Sénégal



Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue)

2014

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Sénégal : Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) 2014

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Dakar, Sénégal

The DHS Program
ICF International
Rockville, Maryland, USA

Mai 2015













Ce rapport présente les résultats de la deuxième année de l'Enquête Démographique et de Santé Continue au Sénégal (EDS-Continue 2014), exécutée de janvier à octobre 2014 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). L'EDS-Continue 2014 a été réalisée avec l'appui financier du Gouvernement du Sénégal, de l'USAID, de l'UNICEF, de l'UNFPA et de Micronutrient Initiative. Elle a bénéficié de l'assistance technique du programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (*Demographic and Health Surveys – The DHS Program*) de ICF International dont l'objectif est de collecter, d'analyser et de diffuser des données démographiques et de santé portant, en particulier, sur la fécondité, la mortalité, la planification familiale, la santé de la mère et de l'enfant, la nutrition, le paludisme et le VIH.

Le Laboratoire de Parasitologie de la Faculté de Médecine de l'Université Cheikh Anta Diop a apporté son expertise à la réalisation de cette opération.

Pour tous renseignements concernant l'EDS-Continue 2014, contacter :

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) Rocade Fann Bel-air Cerf-volant B.P. 116; Dakar RP (Sénégal)

Téléphone: (221) 33 869 21 39/33 869 21 60

Fax: (221) 33 824 36 15

E-mail: statsenegal@ansd.sn/statsenegal@yahoo.fr

Site web: www.ansd.sn

Concernant The DHS Program, des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

ICF International 530 Gaither Road, Suite 500, Rockville, MD 20850 USA Téléphone 1-301-407-6500 Fax 1-301-407-6501

E-mail: info@dhsprogram.com Internet: www.dhsprogram.com

Citation recommandée :

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) [Sénégal], et ICF International. 2015. Sénégal: Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2014). Rockville, Maryland, USA: ANSD et ICF International.

TABLE DES MATIÈRES

		ABLEAUX ET GRAPHIQUES	
		POS	
		MENTS	
		BRÉVIATIONS	
CART	E DU S	ÉNÉGAL	xiv
	ppfc	SENTE A MANANA DAL DA MA OD MECMANO DEL MÉMANO DOL O CASE DE LA ENOLIÈME	
1		SENTATION DU PAYS, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	I
	1.1	PRÉSENTATION DU PAYS	
		1.1.1 Géographie	
		1.1.2 Économie	
		1.1.3 Population	2
	1.0	1.1.4 Politique en matière de santé et situation sanitaire	2
	1.2	CADRE INSTITUTIONNEL, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	
		1.2.1 Cadre institutionnel	
		1.2.2 Objectifs	
		1.2.3 Méthodologie	
		1.2.4 Réalisation de l'EDS-Continue	9
2	CAD	ACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET DES FEMMES	11
2			
	2.1	CONDITIONS DE VIE	
		2.1.1 Provenance de l'eau de boisson	
		2.1.2 Types de toilettes	
		2.1.3 Lavage des mains	
		2.1.4 Caractéristiques des logements	
	2.2	2.1.5 Quintiles de bien-être économique des ménages	
	2.2	CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ENQUETÉS	1 /
3	SITH	ATION DES ENFANTS	21
3	3.1	ENREGISTREMENT DES NAISSANCES	21
	3.2	ACCÈS À L'INSTRUCTION	
	3.2	3.2.1 Taux brut de fréquentation scolaire	
		3.2.2 Taux of the de requentation scoraire	
	3.3	TRAVAIL DES ENFANTS	
	5.5	3.3.1 Participation des enfants à des activités économiques	
		3.3.2 Travail des enfants	
	3.4	ENFANTS VIVANT SÉPARÉS DE LEURS PARENTS BIOLOGIQUES ET	20
	3.4	ENFANTS ORPHELINS	28
		ENPANTS ORF HELINS	20
4	FÉCO	ONDITÉ ET MORTALITÉ DES ENFANTS	31
•		FÉCONDITÉ	
		4.1.1 Considérations méthodologiques	31
		4.1.2 Niveau de la fécondité et fécondité différentielle	
		4.1.3 Tendances de la fécondité	
		4.1.4 La fécondité des adolescentes	
	4.2	MORTALITÉ DES ENFANTS	
	1.2	4.2.1 Méthodologie et qualité des données	
		4.2.2 Niveaux et tendances	
		4.2.3 Mortalité et caractéristiques socio-économiques	
		4.2.4 Mortalité et caractéristiques démographiques de la mère et des enfants	
		1.2.1 Moranic et caracteristiques demographiques de la niere et des cirtaits	+∪
5	CON	TRACEPTION ET PRÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ DES FEMMES	43
	5.1	UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION	
	5.2	BESOINS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION FAMILIALE	
	5.3	DÉSIR D'ENFANTS SUPPLÉMENTAIRES	48

6	SANT	TÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT	51
	6.1	SANTÉ DE LA MÈRE	
		6.1.1 Soins prénatals	
		6.1.2 Assistance lors de l'accouchement	
		6.1.3 Lieu d'accouchement	
	6.2	SANTÉ DE L'ENFANT	
		6.2.1 Vaccination des enfants	
		6.2.2 Maladies des enfants	63
7	ÉΤΔΊ	NUTRITIONNEL DES ENFANTS	67
,	7.1	ALLAITEMENT ET ALIMENTATION DE COMPLÉMENT	67
	7.2	ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS	
	7.2	7.2.1 Méthodologie	
		7.2.2 Taille-pour-âge	69
		7.2.3 Poids-pour-taille	
		7.2.4 Surpoids et obésité	
		7.2.5 Poids-pour-âge	73
	7.3	PRATIQUES ALIMENTAIRES DES NOURRISSONS ET DES JEUNES ENFANTS	74
	7.4	PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES ENFANTS	75
8	DATI	JDISME	77
0	8.1	MOUSTIQUAIRES ET PULVÉRISATION INTRADOMICILIAIRE	77 78
	0.1	8.1.1 Possession de moustiquaires	
		8.1.2 Pulvérisation intradomiciliaire (PID)	
		8.1.3 Accès aux moustiquaires	
		8.1.4 Utilisation des moustiquaires par la population des ménages	
		8.1.5 Utilisation des moustiquaires par les groupes vulnérables	
	8.2	TRAITEMENT PRÉVENTIF ANTIPALUDÉEN AU COURS DE LA GROSSESSE	87
	8.3	FIÈVRE ET TRAITEMENT ANTIPALUDÉEN DES ENFANTS DE MOINS DE	
		CINQ ANS	88
	8.4	TAUX D'HÉMOGLOBINE	
	8.5	PARASITÉMIE PALUSTRE	
		8.5.1 Principe et méthodologie	
		8.5.2 Prévalence de la parasitémie palustre chez les enfants	92
9	EVCI	SION	05
,	9.1	CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE L'EXCISION	96
	9.2	ÂGE DES FEMMES À L'EXCISION	
	9.3	PRÉVALENCE DE L'EXCISION CHEZ LES FILLES DE MOINS DE 15 ANS	
	7.3	9.3.1 Âge des filles à l'excision	
		9.3.2 Infibulation	
	9.4	CROYANCES ET OPINIONS VIS-À-VIS DE L'EXCISION	103
		9.4.1 Croyance sur l'excision	
		9.4.2 Opinion sur l'abandon ou la poursuite de l'excision	
4.0			40-
10	MAL. 10.1	ADIES CHRONIQUESPRÉVALENCE DES MALADIES CHRONIQUES	107
	10.1		
		10.1.1 Maladies chroniques chez la femme	
		10.1.2 Maladies chroniques chez i noninie	
	10.2	FACTEURS DE RISQUE	
	10.2	10.2.1 Tabagisme	
		10.2.2 Consommation d'alcool	
	10.3	INCAPACITÉ FONCTIONNELLE	
	- 0.0	10.3.1 Prévalence de l'incapacité fonctionnelle	
		10.3.2 Prise en charge de l'incapacité fonctionnelle	
		•	
	EXE A	PLAN DE SONDAGE	
	EXE B	ERREURS DE SONDAGE	123
	EXE C	TABLEAUX POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	155 120
	EXE D EXE E	PERSONNEL DE L'EDS-CONTINUE, 2014QUESTIONNAIRES	
TATATA	LAL L	VULD 11UMMAINED	, 141

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

1		ON DU PAYS, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	
	Tableau 1.1	Résultats des interviews Ménages et Individuelles	8
2		STIQUES DES MÉNAGES ET DES FEMMES	
	Tableau 2.1	Eau utilisée par les ménages pour boire	
	Tableau 2.2	Type de toilettes utilisées par les ménages	
	Tableau 2.3	Lavage des mains	
	Tableau 2.4	Caractéristiques du logement	
	Tableau 2.5	Quintiles de bien-être économique	
	Tableau 2.6	Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	18
	Graphique 2.1	Caractéristiques des logements selon le milieu de résidence	16
3	SITUATION I	DES ENFANTS	21
	Tableau 3.1	Enregistrement des naissances d'enfants de moins de cinq ans	22
	Tableau 3.2	Taux de fréquentation scolaire	24
	Tableau 3.3	Participation des enfants à des activités économiques	
	Tableau 3.4	Travail des enfants	27
	Tableau 3.5	Enfants orphelins et résidence avec les parents	29
4	FÉCONDITÉ :	ET MORTALITÉ DES ENFANTS	31
	Tableau 4.1	Fécondité actuelle	32
	Tableau 4.2	Fécondité par âge selon six sources	34
	Tableau 4.3	Grossesse et fécondité des adolescentes	36
	Tableau 4.4	Quotients de mortalité des enfants de moins de cinq ans	38
	Tableau 4.5	Quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques socio-	
		économiques	40
	Tableau 4.6	Quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques	
		démographiques de la mère et des enfants	41
	Graphique 4.1	Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence	33
	Graphique 4.2	Tendance de la fécondité par âge	
	Graphique 4.3	Proportion d'adolescentes de 15-19 ayant déjà commencé leur vie féconde	35
	Graphique 4.4	Tendance de la mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile, 1992-2014	39
5	CONTRACEP	TION ET PRÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ DES FEMMES	43
	Tableau 5.1	Utilisation actuelle de la contraception par caractéristiques sociodémographique	es 44
	Tableau 5.2	Besoins en matière de planification familiale des femmes actuellement en union	
	Tableau 5.3	Préférences en matière de fécondité par nombre d'enfants vivants	49
	Graphique 5.1	Prévalence contraceptive parmi les femmes en union selon la méthode	44
	Graphique 5.2	Tendance de l'utilisation de la contraception moderne par les femmes en union	46
	Graphique 5.3	Désir d'enfant supplémentaire des femmes en union selon le nombre d'enfants	
		vivants	50
6	SANTÉ DE LA	A MÈRE ET DE L'ENFANT	51
	Tableau 6.1	Soins prénatals	52
	Tableau 6.2	Nombre de visites prénatales et stade de la grossesse	54
	Tableau 6.3	Composants des visites prénatales	56
	Tableau 6.4	Vaccination antitétanique	
	Tableau 6.5	Assistance lors de l'accouchement	58

	Tableau 6.6	Lieu d'accouchement	60
	Tableau 6.7	Vaccinations selon certaines caractéristiques sociodémographiques	61
	Tableau 6.8	Traitement des Infections Respiratoires Aiguës (IRA), de la fièvre et de	
		la diarrhée	64
	Graphique 6.1	Soins prénatals, lieu d'accouchement et assistance à l'accouchement	53
	Graphique 6.2	Pourcentage de femmes ayant effectué au moins les quatre visites prénatales	
	1 1	selon certaines caractéristiques sociodémographiques	55
	Graphique 6.3	Vaccination des enfants de 12-23 mois selon le type de vaccin et quatre sources.	
	Graphique 6.4	Pourcentage d'enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon certaines	
	- ·I I ·· ·	caractéristiques sociodémographiques	63
	Graphique 6.5	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre et pour lesquels	
	orapinque oie	un traitement a été recherché	65
	Graphique 6.6	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la diarrhée pour lesquels	00
		un traitement a été recherché	66
7	ÉTAT NUTRI	TIONNEL DES ENFANTS	67
•	Tableau 7.1	Type d'allaitement selon l'âge de l'enfant	
	Tableau 7.2	Échelle pour l'interprétation des valeurs de prévalence de la malnutrition	
	1401044 / 12	(-2 Z-score) dans une population, EDS-Continue, Sénégal 2014	69
	Tableau 7.3	État nutritionnel des enfants	
	Tableau 7.4	Prévalence de l'anémie chez les enfants	
	Cumbina 7.1	Tong d'allaiteacant aclan l'âns de l'anfont	6 0
	Graphique 7.1	Type d'allaitement selon l'âge de l'enfant	
	Graphique 7.2	Prévalence du retard de croissance	
	Graphique 7.3	Prévalence de l'insuffisance pondérale	
	Graphique 7.4	Pratiques alimentaires des nourrissons et des jeunes enfants	/5
8	PALUDISME.		
	Tableau 8.1	Possession de moustiquaires par les ménages	
	Tableau 8.2	Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide résiduel (PID) contre les moustiques	
	Tableau 8.3	Utilisation des moustiquaires par la population des ménages	
	Tableau 8.4	Utilisation des moustiquaires par les enfants	
	Tableau 8.5	Utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes	86
	Tableau 8.6	Utilisation d'antipaludéens à titre préventif et du Traitement Préventif	
		Intermittent (TPIg) par les femmes au cours de la grossesse	
	Tableau 8.7	Prévalence, diagnostic et traitement précoce de la fièvre chez les enfants	
	Tableau 8.8	Hémoglobine <8,0 g/dl	
	Tableau 8.9	Couverture du test de paludisme chez les enfants (non pondéré)	92
	Tableau 8.10	Résultat du test de diagnostic rapide (TDR) et la gouttes épaisse (GE) du paludisme chez les enfants	0/1
		paradishic chez les chiants	ノマ
	Graphique 8.1	Pourcentage de la population de fait ayant accès à une MII dans le ménage	82
	Graphique 8.2	Prévalence de la parasitémie palustre chez les enfants de 6-59 mois	
9	EXCISION		95
	Tableau 9.1	Connaissance de l'excision	
	Tableau 9.2	Prévalence de l'excision	98
	Tableau 9.3	Âge des femmes à l'excision	
	Tableau 9.4	Prévalence et âge à l'excision des filles de 0-14 ans	
	Tableau 9.5	Excision des filles de 0-14 ans selon certaines caractéristiques socio-	
		démographiques de la mère	102
	Tableau 9.6	Infibulation	
	Tableau 9.7	Croyance des femmes et des hommes au sujet de l'excision	
	Tableau 9.8	Avis des femmes et des hommes sur l'abandon de l'excision	

	Graphique 9.1	Pourcentage de femmes de 15-49 ans et de filles de 0-14 ans excisées par âge selon l'âge actuel	101
10	MALADIES CI	HRONIQUES	107
	Tableau 10.1	Maladies chroniques chez les femmes	
	Tableau 10.2	Maladies chroniques chez les hommes	110
	Tableau 10.3	Maladies chroniques chez les femmes et les hommes	111
	Tableau 10.4	Incapacité fonctionnelle	114
	Tableau 10.5	Prise en charge de l'incapacité fonctionnelle	115
	Graphique 10.1	Pourcentage de femmes atteintes d'une maladie chronique par type de maladie	109
	Graphique 10.2	Pourcentage d'hommes atteints d'une maladie chronique par type de maladie	110
	Graphique 10.3	Parmi les personnes qui souffrent d'au moins une maladie chronique, type de	
		suivi des maladies chroniques chez les femmes et les hommes	112
	Graphique 10.4	Parmi les personnes de 15 ans et plus qui fument ou ont fumé dans le passé des	112
	C	cigarettes, ou un autre type de tabac	113
	Graphique 10.5	Parmi les personnes qui consommaient de l'alcool durant les 10 dernières années ou plus	113
	Graphique 10.6	Parmi les personnes qui souffrent d'une incapacité fonctionnelle, pourcentage	113
		ayant déclaré une baisse ou une faiblesse des fonctions suivantes	115
ANNE	EXE A PLAN	DE SONDAGE	117
	Tableau A.1	Répartition des nombres de DR et taille moyenne des DR en ménages par	
		région et selon le milieu de résidence (RGPH-2002)	118
	Tableau A.2	Répartition des ménages et de la population, par région et selon le milieu de résidence (RGPH-2002)	118
	Tableau A.3	Répartition de l'échantillon des grappes et de l'échantillon des ménages par région et selon le type de résidence, EDS-Continue 2014	110
	Tableau A.4	Répartition des nombres attendus de femmes et d'hommes enquêtés avec	119
	Tableau A.4	succès par région et par type de résidence, EDS-Continue 2014	110
	Tableau A.5	Résultats de l'enquête	
	Tableau A.6	Résultats de l'enquête	
		•	
ANNE	EXE B ERREUTATION	Variables utilisées pour le calcul des erreurs de sondage, EDS-Continue,	123
	rableau B.1	Sénégal 2014	125
	Tableau B.2	Erreurs de sondage : Échantillon Total, EDS-Continue, Sénégal 2014	123
	Tableau B.2 Tableau B.3	Erreurs de sondage : Échantillon Urbain, EDS-Continue, Sénégal 2014	
	Tableau B.4	Erreurs de sondage : Échantillon Rural, EDS-Continue, Sénégal 2014	
	Tableau B.5	Erreurs de sondage : Échantillon Nord, EDS-Continue, Sénégal 2014	
	Tableau B.6	Erreurs de sondage : Échantillon Ouest, EDS-Continue, Sénégal 2014	
	Tableau B.7	Erreurs de sondage : Échantillon Centre, EDS-Continue, Sénégal 2014	
	Tableau B.8	Erreurs de sondage : Échantillon Sud, EDS-Continue, Sénégal 2014	
A NINIT	EXE C TABLI	EAUX POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	
ANNE	Tableau C.1	Répartition par âge de la population des ménages	
	Tableau C.2.1	Répartition par âge des femmes éligibles et enquêtées	
	Tableau C.2.1 Tableau C.2.2	Répartition par âge des hommes éligibles et enquêtés	
	Tableau C.3	Complétude de l'enregistrement	
	Tableau C.4	Naissances par année de naissance	
	Tableau C.5	Enregistrement de l'âge au décès en jours	
	Tableau C.6	Enregistrement de l'âge au décès en mois	
	Tableau C.7	État nutritionnel des enfants	138

AVANT-PROPOS

Enquête Démographique et de Santé du Sénégal Continue 2014 (EDS-Continue 2014), fait suite aux EDS de 1986, 1992, 1997, 2005, à l'EDS-MICS 2010-201 et à l'EDS-Continue de 2012-2013. Au sortir de l'édition 2011, le Sénégal s'est engagé dans la mise en œuvre d'un programme d'enquêtes dans lequel des phases de collecte de données sont répétées à des intervalles réguliers et annuels. C'est ainsi, que la première phase a été réalisée en 2012-2013. L'EDS-Continue comporte un volet traitant de la production d'indicateurs sociodémographiques (Volet ménages) et un autre (ECPSS 2014) visant à apprécier la disponibilité des ressources matérielles et humaines ainsi que la qualité des soins offerts par les services de santé aux populations (Volet Établissements de santé). Je me réjouis de la qualité de la collaboration avec le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan qui a associé le Ministère de la Santé et l'Action Sociale dans cette importante démarche.

L'EDS-Continue 2014 a été réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) avec le concours technique d'ICF International. Le laboratoire de parasitologie de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) a apporté son appui dans la mise en œuvre du volet relatif à la parasitémie palustre. Je leur adresse mes vifs remerciements.

Cette deuxième phase de l'EDS-Continue a pris en charge quelques thèmes développés dans les précédentes EDS, en particulier la fécondité, la planification familiale, les soins pré et postnatals, les maladies des enfants, leur prévention et leur prise en charge, la mortalité au cours de l'enfance. Elle renseigne également les questions relatives à la malnutrition des enfants à partir des mesures anthropométriques. Les indicateurs ayant trait à la prévention du paludisme et à l'alimentation des enfants sont aussi appréhendés.

En mettant en place ce dispositif, l'ANSD entend mettre à la disposition des utilisateurs et producteurs de statistiques et des décideurs politiques une grande variété de données actualisées ou tout simplement inédites nécessaires à une bonne planification économique et sociale.

À travers cette enquête, l'ANSD poursuit ses efforts à l'endroit de la communauté scientifique pour leur faciliter l'accès aux données. Comme toutes les enquêtes EDS, les bases de données de l'EDS-Continue sont téléchargeables en ligne en vue de promouvoir les études approfondies. Il importe de signaler aussi que toute la documentation de l'enquête sera accessible en ligne ou directement auprès de l'ANSD et à ICF International. Je suis convaincu que tous les utilisateurs sauront tirer profit de cette mine d'informations qu'est l'EDS-Continue pour une meilleure planification de leurs activités.

La mise en œuvre de cette enquête a mobilisé des ressources financières importantes. L'Agence Américaine pour le développent International (USAID), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Micronutient Initiative (MI) et l'État en ont assuré le financement. Les partenaires techniques et financiers ont aussi contribué techniquement à la mise en œuvre de cette opération dans le cadre des comités technique et de pilotage du projet. Je leur adresse mes sincères remerciements.

Mes remerciements vont donc à tous les partenaires institutionnels et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette importante investigation. J'exprime ma profonde gratitude aux populations et aux services de l'État pour leur appui et leur disponibilité tout au long du travail de collecte des données.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale

Professeur Awa Marie Coll SECK

REMERCIEMENTS

Pour assurer un meilleur suivi des indicateurs les plus importantes pour les programmes nationaux de santé et des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Sénégal vient de réaliser en 2014, la deuxième phase d'une Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) conformément au programme d'actions du Schéma Directeur de la Statistique. Le programme de l'EDS-Continue couvre la période 2012-2017 et offre la possibilité de créer un flux continu de données sur la population qui aidera à répondre à la demande de suivi plus régulier des indicateurs de couverture et d'impact résultant des initiatives mondiales en cours, visant à renforcer les programmes de santé. Cette enquête qui entre dans le cadre du programme d'activités du Schéma Directeur de la Statistique permet de répondre aux besoins permanents en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes de santé et de population. Elle permet également de renforcer les capacités au sein des institutions du pays d'accueil pour collecter, traiter, analyser et diffuser les données et les résultats.

Cette opération régulière qui regroupe une enquête ménage et une enquête auprès des établissements de santé est une nouvelle illustration de la politique de rationalisation des ressources aussi bien financières que techniques, par l'harmonisation et la mutualisation des moyens. Elle a nécessité la mobilisation d'importantes ressources financières, de la disponibilité et de la compétence de plusieurs personnes ressources. Je voudrais donc, à l'occasion de la publication du présent rapport, adresser mes sincères remerciements au Gouvernement du Sénégal, à ses partenaires au développement, notamment l'USAID, l'UNICEF, l'UNFPA, à ICF International et à Micronutrient Initiative qui ont appuyé l'ANSD tout le long de cette opération.

À travers cette enquête, l'ANSD réaffirme son ancrage dans les nouvelles technologies en ayant encore recours aux ordinateurs portables pour la collecte et la saisie directe des données sur le terrain. L'ANSD s'inscrit donc résolument dans la collecte de données d'enquêtes sans questionnaires papiers. Une telle option à succès consolide son leadership et confirme la nécessité de faire confiance à l'expertise nationale. J'exprime donc mes félicitations aux experts de l'ANSD et mes sincères remerciements à ICF International.

Je voudrais aussi remercier les personnels techniques et administratifs du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, au niveau central comme au niveau périphérique pour leur précieuse collaboration ; les membres des Comité de pilotage et technique pour leur compétence et leur disponibilité ainsi que les personnels du laboratoire de parasitologie de l'Université Cheikh Anta Diop pour leur efficacité dans l'exploitation des analyses biologiques.

Je voudrais également témoigner ma profonde gratitude et ma reconnaissance à l'égard des populations des localités enquêtées ainsi qu'aux autorités administratives, locales, coutumières et religieuses pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé aux personnels de terrain.

Enfin, j'adresse toutes mes félicitations aux personnels de terrain, chauffeurs, enquêteurs, techniciens de santé, chefs d'équipe et superviseurs et les informaticiens de l'enquête pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur endurance qui ont été déterminants pour la réussite de l'enquête.

Je salue le concours des collègues de l'ensemble des services techniques, administratifs, logistiques et financiers de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie qui se sont tous mobilisés pour assurer un succès éclatant à cette enquête cruciale.

Directeur General de l'ANSD

Aboubacar Sédikh BEYI

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CNERS Comité National d'Éthique pour la Recherche en Santé
CRDH Centre de Recherche pour le Développement Humain
CTA Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine

DHS Demographic and Health Surveys

DPES Document de Politique Économique et Social

DR District de Recensement

DTC Diphtérie, Tétanos et Coqueluche

GHI Global Health Initiative

ICP Infirmiers/ères Chefs de Poste IRA Infections Respiratoires Aiguës ISF Indice Synthétique de Fécondité

MII Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide

MILDA Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action

OIT Organisation Internationale du Travail

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale de la Santé

PEV Programme Élargi de Vaccinations PFTE Pires Formes de Travail des Enfants PID Pulvérisation Intradomiciliaire

PNDS Plan National de Développement Sanitaire

PNLP Programme National de Lutte contre le Paludisme

PPTE Pays Pauvre Très Endetté

RGP Recensement Général de la Population

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SP Sulfadoxine-Pyriméthamine

SRO Sels de Réhydratation par voie Orale

TBF Taux Brut de Fréquentation scolaire

TBN Taux Brut de Natalité
TDR Test de Diagnostic Rapide

TGFG Taux Global de Fécondité Générale
TNF Taux Net de Fréquentation scolaire
TPIg Traitement Préventif Intermittent

TRO Traitement de Réhydratation par voie Orale

UCAD Université Cheikh Anta Diop

<u>SÉNÉGAL</u>





Fatou Bintou Niang CAMARA

e premier chapitre présente le pays ainsi que le contexte de la deuxième Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2014). Ses objectifs et sa méthodologie y sont également exposés.

1.1 PRÉSENTATION DU PAYS

1.1.1 Géographie

Pays Soudano-Sahélien situé à l'extrême Ouest du continent africain, le Sénégal est limité, au nord, par la République de Mauritanie, à l'est, par le Mali, au sud, par la Guinée Bissau et la Guinée et, à l'ouest, par l'Océan Atlantique. Il est traversé par la Gambie qui est une enclave de terre située entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, sur le cours inférieur du fleuve du même nom.

D'une superficie de 196 722 kilomètres carrés, le Sénégal possède une grande ouverture sur l'Océan Atlantique avec ses 700 kilomètres de côtes. C'est un pays plat, l'altitude dépassant rarement 100 mètres et le point culminant, le mont Assiriki, situé au sud-est du pays, a une hauteur de 381 mètres.

Au plan hydrographique, le pays est traversé d'est en ouest par quatre fleuves, le Sénégal, la Gambie, la Casamance et le Saloum et leurs affluents. Ce réseau est complété par quelques cours d'eau temporaires et une contribution significative du lac de Guiers au nord du pays.

Au niveau administratif, la nouvelle organisation administrative, territoriale et locale du Sénégal est fixée par le décret du 10 septembre 2008. Le territoire passe ainsi de 11 à 14 régions administratives avec comme dernières créations Kaffrine, Kédougou et Sédhiou issues respectivement des anciennes régions de Kaolack, Tambacounda et Kolda. Les régions sont subdivisées en départements (au nombre de 45). On dénombre 554 collectivités locales composées de 46 communes d'arrondissement, 125 communes (assimilées au milieu urbain) et 383 communautés rurales.

1.1.2 Économie

Le Sénégal s'est engagé dans un nouveau modèle de développement à travers une stratégie qui vise l'émergence dans la solidarité à l'horizon 2035. Cette stratégie constitue le référentiel de la politique économique et sociale. Elle met l'accent sur la création de richesses et d'emplois, le renforcement de la gouvernance, le développement des secteurs stratégiques ayant des impacts significatifs sur l'amélioration du bien-être des populations, particulièrement par la protection des groupes vulnérables et la garantie de l'accès aux services essentiels. Les indicateurs sur la période 2005-2011 révèlent une stagnation relative de la pauvreté, expliquée en partie par un taux de croissance du PIB par tête d'environ de 0,5 % en moyenne par an. Même si l'incidence de la pauvreté a légèrement baissé, elle a été accompagnée par une augmentation absolue du nombre de pauvres sur la période. La pauvreté est plus élevée en zone rurale que dans les centres urbains. Ces résultats mettent en évidence la fragilité de l'économie sénégalaise et sa capacité, dans le long terme, à améliorer de manière durable les conditions de vie des populations. En outre, selon la Direction de la prévision et des études économiques (Dpee), de 3 738 milliards en 2014, la dette publique projetée est évaluée à 4 109 milliards en 2015. L'encours de la dette publique totale connaîtra par conséquent un accroissement de 9,9 % comparativement à 2014. Cette dette reste cependant en adéquation avec les normes communautaires puisqu'elle est projetée à 49,9 % du Pib en 2015. Ainsi, la perspective d'atteindre tous les OMD à l'horizon 2015 s'éloigne de plus en plus, notamment en matière de réduction de la pauvreté et pour les secteurs de la santé (mortalité maternelle et infantile), de l'éducation (achèvement du cycle élémentaire) et de l'assainissement.

1.1.3 Population

Le Sénégal dispose d'une masse importante de données sociodémographiques et économiques grâce à de nombreuses enquêtes réalisées au cours des trente dernières années. En effet, en dehors de quatre recensements généraux (RGP de 1976, RGPH de 1988, RGPH de 2002 et RGPHAE de 2013), plusieurs enquêtes d'envergure nationale ont été menées, parmi lesquelles on peut citer l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité de 1978, l'Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal en 1993, l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (1994/1995 et 2001/2002), sept Enquêtes Démographiques et de Santé (1986, 1992-1993, 1997, 2005, 2010-2011, 2012-2013 et 2014), l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Sénégal en 2005 et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal en 2006 et en 2011. Ces différentes investigations ont permis d'obtenir des indicateurs démographiques de base à différentes dates qui contribuent au suivi et à l'évaluation des projets et programmes de développement.

La population du Sénégal recensée en 2013 est de 13 508 715 habitants¹ dont 6 735 421 hommes et 6 773 294 femmes. Cette population s'établissait en 2002 à 9 858 482 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 2,7 % entre 2002-2013. Avec 4 958 085 en 1976 et 6 881 919 en 1988, les taux d'accroissement intercensitaires étaient respectivement de 2,7 % et 2,6 % pour 1976-1988 et 1988-2002. La densité moyenne est de 65 habitants au km². Cependant, cette population est inégalement répartie entre les 14 régions administratives du pays. Les effectifs de population les plus élevés se retrouvent dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel avec, respectivement, 3 139 325 habitants (23,2 % de la population totale), 1 789 923 habitants (13,3 %) et 1 499 867 habitants (11,1 %) alors que les régions septentrionales et orientales du pays se caractérisent toujours par la faiblesse de leur population. La région de Kédougou enregistre le plus faible effectif de population avec 151 715 habitants (1,1 %). La région de Tambacounda, qui représente la région la plus vaste du pays (21,5 % de la superficie du pays), ne compte que 5,0 % de la population du Sénégal.

La population croît rapidement : le fort taux de croissance démographique de 2,7 % observé entre 2002 et 2013 résulte essentiellement d'une fécondité encore élevée (ISF de 5,0 en 2012-2013) et d'une mortalité infantile en baisse (61 ‰ en 2005, 47 ‰ en 2010-2011 et 43 ‰ 2012-2013). De cette forte croissance, résulte une extrême jeunesse de la population : l'âge moyen de la population est de 22,7 ans et la moitié de la population a moins de 18 ans (âge médian).

Au niveau national, Les résultats du RGPHAE révèlent que près d'un Sénégalais sur deux âgé d'au moins dix ans (46 %) sait lire et écrire dans une langue quelconque (53,8 % chez les hommes contre 37,7 % chez les femmes). Le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain où on enregistre 57,9 % contre 33,8 % en milieu rural. Selon la région de résidence, c'est Ziguinchor (72 %) et Dakar (69 %) qui affichent les taux les plus élevés.

La population du Sénégal est essentiellement musulmane (96,1 %). On y trouve aussi des chrétiens (3,8 %); les animistes et autres religions constituent les 0,1 % restant.

1.1.4 Politique en matière de santé et situation sanitaire

La politique dans le secteur de la santé demeure dans la dynamique de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la réalisation des objectifs prioritaires du deuxième Plan National de Développement Sanitaire (PNDS-II, 2009-2018) avec notamment pour objectif la réduction de

¹ Il s'agit ici de toute la population résidente (population de droit) au Sénégal y compris la population comptée à part (population des ménages ordinaires, collectifs et population flottante). Les données de population des précédents recensements n'incluant pas ce type de population, les taux d'accroissement annuel moyen sont calculés au regard de la seule population résidente, hors celle comptée à part.

la mortalité maternelle et de la mortalité infanto juvénile, la maîtrise de la fécondité et un plus grand accès aux services de base pour les plus démunis.

La part du budget de l'État allouée au secteur de la santé a été en hausse régulière ces dernières années. La priorité accordée au secteur de la santé s'est traduite par une augmentation constante du budget du ministère de la Santé qui est passé de 36 milliards de Francs CFA en 1998, à 90,5 en 2008, 105,9 en 2011 et à 110,5 milliards en 2012. Ce budget représente aujourd'hui 10,4 % du budget de fonctionnement de l'État.

À l'heure actuelle, le Sénégal compte un total de 3 084 structures de santé (dont 86 hôpitaux, 242 centres de santé y compris les centres médicaux de garnison (CMG), 1 250 postes de santé y compris les infirmeries des maisons d'arrêt et de correction (MAC) et 1 506 cases de santé². Cependant, en termes de couverture en infrastructures sanitaires, le Sénégal n'a pas encore atteint les normes³ préconisées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Ces deux dernières décennies ont été marquées par une amélioration de la situation sanitaire comme en atteste la tendance de la plupart des indicateurs suivis par les programmes de santé. Les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile bien qu'encore élevés, ont connu une baisse significative. En effet, le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 121 ‰ en 2005, 72 ‰ en 2010-2011 et 65 ‰ en 2012-2013 et celui de la mortalité infantile est passée de 61 ‰ en 2005, à 47 ‰ en 2010-2011 et à 43 ‰ en 2012-2013. Enfin, le rapport de mortalité maternelle s'établit à 392 pour 100 000 naissances vivantes en 2010-2011.

Le PNDS accorde une place importante à la surveillance épidémiologique, à la santé de la reproduction, aux MST/Sida et au contrôle des maladies endémiques, notamment le paludisme. Cette dernière endémie qui est une des premières causes de morbidité, est en train de perdre du terrain, résultat à mettre notamment à l'actif du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

Le niveau de prévalence du VIH relativement faible au sein de la population générale âgée de 15 à 49 ans (0,7 % en 2010-2011) reste stable.

En 2012-2013, plus de neuf mères sur dix (95 %) ont consulté du personnel médical formé pendant la grossesse. Pour les naissances ayant eu lieu au cours des 5 dernières années, en 2012-2013, 51 % des mères ont bénéficié, pendant l'accouchement, de l'assistance de personnel médical formé. La couverture vaccinale chez les enfants de moins de cinq ans a enregistré une amélioration (70 % en 2012-2013).

1.2 CADRE INSTITUTIONNEL, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

1.2.1 Cadre institutionnel

Le Gouvernement du Sénégal vient de réaliser en 2014 la deuxième phase d'une Enquête Continue conformément au programme d'actions du Schéma Directeur de la Statistique. Elle couvre la période 2012-2017 et offre la possibilité de créer un flux continu de données sur la population qui aidera à répondre à la demande de suivi plus régulier des indicateurs de couverture et d'impact résultant des initiatives mondiales en cours, visant à renforcer les programmes de santé. L'Enquête-Continue a été réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) avec l'assistance technique

² Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) [Sénégal] et ICF International. 2012. *Enquête Continue sur la Prestation des Services de Soins de Santé (ECPSS) du Sénégal 2014*. Rockville, Maryland, USA: ANSD et ICF International.

³ Normes OMS : 1 poste de santé pour 10 000 habitants ; 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 hôpital pour 150 000 habitants.

de ICF International et l'organisme américain en charge du programme international des EDS (*Demographic and Health Surveys-DHS*). Le laboratoire de parasitologie de la Faculté de Médecine de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) a apporté son appui dans la mise en œuvre du volet portant sur le test du paludisme (formation des agents, prélèvements et analyses des échantillons de sang, analyse des données).

Pour la mise en œuvre de l'enquête, un comité de pilotage a été mis en place comprenant, en plus de l'équipe technique de l'EDS-Continue, le ministère de la Santé et les partenaires au développement.

Pour la réalisation de l'EDS-Continue, le Gouvernement du Sénégal a bénéficié de l'appui financier de l'USAID, de l'UNFPA, de l'UNICEF et de Micronutrient Initiative (MI).

1.2.2 Objectifs

L'Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) a comme objectifs fondamentaux : (1) répondre aux besoins permanents en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes de santé et de population, et (2) renforcer les capacités au sein des institutions du pays pour collecter, traiter, analyser, diffuser et utiliser ces données. En outre, l'EDS-Continue comporte d'autres avantages potentiels. La rétention plus longue du bureau central et du personnel de terrain inhérente à l'EDS-Continue conduit à une « institutionnalisation de fait » du processus EDS, ce qui apporte des avantages que ne peut apporter une EDS quinquennale. On s'attend à ce que le renforcement des capacités du personnel et l'institutionnalisation du processus EDS se traduisent par une amélioration de la qualité des données et une réduction des besoins en assistance technique. La conception de l'EDS-Continue permet également une plus grande souplesse pour répondre aux besoins en statistiques du pays dans la mesure où chacune des phases de l'EDS-Continue peut être adaptée à des sujets particuliers, ce qui est difficile dans le cadre d'une enquête quinquennale.

Ces objectifs sont en accord avec les principes fondamentaux de *Global Health Initiative* (GHI), récemment lancée par le gouvernement des États-Unis pour soutenir les résultats qui améliorent la santé, en particulier chez les femmes et les jeunes enfants, en renforçant la performance du système de santé dans les pays en développement. La GHI est un programme axé sur le résultat et qui compte, parmi ses principes fondamentaux, l'engagement à la prise de décision basée sur la connaissance et à un suivi et une évaluation améliorés. L'engagement au respect de la propriété nationale fait partie intégrante du GHI. Conformément à ce principe, c'est au Sénégal que revient la tâche de réaliser une EDS-Continue. Il convient de noter que le Sénégal est le premier pays en Afrique et le deuxième pays après le Pérou à entreprendre une enquête continue dans le cadre du programme DHS.

1.2.3 Méthodologie

Questionnaires

Pour permettre une certaine souplesse dans la conception de chaque phase de l'EDS-Continue, le questionnaire standard du Programme DHS utilisé a été réduit. Des modifications jugées nécessaires ont été apportées aux questionnaires de base pour les adapter aux spécificités socioculturelles du Sénégal et répondre aux besoins des utilisateurs. Aussi, pour assurer la comparabilité des résultats au niveau international, ces changements ont été aussi limités que possible. Ce questionnaire réduit comprend un historique des naissances complet permettant le calcul des taux de fécondité et de mortalité et fournit la plupart des indicateurs recommandés au niveau international, y compris ceux de l'UNICEF.

Par ailleurs, le Sénégal qui a inclus le test du VIH dans l'enquête EDS-MICS de 2010-2011, le refera lors de la phase 2016-2017 de l'EDS-Continue.

Trois questionnaires ont été utilisés : un questionnaire ménage, un questionnaire individuel pour les femmes de 15-49 ans et, un questionnaire individuel pour les hommes de 15-59 ans. Le contenu spécifique de ces différents questionnaires est le suivant :

Le questionnaire ménage : Le questionnaire ménage a été utilisé pour lister tous les membres habituels et les visiteurs des ménages sélectionnés. La page de couverture contient les informations relatives à l'identification du ménage, aux résultats de l'interview qui permettent de calculer le taux de couverture de l'enquête et aux contrôles de terrain et de bureau. Ce questionnaire a permis de collecter des informations sur les membres habituels du ménage et les visiteurs qui y ont passé la nuit précédant l'interview. Les informations recueillies portent sur le sexe, l'âge, l'éducation scolaire et préscolaire, la survie des parents, la déclaration des enfants à l'état civil, la prise en charge des jeunes enfants au niveau préscolaire et le travail des enfants.

Par ailleurs, d'autres informations portant sur les caractéristiques du logement (approvisionnement en eau, type de toilettes, matériau de construction, disponibilité de l'électricité, possession de biens durables, etc.), la possession, l'utilisation et le traitement des moustiquaires, ainsi que l'utilisation du sel iodé⁴ dans la préparation des repas, ont été également collectées. Des questions relatives à l'accès à la propriété foncière et à la sécurité résidentielle ont également été posées. Ces informations ont été recueillies afin d'évaluer les conditions environnementales et socioéconomiques dans lesquelles vivent les personnes enquêtées.

En outre, un module sur les maladies chroniques a été introduit dans le questionnaire pour recueillir des informations sur la prévalence des maladies chroniques et les facteurs de risques qui leurs sont associés notamment le tabagisme et la consommation d'alcool.

Finalement, un des objectifs essentiels du questionnaire ménage était d'identifier les femmes éligibles pour des interviews individuelles et les enfants éligibles pour l'anthropométrie, les tests d'anémie et de parasitémie palustre. De plus, le questionnaire ménage a permis de recueillir les résultats des tests sur le paludisme et des mesures anthropométriques de tous les enfants de moins de 5 ans des ménages enquêtés de façon à déterminer leur état nutritionnel (émaciation, insuffisance pondérale et retard de croissance pour les enfants). Ce questionnaire a également été utilisé pour enregistrer les résultats des mesures anthropométriques, de l'hémoglobine (anémie) et de la parasitémie palustre. Dans les ménages échantillonnés, les tests d'anémie et de parasitémie palustre ont été effectués sur les enfants de 6-59 mois.

Après obtention du consentement éclairé des parents ou des personnes en charge des enfants, un prélèvement sanguin a été effectué auprès des enfants de 6-59 mois. Il a permis d'effectuer, sur le terrain, un test mesurant le niveau d'hémoglobine, et un Test de Diagnostic Rapide (TDR) du paludisme. En outre, du sang a été collecté sur lame pour constituer une goutte épaisse qui a été analysée ultérieurement en laboratoire pour estimer la prévalence du paludisme.

Le questionnaire individuel femme : Il constitue l'élément central de l'enquête. Il comprend une page de couverture similaire à celle du questionnaire ménage sur laquelle sont enregistrés les informations d'identification du ménage, le résultat de l'interview qui permet de calculer le taux de couverture de l'enquête et les contrôles de terrain et de bureau, ainsi que dix sections qui servent à recueillir des informations sur les thèmes suivants :

• Caractéristiques sociodémographiques : cette section porte sur le lieu de résidence, l'âge et la date de naissance, la scolarisation, l'alphabétisation, la nationalité, la religion et l'ethnie ;

-

⁴ Dans tous les ménages enquêtés, le sel utilisé pour la cuisine est testé pour déterminer sa teneur en iode. Les résultats du test permettront de déterminer la proportion de femmes et d'enfants vivant dans un ménage utilisant du sel suffisamment iodé.

- Reproduction: cette deuxième section permet de collecter des informations sur les naissances vivantes que la femme a eues durant sa vie, ainsi que sur leur état de survie au moment de l'enquête, sur l'état de grossesse au moment de l'enquête, et sur la connaissance de la période féconde dans le cycle menstruel;
- Connaissance et utilisation de la contraception : cette section permet de recueillir des informations sur la connaissance et l'utilisation actuelle des différentes méthodes contraceptives, ainsi que sur les sources d'approvisionnement. Elle porte également sur les raisons de la non-utilisation d'une méthode ;
- Grossesse et soins postnatals: cette section porte sur les naissances des cinq années ayant précédé l'enquête. Elle permet d'obtenir des informations sur la période de la grossesse, les soins prénatals incluant la vaccination antitétanique, le lieu d'accouchement et la qualification de la personne ayant assisté la femme, les soins postnatals, le retour des règles et la reprise des rapports sexuels après la naissance de l'enfant;
- Vaccination des enfants, santé et nutrition: les questions portent sur la fréquence et la durée de l'allaitement, sur le type d'allaitement (maternel ou artificiel), ainsi que sur l'utilisation des différents compléments nutritionnels. La deuxième partie porte sur les vaccinations incluses dans le Programme Élargi de Vaccinations (PEV) et la santé des enfants de moins de cinq ans, plus particulièrement sur la prévalence et le traitement de la fièvre, de la toux et de la diarrhée;
- *Mariage et activité sexuelle*: cette section porte sur l'état matrimonial de la femme, la cohabitation avec le conjoint, le type de mariage (monogamie ou polygamie), l'âge au premier mariage et l'âge aux premiers rapports sexuels ainsi que sur l'activité sexuelle;
- Préférences en matière de fécondité: cette section recueille des informations sur le désir d'enfants supplémentaires, l'intervalle souhaité entre les naissances et l'opinion concernant la taille de la famille;
- Caractéristiques du conjoint et travail de la femme : les questions qui ont été posées permettent de connaître les caractéristiques socioprofessionnelles du conjoint des femmes en union et l'activité professionnelle de celles-ci ;
- *IST et sida*: cette section vise à obtenir des informations sur la connaissance et la prévalence des infections sexuellement transmissibles, sur les modes de transmission et les moyens de prévention du sida; et
- *Excision*: on collecte ici des informations sur la pratique de l'excision chez les femmes interviewées et sur les filles âgées de moins de 15 ans.

Le questionnaire individuel homme: Il comprend une page de couverture similaire à celle du questionnaire ménage sur laquelle sont enregistrés les informations d'identification du ménage, le résultat de l'interview qui permet de calculer le taux de couverture de l'enquête et les contrôles de terrain et de bureau, ainsi que huit sections qui servent à recueillir des informations sur les thèmes suivants :

- Caractéristiques sociodémographiques ;
- Reproduction;
- Connaissance et utilisation de la contraception ;
- Mariage et activité sexuelle ;
- Préférences en matière de fécondité;
- Emploi et rôle des sexes ;

- VIH et autres infections sexuellement transmissibles ; et
- Excision

Manuels et autres documents techniques

En plus des questionnaires, d'autres documents techniques ont été élaborés par l'équipe technique. Il s'agit en particulier :

- du manuel des enquêtrices ;
- du manuel des chefs d'équipe ;
- du manuel de cartographie et de dénombrement des ménages ;
- du manuel d'utilisation des tablettes PC (système d'interview assisté par ordinateur (CAPI) ;
- du manuel pour l'anthropométrie ;
- du manuel du test du paludisme ;
- des fiches d'affectation des enquêteurs/contrôleuses ;
- des fiches de contrôle et de gestion pour les tests (anémie et paludisme) ; et
- des fiches de référence pour les tests (anémie et paludisme).

L'ANSD a assuré la reproduction en nombre suffisant de ces différents documents.

Tests d'hémoglobine et de la parasitémie palustre

Dans les ménages sélectionnés, les enfants de 6-59 mois étaient éligibles pour le test d'anémie et de parasitémie. Les protocoles pour les tests de l'anémie et de la parasitémie palustre ont été approuvés par le Comité d'Éthique (*Internal Review Board*) d'ICF International à Rockville, Maryland (USA) et par le Comité National d'Éthique pour la Recherche en Santé (CNERS) du Sénégal.

Pour réaliser les prélèvements sanguins auprès des personnes éligibles, chaque équipe de terrain comprenait un enquêteur-technicien de santé spécialement chargé des prélèvements. En plus de la formation d'enquêteurs, ce technicien avait reçu une formation spéciale sur tous les aspects des protocoles du test d'anémie. D'abord, pour chaque enfant éligible, le technicien cherchait à obtenir le consentement éclairé de la personne responsable de l'enfant après lui avoir expliqué les procédures de prélèvement, la confidentialité du test et les conditions de prise en charge en cas de besoin.

Test d'hémoglobine: Le test d'hémoglobine est la principale méthode pour diagnostiquer l'anémie ; ce test est effectué en utilisant le système d'HemoCue.

Avant de prélever le sang, le doigt était nettoyé avec un tampon imbibé d'alcool et séché à l'air. Ensuite, le bout du doigt (ou du talon des enfants de moins d'un an et très maigre) était piqué avec une lancette rétractable, stérile et non réutilisable. Une goutte de sang était récupérée dans une microcuvette et ensuite introduite dans le photomètre HemoCue qui indiquait le niveau d'hémoglobine. Ces résultats étaient enregistrés dans le questionnaire ménage et communiqués à la personne testée, ou au parent/adulte responsable, en expliquant la signification des résultats. Si la personne présentait une anémie sévère (un niveau d'hémoglobine <7 g/dl), l'enquêteur fournissait une fiche de référence pour rechercher des soins auprès d'un service de santé.

Test de parasitémie palustre : Les tests de parasitémie palustre ont été effectués sur les enfants de 6-59 mois. Deux tests du diagnostic du paludisme ont été réalisés : un Test de Diagnostic Rapide (TDR) dont les résultats étaient communiqués aux parents/personne en charge de l'enfant, et une goutte épaisse. Les enfants testés positifs au TDR étaient référencés auprès d'un service de santé par les techniciens de laboratoire de l'enquête selon le protocole en vigueur.

Par ailleurs, les gouttes épaisses confectionnées sur une lame porte-objet après prélèvement d'un échantillon de sang ont été analysées au laboratoire du Département de Parasitologie de la Faculté de Médecine de l'UCAD de Dakar.

Échantillonnage

L'EDS Continue 2014 vise trois cibles : les femmes de 15-49 ans, les hommes de 15-59 ans et les enfants de 0-59 mois. Le champ de l'enquête couvre l'ensemble du territoire et porte sur un échantillon national stratifié d'environ 4 400 ménages, tiré à deux degrés. Cet échantillon permet de produire, pour la plupart des indicateurs, des résultats représentatifs au niveau des quatre grandes régions⁵ :

- l'Ouest, constitué des régions de Dakar et de Thiès ;
- le Centre, il s'agit des régions de Diourbel, de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine ;
- le Nord, composé des régions de Matam, de Louga et de Saint Louis ; et
- le Sud, constitué des régions de Tambacounda, de Kolda, de Kédougou, de Sédhiou et de Ziguinchor.

Pour constituer l'échantillon, 200 Districts de Recensement (79 DR en milieu urbain et 121 en milieu rural) ont été tirés au premier degré de sondage en procédant à un tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille (nombre de ménages dans le DR). Un dénombrement des ménages dans chacun de ces DR a fourni la liste des ménages à partir de laquelle a été tiré au second degré un échantillon de 22 ménages avec un tirage systématique à probabilité égale. Dans cet échantillon de ménages, on s'attendait à trouver 8 500 femmes de 15-49 ans et 8 200 enfants éligibles pour l'enquête. Toutes les femmes de 15 à 49 ans, résidentes habituelles ou visiteuses, identifiées dans ces ménages ont été individuellement enquêtées. Tous les enfants de 6-59 mois étaient éligibles pour subir le test de dépistage du paludisme et celui d'anémie.

Au cours de l'EDS-Continue 2014, au total, 4 400 ménages ont été sélectionnés et parmi eux, 4 288 ménages occupés ont été identifiés au moment de l'enquête. Parmi ces 4 288 ménages, 4 231 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 98,7 % (Tableau 1.1). Le taux de réponse est légèrement plus élevé en milieu rural (99,2 %) qu'en milieu urbain (97,9 %).

Tableau 1.1 Résultats des interviews Ménages et Individuelles	
Effectif de ménages, nombre d'interviews et taux de réponse par milieu d résidence (non pondéré), EDS-Continue, Sénégal 2014	е

	Résio		
Résultat	Urbain	Rural	Total
Interviews Ménages			
Ménages sélectionnés	1 738	2 662	4 400
Ménages occupés	1 690	2 598	4 288
Ménages interviewés	1 655	2 576	4 231
Taux de réponse des ménages ¹	97,9	99,2	98,7
Interviews des femmes de 15-49 ans			
Effectif de femmes éligibles	3 524	5 307	8 831
Effectif de femmes éligibles interviewées	3 406	5 082	8 488
Taux de réponse des femmes éligibles ²	96,7	95,8	96,1
Interviews des hommes de 15-59 ans			
Effectif d'hommes éligibles	1 578	2 203	3 781
Effectif d'hommes éligibles interviewés	1 393	1 978	3 371
Taux de réponse des hommes éligibles ²	88,3	89,8	89,2

¹ Ménages enquêtés/ménages identifiés

² Enquêtés interviewés/enquêtés éligibles

⁵ Ainsi, le terme région ou zone utilisé dans le texte fait référence aux grandes régions.

Dans les 4 231 ménages enquêtés, 8 831 femmes âgées de 15-49 ans ont été identifiées comme éligibles pour l'enquête individuelle, et pour 8 488 d'entre elles, l'interview a été menée avec succès, soit un taux de réponse de 96,1 %. Le taux de réponse est légèrement plus élevé en milieu urbain (96,8 %) qu'en milieu rural (95,8 %). L'enquête homme a été réalisé dans un ménage sur deux : au total 3 371 hommes de 15-59 ans sur 3 781 éligibles ont été entièrement enquêtés (taux de réponse de 89,2 %). Contrairement à ce que l'on observe pour les femmes, le taux de réponse observé en milieu rural (89,8 %) et en milieu urbain (88,3 %) est légèrement plus élevé en milieu rural qu'urbain.

1.2.4 Réalisation de l'EDS-Continue

L'EDS-Continue 2014 s'est déroulée en trois étapes principales : la phase préparatoire, la cartographie et le dénombrement des ménages des grappes échantillonnées (en septembre 2012) et la collecte proprement dite. Pour chacune de ces deux dernières étapes, une formation a été dispensée aux personnes recrutées pour les besoins des activités de terrain.

La phase préparatoire : La phase préparatoire a démarré en 2013 avec la mise à jour des documents de collecte pour prendre en compte les préoccupations nationales. En outre, le projet a mis à profit les résultats du Recensement Général de la Population, de l'habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage réalisé en 2013 pour l'établissement de la liste des districts de recensement et celle des ménages sélectionnés. Ce qui a permis de rationaliser les ressources pour la phase cartographie.

Une équipe technique chargée de piloter le projet et assistée par ICF International, a été mise en place au niveau de l'ANSD depuis la première phase. Le laboratoire chargé de la parasitologie était également mis à contribution. Celui-ci avait la charge de la formation et de la supervision des techniciens de santé et les analyses sanguines pour le test de paludisme.

Recrutement et formation du personnel de terrain : Puisqu'il s'agit d'une enquête continue, les mêmes agents de terrain, en nombre limité, de l'édition passée ont été reconduits. Ces agents de terrain ont été sélectionnés sur la base de leur expérience, de leur capacité à communiquer, de leur niveau d'instruction, de leur connaissance des langues nationales, de leur pratique informatique et de leur disponibilité pour travailler d'une manière permanente sur l'enquête. Tout a été fait pour engager du personnel de terrain qualifié dont le profil a été prédéfini par l'équipe technique de l'enquête.

Les agents de terrain ont suivi une mise à niveau (à partir du 2 janvier 2014) de 13 jours, portant sur tous les aspects de l'enquête en mettant l'accent sur les nouveaux modules, en particulier celui portant sur les hommes. Des exposés sur des thèmes spécifiques ont été effectués par des personnes ressources du ministère de la Santé et de l'Action Sociale ou d'autres institutions appropriées.

La formation sur l'utilisation des Tablettes PC, principal outil de collecte, a été assurée par des experts de l'ANSD et d'ICF International. Tous les agents de terrain ont suivi la formation sur tous les modules sauf celui sur les tests biologiques qui était réservé aux seuls techniciens de santé. À la fin de la formation, les agents ont reçu une formation complémentaire sur le contrôle technique, l'organisation et la logistique du terrain ainsi que sur le contact avec les autorités et les populations.

La formation sur les tests biologiques (anémie et parasitémie palustre) et les mesures anthropométriques a été assurée par le personnel du laboratoire de parasitologie et un nutritionniste. Les techniciens de santé ont pratiqué les tests sur le terrain, et tous les agents de terrain ont pratiqué les mesures anthropométriques dans des centres de santé à Dakar.

Collecte des données: Après la formation, quatre équipes ont été constituées pour le travail de terrain; chaque équipe était composée de 3 enquêtrices chargées des interviews auprès des ménages et des femmes sur les Tablettes PC, un technicien de santé pour effectuer les mesures anthropométriques, les tests du paludisme et de l'anémie sur un questionnaire papier, et un chef d'équipe chargé des interviews auprès des hommes et qui, était aussi chargé d'administrer le questionnaire ménage sur les Tablettes PC. Ce

dernier était responsable de la performance et de la gestion de son équipe. Il servait aussi d'assistant au technicien de santé pour la prise des mesures anthropométriques.

La collecte des données sur le terrain a duré 8 mois (du 21 janvier au 20 octobre 2014). Elle s'est faite en deux vagues de quatre mois chacune entrecoupée d'une période d'un mois de repos, la première allant de janvier à mai et la deuxième de juin à octobre, ce qui a permis de visiter les 200 DR.

Des statisticiens ont été recrutés pour assurer la supervision des travaux de collecte. Ainsi, étaient organisées des missions de supervision rapprochées pour s'assurer de la qualité des données collectées sur le terrain. Parallèlement, des missions de supervision organisées par la Cellule de Lutte contre la Malnutrition et le Laboratoire de Parasitologie de l'Université Cheikh Anta Diop ont permis de s'assurer du respect des règles de prélèvement et de mesures anthropométriques sur le terrain.

Exploitation des tableaux de qualité des données: le contrôle de qualité a été assuré par la supervision et le suivi des équipes pendant les travaux sur le terrain. Chaque chef d'équipe était responsable de la qualité du travail de son équipe: il tenait des réunions régulières avec son équipe de façon à renforcer la formation et à corriger les erreurs éventuelles commises au cours de la collecte. De plus, les chefs d'équipe devaient ré-interviewer environ 5 % des ménages de façon à contrôler la qualité des données. Ces ré-interviews, limitées à certaines sections du questionnaire, étaient menées avant de quitter le DR. Les chefs d'équipe utilisaient les ré interviews pour contrôler étroitement les raisons des « non-réponses », en particulier les absences du ménage et les refus.

Enfin, un ensemble de tableaux de contrôle a été produit par le programmeur informatique au moins une fois toutes les deux semaines tout au long de la collecte pour vérifier la validité des données saisies. Dès qu'ils étaient produits, ces tableaux étaient examinés par l'équipe technique de l'enquête et les problèmes éventuels décelés dans ces tableaux ont été examinés avec les quatre équipes de terrain afin d'améliorer les taux de réponse et la qualité de la collecte.

Traitement des données: La collecte des données a été réalisée au moyen de Tablettes PC. Après validation des données sur le terrain, les fichiers de données ont été transférés au bureau central de l'ANSD à Dakar par DR. Ces fichiers de données ont été ensuite enregistrés, compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque DR ont été vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé après que les fichiers de tous les DR aient été enregistrés et approuvés. L'enregistrement, contrôle et compilation des données ont été effectués par deux informaticiens recrutés pour les besoins de l'EDS-Continue. Après la fusion des fichiers, les dernières erreurs détectées ont été traitées avec l'appui de l'expert informaticien d'ICF International.

Analyse au laboratoire des prélèvements de sang: En ce qui concerne le test du paludisme, la parasitémie palustre était réalisée par le Laboratoire de Parasitologie de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD). Le traitement des échantillons des gouttes épaisses de sang s'est fait au fur et à mesure de la collecte des données sur le terrain. Au final, les résultats des tests ont été fusionnés avec la base de données de l'enquête.

Mamadou AMOUZOU et Ndève Binta DIEME

Principaux résultats

- Plus de la moitié des ménages disposent de l'électricité (61 %). Cependant, les résultats mettent en évidence une grande disparité entre le milieu urbain (85 %) et le milieu rural (33 %).
- Environ, 74 % des ménages ont accès à l'eau de robinet et ou à une borne fontaine publique. Plus de deux ménages sur cinq disposent de toilettes améliorées non partagées (44 %); cependant, 16 % des ménages, essentiellement ruraux (31 %), ne disposent d'aucun type de toilettes.
- Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages dans lesquels on a pu observer un endroit pour se laver les mains est de 30 %. Ce pourcentage varie de 34 % en milieu urbain à 25 % en milieu rural.
- Les résultats montrent que 65 % des femmes et 38 % des hommes de (15-49 ans) sont en union et plus d'une femme sur deux (51 %) contre 38 % des hommes n'ont aucun niveau d'instruction.

objectif de ce chapitre est de présenter les caractéristiques socio-économiques des femmes et des enfants couverts par l'EDS-Continue 2014 ainsi que les conditions environnementales dans lesquelles ils vivent. La première partie porte sur certaines caractéristiques des logements tels que le type d'approvisionnement en eau de boisson, le type de toilettes, le lavage des mains, la nature du sol et la disponibilité de l'électricité et les quintiles de bien-être économique. La seconde partie est consacrée à la description des caractéristiques sociodémographiques des femmes et des hommes ; il s'agit de la structure par âge, de l'état matrimonial, de la religion, de l'ethnie, du lieu de résidence (urbain et rural et grande région) et du niveau d'instruction.

2.1 CONDITIONS DE VIE

2.1.1 Provenance de l'eau de boisson

Le Tableau 2.1 présente la répartition des ménages et de la population selon la source d'approvisionnement en eau de boisson. La plupart des ménages sénégalais s'alimente en eau de boisson à une source améliorée, quel que soit le milieu de résidence, (82 % pour l'ensemble, 91 % pour les ménages urbains et 71 % pour les ménages ruraux). L'eau de robinet vient en tête avec 74 % pour l'ensemble des ménages (85 % pour le milieu urbain et 62 % pour le milieu rural). Le plus souvent, les ménages disposent d'un robinet dans leur logement (59 %). Les autres sources améliorées (puits protégés, eau en bouteille et eau de pluie) représentent seulement 8 % de l'ensemble des ménages (6 % pour le milieu urbain et 9 % pour le milieu rural). La répartition de la population selon la source d'approvisionnement en eau de boisson diffère à peine de celle des ménages.

Le Tableau 2.1 montre que 65 % des ménages s'approvisionnent en eau pour la boisson sur place, autrement dit dans leur lieu d'habitation et 24 % mettent moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau de boisson. Près de quatre ménages urbains sur cinq (79 %) disposent d'un mode d'accès à l'eau de boisson dans leur logement contre 49 % des ruraux.

La plupart du temps, l'eau ne fait l'objet d'aucun traitement avant son utilisation, surtout en zone urbaine (76 % de l'ensemble des ménages, 82 % en milieu urbain et 69 % en milieu rural). Dans 10 % des cas, les ménages traitent l'eau à l'eau de javel ou au chlore ou, dans 17 % des cas, ils procèdent au filtrage à travers un linge. Ce dernier moyen de traitement est surtout utilisé en milieu rural (24 % contre 10 % en milieu urbain). L'ébullition, la désinfection solaire et les autres procédés de filtrage (céramique, sable, etc.) sont très peu utilisés.

Tableau 2.1 Eau utilisée par les ménages pour boire

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par la provenance de l'eau pour boire, le temps pour s'approvisionner en eau et par le moyen utilisé pour traiter l'eau, selon le milieu de résidence, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Ménages			Population	
Caractéristique	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Source d'approvisionnement en eau de boisson						
Source améliorée	91,2	70,8	81,8	90,8	71,5	80,8
Robinet dans logement/concession	73,2	42,1	58,9	76,1	45,8	60,4
Robinet public/fontaine	11,8	19,9	15,5	10,5	17,7	14,2
Puits à pompe/ forage	0,3	5,0	2,5	0,2	4,8	2,6
Puits creusé protégé	2,7	3,1	2,9	2,9	3,0	3,0
Source d'eau protégée	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Eau en bouteille	3,1	0,6	2,0	0,9	0,2	0,5
Source non améliorée	8,5	29,2	18,0	8,8	28,5	19,0
Puits creusé non protégé	7,3	24,9	15,4	7,7	24,5	16,4
Source d'eau non protégée Camion-citerne/charrette avec petite	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1
citerne	1,1	2,9	1,9	1,0	2,8	1,9
Eau de surface	0,0	1,3	0,6	0,0	1,0	0,5
Autre	0,3	0,0	0,2	0,4	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pourcentage utilisant pour boire l'eau						
d'une source améliorée	91,2	70,8	81,8	90,8	71,5	80,8
Temps de trajet pour						
s'approvisionner en eau de boisson						
Eau sur place	79,2	48,8	65,3	82,1	52,3	66,7
Moins de 30 minutes	16,2	34,0	24,3	13,4	31,9	22,9
30 minutes ou plus	4,5	16,6	10,1	4,4	15,3	10,1
NSP/manquant	0,1	0,6	0,3	0,1	0,6	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyen de traitement de l'eau ¹						
Ébullition	0,0	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
Ajout d'eau de Javel/chlore	9,2	10,7	9,9	10,0	9,9	9,9
Passée à travers un linge	10,0	24,2	16,5	10,1	24,1	17,3
Céramique, sable ou autre filtre	2,1	0,4	1,3	1,8	0,3	1,0
Autre	2,1	1,1	1,7	2,1	1,3	1,7
Aucun traitement	81,9	69,3	76,1	82,0	69,7	75,6
Pourcentage utilisant une méthode de						
traitement approprié ²	17,1	30,5	23,3	17,2	30,0	23,9
Effectif	2 290	1 941	4 231	17 577	18 858	36 435

¹ Les enquêtés pouvant déclarer plusieurs types de traitement, la somme des pourcentages peut excéder 100 %.

2.1.2 Types de toilettes

L'accès à des installations sanitaires adéquates et la promotion de pratiques hygiéniques constituent des objectifs importants pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les résultats de l'EDS-Continue 2014 présentés au Tableau 2.2 montrent que 44 % des ménages sénégalais utilisent des toilettes améliorées non partagées. Comme il fallait s'y attendre, l'utilisation de toilettes améliorées est plus fréquente en milieu urbain qu'en rural (55 % contre 32 %). Par ailleurs, un peu plus d'un ménage sur cinq (22 %) a accès à des toilettes améliorées partagées et on note également des variations importantes selon le milieu de résidence (33 % en urbain contre 9 % en rural). En outre, 18 % des ménages ont accès à des latrines traditionnelles et 16 % n'ont pas du tout accès à des toilettes. En milieu rural, les proportions correspondantes sont de 28 % et 31 % contre, respectivement 10 % et 3 % seulement en milieu urbain.

² Les méthodes pour le traitement de l'eau comprennent l'ébullition, l'ajout de chlore, l'utilisation d'un linge pour passer l'eau, le filtrage et la désinfection solaire.

Tableau 2.2 Type de toilettes utilisées par les ménages

Répartition (en %) des ménages et de la population de droit par type de toilettes/latrines, selon le milieu de résidence, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Ménages			Population	
Type de toilettes/latrines	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Toilettes améliorées, non partagées						
Chasse branchée à un système d'égout	8,0	0,0	4,3	8,2	0.0	3,9
Chasse branchée à une fosse septique	12,3	8,8	10,7	13,6	9,9	11,7
Fosse d'aisances améliorées ventilées	1,2	2,7	1,9	1,6	3,3	2,5
Fosses d'aisances avec dalle	30,1	20,2	25,6	41,5	24,0	32,4
Latrines à chasse manuelle	3,0	0,6	1,9	2,0	0,5	1,2
Total	54,6	32.3	44,4	66,9	37,7	51,7
Toilettes partagées ¹						
Chasse branchée à un système d'égout	4,9	0,0	2,6	3,2	0,0	1,5
Chasse branchée à une fosse septique	2,2	1,0	1,7	1,6	0,6	1,1
Fosse d'aisances améliorées ventilées	1,9	1,3	1,6	0,9	0,8	0,9
Fosses d'aisances avec dalle	23,2	6,1	15,3	14,7	5,3	9,9
Latrines à chasse manuelle	0,4	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2
Total	32,6	8,5	21,5	20,6	6,8	13,6
Toilettes non améliorées						
Latrines traditionnelles	9,8	28,4	18,3	10,0	29,2	19,9
Pas de toilettes/nature	3,1	30,7	15,7	2,4	26,2	14,7
Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	12,9	59,1	34,0	12,4	55,4	34,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 290	1 941	4 231	17 577	18 858	36 435

¹ Toilettes partagées qui seraient considérées comme « améliorées » si elles n'étaient pas partagées.

En 2012-2013, les proportions de ménages ne disposant pas de toilettes étaient de 20 % dans l'ensemble, et de 38 % en milieu rural contre 2 % en milieu urbain.

2.1.3 Lavage des mains

Le lavage des mains au savon, est un élément important en matière d'hygiène. L'endroit où ce lavage a lieu est également important. Ainsi, au cours de l'enquête, on a demandé à voir l'endroit où les membres du ménage se lavent les mains. L'enquêteur devait aussi noter si l'eau et certains produits nettoyants étaient disponibles à cet endroit. Dans l'ensemble, pour sept ménages sur dix (70 %) un endroit précis pour se laver les mains n'a pas été observé (Tableau 2.3). Le milieu urbain enregistre le pourcentage le plus élevé de ménages dans lesquels l'endroit pour se laver les mains a été observé (34 % contre 25 % en milieu rural). Parmi les ménages dans lesquels ce lieu a été observé, 62 % disposaient de savon et d'eau seulement ou d'eau, de savon et d'un autre détergent ; en milieu urbain le pourcentage est de 73 % contre 45 % en milieu rural. Dans les zones Centre (48 %) et Sud (28 %) ainsi qu'en milieu rural (35 %), une part importante des ménages ne dispose pas d'eau, ni de savon, ni d'autres produits nettoyants pour se laver les mains.

Les résultats selon les quintiles de bien-être économique montrent que dans plus de la moitié des ménages classés dans le quintile le plus riche, on a pu observer un endroit où les membres du ménage se lavent les mains. Dans les ménages du quintile le plus pauvre, ce pourcentage n'est que de 27 % et dans les autres quintiles, il varie de 19 à 22 %. Dans les ménages les plus riches, 82 % disposent d'eau et de savon et la quasi-totalité ont de l'eau, du savon ou un autre produit nettoyant. Par comparaison, dans les ménages classés dans le quintile le plus pauvre, seulement 19 % disposent de savon et d'eau. Il apparait donc que la disponibilité d'un endroit où se laver les mains ainsi que d'eau et de savon est lié au niveau de bien-être du ménage.

Tableau 2.3 Lavage des mains

Pourcentage de ménages dans lesquels l'endroit le plus souvent utilisé pour se laver les mains a été observé et, parmi ces ménages, répartition (en %) par disponibilité de l'eau, de savon et d'autres produits nettoyants, EDS-Continue, Sénégal 2014

			Parmi les ménages dans lesquels l'endroit pour se laver les mains a été observé						
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage de ménages dans lesquels l'endroit pour se laver les mains a été observé	Effectif de ménages	Savon et eau ¹	Eau et produit nettoyant ² autre que le savon seulement	Eau seulement	Savon mais pas d'eau ³	Pas d'eau, ni savon, ni autre produit nettoyant	Total	Effectif de ménages dans lesquels l'endroit pour se laver les mains a été observé
Résidence									
Urbain	33,8	2 290	73,2	0,0	19,7	0,3	6,7	100,0	775
Rural	24,8	1 941	44,6	0,2	18,7	1,3	35,2	100,0	482
Grande région									
Nord	22,8	775	97,9	0,0	2,1	0,0	0,0	100,0	177
Ouest	32,8	1 787	75,5	0,0	17,0	1,0	6,5	100,0	586
Centre	23,9	945	17,0	0,0	34,5	0,5	48,0	100,0	226
Sud	37,0	724	47,5	0,5	23,0	0,7	28,2	100,0	268
Quintiles de bien-être économique	•								
Le plus pauvre	27,2	745	18,8	0,3	27,7	0,3	52,9	100,0	202
Second	19,9	743	43,5	0,6	22,3	0,0	33,7	100,0	148
Moyen	21,8	783	55,9	0,0	19,5	3,7	20,9	100,0	171
Quatrième	18,8	949	70,1	0,0	18,1	1,0	10,8	100,0	178
Le plus riche	55,1	1 011	82,4	0,0	15,8	0,0	1,8	100,0	557
Total	29,7	4 231	62,2	0,1	19,3	0,7	17,7	100,0	1 257

¹ Par « savon », on entend ici le savon ou un détergent en morceau, sous forme liquide, en poudre ou sous forme de pâte. Cette colonne inclut les ménages possédant du savon et de l'eau seulement ainsi que ceux qui possèdent du savon et de l'eau et un autre détergent.

³ Y compris les ménages disposant de savon seulement ainsi que ceux qui disposent de savon et d'autres produits nettoyants

2.1.4 Caractéristiques des logements

Le Tableau 2.4 montre que dans l'ensemble, 61 % des ménages enquêtés disposent de l'électricité. Les résultats mettent en évidence des disparités importantes selon le milieu de résidence. Le milieu rural est nettement plus défavorisé : seulement 33 % des ménages y disposent de l'électricité, contre 85 % en milieu urbain (Graphique 2.1).

Certains types de revêtement du sol peuvent faciliter la propagation de certains germes responsables de maladies. Pour cette raison, des questions ont été posées sur le type de revêtement du sol des pièces à usage d'habitation du logement. Au Sénégal, 70 % des ménages ont un logement dont le sol est en ciment, en carrelage ou en vinyle et, pour 26 % des ménages, le sol est revêtu de terre, de sable ou de bouse.

² Les produits nettoyants autres que le savon incluent des produits disponibles localement comme la cendre, la boue ou du sable

Tableau 2.4 Caractéristiques du logement

Répartition (en %) des ménages en fonction de certaines caractéristiques du logement, et pourcentage utilisant du combustible solide pour cuisiner ; Répartition (en %) des ménages en fonction de la fréquence à laquelle on fume dans le logement, selon le milieu de résidence, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Rési		
Caractéristique du logement	Urbain	Rural	Total
Électricité Oui Non	85,0 15,0	32,7 67,3	61,0 39,0
Total	100,0	100,0	100,0
Matériau de revêtement du sol Terre, sable Bouse Planches en bois Palmes/bambou Parquet ou bois ciré Bandes de vinyle ou asphalte Carrelage Ciment Moquette Autre	9,2 0,2 0,0 0,0 0,2 15,6 37,2 32,9 3,8 1,0	40,3 5,5 0,1 0,1 0,1 10,5 9,5 31,1 1,6 1,2	23,5 2,7 0,0 0,0 0,2 13,2 24,5 32,0 2,8 1,1
Total	100,0	100,0	100,0
Pièces utilisées pour dormir Une Deux Trois ou plus	27,6 18,3 54,1	9,8 20,4 69,7	19,4 19,3 61,3
Total	100,0	100,0	100,0
Endroit pour cuisiner Dans la maison Dans un bâtiment séparé À l'extérieur Autre	54,0 32,2 8,6 5,2	64,6 29,5 4,3 1,6	58,8 30,9 6,6 3,6
Total	100,0	100,0	100,0
Combustible utilisé pour cuisiner Électricité GPL/gaz naturel/biogaz Charbon de bois Paille/branchage/herbe Bouse Autre	0,7 41,6 28,2 20,0 0,3 9,1	0,5 6,1 8,7 79,8 2,6 2,4	0,6 25,3 19,2 47,4 1,4 6,0
Total	100,0	100,0	100,0
Pourcentage utilisant un combustible solide pour cuisiner¹	48,5	91,1	68,0
Fréquence à laquelle on fume dans le logement Tous les jours Une fois par semaine Une fois par mois Moins d'une fois par mois Jamais Total Effectif	33,5 7,1 3,7 4,8 51,0 100,0 2 290	23,6 7,8 3,9 5,1 59,6 100,0 1 941	28,9 7,4 3,8 4,9 54,9 100,0 4 231

GPL = Gaz propane liquéfié

Dans l'ensemble, le ciment reste le principal matériau du sol des pièces à usage d'habitation. En milieu rural, les ménages qui vivent dans un logement dont le sol est recouvert de terre/sable ou bouse restent encore élevé (46 %). En milieu urbain, dans 37 % des cas, les ménages vivent dans un logement dont le sol est recouvert de carrelage et dans 33 % des cas, le sol est recouvert de ciment.

Le Tableau 2.4 présente aussi la répartition des ménages selon le nombre de pièces utilisées pour dormir. Dans 61 % des cas, les ménages utilisent trois pièces ou plus pour dormir et, dans 19 % des cas, deux pièces. On constate également que 59 % des ménages font la cuisine à l'intérieur de la maison alors que, dans 31 % des cas, la cuisine se fait dans un bâtiment séparé et que 7 % des ménages cuisinent à l'extérieur.

¹ Inclut Charbon/lignite, Charbon de bois, Bois, Paille/branchages/herbe, Résidus agricoles et Bouse

Endroit pour cuisiner | Combustible utilisé pour cuisiner Autre 3 Bouse Paille/branchage/herbe 20 9 Charbon de bois 28 6 GPL/gaz naturel/biogaz Électricité Autre A l'extérieur 30 Dans un bâtiment séparé 32 Dans la maison 54 Pièces utilisées pour dormir Manquant 70 Trois ou plus 20 Deux ■ Rural 10 Une 28 ■ Urbain Autre Moquette Ciment Matériau de revêtement du sol 33 10 Carrelage 11 Bandes de vinyle ou asphalte 16 0,1 0,2 Parquet ou bois ciré 0,1 Palmes/bambou Planches en bois 0,0 Bouse 40 Terre, sable 9 67 Électricité Non 15 33 Oui 85 Pourcentage EDS-Continue, Sénégal 2014

Graphique 2.1 Caractéristiques des logements selon le milieu de résidence

Pour évaluer le niveau de pollution à l'intérieur du logement, on a demandé quel était le combustible utilisé par le ménage pour cuisiner. On constate, au niveau global, que plus de quatre ménages sur dix (47 % contre 51 % en 2012-2013) utilisent du bois à brûler ou de la paille. Cette proportion varie de manière importante selon le milieu de résidence : 80 % en milieu rural et 20 % en milieu urbain. Les ménages du milieu urbain utilisent plus fréquemment du gaz pour cuisiner (42 %).

En outre, l'EDS-Continue de 2014 s'est intéressée à la fréquence à laquelle on fume dans les ménages. On constate que dans presque 30 % des ménages, la consommation du tabac y est quotidienne. Elle est plus fréquente en milieu urbain (34 % contre 24 % en milieu rural).

2.1.5 Quintiles de bien-être économique des ménages

Le Tableau 2.5 présente la répartition de la population de droit par quintile de bien-être économique selon le milieu de résidence et la région. L'indice de bien-être économique est construit à partir des données sur les biens des ménages et sur certaines caractéristiques du logement (électricité, type d'approvisionnement en eau, type de toilettes, matériau de revêtement du sol, etc.) collectées dans le questionnaire ménage de l'EDS-Continue 2014 et en utilisant l'analyse en composante principale. On a affecté à chacun de ces biens et caractéristiques un poids (score ou coefficient) généré à partir d'une analyse en composante principale. Les scores des biens qui en résultent sont standardisés selon une distribution normale standard de moyenne 0 et d'écart type 1 (Gwatkin et al, 2000). On attribue ensuite à chaque ménage un score pour chaque bien et on fait la somme de tous les scores par ménage ; les individus sont classés en fonction du score total du ménage dans lequel ils résident. L'échantillon est ensuite divisé en quintile de population, chaque quintile correspondant à un niveau allant de 1 (le plus bas) à 5 (le plus élevé).

Tableau 2.5 Quintiles de bien-être économique

Répartition (en %) de la population de droit par quintile de bien-être économique et coefficient de Gini, selon le milieu de résidence et la région, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Quintiles d	e bien-être					
Milieu de résidence/ région	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	Total	Effectif d'enquêtés	Coefficient de Gini
Résidence								
Urbain	1,8	7,9	19,2	34,6	36,5	100,0	17 577	0,20
Rural	36,9	31,3	20,8	6,5	4,5	100,0	18 858	0,40
Grande région								
Nord	17,7	21,8	26,8	18,1	15,7	100,0	7 316	0,37
Ouest	2,2	8,0	17,7	32,4	39,7	100,0	13 504	0,24
Centre	34,3	28,9	17,9	12,0	7,0	100,0	9 445	0,41
Sud	39,9	30,4	20,4	7,6	1,7	100,0	6 169	0,39
Total	20,0	20,0	20,0	20,0	19,9	100,0	36 435	0,36

Dans l'ensemble, les résultats présentés dans le Tableau 2.5 montrent que le niveau de bien-être économique est plus bas en milieu rural qu'en milieu urbain : on constate ainsi que seulement 5 % de la population du milieu rural sont classés dans le quintile le plus riche et pratiquement un tiers dans le quintile le plus pauvre (37 %). Par comparaison, en milieu urbain, seulement 2 % de la population appartient au quintile le plus pauvre et 37 % au quintile le plus riche. Les résultats par grandes régions montrent que c'est dans l'Ouest que se concentre la population la plus riche puisque 40 % sont classés dans le quintile le plus riche et 32 % dans le quatrième quintile contre seulement 2 % dans le plus pauvre. Par contre, dans le Sud, seulement 2 % de la population sont classés dans le quintile le plus riche et plus d'un tiers dans le quintile le plus pauvre (40 %).

2.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ENQUETÉS

L'âge est une variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques. Il est aussi l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon précise, surtout lorsque l'enregistrement écrit des événements, tels que les faits d'état civil, n'est pas encore ancré dans les habitudes de certaines populations. Pour ces raisons, un soin particulier a été accordé à la collecte de cette information lors du travail sur le terrain. Le Tableau 2.6 montre que la répartition des femmes et des hommes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennaux présente une allure assez régulière, les proportions de chaque groupe d'âges diminuant au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Elles passent, pour les femmes et les hommes de 15-19 ans, de 22 % et 24 % à respectivement 7 % et 8 % à 45-49 ans.

Tableau 2.6 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés de 15-49 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Femme			Homme			
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	
Age 15-19 20-24	21,5 19.5	1 823 1 659	1 918 1 688	24,2 19.0	733 574	808 588	
25-29 30-34 35-39 40-44	17,8 14,4 11,2 8,8	1 507 1 226 953 749	1 469 1 224 922 742	15,6 13,0 9,7 10,8	472 393 292 325	454 366 288 291	
45-49	6,7	570	525	7,7	234	225	
Religion Musulman Chrétien Animiste	95,5 4,1 0,5	8 102 344 41	8 154 280 53	95,4 4,3 0,3	2 884 129 9	2 891 118 10	
Sans religion	0,0	1	1	0,0	1	1	
Ethnie Wolof Poular Serer Mandingue Diola Soninké Autre/non sénégalais	41,7 26,8 12,6 6,7 6,4 1,9 4,0	3 540 2 271 1 072 568 541 158 339	3 049 2 589 1 000 800 515 233 302	39,9 27,2 13,9 5,2 4,1 1,4 8,3	1 205 823 419 158 123 42 252	1 000 931 386 198 166 58 281	
État matrimonial Célibataire Marié Vivant ensemble Divorcé/séparé Veuf	29,8 64,3 0,5 4,3 1,1	2 526 5 459 41 368 93	2 270 5 786 34 294 104	59,5 38,4 0,4 1,6 0,1	1 799 1 161 12 48 2	1 801 1 170 10 35 4	
Résidence Urbain Rural	53,7 46,3	4 556 3 932	3 406 5 082	56,6 43,4	1 711 1 311	1 270 1 750	
Grande région Nord Ouest Centre Sud	20,2 41,1 24,0 14,7	1 713 3 488 2 040 1 247	2 042 1 303 2 690 2 453	19,6 44,6 20,1 15,8	591 1 348 607 476	663 548 888 921	
Niveau d'instruction Pas d'instruction Primaire Moyen/secondaire Supérieur	51,0 23,3 23,0 2,7	4 330 1 974 1 952 232	4 853 1 775 1 759 101	37,7 24,8 31,4 6,1	1 138 749 949 186	1 275 704 924 117	
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre	16,5	1 399	2 166	13,9	419	681	
Second Moyen Quatrième Le plus riche	17,3 19,8 21,0 25,3	1 470 1 685 1 786 2 148	2 026 1 887 1 369 1 040	13,2 20,5 24,9 27,6	398 621 751 834	625 742 560 412	
Ensemble 15-49	100,0	8 488	8 488	100,0	3 022	3 020	
50-59	na	na	na	na	349	351	
Ensemble 15-59	na	na	na	na	3 371	3 371	

Note: Le niveau d'instruction correspond au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il ait été achevé ou non. na = Non applicable

Les questions sur l'état matrimonial ont été posées à toutes les femmes et à tous les hommes de 15-49 ans. Dans le cadre de l'EDS-Continue 2014, le terme union s'applique à l'ensemble des femmes et des hommes qui se sont déclarés mariés (quel que soit le type de mariage) ou qui vivent maritalement avec un/une partenaire. Selon cette définition, trois femmes sur dix (30 %) contre trois hommes sur cinq (60 %) sont célibataires, deux tiers (65 %) des femmes et 39 % des hommes sont en union et 5 % des femmes et 2 % des hommes sont divorcés, séparés ou veufs.

Plus de la moitié des femmes (54 %) et des hommes (57 %) vivent en milieu urbain. La majorité des enquêtés, femmes (41 %) et hommes (45 %) vivent dans la grande région Ouest. La grande région

Centre abrite près du quart des femmes (24 %) et le cinquième des hommes enquêtés (20 %) et 20 % des enquêtés dans la grande région Nord. La grande région Sud enregistre la plus faible proportion (15 % des femmes et 16 % des hommes).

La distribution selon le niveau d'instruction montre que plus d'une femme sur deux (51 % contre 38 % pour les hommes) n'a aucune instruction alors que plus d'une femme sur cinq (23 %) à un niveau primaire contre 25 % chez les hommes. Le niveau moyen/secondaire a été atteint par 23 % des femmes et 31 % des hommes. Seuls 3 % de femmes et 6 % d'hommes ont atteint le niveau supérieur.

En ce qui concerne la religion, plus de 95 % des enquêtés se sont déclarés de religion musulmane et les chrétiens concernent environ 4 % des enquêtés.

La répartition de la population selon l'ethnie fait apparaître trois grands groupes : le Wolof (42 % des femmes et 40 % des hommes), le Poular (27 % chacun) et le Serer (13 % des femmes et 14 % des hommes). Puis viennent les Mandingues et les Diolas et ensuite les Soninkés. Les autres groupes ethniques et les non Sénégalais représentent 4 % des femmes et 8 % des hommes.

Papa Ibrahima Sylmang SENE, Jean Pierre Diamane BAHOUM et Mariana STIRBU

Principaux résultats

- Dans l'ensemble, 73 % des naissances d'enfants de moins de cinq ans sont enregistrées à l'état civil. Ce pourcentage a peu varié par rapport à celui de l'EDS Continue 2012-2013 et de l'EDS-MICS 2010-2011 qui était respectivement de 73 % et 75 %.
- En 2014, 55 % des enfants d'âge scolaire du niveau primaire fréquentent l'école primaire mais seulement 30 % des enfants d'âge scolaire secondaire fréquentent l'école secondaire.
- Parmi les enfants de 5-17 ans, 26 % ont travaillé au cours de la semaine ayant précédé l'interview. Les garçons ont travaillé plus fréquemment que les filles (36 % contre 15 %). De même, en milieu rural, la proportion d'enfants de 5-17 ans qui ont travaillé est plus élevée qu'en milieu urbain (36 % contre 12 %).
- Parmi les enfants de moins de 18 ans, 51 % vivent avec leurs deux parents biologiques
- Par ailleurs, 7 % des enfants de moins de 18 ans sont orphelins de père et/ou de mère.

a situation des enfants au Sénégal fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'État, de nombreux organismes comme l'UNICEF, le BIT, et diverses Organisations Non Gouvernementales. Il faut rappeler que selon les résultats du Recensement de 2013, la population de moins de 18 ans au Sénégal représente 49 % de la population totale. C'est donc une cible importante en termes de prestation, accès et qualité de services sociaux de base. Au cours de l'enquête, à partir de questions concernant la fréquentation scolaire, la participation à des activités économiques et l'état de survie des parents biologiques, on a évalué la situation des enfants. En outre, on a posé des questions pour savoir dans quelle proportion les naissances d'enfants de moins de cinq ans étaient enregistrées. Les résultats sont présentés dans ce chapitre.

3.1 ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

L'enregistrement des naissances est une obligation légale au Sénégal; elle est inscrite dans l'article 33 du Code de la Famille : « Les déclarations sont faites à l'état civil dans le délai d'un mois par les personnes énumérées aux articles 51 et 67. S'il n'est point justifié des déclarations de naissance et de décès survenus dans leur circonscription dans le délai d'un mois, les chefs de village ou de quartier seront tenus de faire dans les quinze jours suivants à l'officier de l'état civil les déclarations ainsi omises sous peine d'amende de simple police allant de 2 000 à 5 000 francs ».

Au cours de l'enquête, les enquêteurs ont demandé aux personnes interviewées si la naissance des enfants les plus jeunes (moins de cinq ans) avait été déclarée à l'état civil.

L'enquête révèle que la majorité des enfants de moins de 5 ans sont enregistrés à l'état civil (73 %, soit près de trois enfants sur quatre) comme le montre le Tableau 3.1. Lors de l'enquête, 62 % des enfants de moins de cinq ans détenaient un acte de naissance alors que 11 % n'en avaient pas, mais avaient été enregistrés à l'état civil. Il n'y a pas de différences importantes entre groupes d'âges (60 % des enfants de moins de deux ans et 63 % des enfants de 2 à 4 ans sont enregistrés à l'état civil et disposent d'un acte de naissance) et entre les sexes (64 % des garçons et 60 % des filles).

Tableau 3.1 Enregistrement des naissances d'enfants de moins de cing ans

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans (de droit) dont la naissance a été enregistrée à l'état civil selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Enfants dont			
	_	Pourcentage		
0	Pourcentage	n'ayant pas		F#
Caractéristiques sociodémographiques	ayant un acte de naissance	d'acte de naissance	Pourcentage enregistré	Effectif d'enfants
	Haissance	Haissaile	enlegistre	u emants
Âge				
<2	59,9	12,0	71,9	2 444
2-4	63,2	10,0	73,3	3 730
Sexe				
Masculin	63,5	11,1	74,7	3 156
Féminin	60,2	10,5	70,7	3 018
Résidence				
Urbain	79,5	7,7	87,1	2 563
Rural	49,5	13,0	62,5	3 611
Grande région				
Nord	65,2	8,2	73,4	1 276
Ouest	81,3	7,7	88,9	1 932
Centre	52,4	10,1	62,5	1 889
Sud	40,0	20,7	60,8	1 078
Quintiles de bien-être				
économique				
Le plus pauvre	36,6	14,2	50,8	1 537
Second	51,5	14,0	65,5	1 364
Moyen	65,0	12,7	77,7	1 214
Quatrième	83,7	5,4	89,0	1 080
Le plus riche	88,5	4,7	93,2	980
Ensemble	61,9	10,8	72,7	6 174

Cependant, l'enregistrement des naissances à l'état civil est très variable selon la zone et le milieu de résidence. Les enfants enregistrés à l'état civil et disposant d'un acte de naissance sont proportionnellement beaucoup moins nombreux en milieu rural (50 %) qu'en milieu urbain (80 %). Au niveau des grandes régions, ce sont les enfants des zones Centre (52 %) et Sud (40 %) qui possèdent le moins fréquemment un acte de naissance ; à l'inverse, la grande majorité des enfants des zones Ouest (81 %) et Nord (65 %) ont été déclarées à l'état civil et disposent d'un acte de naissance. C'est important de noter que le taux d'enregistrement des naissances à l'état civil est plus de deux fois plus faible dans les ménages classés dans le quintile le plus pauvre par rapport à ceux classés dans le plus riche (37 % contre 89 %). Dans la mesure où l'enregistrement de la naissance et surtout la possession d'un acte de naissance est essentiel pour avoir accès à l'ensemble des services sociaux de base, il est évident que les enfants des ménages les plus pauvres se trouvent défavorisés par rapport à ceux des ménages les plus riches.

3.2 ACCÈS À L'INSTRUCTION

L'accès à l'instruction est considéré par l'UNICEF comme « un facteur essentiel » pour le développement des enfants et surtout de leur capital humain. Au Sénégal, la loi 2004-37 du 15 décembre 2004 spécifie en son article 3 bis que « la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans ». Pour évaluer la situation en matière de scolarisation des enfants, deux principaux indicateurs sont calculés : le taux brut de fréquentation scolaire (TBF) et le taux net de fréquentation scolaire (TNF). Ces indicateurs sont calculés pour les niveaux primaire et secondaire et portent sur les enfants âgés de 6 à 16 ans.

Le taux TBF au niveau primaire est le nombre total d'élèves du niveau primaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le TBF au niveau secondaire est le nombre total d'élèves du niveau secondaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. Ainsi, le TBF peut dépasser 100 % s'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau.

Le TNF pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans) qui fréquente l'école primaire. Le TNF pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (12-16 ans) qui fréquente l'école secondaire.

3.2.1 Taux brut de fréquentation scolaire¹

Le taux brut de fréquentation scolaire (TBF) au niveau primaire est le nombre total d'élèves du niveau primaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire au niveau secondaire est le nombre total d'élèves du niveau secondaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. S'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau, le TBF peut excéder 100 %.

L'enquête montre que, dans l'ensemble, 75 % des enfants, quel que soit leur, âge fréquentent le niveau primaire (Tableau 3.2). Le taux brut de scolarisation est influencé par le lieu de résidence des enfants et le niveau de bien-être du ménage. On note que le pourcentage d'enfants qui fréquentent le niveau primaire est beaucoup plus important en milieu urbain (93 %) qu'en milieu rural (67 %). Les taux les plus faibles sont observés dans la région Centre (59 %). Les taux les plus élevées sont enregistrées par la région Ouest (87 %) et Sud (86%); dans la région Nord ce taux est de 71 %. Les résultats font apparaître un léger écart de fréquentation scolaire, au détriment des garçons, 73 % fréquentant l'école primaire contre 78 % des filles. Cet écart en faveur des filles est observé dans trois régions sauf au Sud, où l'écart est en faveur des garçons avec un indice de parité de genre égal à 0,9. Le taux brut de scolarisation au niveau primaire varie avec le niveau de bien-être du ménage, d'un minimum de 61 % dans les ménages des deux premiers quintiles à un maximum de 102 % dans ceux du quintile le plus riche.

Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire s'établit à 68 %. Il varie légèrement entre les sexes (71 % pour les garçons contre 65 % pour les filles). Par contre, l'écart entre les milieux de résidence est important : 41 % en milieu rural contre 102 % en milieu urbain). De même, entre les régions, les écarts sont importants, le taux de fréquentation scolaire variant, comme pour le niveau primaire, d'un maximum de 97 % dans la région Ouest à un minimum de 47 % dans la région Centre. Le Tableau 3.2 présente aussi l'indice de parité entre les genres qui est le rapport entre le taux de fréquentation scolaire des filles et celui des garcons. Plus l'indice de parité est proche de 1, moins l'écart de fréquentation scolaire entre les genres est important. Un indice égal à 1 indique l'égalité totale. Dans l'ensemble, au Sénégal, l'indice de parité est supérieur à 1 (1,07 pour le niveau primaire) ou très proche de 1 (0,91 pour le niveau secondaire). Au niveau primaire, quelle que soit la caractéristique, l'indice de parité entre les genres est pratiquement très proche ou supérieur à 1. Ce qui signifie que plus de filles que de garçons fréquentent ce niveau. Seule la région Sud fait exception avec un indice de 0,89. Au niveau secondaire, l'indice est inférieur à 1 (0,95), en particulier dans la région Centre (0,80). Par contre, il est égal à 1 dans la région Nord et très proche de 1 dans les ménages du quatrième quintile (0,99). Il faut signaler qu'avec un indice de parité entre les genres égal à 0,74 c'est dans les ménages du quintile le plus pauvre que l'écart de fréquentation scolaire au niveau secondaire est le plus important. Des efforts restent donc à faire, notamment dans les régions Sud et surtout du Centre pour maintenir les filles à l'école.

3.2.2 Taux net de scolarisation

L'enquête révèle que 55 % des enfants âgés de 6 à 11 ans fréquentent le niveau primaire (Tableau 3.2). L'écart de fréquentation scolaire entre les filles et les garçons est peu important (53 % pour les garçons contre 56 % pour les filles). L'indice de parité entre les genres égal à 1,04 signifie qu'un peu plus de filles que de garçons ayant l'âge officiel du niveau primaire, fréquentent ce niveau. Par contre, on note des variations importantes en fonction du milieu et des régions de résidence ainsi que selon le niveau de bien-être économique du ménage. En effet, la proportion d'enfants de 6-11 ans qui fréquentent le niveau primaire est beaucoup plus importante en milieu urbain (69 %) qu'en milieu rural (44 %). Dans les régions, c'est dans le Centre que l'on constate le taux le plus faible (41 %). Les taux les plus importants sont enregistrés par les zones Sud et Ouest (respectivement 62 % et 65 %); la zone Nord suit avec 50 %. En outre, c'est dans la région Nord que l'indice de parité entre les genres est le plus élevé (1,2) signifiant que dans cette région, plus de filles que de garçons ayant l'âge du niveau primaire fréquentent ce niveau. À l'opposé, dans la région Sud, l'indice de parité est inférieur à 1 (0,93). Au niveau secondaire, le taux net de

¹ Les taux nets et bruts de fréquentation scolaire sont calculés conformément à la loi de 2004 qui rend la scolarisation obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans.

fréquentation scolaire des enfants âgés de 12 à 16 ans est beaucoup plus faible qu'au niveau primaire (30 % contre 55 %). Il n'y a pratiquement pas d'écart entre les filles et les garçons (respectivement 31 % contre 30 %). Par contre, on note que la proportion d'enfants qui fréquentent le niveau secondaire est beaucoup plus importante en milieu urbain (43 %) qu'en milieu rural (20 %). C'est dans la région Ouest que le taux net au niveau secondaire est le plus important (41 %) et dans la région Centre qu'il est le plus faible (20 %). Ainsi comme pour le niveau primaire, c'est la région Ouest qui détient le taux de fréquentation scolaire le plus élevé. Avec un taux de 15 %, c'est dans les ménages du quintile le plus pauvre que la proportion d'enfants d'âge officiel du niveau secondaire qui fréquentent ce niveau est de loin la plus faible (15 % contre 52 % dans le quintile le plus riche). De même, avec un indice de parité entre les genres de 0,74, c'est dans ces ménages que l'écart de fréquentation scolaire au niveau secondaire au détriment des filles est le plus important.

Tableau 3.2 Taux de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNF) et taux brut de fréquentation scolaire (TBF) de la population de fait des ménages, par sexe et niveau d'études, et indice de parité entre les genres selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Tau	ıx net de fréq	uentation scol	aire ¹	Taux brut de fréquentation scolaire ²			
Caractéristique sociodémographique	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité entre les genres ³	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité entre les genres ³
			NIVEAU	PRIMAIRE				
Résidence								
Urbain Rural	63,6 40,2	64,5 43,5	64,1 41,9	1,01 1,08	85,5 63,0	92,5 67,0	89,1 65,0	1,08 1,06
Grande région								
Nord	44,2	51,6	48,1	1,17	64,9	74,4	69,9	1,15
Ouest	59,2	61,8	60,5	1,04	79,5	92,6	86,0	1,16
Centre	36,3	40,3	38,4	1,11	56,6	61,3	59,0	1,08
Sud	60,7	56,7	58,7	0,93	91,7	82,7	87,2	0,90
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	38,1	44,4	41,2	1,17	57,7	65,2	61,4	1,13
Second	43,3	45,8	44,6	1,06	68,2	67,7	68,0	0,99
Moyen	48,8	45,7	47,2	0,94	76,3	74,2	75,2	0,97
Quatrième	53,6	60,8	57,2	1,13	70,8	86,8	78,9	1,23
Le plus riche	76,0	72,2	74,0	0,95	99,1	104,4	101,8	1,05
Ensemble	50,1	52,5	51,4	1,05	72,5	78,0	75,3	1,07
			NIVEAU S	SECONDAIRE				
Résidence								
Urbain	38,5	40,2	39,4	1,04	107,7	97,3	102,0	0,90
Rural	19,1	16,5	17,8	0,87	45,2	36,0	40,6	0,80
Grande région								
Nord	23,9	24,2	24,0	1,01	51,6	51,8	51,7	1,00
Ouest	37,7	38,5	38,2	1,02	107,6	89,5	97,0	0,83
Centre	18,0	18,2	18,1	1,01	52,8	42,4	47,2	0,80
Sud	27,5	22,6	25,3	0,82	65,7	61,2	63,7	0,93
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	15,0	10,9	13,0	0,73	36,2	26,9	31,6	0,74
Second	20,4	17,5	19,1	0,86	50,2	41,0	45,8	0,82
Moyen	21,7	26,3	24,1	1,21	62,1	61,6	61,8	0,99
Quatrième	35,6	35,1	35,3	0,99	97,8	86,6	91,3	0,89
Le plus riche	51,8	47,9	49,6	0,92	134,0	107,0	118,8	0,80
Ensemble	27,2	27,6	27,4	1,01	71,3	64,8	67,9	0,91

¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNF) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (12-16 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut excéder 100 %.
² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBF) au niveau primaire est le nombre total d'élèves du niveau primaire, exprimé en

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBF) au niveau primaire est le nombre total d'élèves du niveau primaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire au niveau secondaire est le nombre total d'élèves du niveau secondaire, exprimé en pourcentage de la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. S'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau, le TBF peut excéder 100 %.

³ L'indice de parité entre les genres pour le primaire est le ratio du TBF au niveau primaire des filles sur le TBF des garçons. L'indice de parité entre les genres pour le secondaire est le ratio du TBF au niveau secondaire des filles sur le TBF des garçons.

3.3 TRAVAIL DES ENFANTS

La convention 138 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé à 15 ans ratifiée par le Sénégal en 1999 et la convention 182 sur les Pires Formes de Travail des Enfants (PFTE) ratifiée en 2000, définissent l'enfant comme étant une personne âgée de moins de 18 ans.

Au cours de l'enquête ménage, des données concernant le travail des enfants de 5-17 ans ont permis de calculer les indicateurs utilisés par l'UNICEF dans les enquêtes MICS pour définir le travail des enfants. Les indicateurs concernant le travail des enfants présentés dans ce chapitre sont donc basés sur les définitions établies par l'UNICEF. Sur le plan méthodologique, le module sur le travail a été posé dans les ménages à propos d'un seul enfant de 15-17 ans, sélectionné de manière aléatoire.

3.3.1 Participation des enfants à des activités économiques

Le Tableau 3.3 présente les résultats concernant la participation des enfants de 15-17 ans à des activités économiques, séparément pour les enfants de 5-11 ans, 12-14 ans et pour ceux de 15-17 ans, dans la mesure où les seuils d'activité fixés par l'UNICEF² varient avec l'âge de l'enfant. La période de référence retenue est la semaine qui a précédé l'interview.

Tableau 3.3 Participation des enfants à des activités économiques

Pourcentage d'enfants ayant participé à des activités économiques au cours de la semaine ayant précédé l'interview, par groupe d'âges et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Pourcentage d'enfants de 5-11 ans ayant participé à des			l'enfants de 12- t participé à :			l'enfants de 15- t participé à :	
Caractéristiques sociodémographiques	activités économiques pendant au moins une heure	Effectif d'enfants de 5-11 ans	Des activités économiques pendant moins de 14 heures	Des activités économiques pendant 14 heures ou plus		Des activités économiques pendant moins de 43 heures	Des activités économiques pendant 43 heures ou plus	Effectif d'enfants de 15-17 ans
Sexe Masculin Féminin	34,5 9,2	1 119 1 051	17,3 9,6	31,4 8,3	372 419	51,3 17,2	14,4 4,3	267 296
Résidence Urbain Rural	7,9 32,8	921 1 249	8,4 17,3	10,5 26,3	357 434	20,8 44,9	6,8 11,2	269 293
Grande région Nord Ouest Centre Sud	22,8 9,9 31,5 29,6	426 726 615 403	14,8 10,1 8,4 24,1	18,3 6,9 35 21,6	171 274 200 145	38,8 18,5 36,2 46,9	2,9 7,4 20,3 3,6	147 169 153 93
Fréquentation scolaire Oui Non	19,5 24,9	1 083 1 087	12,8 14,3	11,7 34,9	537 254	30,4 37,2	4,4 15,2	319 243
Niveau d'instruction de la mère ² Pas d'instruction Primaire Moyen/secondaire ou plus Mère non interviewée et ne vivant pas dans le ménage ¹	27,9 10,7 4,3 17,7	1 345 299 131 392	12,4 12,5 (8,7) 16,8	22,2 9,7 (0,0) 20,5	467 80 48 194	36,2 21,5 *	11,7 7,7 *	261 65 26 210
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	44,3 28,8 17,9 5,5 5,2	496 514 410 440 310	17,5 18,0 11,0 13,7 4,9	39,0 19,0 19,7 10,0 2,1	181 152 177 140 140	58,8 46,6 26,0 25,4 15,1	10,7 8,7 14,4 7,0 3,4	92 116 141 104 110
Ensemble	22,2	2 170	13,3	19,2	791	33,3	9,1	562

Note : Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés.

² Y compris 2 enfants de 5-11 ans, 1 de 12-14 ans et 1 de 15-17 ans (non pondérés) dont l'information sur le niveau d'instruction de la mère est manquante.

¹ Y compris les enfants dont la mère est décédée

² Selon la définition de l'UNICEF, le seuil se situe à 1 heure d'activité économique pour les enfants de 5-11 ans, 14 heures d'activité économique pour les enfants de 12-14 ans, et 43 heures d'activité économique pour les enfants de 15-17 ans.

On constate qu'au cours de la semaine qui a précédé l'interview, 22 % des enfants de 5-11 ans ont participé à des activités économiques pendant au moins une heure. Cette proportion varie de manière importante en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques et, dans certaines souspopulations d'enfants, la proportion de ceux qui ont travaillé est plus élevée que la moyenne. On remarque, par exemple, que 35 % des garçons contre 9 % des filles ont effectué ce type d'activité. De même, en milieu rural 33 % des enfants de 5-11 ans contre 8 % en milieu urbain ont participé à des activités économiques. Dans les régions, les résultats montrent que, si seulement 10 % des enfants de la région Ouest ont participé à des activités économiques, cette proportion est de 30 % dans la région Sud et atteint même 32 % dans la région Centre. De même, on observe un écart selon que l'enfant fréquente ou non l'école, la proportion d'enfants ayant travaillé au cours de la semaine précédente étant de 20 % quand l'enfant fréquente l'école et de 25 % quand il ne va pas à l'école. On note une tendance en fonction du niveau d'instruction de la mère, la proportion d'enfants ayant participé à des activités économiques diminuant au fur et à mesure que le niveau d'instruction de la mère augmente, variant de 28 % quand la mère n'a aucun niveau à 11 % quand elle a le niveau primaire et à 4 % quand elle a le niveau moyen/secondaire ou plus. Les résultats selon le niveau de bien-être du ménage montrent que des ménages les plus pauvres aux plus riches, la proportion d'enfants ayant participé à des activités économiques diminue de manière importante, variant de 44 % à 5 %.

Le Tableau 3.3 présente les mêmes informations pour les enfants de 12-14 ans. Au cours de la semaine qui a précédé l'interview, 13 % des enfants de ce groupe d'âges ont participé à des activités économiques pendant moins de 14 heures alors que 19 % ont effectué ce type de travail pendant 14 heures ou plus. On retrouve, pour ce groupe d'âges, la plupart des variations constatées pour les enfants de 5-11 ans.

Dans le groupe d'âges 15-17 ans, la proportion d'enfants ayant participé à des activités économiques est nettement plus élevée que parmi les plus jeunes puisque 33 % ont été impliqués dans ce type d'activités pendant moins de 43 heures et, pour 9 % d'entre eux, la durée du travail était de 43 heures ou plus. Globalement, les résultats font apparaître les mêmes différentiels que ceux déjà constatés pour les enfants de 5-11 ans et de 12-14 ans.

3.3.2 Travail des enfants

Le Tableau 3.4 présente pour les enfants de 5-17 ans les proportions de ceux qui ont participé à des activités économiques ainsi que les proportions de ceux qui ont effectué des tâches domestiques, selon la durée du travail établie par l'UNICEF en fonction de l'âge de l'enfant. Le tableau présente aussi la proportion d'enfants ayant travaillé dans des conditions dangereuses. Les seuils et définitions figurent au bas de ce tableau.

Environ un enfant de 5-17 ans sur cinq (19 %) a participé à des activités économiques pendant un nombre total d'heures, dans la semaine, qui se situe à la limite ou qui est supérieur au seuil défini en fonction de l'âge. Les résultats en fonction du groupe d'âges montrent que cette proportion diminue avec l'âge de l'enfant. Parmi les enfants de 5-11 ans, 22 % ont participé à des activités économiques, c'est-à-dire qu'ils ont travaillé 1 heure ou plus. Parmi ceux de 12-14 ans, 19 % ont travaillé pendant 14 heures ou plus. Enfin, parmi ceux de 15-17 ans, 9 % ont participé à des activités économiques pendant 43 heures ou plus. On constate que les garçons (31 % contre 8 % parmi les filles), les enfants du milieu rural (28 % contre 8 % en milieu urbain), ceux qui ne fréquentent pas l'école (25 % contre 15 % parmi ceux qui vont à l'école) et ceux dont la mère n'a aucun niveau d'instruction (25 % contre 3 % parmi ceux dont la mère a le niveau secondaire) ont plus fréquemment travaillé dans ces conditions que les autres enfants. Dans les régions, on note également des variations importantes : dans le Centre, 30 % des enfants de 5-17 ans ont participé à des activités économiques pendant un nombre d'heures égal ou supérieur au seuil établi par l'UNICEF. À l'opposé, dans la région Ouest, cette proportion n'est que de 9 %.

Tableau 3.4 Travail des enfants

Pourcentage d'enfants de 5-17 ans ayant participé, au cours de la semaine ayant précédé l'enquête, à des activités économiques ou à des tâches domestiques, pourcentage ayant travaillé dans des conditions dangereuses au cours de la semaine ayant précédé l'interview et pourcentage d'enfants ayant effectué un travail au cours de la semaine ayant précédé l'enquête, EDS-Continue, Sénégal 2014

	activités écon un nombre tot cours de la s	participé à des comiques pour al d'heures, au emaine avant view :	tâches domes nombre total	participé à des tiques pour un d'heures, au emaine avant view :			
Caractéristiques sociodémographiques	seuil défini pour chaque	seuil défini pour chaque	En dessous du seuil défini pour chaque groupe d'âges²	seuil défini pour chaque	Enfants ayant travaillé dans des conditions dangereuses ³	Ensemble du travail des enfants ⁴	Effectif d'enfants de 5-17 ans
Age 5-11 12-14 15-17	- 13,3 33,3	22,2 19,2 9,1	73,5 80,4 81,3	3,6 8,0 3,6	9,2 11,9 13,1	25,2 28,3 22,3	2 170 791 562
Sexe Masculin Féminin	11,4 5,2	30,8 8,1	66,4 86,1	3,1 6,0	16,2 4,6	35,8 15,2	1 758 1 765
Résidence Urbain Rural	5,5 10,4	8,3 28,1	79,3 73,9	2,4 6,3	3,7 15,6	11,7 36,2	1 547 1 976
Grande région Nord Ouest Centre Sud	11,1 5,0 7,4 12,3	17,8 8,8 30,4 24,0	80,7 74,9 72,3 79,6	5,1 2,5 6,0 5,6	14,9 5,2 13,1 10,7	26,3 12,7 36,6 30,9	744 1 169 968 641
Fréquentation scolaire Oui Non	8,5 8,0	14,9 25,0	80,7 70,9	3,9 5,4	7,8 13,6	20,2 31,8	1 939 1 584
Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction Primaire Moyen/secondaire ou plus Mère non interviewée et ne vivant pas dans le ménage ⁵	7,4 5,4 6,5 12,8	24,6 10,0 2,7 15,7	74,2 74,6 83,7 80,8	5,0 4,6 1,6 4,3	11,9 3,9 1,5	30,5 14,0 4,4 24,2	2 073 444 205 796
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	11,1 10,4 7,7 6,7 4,2	39,1 23,9 17,7 6,6 4,1	71,4 75,7 77,5 80,8 76,5	7,2 5,9 5,0 2,0 1,6	23,1 13,0 7,8 3,2 1,6	47,1 32,7 23,6 11,1 5,5	769 782 728 684 560
Total ⁶	8,3	19,4	76,3	4,6	10,4	25,5	3 523

Note: Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés.

Le Tableau 3.4 présente également ces résultats pour les tâches domestiques. Une proportion élevée d'enfants de 5-17 ans ont participé, au cours de la semaine ayant précédé l'interview, à des tâches domestiques en dessous de la limite définie pour chaque groupe d'âges (76 %). Dans 5 % des cas, le nombre d'heures passées à effectuer des tâches domestiques est à la limite du seuil fixé ou supérieur à ce seuil. Les filles ont été davantage sollicitées pour les tâches domestiques que les garçons puisque 6 % contre 3 % de garçons ont effectué des tâches domestiques pendant une durée égale ou supérieure au seuil fixé. En outre, le travail domestique effectué par des enfants est plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain (6 % contre 2 %). Les écarts entre régions ne sont pas importants, à l'exception de l'Ouest qui se

¹ Selon la définition de l'UNICEF, le seuil se situe à 1 heure d'activité économique pour les enfants de 5-11 ans, 14 heures d'activité économique pour les enfants de 12-14 ans, et 43 heure d'activité économique pour les enfants de 15-17 ans.

² Selon la définition de l'UNICEF, le seuil se situe à 28 heures de tâches domestiques pour les enfants de 5-11 ans et 12-14 ans, et 43 heure de tâches domestiques pour les enfants de 15-17 ans.

³ Selon la définition de l'UNICEF, les enfants travaillant dans des conditions dangereuses sont ceux qui, dans le cadre de leur travail : a) portent des charges lourdes ; ou b) travaillent avec des outils dangereux ou font fonctionner de grosses machines ; ou c) sont exposés à la poussière, à la fumée ou au gaz ; ou d) sont exposés au froid, à la chaleur ou à de l'humidité extrême ; e) sont exposés à des bruits intenses ou des vibrations ; f) sont exposés à un travail en hauteur ; g) sont exposés à des produits chimiques (pesticides, colles, etc.) ou à des explosifs ; h) sont exposés à d'autres choses, procédés ou conditions mauvaises pour sa santé ou sa sécurité.

⁴ Selon la définition de l'UNICEF, sont inclus dans cette catégorie les enfants qui a) participent à des activités économiques à la limite ou audessus du seuil défini pour leur groupe d'âges ; ou b) participent à des tâches domestiques à la limite ou audessus du seuil défini pour leur groupe d'âges ; ou c) qui travaillent dans des conditions dangereuses.

⁵ Y compris les enfants dont la mère est décédée.

⁶ Y compris 4 enfants (non pondérés) dont l'information sur le niveau d'instruction de la mère est manquante.

caractérise par une proportion plus faible d'enfants ayant été occupés à des tâches domestiques à la limite ou au-dessus du seuil fixé (3 % contre 5-6 % ailleurs). En outre, ce pourcentage est plus élevé quand la mère n'a aucun niveau d'instruction et il tend à diminuer des ménages du quintile le plus pauvre au plus riche.

Un enfant de 5-17 ans sur dix (10 %) a travaillé au cours de la semaine ayant précédé l'interview dans des conditions jugées dangereuses. Dans les ménages classés dans le quintile le plus pauvre, cette proportion atteint 24 %. Les résultats montrent aussi que les enfants qui ont travaillé dans des conditions considérées comme dangereuses sont proportionnellement plus nombreux chez les garçons que chez les filles (16 % contre 5 %), en milieu rural qu'en milieu urbain (16 % contre 5 %), dans les régions Nord (15 %) et Centre (13 %) que dans les autres, chez ceux qui ne fréquentent pas l'école que chez ceux qui y vont (14 % contre 8 %). En outre, la proportion d'enfants travaillant dans des conditions dangereuses a tendance à diminuer avec l'augmentation du niveau d'instruction de la mère, variant de 12 % quand la mère n'a aucun niveau d'instruction à 2 % quand elle a un niveau moyen/secondaire ou plus. On retrouve ce type de tendance avec l'augmentation du niveau de bien-être économique du ménage puisque de 23 % dans les ménages du quintile le plus pauvre, la proportion d'enfants ayant travaillé dans des conditions dangereuses passe à 8 % dans le quintile moyen et à 2 % dans le quintile le plus riche.

Globalement, 26 % des enfants de 5-17 ans ont travaillé, au cours de la semaine ayant précédé l'interview, soit en participant à des activités économiques, soit en effectuant des tâches domestiques, à la limite ou au-dessus de la limite retenue, ou en travaillant dans des conditions jugées dangereuses. Cette proportion varie de manière irrégulière selon le groupe d'âges de 25 % parmi ceux de 5-11 ans à 28 % parmi ceux de 12-14 ans et à 22 % parmi ceux de 15-17 ans. C'est parmi les garçons (36 %), en milieu rural (36 %), dans la région Centre (37 %), parmi ceux qui ne fréquentent pas l'école (32 %), parmi ceux dont la mère n'a aucun niveau d'instruction (31 %) et enfin parmi ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre (47 %) que la proportion de ceux qui ont effectué des activités économiques ou des tâches domestiques à la limite ou au-dessus du seuil défini pour leur groupe d'âges ou qui ont effectué un travail dans des conditions considérées comme dangereuses est la plus élevée.

3.4 ENFANTS VIVANT SÉPARÉS DE LEURS PARENTS BIOLOGIQUES ET ENFANTS ORPHELINS

Au Sénégal, comme dans de nombreux pays africains, la société et la famille jouent un rôle important dans la survie et le développement des enfants. Il est donc essentiel d'identifier les enfants qui sont séparés de leurs parents biologiques et de savoir avec qui ils vivent. Le Tableau 3.5 présente ces informations pour les enfants de moins de 18 ans.

Globalement, il ressort que, parmi les 18 452 enfants de moins de 18 ans dénombrés dans les ménages enquêtés, 51 % vivent avec leurs deux parents biologiques. Cette proportion diminue régulièrement avec l'âge de l'enfant, passant d'un maximum de 58 % à moins de 2 ans à 53 % à 5-9 ans et à un minimum de 41 % à 15-17 ans. On ne note pas d'écart important en fonction du sexe de l'enfant et du milieu de résidence. Par contre, cette proportion varie selon la région. C'est dans les régions Nord et Ouest que les proportions d'enfants vivant avec leurs deux parents biologiques sont les plus faibles (48 % dans les deux cas); à l'opposé, c'est la région Sud qui se caractérise par la proportion la plus élevée (57 %). Les variations selon le niveau de bien-être du ménage sont assez irrégulières. C'est cependant dans les ménages classés dans le quintile le plus pauvre que la proportion d'enfants de moins de 18 ans qui vivent avec leurs deux parents biologiques est la plus élevée (62 %) et dans les ménages du quintile moyen qu'elle est la plus faible (46 %).

En outre, les résultats montrent que dans 30 % des cas, les enfants de moins de 18 ans vivent avec leur mère seulement, que leur père soit en vie (27 %) ou décédé (3 %). Par ailleurs, 3 % vivent seulement avec leur père et 16 % ne vivent avec aucun des deux parents, bien que dans la majorité des cas (13 %), les deux parents soient en vie.

Globalement, 7 % des enfants de moins de 18 ans sont orphelins de père et/ou de mère : 1 % ont perdu leurs deux parents, 5 % sont orphelins de père et 2 % orphelins de mère. Du fait de l'accroissement du risque de décéder des parents avec l'âge, la proportion d'orphelins de père et/ou de mère augmente de façon importante avec l'âge de l'enfant, passant de 1 % à moins de 2 ans, à 5 % à 5-9 ans et à 11 % à 10-14 ans. Parmi les enfants de 15-17 ans cette proportion atteint 18 %.

Tableau 3.5 Enfants orphelins et résidence avec les parents

Répartition (en %) de la population de droit des enfants de moins de 18 ans par état de survie des parents et résidence avec les parents; pourcentage d'enfants ne vivant pas avec un parent biologique et pourcentage d'enfants ayant un ou leurs deux parents décédés, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Vit av mère m	ec la		c le père as avec									
			e père		nère	Ne	vit avec a	ucun des	deux par	ents				
Caractéristique sociodémographique	Vit avec les deux parents	Père en vie	Père décédé	Mère en vie	Mère décédée	Les deux sont vivants	Seul le père est vivant		Les deux décédés	Infor- mation man- quante sur père/ mère	Total	Pourcentage ne vivant avec aucun parent biologique	Pourcentage avec un ou les deux parents décédés ¹	Effectif d'enfants
Age														
0-4	57,1	34,2	1,0	1,2	0,1	5,9	0,3	0,1	0,1	0,0	100,0	6,4	1,5	6 174
<2	57,9	39,1	0,4	0,5	0,0	1,9	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0	2,2	0,6	2 444
2-4	56,6	31,1	1,4	1,6	0,1	8,6	0,4	0,1	0,1	0,0	100,0	9,2	2,1	3 730
5-9 10-14	52,6 46,9	25,9 21,9	2,4 4,7	2,3 2,7	0,3 1,2	14,6 17,6	0,8 1,4	0,8 2,6	0,2 0,8	0,0 0,2	100,0 100,0	16,4 22,4	4,5 10,6	5 623 4 526
15-17	40,8	18,8	7,8	3,1	1,4	18,9	2,6	4,7	1,8	0,2	100,0	28,0	18,4	2 128
Sexe														
Masculin	52,5	27,5	3,0	2,8	0,6	11,0	0,8	1,3	0,4	0,1	100,0	13,5	6,1	9 170
Féminin	50,3	26,3	3,2	1,4	0,5	14,8	1,1	1,6	0,6	0,1	100,0	18,2	7,1	9 281
Résidence														
Urbain	50,1	28,5	2,7	2,3	0,3	13,0	1,1	1,3	0,6	0,1	100,0	16,0	6,0	7 949
Rural	52,3	25,7	3,4	2,0	0,8	12,9	0,9	1,5	0,4	0,1	100,0	15,7	7,0	10 503
Grande région														
Nord	47,9	30,3	2,7	1,8	0,7	13,6	1,2	1,3	0,4	0,2	100,0	16,5	6,3	3 896
Ouest	48,4	31,2	3,1	2,5	0,2	11,7	0,9	1,2	0,7	0,1	100,0	14,5	6,1	5 990
Centre	53,4	25,5	3,0	1,5	0,9	13,1	0,8	1,5	0,2	0,0	100,0	15,6	6,4	5 248
Sud	57,4	17,3	3,8	2,8	0,6	14,3	1,1	2,1	0,5	0,0	100,0	18,0	8,2	3 318
Quintiles de bien-être économique														
Le plus pauvre	61,7	18,3	3,4	1,9	1,0	11,2	0,8	1,3	0,3	0,0	100,0	13,6	6,9	4 198
Second	52,3	25,3	3,3	2,1	0,5	13,7	1,0	1,5	0,3	0,2	100,0	16,4	6,5	4 097
Moyen	45,0	31,2	4,1	2,0	0,6	13,2	1,0	1,9	0,8	0,0	100,0	16,9	8,5	3 743
Quatrième	48,9	28,2	3,3	2,3	0,4	14,2	1,0	1,0	0,7	0,1	100,0	16,9	6,3	3 431
Le plus riche	46,3	34,3	1,0	2,4	0,1	12,6	1,3	1,6	0,3	0,1	100,0	15,8	4,3	2 983
Ensemble <15	52,7	28,0	2,5	2,0	0,4	12,2	0,8	1,0	0,3	0,1	100,0	14,3	5,1	16 323
Ensemble <18	51,4	26,9	3,1	2,1	0,6	12,9	1,0	1,4	0,5	0,1	100,0	15,9	6,6	18 452

Note : Le tableau est basé sur la population de droit des ménages, c'est-à-dire les résidents habituels.

¹ Inclut les enfants dont le père est décédé, la mère est décédée, les deux parents sont décédés et ceux dont un seul parent est décédé mais dont l'information sur l'état de survie de l'autre parent est manquante.

Fatou Bintou NIANG, Ibrahima DIOUF et Mahmouth DIOUF

Principaux résultats

- La fécondité des femmes au Sénégal a baissé régulièrement de 1986 à 2005, le nombre d'enfants par femme passant de 6,4 à 5,3. L'EDS-Continue estime le niveau de fécondité à 5,0 enfants par femme, un niveau qui est resté le même depuis 2005.
- Des différences très nettes de fécondité apparaissent entre milieux de résidence: une femme du milieu urbain à un niveau de fécondité nettement plus faible (4,0 enfants par femme) qu'une femme du milieu rural (6,3).
- La mortalité infantile reste élevée au plan national. Pour la période la plus récente (0-4 ans avant l'enquête), sur 1 000 naissances vivantes, 33 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire; sur 1 000 enfants âgés d'un an, 22 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire.
 Globalement, le risque de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire est de 54 pour 1 000 naissances, soit environ un enfant sur 19
- Cependant, le niveau de mortalité des enfants a baissé de façon régulière au cours des 15 dernières années : 10-14 ans avant l'EDS-Continue, la mortalité infanto-juvénile était de 94 % contre 54 % pour la période 0-4 ans avant l'enquête.

omme dans les enquêtes démographiques et de santé précédentes, dans l'EDS-Continue 2014, des informations ont été collectées sur l'histoire génésique des femmes afin d'estimer les niveaux de la fécondité, d'en dégager les tendances et d'apprécier les éventuelles différences entre certains groupes socioéconomiques. À cet effet, les enquêtrices ont demandé à toutes les femmes de 15-49 ans des ménages sélectionnés, le nombre total d'enfants nés vivants qu'elles avaient eus, ceux vivant avec elles et ceux vivant ailleurs, et ceux décédés. Ensuite, l'historique complet des naissances de l'enquêtée était établi, de la plus ancienne à la plus récente, en enregistrant pour chacune d'entre elles, le type de naissance (simple ou multiple), le sexe, la date de naissance et l'âge actuel pour les enfants en vie. L'historique des naissances permet donc d'estimer, en plus de la fécondité, les niveaux de mortalité des enfants.

Il est reconnu que les niveaux de mortalité des enfants, et leurs variations, dépendent, quelle que soit la population concernée, des conditions sanitaires, environnementales et socioéconomiques qui prévalent dans leur contexte global. Malgré les énormes progrès de la médecine moderne, le risque de décéder, avant ou pendant l'accouchement, mais aussi durant les premières jours, mois et années de la vie reste important. Ainsi, ce chapitre présente les niveaux, les tendances et certaines caractéristiques de la mortalité des enfants avant leur cinquième anniversaire.

4.1 FÉCONDITÉ

4.1.1 Considérations méthodologiques

Les données collectées permettent d'estimer, non seulement, le niveau de la fécondité sur la période actuelle, mais également les tendances passées de la fécondité au cours des 20 années précédant

l'enquête. Cependant, il convient de mentionner certaines limites inhérentes aux enquêtes rétrospectives. Il s'agit :

- du sous enregistrement de naissances, en particulier l'omission d'enfants en bas âge, d'enfants qui ne vivent pas avec leur mère, d'enfants qui meurent très jeunes, quelques heures ou quelques jours seulement après la naissance, ce qui peut entraîner une sous-estimation des niveaux de fécondité:
- de l'imprécision des déclarations de date de naissance et/ou d'âge, en particulier l'attraction pour des années de naissance ou pour des âges ronds, qui pourrait entraîner des sousestimations ou des surestimations de la fécondité à certains âges et/ou pour certaines périodes;
- du biais sélectif de la survie, les femmes enquêtées étant celles qui sont survivantes. Si l'on suppose que la fécondité des femmes décédées avant l'enquête est différente de celle des survivantes, les niveaux de fécondité obtenus s'en trouveraient légèrement biaisés.¹

Les informations peuvent également être affectées par le mauvais classement des dates de naissance d'enfants nés depuis janvier 2009, transférées vers les années précédentes. Ces transferts d'année de naissance, que l'on retrouve dans la plupart des enquêtes de type EDS, sont parfois effectués par les enquêtrices pour éviter de poser les questions sur la santé des enfants nés depuis 2009. Cependant, aucun sous-enregistrement ni transfert important qui pourrait affecter de façon significative les niveaux actuels de fécondité n'ont été relevés.

4.1.2 Niveau de la fécondité et fécondité différentielle

Le niveau de la fécondité est mesuré par les taux de fécondité par âge et l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites. Les taux de fécondité par âge sont calculés en rapportant les naissances issues des femmes de chaque groupe d'âges à l'effectif des femmes du groupe d'âges correspondant. Quant à l'ISF, qui est un indicateur conjoncturel de fécondité, il est obtenu à partir du cumul des taux de fécondité par âge. Il correspond au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme à la fin de sa vie féconde si les taux de fécondité du moment restaient invariables. Pour la fécondité actuelle, les taux de fécondité et l'ISF ont été calculés pour la période des trois années ayant précédé l'enquête. Cette période de référence de trois années a été choisie afin de pouvoir fournir des indicateurs de fécondité les plus récents possibles et tout en disposant de suffisamment de cas pour de réduire les erreurs de sondage.

Le Tableau 4.1, illustré par le Graphique 4.1, montre

Tableau 4.1 Fécondité actuelle

Taux de fécondité par âge, Indice Synthétique de Fécondité (ISF), Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) et Taux Brut de Natalité (TBN) pour la période des trois années précédant l'enquête, par milieu de résidence, EDS-Continue, Sénégal 2014

Groupe	Milieu de	Milieu de résidence					
d'âges	Urbain	Rural	Ensemble				
15-19 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49	65 149 210 161 119 81	118 250 276 265 198 113 31	90 195 240 210 155 96 20				
ISF (15-49) TGFG TBN	4,0 133 33,4	6,3 207 41,6	5,0 167 37,6				

Note: Les taux sont exprimés pour 1 000 femmes. Les taux pour le groupe d'âges, 45-49 ans peuvent être légèrement biaisés du fait de données incomplètes. Les taux correspondent à la période 1-36 mois avant l'enquête.

ISF : Indice Synthétique de Fécondité exprimé pour une femme TGFG : Taux Global de Fécondité Générale exprimé

pour 1 000 femmes de 15-44 ans TBN: Taux Brut de Natalité exprimé pour 1 000

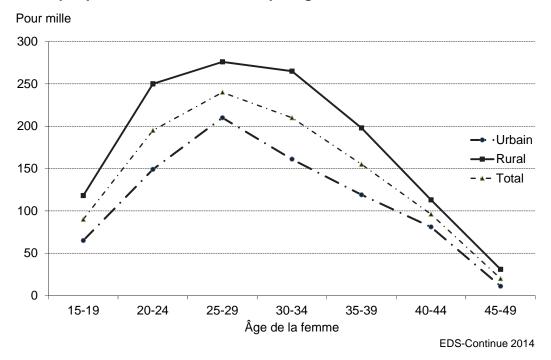
que les taux de fécondité par âge suivent un schéma classique observé en général, dans les pays à forte fécondité : une fécondité précoce élevée (90 ‰ à 15-19 ans), qui augmente très rapidement pour atteindre son maximum à 25-29 ans (240 ‰) et qui, par la suite, décroît régulièrement pour s'établir à 20 ‰ à 45-49 ans. Globalement, la fécondité des femmes sénégalaises demeure encore élevée puisqu'une femme donne naissance, en moyenne, à 5,0 enfants en fin de vie féconde. Le taux global de fécondité générale (TGFG), c'est-à-dire le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer, et le taux brut de natalité (TBN) qui est le rapport entre le nombre de naissances vivantes et la population moyenne de l'année sont estimés, respectivement, à 167 ‰ et 38 ‰.

32 • Fécondité et mortalité des enfants

_

¹ Selon les résultats de l'enquête ménage, moins de 1 % des enfants de moins de 5 ans survivants et identifiés dans les ménages étaient orphelins de mère (cf. Tableau 3.5)

Graphique 4.1 Taux de fécondité par âge selon le milieu de résidence



Ce niveau global de fécondité cache des disparités importantes selon le milieu de résidence. La fécondité est nettement plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural (ISF de 4,0 contre 6,3). En fin de vie féconde, les femmes des zones rurales donneraient naissance, en moyenne, à plus de 2 enfants de plus que celles du milieu urbain. Cette différence de niveau de fécondité entre milieux urbain et rural s'observe à tous les âges, en particulier chez les adolescentes de moins de 20 ans.

4.1.3 Tendances de la fécondité

Le Sénégal a réalisé cinq Enquêtes Démographiques et de Santé au cours de ces 25 dernières années dont un des objectifs principaux était l'estimation du niveau de la fécondité. À partir de ces sept sources de données, on peut donc apprécier les tendances de la fécondité (Tableau 4.2 et Graphique 4.2).

Au cours des 25 dernières années, l'indice synthétique de fécondité a baissé lentement mais régulièrement, passant de de 6,4 enfants par femme en 1986, à 6,0 en 1992, 5,7 en 1997, 5,3 en 2005 et 5,0 en 2010-11. À partir de 2010, la tendance est moins régulière et il semble que le niveau de fécondité se stabilise autour de 5 enfants par femme en moyenne. L'indice synthétique de fécondité passe de 5,3 en 2010-2011 à 5,0 en 2012-13 et 5,0 encore selon l'EDS-Continue 2014. Par ailleurs, les sept courbes de taux de fécondité présentent une allure similaire et suivent le schéma classique d'évolution des taux de fécondité. En effet, la fécondité est très précoce aux âges 15-19 ans, augmente très rapidement pour atteindre son maximum à 25-29 ans, puis diminue régulièrement. En 2014, sauf à 15-19 ans, les taux par âge sont tous légèrement moins élevés qu'en 2012-2013 mais, là encore, aucune de ces différences n'est statistiquement significative.

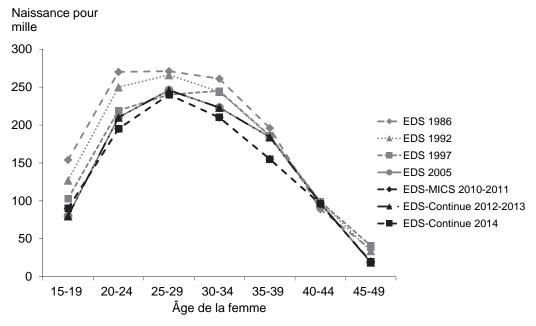
Tableau 4.2 Fécondité par âge selon six sources

Taux de fécondité par âge et indice synthétique de fécondité (sur une période de trois années ayant précédé l'enquête), EDS-Continue, Sénégal 2014

Groupe d'âges	EDS 1986	EDS 1992	EDS 1997	EDS 2005	EDS-MICS 2010-2011	EDS-Continue 2012-2013	EDS-Continue 2014
15-19	154	127	103	101	93	80	90
20-24	270	250	219	212	201	210	195
25-29	271	266	240	250	241	246	240
30-34	261	244	245	228	219	223	210
35-39	196	185	186	169	156	184	155
40-44	89	99	99	74	73	97	96
45-49	36	34	41	22	13	19	20
ISF 15-49 ans	6,4	6,0	5,7	5,3	5,0	5,3	5,0

Note: Taux de fécondité par groupe d'âges pour 1 000 femmes

Graphique 4.2 Tendance de la fécondité par âge



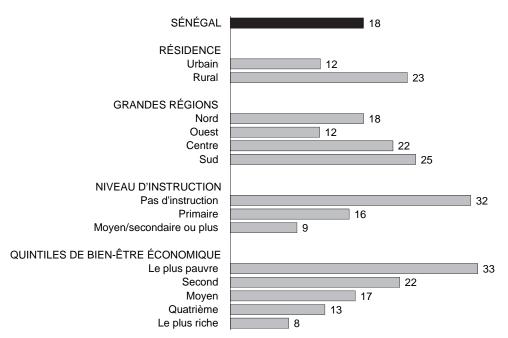
EDS-Continue 2014

4.1.4 La fécondité des adolescentes

Les enfants nés de jeunes mères (moins de 20 ans) courent généralement un risque plus important de décéder que ceux issus de mères plus âgées. De même les accouchements précoces augmentent le risque de décéder des adolescentes.

Ces adolescentes qui constituent 22 % de l'ensemble des femmes en âge de procréer contribuent pour 9 % à la fécondité totale des femmes. Le Tableau 4.2 présente, par année d'âge de 15 à 19 ans, les proportions d'adolescentes qui ont déjà eu un ou plusieurs enfants ainsi que les proportions de celles qui sont enceintes pour la première fois. En considérant que la somme de ces deux pourcentages fournit la proportion d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie féconde, on constate que près d'un cinquième des jeunes femmes de 15-19 ans (18 %) ont déjà commencé leur vie féconde : 14 % ont déjà eu au moins un enfant et 4 % sont enceintes pour la première fois. Dès l'âge de 17 ans, une jeune fille sur cinq (21 %) a déjà commencé sa vie féconde et, à 18 ans, cette proportion est de 32 % dont la grande majorité (26 %) a déjà eu au moins un enfant.

Graphique 4.3 Proportion d'adolescentes de 15-19 ayant déjà commencé leur vie féconde



EDS-Continue 2014

Les résultats par caractéristiques sociodémographiques mettent en évidence des écarts très importants. En effet, on constate que les adolescentes du milieu rural (23 %) ont une fécondité beaucoup plus élevée que celles du milieu urbain (12 %). Au niveau régional, deux régions se caractérisent par leur fort pourcentage d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde ; il s'agit du centre (22 %) et du sud (25 %). À l'autre extrême, on trouve la grande région Ouest avec 12 %, enregistrant la proportion la plus faible. Par ailleurs, comme on le constate dans la plupart des pays enquêtés, la fécondité des adolescentes varie de manière importante avec le niveau d'instruction. En effet, de 32 % parmi les jeunes filles non instruites, le niveau de la fécondité passe à 16 % parmi celles qui ont le niveau primaire et à un minimum de 9 % parmi celles qui ont le niveau moyen/secondaire ou plus. Enfin, on relève que les femmes des ménages les plus démunis sont largement plus exposées aux risques de grossesse et de maternité précoces. Dans les ménages les plus pauvres, plus d'une femme sur trois (33 %) ont commencé leur vie féconde contre 8 % chez les femmes des ménages les plus riches.

Tableau 4.3 Grossesse et fécondité des adolescentes

Pourcentage d'adolescentes de 15-19 ans qui ont déjà eu une naissance vivante ou qui sont enceintes d'un premier enfant et pourcentage qui ont déjà commencé leur vie procréative, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

_		de femmes de ans qui :	Pourcentage ayant déjà	
	Ont eu une	Sont enceintes	commencé	
Caractéristiques	naissance	d'un premier enfant	leur vie	Effectif de
sociodémographiques	vivante	emanı	procréative	femmes
Âge				
15	0,4	0,2	0,7	384
16	1,9	4,7	6,6	345
17	16,0	5,0	21,0	351
18	26,1	5,5	31,6	431
19	25,7	1,9	27,6	312
Résidence				
Urbain	9,5	2,4	11,9	920
Rural	18,8	4,6	23,4	903
Grandes région				
Nord	13,4	4,2	17,6	418
Ouest	9,7	2,1	11,8	643
Centre	17,1	4,4	21,5	491
Sud	20,4	4,1	24,5	271
Niveau d'instruction				
Pas d'instruction	25,6	6,2	31,8	564
Primaire	13,8	1,9	15,7	445
Moyen/secondaire ou plus	6,3	2,5	8,8	814
Quintiles de bien-être économique				
Le plus pauvre	25,2	7,5	32,7	327
Second	19,5	3,0	22,4	321
Moyen	11,9	4,7	16,5	401
Quatrième	12,4	0,1	12,5	343
Le plus riche	5,1	2,6	7,7	430
Ensemble	14,1	3,5	17,6	1 823

4.2 MORTALITÉ DES ENFANTS

4.2.1 Méthodologie et qualité des données

Les indicateurs de mortalité présentés dans ce chapitre sont estimés à partir de l'historique des naissances du questionnaire femme. En plus de la liste de toutes les naissances que la femme a eues, l'enquêtrice a collecté, pour chaque naissance, des informations telles que le sexe, l'âge, l'état de survie mais aussi l'âge au décès pour les enfants décédés. Du fait de son importance dans la mesure du phénomène, l'âge au décès a été collecté au jour près pour les décès de moins d'un mois, en mois pour ceux survenus entre un mois et 23 mois, et en années pour les décès survenus à deux ans ou plus.

Les indicateurs examinés dans ce chapitre sont définis ci-après :

Le quotient de mortalité néonatale (NN) : probabilité de décéder avant d'atteindre l'âge

d'un mois exact;

Le quotient de mortalité post-néonatale (PNN) : probabilité de décéder entre le premier mois et

le douzième mois exact :

Le quotient de mortalité infantile $(1q_0)$: probabilité de décéder entre la naissance et le

premier anniversaire;

Le quotient de mortalité juvénile (4q1): probabilité de décéder entre le premier et le

cinquième anniversaire; et

Le quotient de mortalité infanto-juvénile ($5q_0$): probabilité de décéder entre la naissance et le

cinquième anniversaire.

Limites d'ordre méthodologique

Au plan méthodologique, l'estimation de la mortalité des enfants présente certaines limites. Ces limites ainsi que certains risques d'erreurs d'enregistrement inhérentes à la méthode peuvent, dans une certaine mesure, affecter la qualité des estimations.

L'une des faiblesses de la méthode utilisée dans l'enquête est de limiter la collecte des données aux seules femmes de 15-49 ans vivantes au moment de l'interview, en excluant ainsi les informations sur l'état de survie des enfants dont la mère est décédée avant l'enquête. En effet, l'estimation du niveau général de la mortalité pourrait être légèrement biaisée si le nombre d'enfants orphelins de mère est relativement important, et si la mortalité de ces orphelins est sensiblement différente de celle des enfants dont la mère a été interviewée dans l'enquête. En outre, en limitant la collecte des données aux seules femmes de 15-49 ans au moment de l'enquête, les informations découlant de l'historique des naissances ne sont pas complètement représentatives pour certaines périodes passées : pour la période 10-14 ans avant l'enquête, par exemple, aucune information n'est disponible sur les naissances issues des femmes âgées de 40-49 ans à cette période. Les femmes de 15-49 ans au moment de l'enquête avaient moins de 40 ans, 10 ans avant l'enquête, et celles de 40-49 ans à ce moment-là ne sont plus éligibles au moment de l'enquête. Par conséquent, si une proportion importante des naissances de cette époque étaient issues de femmes de 40-49 ans, et que le risque de décéder de leurs enfants était très différent de celui des naissances issues des femmes plus jeunes, il pourrait en résulter un important biais sur l'estimation de la mortalité des enfants pour la période étudiée.

Dans l'ensemble, l'effet de ces phénomènes ne constitue pas un biais sérieux, le pourcentage d'orphelins de mère étant relativement faible, et les femmes de 40 ans et plus arrivant au terme de leur vie reproductive contribuent peu à la fécondité générale.

Risques d'erreurs d'enregistrement

La validité des données sur la mortalité des enfants peut être affectée par :

- 1) La sous-déclaration des événements pouvant résulter d'omissions systématiques de naissances et/ou de décès entraine une sous-estimation de la mortalité. Les omissions de naissances interviennent généralement quand l'enfant meurt très jeune, c'est-à-dire quelques heures/jours après la naissance. Dans de tels cas, plus la période de référence est éloignée de la date de l'enquête, plus les risques d'omission sont élevés et plus la sous-estimation des niveaux de la mortalité est importante. L'évaluation du sous-enregistrement des décès de très jeunes enfants est faite à partir de la proportion d'enfants décédés entre 0 et 6 jours par rapport aux décès survenus au cours du premier mois. Cette proportion augmente avec la diminution de la mortalité des enfants du fait que le niveau de la mortalité diminue très rapidement entre la naissance et les jours qui suivent. Une proportion de décès précoces inférieure à 60 % indiquerait un sous-enregistrement important des décès précoces. Dans le cas de l'EDS-Continue 2014 cette proportion est de 69 % (données non présentées), chiffre similaire à celle obtenue dans l'EDS-Continue 2012-13, ce qui indique qu'il n'y a pas eu de sousenregistrement significatif des décès précoces durant les cinq années précédant l'enquête. En outre, comme on peut le constater au Tableau C.6 (Annexe C), selon la période quinquennale considérée, les proportions de décès survenus à moins de 1 mois se situent à un niveau acceptable, variant de 52 % 5-9 ans avant l'enquête à 57 % 0-4 ans avant l'enquête, et ne mettent pas en évidence de sous-enregistrement de décès dans la période néonatale.
- 2) Les transferts de dates de naissance des enfants d'une période à une autre peuvent causer une sous-estimation de la mortalité d'une période au profit des périodes adjacentes. Ainsi, un mauvais classement des décès dans l'intervalle 0-4 ans avant l'enquête entraînerait une sous-estimation de la mortalité pour cette période et une surestimation de celle-ci dans l'intervalle précédente, soit 5-9 ans avant l'enquête. Là encore, les données de l'EDS-Continue (données

non présentées) ne mettent pas en évidence de transferts importants d'une période quinquennale à l'autre qui pourraient affecter de façon significative les estimations des niveaux de mortalité. À l'Annexe C, le Tableau C.4 qui fournit la distribution des naissances, selon leur état de survie, par année de naissance, ne met pas en évidence de transferts suffisamment importants susceptibles d'affecter de façon significative les niveaux de mortalité.

- 3) L'imprécision des déclarations de l'âge au décès comme l'attraction de certains âges au décès peuvent engendrer une sous-estimation de la mortalité infantile et une surestimation de la mortalité juvénile, par le transfert d'une partie des décès d'enfants de moins d'un an aux décès d'enfants plus âgés. C'est pour minimiser ce type d'erreur que l'âge au décès a été enregistré en jours, en mois ou en années, selon que le décès est intervenu dans les 29 jours suivant la naissance, entre 1 et 23 mois ou au-delà de 23 mois.
- 4) Les données collectées montrent qu'il existe d'attraction pour l'âge au décès « 12 mois » dans la déclaration des âges au décès, ce qui affecte les estimations de la mortalité infantile et de la mortalité juvénile. Dans le cas de la mortalité infantile, cet effet contribuerait à une sous-estimation de la mortalité infantile de près de 4-5 pour cent.

4.2.2 Niveaux et tendances

Les différents quotients de mortalité pour les quinze années ayant précédé l'enquête sont présentés au Tableau 4.4. Les niveaux sont calculés par période quinquennale de 0-4 ans, 5-9 ans et 10-14 ans avant l'enquête, soit de 1999 à 2014.

Tableau 4.4 Quotients de mortalité des enfants de moins de cinq ans
Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile par période de cinq ans ayant précédé l'enquête, EDS-Continue, Sénégal 2014

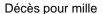
Nombre d'années ayant précédé l'enquête	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité post- néonatale (PNN) ¹	Mortalité infantile (190)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto- juvénile (5qo)
0-4	19	14	33	22	54
5-9	23	23	46	27	72
10-14	22	27	48	47	94

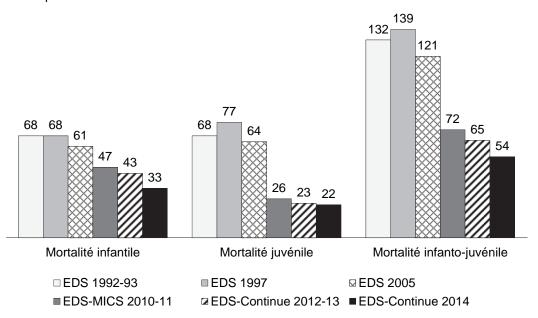
¹ Calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale.

Dans la période 2009-2014, soit 0-4 ans avant l'enquête, 33 enfants nés vivants sur 1 000 sont décédés avant d'atteindre leur premier anniversaire dont 19 ‰ entre 0 et 1 mois exact et 14 ‰ entre 1 et 12 mois exacts. Parmi les enfants ayant atteint un an, 22 ‰ n'ont pas atteint leur cinquième anniversaire. Durant cette même période, le risque global de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire est estimé à 54 ‰, soit moins de cinq enfants sur 100.

La tendance à la baisse de la mortalité infantile, observée depuis plusieurs années déjà, semble se poursuivre (Graphique 4.4). Un examen de l'évolution de cet indicateur au cours des 15 dernières années montre que, le niveau a sensiblement fléchi dans la période. Ainsi, de 68 ‰ selon l'EDS 1997, le taux de mortalité infantile est passé à 33 ‰ selon l'EDS 2014, soit une baisse globale de 51 % pendant cette période. La baisse de la mortalité juvénile se poursuit également : le taux est passé de 77 ‰ à 22 ‰, soit une baisse de 71 %. Cependant, contrairement à la mortalité infantile, la baisse apparaît moins forte sur la dernière période que sur la période la plus récente. En ce qui concerne la mortalité infanto-juvénile, la baisse qui suit les mêmes tendances se situe à des niveaux intermédiaires : le taux global est passé de 139 ‰ à 54 ‰, soit une baisse de 61 %.

Graphique 4.4 Tendance de la mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile, 1992-2014





4.2.3 Mortalité et caractéristiques socio-économiques

Les résultats du Tableau 4.5 mettent en évidence des variations importantes du niveau de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques socio-économiques. Ainsi, le risque de décéder est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, quelle que soit la composante de la mortalité considérée. Le risque de décéder avant le premier anniversaire est de 30 ‰ en milieu urbain contre 46 ‰ en milieu rural. Cette différence de mortalité entre les deux milieux est plus marquée avant le cinquième anniversaire avec un quotient de 44 ‰ en milieu urbain contre 77 ‰ en milieu rural.

Le niveau de mortalité des enfants présente des écarts importants entre les grandes régions. C'est dans la région Sud que l'on observe les niveaux de mortalité les plus élevés, cela quelle que soit la composante de la mortalité. En effet, le quotient de mortalité néonatale y est de 27 ‰ contre 15 ‰ dans la région Ouest ; Entre la naissance et un an exact, la probabilité de décéder y est de 57 ‰ contre 28 ‰ dans la région Ouest et enfin, entre la naissance et le cinquième anniversaire, le quotient y est estimé à 100 ‰ contre 43 ‰ dans la région Ouest. C'est la région Ouest qui enregistre les niveaux de mortalité les plus faibles.

Le niveau d'instruction de la mère est l'un des indicateurs les plus déterminants de la mortalité des enfants. L'analyse du Tableau 4.5 montre qu'en général, la mortalité des enfants de moins de cinq ans semble être beaucoup moins élevée chez les mères de niveau d'instruction primaire (41 ‰ contre 70 ‰ quand la mère n'a aucun niveau d'instruction).

Le niveau de vie du ménage influence également le niveau de mortalité chez les enfants. À cet effet, le Tableau 4.5 montre que le risque de décès diminue avec le niveau de bien-être des ménages. Ainsi, on peut remarquer que les enfants vivant dans un ménage du quintile le plus pauvre sont plus exposés au risque de décéder que ceux vivant dans un ménage du quintile le plus riche, cela quelle que soit la composante considérée. Le risque de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire est estimé à 92 ‰ pour un enfant dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre contre 44 ‰ pour un enfant dont le ménage est classé dans le quintile le plus riche.

Tableau 4.5 Quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques socioéconomiques

Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile pour la période des dix années ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques socio-économiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Mortalité			Mortalité
	Mortalité	post-	Mortalité	Mortalité	infanto-
Caractéristique	néonatale	néonatale	infantile	juvénile	juvénile
socio-économique	(NN)	(PNN) ¹	(1 q 0)	(4 q 1)	(5 q 0)
Résidence					
Urbain	15	15	30	14	44
Rural	25	21	46	32	77
Grande région					
Nord	25	15	40	15	54
Ouest	15	13	28	16	43
Centre	21	19	40	28	66
Sud	27	29	57	46	100
Niveau d'instruction					
de la mère					
Pas d'instruction	24	19	43	29	70
Primaire	17	13	31	10	41
Moyen/secondaire ou plus	7	23	30	23	53
Quintiles de bien-être					
économique					
Le plus pauvre	25	27	52	42	92
Second	22	20	41	25	66
Moyen	25	16	41	27	67
Quatrième	19	13	31	13	44
Le plus riche	11	11	23	6	28

¹ Calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale.

4.2.4 Mortalité et caractéristiques démographiques de la mère et des enfants

Le niveau de la mortalité des enfants est aussi influencé par certaines caractéristiques démographiques de la mère et de l'enfant. Comme dans la plupart des populations, on s'attend à ce que le niveau de mortalité des garçons soit supérieur à celui des filles. Cependant, les résultats ne mettent pas en évidence d'écarts très importants entre les sexes. On peut néanmoins relever que le quotient de mortalité infantile des garçons est estimé à 41 ‰ contre 37 ‰ pour les filles.

Le comportement procréateur de la mère influence de manière importante les chances de survie des enfants. Les résultats selon l'âge de la mère à la naissance de l'enfant montrent que les quotients de mortalité baissent avec l'âge de la mère. Dans tous les cas, ce sont les enfants nés de mère en début de vie reproductive (moins de 20 ans) qui courent les risques de décès les plus élevés. Pour ce qui est de la mortalité post-néonatale, les enfants de ces femmes ont un risque de décéder (24 ‰) plus de deux fois plus élevé que celui des enfants dont la mère est âgée de 40-49 ans (11 ‰). Il en est de même pour les risques de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire. Entre la naissance et le cinquième anniversaire, ce quotient est de 80 ‰ chez les enfants dont la mère avait moins de 20 ans à leur naissance contre 41 ‰ chez ceux dont elle avait 40-49 ans. Le rang de naissance de l'enfant affecte aussi ses chances de survie : entre la naissance et le cinquième anniversaire, les enfants dont le rang de naissance est élevé courent un risque de décéder plus élevé que les autres. Ce quotient est de 67 ‰ pour les enfants de rang 7 et plus contre 58 ‰ pour ceux de rang 2-3. Cependant, on remarque que les enfants de rang 1 ont un risque de mortalité élevé presque similaire à celui des enfants de rang 7. Ceci pourrait s'expliquer par les risques que font courir aux enfants les maternités trop précoces ou trop tardives.

Tout comme l'âge de la mère, le risque de décéder diminue avec l'intervalle entre deux naissances. Plus l'intervalle est court, plus le risque de décéder des enfants est élevé. Le risque de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire est de 89 ‰ pour un intervalle intergénésique de moins de 2 ans contre 46 ‰ pour un intervalle de 3 ans et plus.

<u>Tableau 4.6 Quotients de mortalité des enfants selon certaines caractéristiques démographiques de la mère et des enfants</u>

Quotients de mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et infanto-juvénile pour la période des dix années ayant précédé l'enquête, selon certaines caractéristiques démographiques de la mère et des enfants, EDS-Continue, Sénégal 2014

Caractéristique démographique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité post- néonatale (PNN) ¹	Mortalité infantile (190)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto- juvénile (5q ₀)
Sexe de l'enfant Masculin Féminin	22 19	19 18	41 37	23 26	63 62
Âge de la mère à la naissance de l'enfant <20 20-29 30-39 40-49	29 20 19 19	24 18 16 11	53 38 35 30	29 26 19 11	80 63 54 41
Rang de naissance 1 2-3 4-6 7+	22 18 22 24	21 18 16 19	42 36 38 44	23 22 28 25	65 58 64 67
Intervalle avec la naissance précédente ² <2 années 2 années 3 années 4 années+	34 16 12 22	26 19 14 10	60 34 26 32	31 28 20 14	89 62 46 46
Taille à la naissance ³ Petit/très petit Moyen ou gros	21 17	23 11	44 28	na na	na na

na = Non applicable

¹ Calculé par différence entre les quotients de mortalité infantile et néonatale.

² Non compris les naissances de rang 1.

³ Quotients pour la période des cinq années avant l'enquête.

Papa Mabèye DIOP et Atoumane FALL

Principaux résultats

- L'utilisation des méthodes contraceptives par les femmes en union continue d'augmenter : 22 % pour toutes méthodes confondues, et 20 % pour les méthodes modernes contre 16 % à l'EDS-Continue 2012-2013.
- L'utilisation des méthodes modernes reste essentiellement le fait des femmes urbaines (29 %), de celles résidant dans la région Ouest (32 %), et des femmes ayant un niveau d'instruction secondaire moyen/ plus (33 %).
- Au total, 64 % des femmes peuvent être considérées comme des candidates potentielles à la planification familiale car elles ne veulent plus d'enfants (20 %) ou désirent espacer la naissance de leurs prochains enfants pour une période d'au moins deux ans (44 %).

e niveau d'utilisation de la contraception est l'un des indicateurs qui permet de juger de la réussite des programmes de planification familiale. L'EDS-Continue permet de mesurer le niveau d'utilisation de la contraception au moment de l'enquête. Aux femmes qui ont déclaré connaître une méthode contraceptive, on a demandé si elles en utilisaient une au moment de l'enquête.

5.1 UTILISATION ACTUELLE DE LA CONTRACEPTION

Le Tableau 5.1 présente le taux de prévalence de la contraception, c'est-à-dire la proportion de femmes actuellement en union qui utilisaient une méthode contraceptive au moment de l'enquête.

Dans l'ensemble, 22 % des femmes en union utilisaient, au moment de l'enquête, une méthode contraceptive; 20 % une méthode moderne et moins de 2 % une méthode traditionnelle. Les femmes utilisaient essentiellement les injectables (8 %) suivis de la pilule et des implants (5 % dans chaque cas) (Graphique 5.1). Toutes les autres méthodes sont utilisées par moins de 1 % des enquêtées. Parmi les méthodes traditionnelles les plus utilisées, on peut citer la méthode du rythme et celle du retrait, mais dans des proportions très faibles, avec respectivement 0,8 % et 0,3 %.

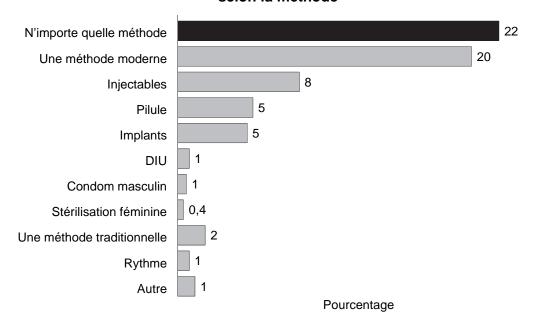
Tableau 5.1 Utilisation actuelle de la contraception par caractéristiques sociodémographiques

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans, actuellement en union, par méthode contraceptive actuellement utilisée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	N'im-	Une				Une m	éthode m	noderne				Une mé-		ne métho aditionnel		_		
Caractéristique sociodémographique	porte quelle mé- thode	mé- thode mo- derne	Stérili- sation fémi- nine	Pilule	DIU	Injec- tables	Im- plants	Con- dom mascu- lin	MAMA	Collier	Autre	thode tradi- tion- nelle	Rythme	Retrait	Autre	N'utilise pas actuel- lement	Total	Effectif de femmes
Âge																		
15-19	12,4	12,3	0,0	6,8	0,0	4,3	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	87,6	100,0	416
20-24	13,5	12,2	0,0	2,1	0,1	6,4	2,5	0,8	0,3	0,0	0,0	1,4	0,1	0,0	1,2	86,5	100,0	877
25-29	26,1	24,5	0,0	4,9	0,6	10,9	6,8	1,0	0,2	0,0	0,1	1,6	0,7	0,3	0,6	73,9	100,0	1 194
30-34	26,2	22,8	0,9	5,8	0,2	10,2	5,2	0,3	0,0	0,3	0,0	3,5	1,9	0,9	0,6	73,8	100,0	1 073
35-39	29,6	27,9	0,3	9,2	2,7	9,9	5,1	0,7	0,0	0,0	0,0	1,7	0,7	0,1	0,8	70,4	100,0	807
40-44	20,5	18,9	0,6	3,7	0,9	6,1	6,9	0,6	0,2	0,0	0,0	1,6	0,7	0,2	0,7	79,5	100,0	654
45-49	17,3	15,6	1,3	3,6	1,7	5,5	3,4	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	1,0	0,0	8,0	82,7	100,0	478
Nombre d'enfants vivants																		
0	3,2	2,2	0,0	0,5	0,0	1,3	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,9	0,9	0,0	0,0	96,8	100,0	686
1-2	22,7	21,0	0,0	5,6	0,4	8,5	5,0	1,4	0,1	0,0	0,0	1,7	0,6	0,5	0,6	77,3	100,0	1 817
3-4	25,2	23,7	0,7	6,7	0,8	10,5	4,2	0,4	0,2	0,2	0,0	1,5	0,7	0,3	0,5	74,8	100,0	1 528
5+	27,2	24,4	0,6	5,2	1,8	9,2	7,4	0,0	0,1	0,0	0,1	2,7	1,2	0,1	1,4	72,8	100,0	1 469
Résidence																		
Urbain	31,1	28,8	0,6	7,8	1,4	11,1	6,7	1,0	0,0	0,1	0,0	2,3	1,3	0,5	0,5	68,9	100,0	2 551
Rural	14,4	13,0	0,2	2,9	0,4	6,0	3,2	0,2	0,2	0,0	0,1	1,4	0,4	0,1	0,9	85,6	100,0	2 949
Grande région																		
Nord	16,3	15,5	0,3	6,4	0,7	5,8	2,1	0,1	0,1	0,0	0,0	8,0	0,5	0,2	0,2	83,7	100.0	1 194
Ouest	34,3	31,6	0,8	7,8	1,6	12,3	7,8	1,2	0,1	0,1	0,0	2,7	1,5	0,5	0,6	65,7	100,0	1 937
Centre	13,8	12,3	0,1	2,8	0,3	5,9	2,8	0,1	0,2	0,0	0,1	1,6	0,4	0,1	1,1	86,2	100,0	1 495
Sud	17,6	15,7	0,1	1,6	0,3	7,3	5,3	0,9	0,2	0,0	0,0	1,8	0,6	0,3	1,0	82,4	100,0	874
Niveau d'instruction																		
Pas d'instruction	15,8	14,3	0,2	2,9	0,6	7,1	3,1	0,2	0,1	0,0	0,0	1,5	0,5	0,2	0,8	84,2	100.0	3 516
Primaire	31,2	29,6	0,1	9,1	0,6	11,0	7,1	1,3	0,0	0,2	0,0	1,7	0,4	0,7	0,6	68,8	100,0	1 239
Moyen/secondaire																		
ou plus	37,2	33,4	1,5	9,3	2,3	10,0	8,9	1,3	0,2	0,0	0,0	3,7	3,2	0,2	0,4	62,8	100,0	745
Quintiles de bien- être économique																		
Le plus pauvre	12,2	10,7	0,1	1,3	0,2	5,3	3,3	0,3	0,2	0,0	0,0	1,5	0,4	0,1	1,0	87,8	100,0	1 130
Second	15,0	13,5	0,2	2,2	0,4	6,4	3,7	0,3	0,1	0,0	0,2	1,5	0,2	0,1	1,2	85,0	100,0	1 084
Moyen	21,8	19,5	0,2	5,7	0,4	8,8	4,0	0,3	0,1	0,0	0,0	2,3	1,5	0,0	0,7	78,2	100,0	1 087
Quatrième	30,3	28,7	0,4	7,4	1,4	12,6	5,8	1,1	0,0	0,0	0,0	1,6	0,6	0,6	0,5	69,7	100,0	1 096
Le plus riche	31,7	29,4	1,0	9,4	1,7	8,7	7,2	1,1	0,1	0,3	0,0	2,3	1,5	0,6	0,2	68,3	100,0	1 102
Ensemble	22,2	20,3	0,4	5,2	0,8	8,4	4,8	0,6	0,1	0,1	0,0	1,8	0,8	0,3	0,7	77,8	100,0	5 500

Note : Si plus d'une méthode a été utilisée, seule la plus efficace est prise en compte dans ce tableau. MAMA = Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée

Graphique 5.1 Prévalence contraceptive parmi les femmes en union selon la méthode



EDS-Continue, Sénégal 2014

Par ailleurs, les renseignements recueillis permettent aussi l'analyse de la prévalence contraceptive selon certaines caractéristiques sociodémographiques des femmes en union (Tableau 5.1). Les résultats selon l'âge montrent que c'est entre 25 et 39 ans, particulièrement dans le groupe d'âges 35-39 ans, où le pourcentage d'utilisatrices atteint 30 %, que la prévalence est la plus élevée.

L'utilisation de la contraception augmente régulièrement avec le nombre d'enfants passant de 3 % chez les femmes nullipares, à 23 % parmi les femmes ayant 1-2 enfants et à 27 % parmi celles en ayant 5 ou plus. La prévalence contraceptive pour l'ensemble des méthodes est presque trois fois plus élevée en milieu urbain (31 %) qu'en milieu rural (14 %). Les différences observées entre les régions sont importantes. La grande région Centre (12 %) se distinguent par une faible prévalence contraceptive moderne. À l'inverse, la région Ouest enregistre le taux de prévalence contraceptive le plus élevé (32 %). Dans les régions Nord et Sud la prévalence est de 16 %. Par ailleurs, la prévalence contraceptive, qu'elle soit moderne ou traditionnelle, augmente de façon très nette avec le niveau d'instruction. Pour les méthodes modernes, la prévalence passe de 14 % chez les femmes sans niveau d'instruction à 29 % chez celles ayant un niveau d'instruction primaire et à 33 % chez les femmes de niveau moyen/secondaire ou plus. L'utilisation de méthodes contraceptives est aussi influencée par le niveau de bien-être économique du ménage, la prévalence moderne passant de 11 % parmi les femmes dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre à 29 % parmi celles dont le ménage est classé dans les deux derniers quintiles.

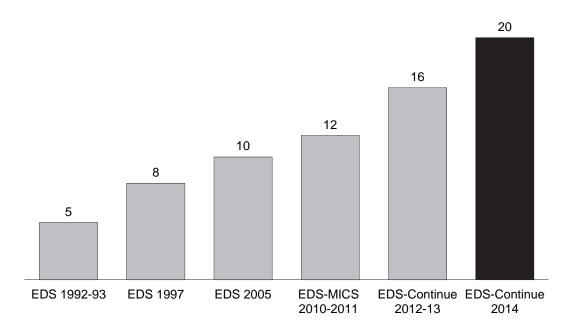
Les résultats selon le type de méthodes montrent que, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et quel que soit le niveau d'instruction, les méthodes modernes les plus fréquemment utilisées par les femmes en union sont les injectables (11 % en zone urbain et 6 % en zone rurale), les implants (7 % en urbain et 3 % en rural) et la pilule (8 % en urbain et 3 % en rural). La principale méthode traditionnelle utilisée est la méthode du rythme, surtout en milieu urbain (1,3 % contre 0,4 % pour les femmes du milieu rural).

Tendances

La comparaison avec les résultats des enquêtes précédentes montre que la prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union n'a cessé d'augmenter. Comme on peut le voir au Graphique 5.2, la prévalence est passée de 5 % en 1993 (EDS-II) à 10 % en 2005 (EDS-IV), à 16 % en 2013 (EDS-Continue 2012-2013) pour atteindre 20 % en 2014. En particulier, on constate, au cours des cinq dernières années, une accélération de la tendance à l'augmentation, la prévalence contraceptive étant passée de 12 % en 2010-2011 à 20 % en 2014. C'est surtout parmi les femmes du milieu rural et celles sans instruction que ces progrès ont été les plus importants. En effet, la prévalence contraceptive moderne a doublé en milieu rural, passant de 6,6 % en 2010-2011 à 13 % en 2014. En comparaison, en milieu urbain, le gain a été plus modeste (44 %). On constate cette augmentation de la prévalence moderne quel que soit le niveau d'instruction : par exemple, pour le niveau primaire, la proportion d'utilisatrices de méthodes modernes est passée de 21 % en 2010-2011 à 30 % en 2014. Parmi les femmes sans niveau d'instruction, la prévalence moderne est passée de 7,9 % en 2010-2011 à 14 % en 2014, soit une augmentation de 77 %.

Graphique 5.2 Tendance de l'utilisation de la contraception moderne par les femmes en union

Pourcentage



5.2 BESOINS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION FAMILIALE

La demande potentielle en matière de contraception et l'identification des femmes qui ont des besoins élevés en services de planification constituent les problèmes les plus importants de tout programme de planification familiale. Les femmes fécondes qui n'utilisent pas la contraception, mais qui souhaitent espacer leur prochaine naissance (espacement) ou qui ne veulent plus d'enfant (limitation) sont considérées comme ayant des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Plus précisément, les besoins non satisfaits pour espacer concernent :

- les femmes qui courent un risque de tomber enceintes, qui n'utilisent pas la contraception et qui ne souhaitent pas tomber enceintes dans les prochaines années ou qui ne sont pas sûres de vouloir tomber enceintes ou du moment auquel elles voudraient tomber enceintes;
- les femmes enceintes dont la grossesse ne s'est pas produite au moment voulu ;
- les femmes en aménorrhée post-partum pour une période d'au maximum 2 ans à la suite d'une naissance qui ne s'est pas produite au moment voulu et qui n'utilisent pas de contraception.

Les besoins non satisfaits pour limiter concernent :

- les femmes qui courent un risque de tomber enceintes, qui n'utilisent pas la contraception et qui ne souhaitent pas (plus) d'enfants ;
- les femmes enceintes dont la grossesse n'est pas voulue ;
- les femmes en aménorrhée post-partum pour une période de deux ans au maximum à la suite d'une grossesse non désirée et qui n'utilisent pas de contraception.

Les femmes classées comme n'étant pas fécondes ne sont pas considérées comme ayant des besoins non satisfaits, car elles ne courent pas de risque de tomber enceintes. Au contraire, les femmes qui utilisent la contraception sont considérées comme ayant des besoins satisfaits. Les femmes qui utilisent la contraception et qui déclarent ne pas (plus) vouloir d'enfant sont considérées comme ayant des besoins satisfaits pour limiter. Celles qui utilisent la contraception et qui déclarent qu'elles veulent retarder la venue d'un enfant ou qui n'en sont pas sûres ou bien qui ne sont sûres de vouloir, ou non, un autre enfant ou du moment auquel elles le souhaitent sont considérées comme ayant des besoins satisfaits pour espacer.

Les besoins non satisfaits, la demande totale, le pourcentage de demande satisfaite et le pourcentage de demande satisfaite par les méthodes modernes sont définis comme suit :

- **besoins non satisfaits**: somme des besoins non satisfaits pour espacer et des besoins non satisfaits pour limiter;
- **demande totale en planification familiale** : somme des besoins non satisfaits et de l'utilisation contraceptive totale ;
- **pourcentage de demande satisfaite** : utilisation contraceptive totale divisée par la somme des besoins non satisfaits et de l'utilisation contraceptive totale ;
- pourcentage de demande satisfaite par les méthodes modernes: utilisation des méthodes contraceptives modernes divisée par la somme des besoins non satisfaits et de l'utilisation contraceptive totale.

Le Tableau 5.2 présente les besoins non satisfaits pour les femmes actuellement en union. La proportion de femmes en union qui ont des besoins non satisfaits en matière de planification familiale est estimée à 25,6 %, soit 19,2 % pour l'espacement des naissances et 6,3 % pour la limitation. Ajouté à la proportion d'utilisatrices actuelle (22 %), la demande totale en planification familiale atteint 48 %, soit 35 % pour espacer et 13 % pour limiter. Presque la moité de cette demande est satisfaite (46 %). Pour les seules méthodes modernes, le pourcentage de la demande qui est satisfaite est de 43 %.

Il ressort de la lecture du Tableau 5.2 que la demande totale en services de planification familiale varie avec l'âge des femmes en union. Elle passe de 33 % pour les femmes âgées de 15-19 ans à 55 % pour celles âgées de 30-34 ans. Le pourcentage de demande satisfaite varie aussi avec l'âge des femmes. Il passe d'un minimun de 37 % chez les femmes de 15-19 ans à un maximum de 57 % chez les femmes de 35-39 ans. En outre, les résultats montrent que la demande en planification familiale est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (54 % contre 43 %); En milieu urbain, 58 % de la demande est satisfaite contre seulement 345 % en milieu rural. Les régions Centre (41 %) et Sud (43 %) enregistrent les proportions de demande en matière de planification familiale les plus faibles ; par contre, la proportion la plus élevée est observée dans la zone Ouest (56 %). La proportion de demande satisfaite est assez faible dans toutes les Grandes régions, en particulier dans les zones Centre et Nord (34 et 35 %). Par ailleurs, la demande totale en service de planification familiale augmente avec le niveau d'instruction. En effet, plus le niveau d'instruction de la femme est élevé plus la demande est forte.

Tableau 5.2 Besoins en matière de planification familiale des femmes actuellement en union

Pourcentage de femmes de 15-49 ans, actuellement en union, ayant des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, pourcentage de celles dont les besoins sont satisfaits, pourcentage de demande potentielle totale de services de planification familiale et pourcentage de demande satisfaite, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Besoins non satisfaits en matière de planification familiale			Besoins satisfaits en matière de planification familiale (utilisation actuelle)			Demande totale en planification familiale ¹			_ Pourcentage	Pourcentage de demande satisfaite par des	Effectif
Caractéristique sociodémographique	Pour espacer	Pour limiter	Total	Pour espacer	Pour limiter	Total	Pour espacer	Pour limiter	Total	de demande satisfaite ²	méthodes modernes ³	de femmes
Âge												
15-19	20,3	0,6	21,0	12,2	0,2	12,4	32,6	0,8	33,4	37,2	36.8	416
20-24	26.0	0.4	26.4	13.2	0,3	13,5	39,3	0.7	40.0	33,9	30,5	877
25-29	23,6	0,9	24,5	24,1	1,9	26,1	47,8	2,8	50,6	51,5	48,4	1 194
30-34	25,8	3,2	29,0	22,8	3,4	26,2	48,6	6,6	55,2	47,5	41,2	1 073
35-39	13,6	9,1	22,7	15,2	14,4	29,6	28,8	23,5	52,3	56,6	53,4	807
40-44	9,8	20,1	29,9	4,1	16,3	20,5	14,0	36,4	50,3	40,7	37,5	654
45-49	2,3	19,5	21,8	0,7	16,6	17,3	3,0	36,1	39,1	44,3	39,8	478
Résidence												
Urbain	16,5	6,1	22,6	22,4	8,7	31,1	38,9	14,8	53,7	58,0	53,7	2 551
Rural	21,6	6,6	28,1	9,5	4,9	14,4	31,1	11,5	42,6	33,9	30,5	2 949
Grande région												
Nord	24,7	5,8	30,6	12,0	4,3	16,3	36,7	10,2	46,9	34,8	33,1	1 194
Ouest	15,0	6,6	21,5	23,8	10,4	34,3	38,8	17,0	55,8	61,4	56,6	1 937
Centre	20,7	6,0	26,8	9,2	4,6	13,8	29,9	10,7	40,6	34,1	30,2	1 495
Sud	18,5	7,1	25,6	12,7	4,9	17,6	31,1	12,0	43,1	40,7	36,4	874
Niveau d'instruction												
Pas d'instruction	20,3	7,4	27,7	10,8	5,0	15,8	31,1	12,3	43,5	36,3	32,9	3 516
Primaire Moyen/secondaire ou	16,4	5,3	21,7	22,1	9,1	31,2	38,5	14,4	52,9	59,0	55,8	1 239
plus	18,7	3,2	21,9	26,7	10,5	37,2	45,4	13,7	59,1	62,9	56,6	745
Quintiles de bien-être économique												
Le plus pauvre	21,6	8,0	29,6	8,5	3,7	12,2	30,1	11,7	41,8	29,2	25,7	1 130
Second	21,3	6,1	27,4	9,3	5,7	15,0	30,6	11,8	42,4	35,3	31,9	1 084
Moyen	17,7	5,5	23,2	16,7	5,1	21,8	34,4	10,6	45,0	48,5	43,4	1 087
Quatrième	16,4	5,8	22,1	20,1	10,2	30,3	36,5	16,0	52,4	57,8	54,7	1 096
Le plus riche	19,0	6,3	25,3	23,1	8,6	31,7	42,1	14,9	57,0	55,6	51,6	1 102
Ensemble	19,2	6,3	25,6	15,5	6,7	22,2	34,7	13,0	47,7	46,4	42,6	5 500

Les calculs des besoins en matière de planification familial sont basés sur la définition dans Bradley et al, 2012 (Bradley, S.E.K., T. N. Croft, J.D. Fishel, and C.F. Westoff. 2012. Revising unmet need for family planning (DHS Analytical Studies No. 25). Calverton, Maryland, USA: ICF International).

5.3 DÉSIR D'ENFANTS SUPPLÉMENTAIRES

Des questions ont été posées aux femmes de 15-49 ans actuellement en union pour obtenir des informations sur leur désir d'avoir ou non des (d'autres) enfants et d'espacer leur prochaine naissance. Le désir d'avoir ou non des enfants supplémentaires dans l'avenir est généralement lié à l'âge de la femme et au nombre d'enfants actuellement en vie. Le Tableau 5.3 et le Graphique 5.3 qui présentent les résultats selon le nombre d'enfants vivants montrent qu'une femme sur cinq (20 %) ne désire plus d'enfant.

Ces résultats révèlent également que parmi les 76 % de femmes qui désirent avoir des enfants supplémentaires dans l'avenir, plus de la moitié (44 %) souhaitent espacer la prochaine naissance de deux ans ou plus. Au total donc, près des deux tiers (64 % de femmes), regroupant celles ne voulant plus d'enfants (20 %) et celles désirant espacer pour une période d'au moins deux ans la naissance de leurs prochains enfants (44 %), peuvent être considérées comme des candidates potentielles à la planification familiale. Ces niveaux sont voisins de ceux enregistrés dans les enquêtes précédentes.

Comme on pouvait s'y attendre, la proportion de femmes qui ne veulent plus d'enfants augmente régulièrement avec le nombre d'enfants actuellement en vie : elle passe de moins de 1 % chez les femmes qui n'ont aucun enfant à 12 % chez celles qui en ont 3 et à 62 % chez celles qui en ont au moins 6. On note également que la totalité des femmes nullipares (99 %) souhaitent avoir un enfant et la grande majorité (81 %) désire une naissance dans les deux années à venir. En ce qui concerne les hommes de 15-49 ans

La demande totale est la somme des femmes dans les catégories de besoins non satisfaits et besoins satisfaits.

Le pourcentage se la demande satisfaite est la demande satisfaite divisée para la demande totale.
 Dans les méthodes modernes sont inclus: la stérilisation féminine, la stérilisation masculine, la pilule, le DIU, les injectables, le condom masculin, le condom féminin, la mousse/gelée, MAMA et la MJF/Collier.

actuellement en union, on constate que seulement 3 % ont déclaré ne plus vouloir d'enfants et, à l'inverse, 93 % en désiraient davantage. Les hommes en union souhaitant avoir d'autres enfants sont proportionnellement, plus nombreux que les femmes en union.

Comme chez les femmes, la proportion d'hommes désirant avoir des enfants diminue avec le nombre d'enfants vivants, passant de 99 % à la parité 1, à 94 % à la parité 3 et à 80 % au rang 6 ou plus. Environ un homme en union sur deux (51 %) peut être considéré comme ayant des besoins en matière de planification familiale, soit 3 % qui ne souhaitent plus d'enfants et 48 % qui souhaitent espacer de 2 ans la venue du prochain enfant.

Tableau 5.3 Préférences en matière de fécondité par nombre d'enfants vivants

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans, actuellement en union, par désir d'enfants supplémantaire, selon le nombre d'enfants vivants, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Ensemble	Ensemble						
Désir d'enfants	0	1	2	3	4	5	6+	15-49	15-59
				FEMME					
Veut un autre bientôt ²	80,9	31,8	26,2	23,4	15,1	16,4	5,7	26,1	na
Veut un autre plus tard ³ Veut un autre, NSP	3,6	55,9	62,5	53,5	52,2	41,3	23,9	43,7	na
quand	14,1	9,9	5,8	8,3	2,5	3,1	1,2	6,2	na
Indécise	0,0	0,7	0,7	1,4	4,3	2,3	2,2	1,6	na
Ne veut plus d'enfant	0,3	1,3	2,9	11,9	20,7	31,6	62,1	19,5	na
Stérilisé	0,0	0,0	0,1	0,3	1,2	0,7	0,6	0,4	na
S'est déclarée stérile	1,1	0,5	1,9	1,3	4,1	4,6	4,3	2,4	na
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Effectif	552	920	930	877	691	539	990	5 500	0
				HOMME ⁵					
Veut un autre bientôt ²	81,9	46,0	31,4	28,4	34,3	22,1	28,5	37,7	36,0
Veut un autre plus tard ³ Veut un autre, NSP	8,2	50,0	56,1	57,4	50,2	59,0	44,5	47,5	42,5
quand	8,0	3,2	10,8	8,6	10,8	9,7	7,2	8,1	9,1
Indécis	0,5	0,5	0,7	3,6	1,2	1,6	11,5	3,3	4,2
Ne veut plus d'enfant	1,3	0,3	1,0	0,7	3,1	7,6	8,0	3,1	6,3
Stérilisé ⁴	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
S'est déclaré stérile	0,0	0,0	0,0	1,3	0,3	0,0	0,1	0,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	124	201	206	162	143	111	227	1 173	1 510

na = Non applicable

¹ Le nombre d'enfants vivants inclut la grossesse actuelle.

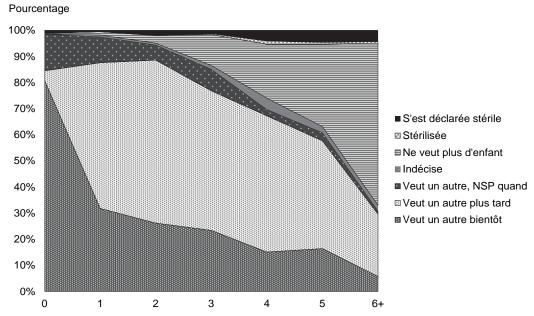
² Veut une autre naissance dans les deux ans.

³ Veut espacer la prochaine naissance de deux ans ou plus.

⁴ Y compris la stérilisation féminine et masculine.

⁵ Le nombre d'enfants vivants comprend un enfant supplémentaire si l'épouse de l'enquêtée est enceinte (ou si une des épouses est enceinte, pour les hommes qui ont actuellement plus d'une épouse).

Graphique 5.3 Désir d'enfant supplémentaire des femmes en union selon le nombre d'enfants vivants



Fatou Bintou NIANG et Ibrahima DIOUF

Principaux résultats

- La grande majorité des femmes (96 %) ont consulté un professionnel de santé durant la grossesse de leur naissance la plus récente.
- Seulement 48 % des femmes ont effectué au moins les 4 visites prénatales recommandées. En outre, dans près de 3 cas sur 5 (59 %) la première visite a eu lieu durant les 3 premiers mois de grossesse.
- Plus de trois naissances sur quatre (77 %) se sont déroulées dans un établissement de santé, et 59 % ont bénéficié de l'assistance d'un prestataire de santé formé au moment de l'accouchement.
- La majorité des enfants de 12-23 mois ont reçu le vaccin du BCG (95 %), les trois doses de Pentavalent (89 %), celles de Polio (84 %) et 80 % ont été vaccinés contre la rougeole. Au total, plus de sept enfants de 12-23 mois sur dix (74 %) ont reçu tous les vaccins du Programme Élargi de Vaccination (PEV).
- Au cours des deux semaines avant l'enquête, 3 % d'enfants ont présenté des symptômes d'IRA, 11 % ont eu de la fièvre et 19 % ont eu la diarrhée.
- Au cours des épisodes diarrhéiques, 24 % des enfants ont reçu une TRO (SRO ou solution préparée à la maison).

Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) a collecté des informations sur la santé de la mère et de l'enfant. Ces informations concernent les soins prénatals et les conditions d'accouchement (lieu et assistance), la couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois et la prévalence et le traitement des Infections Respiratoires Aiguës (IRA), de la fièvre et de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans. Ces informations sont très importantes pour l'évaluation et la planification des politiques et des programmes de santé.

6.1 SANTÉ DE LA MÈRE

6.1.1 Soins prénatals

L'enquête Démographique et de Santé Continue a collecté des informations sur la santé des mères. Ces informations concernent l'accès des femmes aux soins de santé, les soins pré et postnatals et les conditions d'accouchement. Les résultats présentés dans ce chapitre permettent d'identifier les problèmes les plus importants en matière de prise en charge de la grossesse et de l'accouchement. Ils constituent ainsi des outils de grande importance pour l'évaluation et la planification des politiques et des programmes de santé.

La surveillance médicale de la grossesse a une influence considérable sur la santé de la femme et de l'enfant. En effet, les soins prénatals permettent de déceler les complications qui peuvent mettre en danger la vie du couple mère-enfant. Il est recommandé au moins quatre consultations prénatales pour assurer un suivi correct de l'évolution de la grossesse. Les consultations prénatales donnent l'occasion d'immuniser la future mère contre le tétanos et de la faire bénéficier de conseils, et si besoin, de suppléments nutritionnels en cas de signes de malnutrition et de Traitement préventif ou curatif contre le paludisme dans les régions impaludées.

Les données du Tableau 6.1 présentent la répartition des femmes de 15-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête selon le type de personnel médical consulté durant la grossesse et selon certaines caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées. Au cours de l'EDS-Continue 2014, toutes les catégories de personnes consultées par la mère pendant la grossesse ont été enregistrées. Lorsque plusieurs personnes avaient été consultées par la femme, seule la personne la plus qualifiée a été prise en compte dans ce tableau. On relève que parmi les dernières naissances vivantes ayant eu lieu au cours des cinq dernières années, plus de neuf naissances sur dix (96 %) ont fait l'objet de consultations prénatales auprès de professionnels de la santé (médecins, sagesfemmes et infirmières). Ces consultations ont été principalement effectuées par les sages-femmes (71 %), suivies des infirmières (22 %); dans très peu de cas, elles ont été fournies par des médecins (3 %). Seulement, 1 % des mères ont effectué des consultations prénatales auprès de matrones et d'accoucheuses traditionnelles.

Tableau 6.1 Soins prénatals

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type de prestataire consulté durant la grossesse pour la naissance la plus récente, et pourcentage de naissances les plus récentes pour lesquelles la mère a consulté un professionnel de la santé, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Presta	taire de soins		Pourcentage ayant recu des			
Caractéristique sociodémographique	Médecin	Sage- femme	Infirmière	Matrone/ Accou- cheuse traditionnelle	Pas de soins prénatals	Total	soins prénatals par un prestataire formé ¹	Effectif de femmes
Âge de la mère à la								
naissance								
<20	2,3	67,1	27,3	1,7	1,7	100,0	96,6	485
20-34	3,7	71,4	21,3	1,0	2,6	100,0	96,4	2 825
35-49	2,0	70,3	22,8	0,8	4,0	100,0	95,1	789
Rang de naissance								
1	5,4	71,9	20,9	1,0	0,8	100,0	98,2	860
2-3	4,4	73,9	19,4	0,8	1,5	100,0	97,7	1 458
4-5	1,6	71,7	22,3	1,5	3,1	100,0	95,5	932
6+	0,9	62,7	28,8	1,1	6,5	100,0	92,4	849
Résidence								
Urbain	5,8	87,7	5,6	0,2	0,6	100,0	99,2	1 851
Rural	1,1	56,6	36,1	1,7	4,5	100,0	93,8	2 249
Grande région								
Nord	1,4	68,1	27,2	1,0	2,4	100,0	96,7	846
Ouest	6,2	85.6	8,1	0.0	0,1	100.0	99,9	1 386
Centre	2,5	60,0	31,9	1,8	3,9	100,0	94,3	1 145
Sud	0,9	62,0	28,8	1,9	6,4	100,0	91,6	723
Niveau d'instruction								
de la mère Pas d'instruction	1.6	CE 1	20.2	4.0	2.0	100.0	04.0	2 644
	1,6	65,1	28,3	1,2	3,9	100,0	94,9	
Primaire Moyen/secondaire ou	5,0	80,2	12,9	1,1	0,8	100,0	98,2	919
plus	8,2	81,9	9,0	0,4	0,5	100,0	99,1	536
Quintiles de bien-être économique								
Le plus pauvre	0,5	49,1	41,2	2,7	6,5	100,0	90,8	921
Second	0,7	58,0	35,1	1,4	4,8	100,0	93,8	838
Moyen	1,0	76,8	20,5	0,6	1,1	100,0	98,3	835
Quatrième	3,4	90,4	5,6	0,1	0,4	100,0	99,5	790
Le plus riche	11,9	84,3	3,8	0,0	0,0	100,0	100,0	716
Ensemble	3,2	70,7	22,3	1,0	2,8	100,0	96,2	4 100

Note: Si plus d'un prestataire de soins prénatals a été déclaré, seul le prestataire le plus qualifié est pris en compte dans ce tableau.

¹ Les médecins, les sages-femmes et les infirmiers/infirmières chefs de poste (ICP) sont considérés comme des prestataires formés.

La proportion de naissances pour lesquelles la mère a bénéficié de soins prénatals auprès de personnel formé, sans différencier le type de prestataire, ne présente pas de différences importantes selon les caractéristiques sociodémographiques. En effet, au moins neuf femmes sur dix ont reçu des soins prénatals. On peut cependant relever que dans la région Ouest, constituée des régions de Dakar et de Thiès, la quasi-totalité des femmes ont reçu des soins prénatals dispensés par un prestataire de santé formé contre 92 % dans le Sud qui se caractérise par la proportion la plus faible. IL faut aussi remarquer que si, dans les

ménages classés dans le quintile le plus riche, 100 % des femmes ont consulté durant leur grossesse un professionnel de santé, cette proportion est légèrement plus faible dans les ménages du quintile le plus pauvre (91 %).

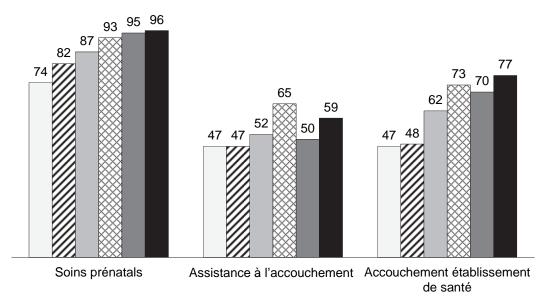
La proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals dispensés par un médecin est très faible (3 %). Cependant, dans certaines catégories de femmes comme celle du milieu urbain (6 %), celles de la région Ouest (6 %), celles ayant un niveau d'instruction moyen/secondaire ou plus (8 %) et surtout celles dont le ménage est classé dans le quintile le plus riche (12 %), la consultation d'un médecin pendant la grossesse est plus fréquente.

Tendance

Comme le montre le Graphique 6.1, la comparaison de ces résultats avec ceux des enquêtes précédentes met en évidence une nette tendance à l'amélioration de la couverture en soins prénatals, cette proportion étant passée de 74 % en 1993 à 96 % en 2014. En outre, cette amélioration a concerné toutes les catégories de femmes.

Graphique 6.1 Soins prénatals, lieu d'accouchement et assistance à l'accouchement





□ EDS-II 1993 Ø EDS-III 1997 □ EDS-IV 2005 □ EDS-MICS 2010-2011 □ EDS-Continue 2012-2013 ■ EDS-Continue 2014

Pour être efficaces, les soins prénatals doivent être effectués à un stade précoce de la grossesse et, surtout, ils doivent se poursuivre avec une certaine régularité jusqu'à l'accouchement. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande au moins quatre visites prénatales, à intervalles réguliers tout au long de la grossesse. Le Tableau 6.2 présente la répartition des femmes selon le nombre de visites prénatales et le stade de la grossesse à la première visite. Dans l'ensemble, on note que près de la moitié des femmes (48 %) ont effectué les quatre visites prénatales recommandées. Dans 43 % des cas, elles n'en ont effectué que 2-3 et seulement 5 % n'en ont effectué qu'une. La proportion de femmes ayant effectué les quatre visites prénatales recommandées est nettement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (56 % contre 42 %).

En ce qui concerne le stade de la grossesse auquel a eu lieu la première visite, dans près de trois cas sur cinq, (59 %), la première visite s'est déroulée à moins de quatre mois de grossesse. Même en zone rurale, plus de la moitié des femmes (52 %) ont effectué leur première visite prénatale avant quatre mois de

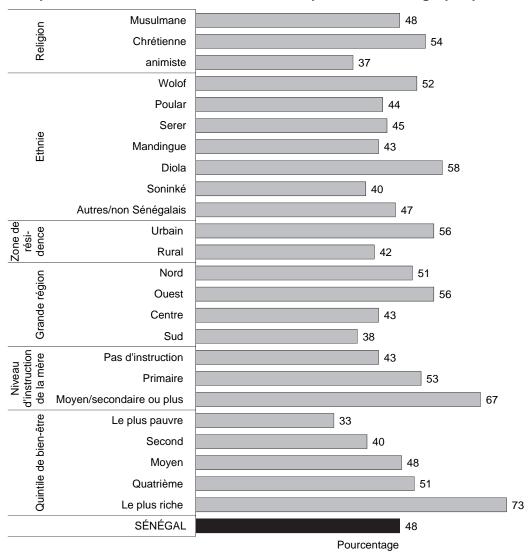
grossesse. Cependant, dans près d'un cas sur trois (27 %), la visite prénatale a eu lieu à 4-5 mois de grossesse. La moitié des femmes enceintes ont effectué leur première visite à 3,6 mois et ce nombre médian de mois varie de de 3,8 en milieu rural à 3,4 en milieu urbain. Les femmes du milieu rural commencent donc un peu plus tardivement leurs consultations prénatales que celles du milieu urbain.

Tableau 6.2 Nombre de visites prénatales et stade de la grossesse

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, selon le nombre de visites prénatales et selon le stade de la grossesse au moment de la première visite pour la naissance la plus récente et, parmi les femmes ayant effectué des visites prénatales, nombre médian de mois de grossesse à la première visite, par milieu de résidence, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Rési		
Visites prénatales	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre de consultations prénatales			
Aucune	0,6	4,5	2,8
1	3,8	6,7	5,4
2-3	38,7	46,2	42,8
4+	55,8	41,7	48,1
Ne sait pas/manquant	1,1	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de mois de grossesse à la première consultation prénatale			
Aucune consultation prénatale	0,6	4,5	2,8
<4	66,7	51,8	58,5
4-5	24,8	29,5	27,4
6-7	6,7	11,0	9,1
8+	0,8	1,5	1,2
Ne sait pas/manquant	0,3	1,6	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	1 851	2 249	4 100
Nombre médian de mois de grossesse à la première consultation (pour les femmes ayant reçu des soins prénatals)	3,4	3,8	3,6
Effectif de femmes ayant reçu des soins prénatals	1 840	2 147	3 987

Graphique 6.2 Pourcentage de femmes ayant effectué au moins les quatre visites prénatales selon certaines caractéristiques sociodémographiques



EDS-Continue, Sénégal 2014

Composantes des visites prénatales

L'efficacité des soins prénatals dépend non seulement du type d'examens effectués pendant les consultations, mais aussi des conseils qui sont prodigués aux femmes. Pour cette raison, l'EDS-Continue 2014 a collecté des données sur cet aspect important du suivi prénatal en demandant aux femmes si, au cours des visites prénatales, elles avaient été informées sur les signes révélateurs de complications de la grossesse, si certains examens médicaux (vérification de la tension artérielle) avaient été effectués et si on avait procédé à des examens d'urine et de sang. En outre, on a cherché à savoir si elles avaient reçu des suppléments de fer et si elles avaient été protégées contre les parasites intestinaux. Ces résultats sont présentés au Tableau 6.3.

Globalement, on constate que la quasi-totalité des femmes qui ont eu une naissance au cours des cinq années ayant précédé l'enquête (95 %) ont pris des suppléments de fer sous forme de sirop ou de comprimés. La proportion de celles qui ont reçu des médicaments contre les parasites intestinaux est nettement plus faible (27 %) et les écarts sont peu importants.

Parmi les femmes qui ont reçu des soins prénatals pour leur naissance la plus récente, seulement 44 % ont été informées des signes de complication de la grossesse. Cette proportion est particulièrement faible dans la

région Ouest (14 %). Par comparaison, elle est de 80 % dans le Nord. On constate donc que si la quasi-totalité des femmes reçoivent des soins prénatals (96 %), dans de nombreux cas, au cours de ces consultations, elles ne reçoivent pas les informations importantes sur les risques de la grossesse. En outre, par rapport à l'enquête de 2010-2011, la proportion de femmes ayant reçu des informations sur les signes de complication de la grossesse n'a pratiquement pas varié (45 %).

En outre, on constate que les examens courants qui sont pratiqués généralement au cours des visites prénatales ont été effectués pour pratiquement toutes les femmes. On peut cependant relever qu'un prélèvement sanguin a été moins fréquemment effectué en milieu rural qu'en milieu urbain (79 % contre 93 %), dans la région Nord que dans les autres (77 % contre un maximum de 93 % dans l'Ouest), parmi les femmes sans niveau d'instruction (81 % contre plus de 90 % parmi les autres) et enfin parmi les femmes dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre que dans les autres ménages (76 %) contre un maximum de 93 % dans les ménages des deux derniers quintiles).

Tableau 6.3 Composants des visites prénatales

Parmi les femmes ayant eu une naissance

Parmi les femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant pris des suppléments de fer, sous forme de comprimés ou de sirop, et des médicaments contre les parasites intestinaux au cours de la grossesse la plus récente et parmi les femmes ayant bénéficié de soins prénatals pour la naissance la plus récente des cinq dernières années, pourcentage ayant effectué certains examens prénatals, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

vivante au cours des cinq années avant précédé l'enquête, pourcentage qui, durant la Parmi les femmes ayant reçu des soins prénatals pour la naissance la plus grossesse la plus récente, ont pris récente des cinq dernières années, pourcentage qui : Effectif de femmes ayant eu une Ont été Effectif de informées des Des naissance femmes ayant reçu des soins Du fer sous médicaments vivante au signes de Ont eu leur forme de contre les cours des cinq complication tension Ont eu un Ont eu un prénatals pour Caractéristique comprimés ou parasites dernières de la artérielle prélèvement prélèvement la naissance la sociodémographique arossesse de sirop intestinaux années vérifiée d'urine de sano plus récente Âge de la mère à la naissance <20 96,4 30,3 485 51,0 98,9 87,4 86,1 477 20-34 94,9 26,0 2 825 43,6 99,6 90,6 85,7 2 753 35-49 93.2 28.5 789 40.8 99.9 87.6 84.1 758 Rang de naissance 97,7 27,3 860 41,7 99,2 90,3 90,1 853 2-3 95,6 27,0 1 458 44,0 99,5 90,6 86,4 1 436 4-5 94,3 27.3 932 45.4 996 90.8 84.2 903 6+ 91,1 26.2 849 44,7 99.9 86,0 80.1 794 Résidence Urbain 97,6 24,2 1 851 99,6 93,7 92,9 1 840 92,5 29,2 2 2 4 9 52,4 99,5 86,2 79,0 2 147 Rural Grande région 95,2 31,2 846 80,3 98,8 86,9 76,7 826 Nord Ouest 97,7 20,2 14,3 99,8 95,2 92,9 1 384 Centre 1 145 99,6 1 101 Sud 32.8 723 69.5 99.7 79.5 82 7 677 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 92,7 26,5 2 644 47,2 99,3 87,3 2 541 28,1 92,8 91,8 Primaire Moyen/secondaire 98.7 27.5 100,0 ou plus 536 33,5 95,3 93.9 534 Quintiles de bien-être économique 90,1 27,7 921 52,4 99,3 79,6 75,5 861 Le plus pauvre Second 92,3 27,3 838 54,2 99,4 87,7 80,9 797 Moyen 97,6 27.0 835 49,3 99.7 91,8 84 5 825 98.2 95.0 Quatrième 26.6 790 31.1 100.0 93.7 787 716 716 96.6 25.9 30.5 96.9 Le plus riche 99.2 93.1 Ensemble 94,8 27,0 4 100 44,0 99,5 89,6 85,4 3 987

Couverture vaccinale antitétanique

Le tétanos néonatal est l'une des maladies les plus graves auxquelles le nouveau-né peut être exposé. Pour faire face à cette pathologie, il est recommandé que les femmes enceintes soient vaccinées contre le tétanos. Les données du Tableau 6.4 révèlent que pour 84 % des femmes, la dernière naissance vivante a été protégée contre le tétanos néonatal. Il est important de souligner que les informations présentées ici ont pris en compte l'histoire vaccinale des femmes. Ainsi, sont considérées comme étant protégées du tétanos néonatal, les mères ayant reçu deux injections au cours de la grossesse de leur dernière naissance ou, au moins, deux injections dont la dernière a été effectuée au cours des trois années ayant précédé la dernière naissance vivante, ou, au moins, trois injections (la dernière ayant été effectuée au cours des cinq années ayant précédé la dernière naissance vivante), ou, au moins, quatre injections (la dernière ayant été effectuée au cours des dix années ayant précédé la dernière naissance vivante), ou, au moins, cinq injections à n'importe quel moment avant la dernière naissance. Selon l'âge de la mère, on observe que les naissances de mère âgée de 20-34 ans sont plus fréquemment protégées contre le tétanos (85 %) que celles de mère de moins de 20 ans ou de 35 ans ou plus. En ce qui concerne le milieu de résidence, les naissances qui se sont produites en milieu urbain ont été mieux protégées que celles qui ont eu lieu en milieu rural (88 % contre 81 %). Les résultats par région montrent que la couverture vaccinale des mères est légèrement plus faible dans la grande région Sud (81 %) que dans les trois autres grandes régions (variant entre 83 % et 86 %). Par ailleurs, c'est parmi les

Tableau 6.4 Vaccination antitétanique

Parmi les femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, pourcentage ayant reçu au moins deux injections antitétaniques au cours de la grossesse pour la naissance vivante la plus récente et pourcentage dont la dernière naissance vivante a été protégée contre le tétanos néonatal, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

Caractéristiques	Pourcentage ayant reçu deux injections ou plus durant la dernière	Pourcentage dont la dernière naissance a été protégée contre le tétanos	Effectif de
sociodémographiques	grossesse	néonatal ¹	mères
Âge de la mère à la naissance	70.0	04.5	405
<20 20-34	70,3 53,0	81,5 84,9	485 2 825
35-49	44,9	80,9	2 625 789
Rang de naissance	,	,	
1	77,1	80,2	860
2-3 4-5	49,4 45,9	88,1 84,7	1 458 932
4-5 6+	45,9 44,9	78,7	932 849
	44,5	70,7	043
Résidence	54.0	07.5	4.054
Urbain Rural	54,3 52,8	87,5 80,6	1 851 2 249
	32,0	00,0	2 243
Grande région	40.0	00.0	0.40
Nord Ouest	48,9 49,0	83,2 86,2	846 1 386
Centre	54,5	83,1	1 145
Sud	66,0	80,8	723
Niveau d'instruction de la mère	,-	,-	
Pas d'instruction	50,3	81,4	2 644
Primaire	55,3	90,1	919
Secondaire ou plus	66,2	84,1	536
Quintiles de bien-être économique			
Le plus pauvre	52,6	77,7	921
Second	52,4	80,9	838
Moyen Quatrième	50,8 52,0	88,1 85.7	835 790
Le plus riche	52,0 60,7	85,7 87,5	790 716
•	,	,	
Ensemble	53,5	83,7	4 100

¹ Y compris les mères ayant reçu deux injections au cours de la grossesse de leur dernière naissance ou, au moins, deux injections (la dernière ayant été effectuée au cours des trois années ayant précédé la dernière naissance), ou, au moins, trois injections (la dernière ayant été effectuée au cours des cinq années ayant précédé la dernière naissance), ou, au moins, quatre injections (la dernière ayant été effectuée au cours des dix années ayant précédé la dernière naissance), ou, au moins, cinq injections avant la dernière naissance.

femmes ayant le niveau primaire que la couverture vaccinale antitétanique est la plus élevée (90 %). L'écart entre la couverture vaccinale des femmes sans niveau d'instruction et de celles ayant le niveau moyen/supérieur ou plus est assez faible (81 % contre 84 %).

La comparaison avec les résultats des enquêtes précédentes met en évidence une amélioration de la couverture antitétanique des mères, la proportion de naissances protégées étant passée de de 69 % à l'EDS-MICS 2010-11 à 82 % en 2012-13 pour atteindre 84 % en 2014.

6.1.2 Assistance lors de l'accouchement

Une bonne prise en charge de l'accouchement, élément clé dans la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelles, dépend de la qualification des personnes qui assistent la femme. Près de trois naissances sur cinq (59 %) ont eu lieu avec l'assistance de personnel de santé qualifié (Tableau 6.5), à savoir médecins, sages-femmes ou infirmières, ou Infirmiers/ères Chefs de Poste (ICP).

Les données détaillées par type de personnel de santé montrent que la proportion d'accouchements assistés par des sages-femmes est de loin la plus élevée (42 %) suivie des infirmières (13 %). L'assistance par un médecin n'est assurée que dans 4 % des naissances.

Le pourcentage de naissances assistées par un professionnel de santé varie peu selon l'âge de la mère. Par contre, il diminue avec la parité : de 72 % des naissances assistées par du personnel qualifié chez les primipares, la proportion n'est que de 46 % chez les grandes multipares. On observe aussi un écart important entre les milieux de résidence, la proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par du personnel de santé variant de 44 % en milieu rural à 80 % en milieu urbain. En outre, les résultats mettent en évidence des disparités régionales. C'est, de loin, dans l'Ouest (80 %) que la situation est la meilleure suivie par le Nord (58 %). Par contre, dans le Centre 48 %) et surtout le Sud (42 %), moins d'une femme sur deux a bénéficié durant l'accouchement d'une assistance par du personnel de santé.

La proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par du personnel formé augmente avec le niveau d'instruction de la femme : de 51 % chez les femmes sans instruction, elle passe à 71 % chez celles de niveau primaire, et atteint 84 % chez les femmes de niveau moyen/secondaire ou plus. On observe aussi que cette proportion augmente des ménages du quintile le plus pauvre au plus riche, variant de 30 % à 86 %.

Tableau 6.5 Assistance lors de l'accouchement

Répartition (en %) des naissances vivantes ayant eu lieu au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type d'assistance durant l'accouchement, pourcentage de naissances assistées par un professionnel de santé et pourcentage de naissances accouchées par césarienne selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

		F	Personne aya	nt assisté l'a	ccouchemen	t :		Pourcentage dont		
Caractéristique sociodémographique	Médecin	Sage- femme	Infirmière	Autre personnel de santé	Matrone/ Accou- cheuse tradition- nelle	Personne	Total	l'accouche- ment a été assisté par un prestataire formé ¹	Pourcentage accouché par césarienne	Effectif de naissances
Âge de la mère à la naissance										
<20 20-34 35-49	4,4 4,7 3,2	39,5 42,2 40,9	14,4 12,9 13,0	19,9 21,3 22,1	19,0 16,5 15,5	2,9 2,5 5,4	100,0 100,0 100,0	58,2 59,7 57,0	5,4 4,5 3,0	794 4 375 1 018
Rang de naissance 1 2-3 4-5 6+	9,3 4,3 2,3 1,2	47,7 44,3 40,0 31,2	14,9 12,1 12,1 13,9	17,6 19,9 24,1 24,7	9,5 16,7 18,2 23,0	0,9 2,6 3,4 6,0	100,0 100,0 100,0 100,0	71,9 60,8 54,3 46,4	8,9 4,2 2,3 2,0	1 368 2 241 1 405 1 172
Lieu d'accouchement Établissement de santé Ailleurs	5,5 0,5	53,0 3,6	16,8 0,7	24,0 12,0	0,5 70,3	0,1 12,9	100,0 100,0	75,3 4,8	5,7 0,0	4 758 1 429
Résidence Urbain Rural	7,4 2,2	63,3 25,8	9,8 15,5	15,0 25,8	4,0 25,8	0,6 4,9	100,0 100,0	80,4 43,5	7,1 2,4	2 607 3 580
Grande région Nord Ouest Centre Sud	3,8 8,2 2,0 2,3	43,3 57,9 29,4 30,9	10,8 14,0 16,4 8,6	22,0 17,1 27,8 16,6	13,8 2,3 22,2 36,5	6,3 0,6 2,2 5,1	100,0 100,0 100,0 100,0	57,8 80,1 47,8 41,8	3,6 7,8 2,2 2,8	1 281 1 965 1 856 1 085
Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction Primaire Moyen/secondaire ou plus	2,6 4,5 14,2	34,2 53,9 60,9	14,1 12,4 8,4	23,2 19,9 12,7	21,9 7,6 3,4	4,0 1,7 0,4	100,0 100,0 100,0	50,9 70,8 83,5	2,9 4,8 11,8	4 123 1 318 746
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	1,3 1,6 3,4 6,6 11,5	17,2 28,8 46,4 61,8 67,1	11,9 15,4 17,4 12,6 6,9	21,7 27,4 26,0 16,4 11,9	40,0 23,0 6,0 2,0 2,5	8,0 3,7 0,9 0,6 0,1	100,0 100,0 100,0 100,0 100,0	30,4 45,9 67,1 81,0 85,5	1,9 2,0 4,6 6,4 8,8	1 512 1 311 1 264 1 104 995
Ensemble	4,4	41,6	13,1	21,3	16,6	3,0	100,0	59,1	4,4	6 187

Note : Si l'enquêtée a déclaré que plus d'une personne avait assisté l'accouchement, seule la personne la plus qualifiée est prise en compte dans ce tableau.

Les médecins, les sages-femmes et les infirmiers/infirmières chefs de poste (ICP) sont considérés comme des prestataires formés

Tendance

La comparaison de ces résultats avec ceux des enquêtes précédentes présentée au Graphique 6.1 fait apparaître une évolution en dents de scie. En effet, la proportion de femmes ayant accouché avec l'assistance de personnel de santé a augmenté entre 1993 et 2010-2011, variant de 47 % à 65 % puis a diminué pour atteindre seulement 50 % à l'EDS-Continue de 2012-2013. Cette proportion a ensuite augmenté de nouveau pour se situer à 59 % en 2014, à un niveau cependant inférieur de celui de 2010-2011 (65 %).

Césarienne

Dans la stratégie pour la maternité sans risque, la césarienne est un des moyens préconisés pour réduire la mortalité maternelle et périnatale. C'est un mode d'accouchement auquel l'obstétricien recours chaque fois que l'accouchement par voie naturelle s'avère risqué pour le fœtus et/ou pour la mère. Ainsi, at-on demandé aux mères, pour toutes les naissances vivantes des cinq dernières années, si l'accouchement avait eu lieu par césarienne ou par voie basse.

Pour 4 % des naissances, on a pratiqué une césarienne (Tableau 6.5). Cette proportion varie peu avec l'âge. Par contre, cette intervention est plus fréquente pour les naissances de rang 1 que pour les autres (9 % contre 2 % pour celles de rangs 4 et plus). La gravido-puerpéralité chez les adolescentes et les primipares est souvent émaillée de complications. Cette gravido-puerpéralité est liée aux anomalies du bassin en rapport avec la nuptialité et la maternité précoce. Des précautions comme un suivi prénatal régulier et de qualité et une bonne prise en charge de la grossesse et de l'accouchement sont à entreprendre pour amoindrir ce risque.

Les césariennes se pratiquent dans un environnement médico-chirurgical. Elles sont exclusivement pratiquées dans les structures de santé (6 %), et sont, de ce fait, plus fréquentes en milieu urbain que rural (7 % contre 2 %). Ce type d'intervention qui n'est réalisable que dans les formations sanitaires suffisamment équipées et dotées de personnels qualifiés n'est pas à la portée des couches les plus défavorisées (moins de 2 % contre 8 % dans les classes aisées) et touche plus les régions les plus urbanisées telles que l'Ouest constitué de Dakar et de Thiès (8 %). Il convient de signaler que la fréquence de la césarienne chez les plus instruites (12 %) pourrait être liée à la maternité tardive qui les expose à des complications obstétricales telles que les mort-nés et un accouchement bloqué (la dystocie) nécessitant une intervention chirurgicale.

6.1.3 Lieu d'accouchement

Parmi les naissances ayant eu lieu au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, plus de trois sur quatre (77 %) ont eu lieu dans une structure de santé, en majorité du secteur public (73 % contre 4 % pour le privé) (Tableau 6.6). On observe une augmentation du taux de fréquentation des structures de santé entre 2012-2013 et 2014, passant de 70 % à 77 % (voir Graphique 6.1)

L'examen des données par caractéristiques sociodémographiques de la mère ne met pas en évidence une tendance nette selon l'âge de la mère. Par contre, on observe des disparités selon le rang de naissance avec des proportions qui diminuent avec la parité : de 88 % chez les primipares, la proportion atteint 67 % chez les multipares de 6 enfants ou plus. L'accouchement dans les structures de santé concerne davantage les femmes citadines (93 %) que les femmes rurales (65 %), et celles résidant dans les régions de l'Ouest (96 %) et, dans une moindre mesure, du Centre (71 %) et du Nord (76 %) que celles résidant au Sud où seulement 54 % des naissances ont eu lieu dans un établissement de santé. En outre, on constate que le niveau d'instruction influence le lieu d'accouchement puisque de 70 % parmi les femmes sans niveau d'instruction, la proportion ayant accouché en établissement de santé passe à 87 % parmi celles de niveau primaire et atteint 96 % parmi les plus instruites. De même, les femmes résidant dans les ménages les plus aisés sont proportionnellement plus nombreuses à accoucher dans les structures de santé : de 45 % dans le quintile le plus pauvre, la proportion atteint 96 % dans le quintile le plus riche.

L'accouchement dans un établissement de santé varie de manière très nette avec le fait d'avoir effectué des visites prénatales. En effet, de seulement 15 % chez les femmes n'ayant effectué aucune visite, la proportion ayant accouché dans un établissement de santé atteint 88 % chez les femmes en ayant effectué au moins quatre.

Le tableau met également en évidence, la proportion importante d'accouchements à domicile qui concerne près d'un quart des naissances vivantes ayant eu lieu au cours des cinq dernières années (23 %). Cette situation concerne plus les grandes multipares (33 %), les femmes n'ayant effectué aucune consultation lors de la grossesse (85 %), celles résidant en milieu rural (35 %) et celles de la région Sud (46 %). De même, cette proportion reste élevée parmi les femmes sans niveau d'instruction (30 %) et parmi celles dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre (53 %).

Tableau 6.6 Lieu d'accouchemen

Répartition (en %) des naissances vivantes ayant eu lieu au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par lieu d'accouchement, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

Caractéristique	Établisseme	ent de santé			Pourcentage dont l'accouchement s'est déroulé dans un établissement	Effectif de
sociodémographique	Secteur public	Secteur privé	Maison	Total	de santé	naissances
Age de la mère à la naissance						
<20	73,7	1,7	24,7	100,0	75,3	794
20-34	72,8	4,7	22,5	100,0	77,5	4 375
35-49	71,3	4,3	24,4	100,0	75,6	1 018
Rang de naissance						
1	81,1	6,8	12,1	100,0	87,9	1 368
2-3	72,6	5,1	22,3	100,0	77,7	2 241
4-5	71,1	2,2	26,7	100,0	73,3	1 405
6+	64,8	2,0	33,1	100,0	66,9	1 172
Visites prénatales ¹						
Aucune	14,7	0,0	85,3	100,0	14,7	113
1-3	70,3	3,0	26,7	100,0	73,3	1 977
4+	82,0	5,9	12,1	100,0	87,9	1 971
Résidence						
Urbain	85,2	7,8	7,0	100,0	93,0	2 607
Rural	63,5	1,6	34,8	100,0	65,2	3 580
Grande région						
Nord	73,3	2,4	24,3	100,0	75,7	1 281
Ouest	87,1	8,5	4,4	100,0	95,6	1 965
Centre	68,1	3,0	28,9	100,0	71,1	1 856
Sud	53,5	0,9	45,5	100,0	54,5	1 085
Niveau d'instruction de la mère						
Pas d'instruction	68,0	2,2	29,8	100,0	70,2	4 123
Primaire	80,3	6,6	13,1	100,0	86,9	1 318
Moyen/secondaire ou						
plus	84,6	11,4	4,0	100,0	96,0	746
Quintiles de bien-être économique						
Le plus pauvre	46,4	0,5	53,1	100,0	46,9	1 512
Second	67,4	1,0	31,6	100,0	68,4	1 311
Moyen	89,2	1,9	9,0	100,0	91,0	1 264
Quatrième	86,2	8,7	5,1	100,0	94,9	1 104
Le plus riche	83,4	12,3	4,3	100,0	95,7	995
Ensemble	72,7	4,3	23,1	100,0	76,9	6 187

¹ Concerne seulement la naissance la plus récente ayant eu lieu au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. Exclut 35 cas non-pondérés dont le nombre de visites prénatales est manquant.

6.2 SANTÉ DE L'ENFANT

L'EDS-Continue 2014 a collecté des informations détaillées sur la santé des enfants nés au cours des cinq dernières années. Ces informations concernent la couverture vaccinale, la prévalence et le traitement des principales maladies des enfants, en particulier les infections respiratoires, la fièvre et la

diarrhée. Ces résultats permettent de dresser, de manière succincte, l'état de la situation sanitaire des enfants au Sénégal selon certaines caractéristiques sociodémographiques et contextuelles.

6.2.1 Vaccination des enfants

Au cours de l'enquête, on a enregistré, pour tous les enfants nés au cours des cinq dernières années, les informations permettant une évaluation de la couverture vaccinale du Programme Élargi de Vaccination (PEV) au Sénégal. Un enfant est considéré comme étant complètement vacciné lorsqu'il a reçu le BCG (protection contre la tuberculose), le vaccin contre la rougeole, trois doses de poliomyélite et trois doses de DTC (Diphtérie, Tétanos et Coqueluche). Depuis peu, une nouvelle combinaison, le « pentavalent », est utilisé en remplacement du DTC. Le pentavalent contient en fait cinq antigènes contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche, l'Hépatite B et l'Infection à *Haemophilus influenzae* B (HIB). En outre, une première dose de vaccin contre la poliomyélite (polio 0) est donnée à la naissance. D'après le calendrier vaccinal, tous ces vaccins doivent être administrés à l'enfant avant l'âge d'un an. Des données ont également été collectées sur la fièvre jaune.

Les données sur la vaccination ont été collectées à partir de deux sources : le carnet de vaccination de l'enfant et la déclaration de la mère, quand le carnet n'était pas disponible ou n'existait pas. Le Tableau 6.7 présentent les résultats sur la couverture vaccinale selon les différentes sources d'information pour les enfants de 12-23 mois, c'est-à-dire ceux qui, d'après les recommandations de l'OMS, ont atteint l'âge auquel ils devraient avoir été complètement vaccinés.

Tableau 6.7 Vaccinations selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pourcentage d'enfants de 12-23 mois ayant reçu certains vaccins à n'importe quel moment avant l'enquête (selon le carnet de vaccination ou la déclaration de la mère) et pourcentage pour lesquels un carnet de vaccination a été présenté à l'enquêtrice, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

												Pourcentage avec un carnet	
Caractéristique sociodémographique	BCG	Penta- valent 1	Penta- valent 2	Penta- valent 3	Polio 0 ¹	Polio 1	Polio 2	Polio 3	Rou- geole	Tous les vaccins ²	Aucun vaccin	de vaccination présenté à l'enquêtrice	Effectif d'enfants
Sexe													
Masculin Féminin	94,4 96,0	95,3 96,0	93,4 93,9	89,1 89,6	69,2 71,1	95,6 96,3	93,5 93,6	84,9 83,8	79,6 80,7	73,8 73,5	4,1 2,8	69,4 67,8	579 632
Rang de naissance													
1	93,8	96,0	95,0	91,0	74,7	96,0	94,6	80,2	84,9	73,2	4,0	68,4	279
2-3	95,4	95,2	92,8	88,0	74,4	95,9	92,0	84,7	78,7	73,5	3,3	61,4	434
4-5 6+	96,8 94,8	96,6 94,6	93,3 94.0	89,4 89,8	66,7 60,4	97,0 94,6	95,2 93,3	86,8 85,7	80,7 76,2	75,5 72,2	2,1 4.7	75,3 74,5	282 216
	54,0	34,0	54,0	05,0	00,4	54,0	55,5	00,1	70,2	12,2	7,1	74,0	210
Résidence Urbain	96.3	96,0	94,8	89,4	81,3	96,2	93,5	84,2	80,2	75.0	3,0	66,5	541
Rural	90,3	95,3	94,8	89,4 89,3	61,2	96,2 95,8	93,5	84,2 84,5	80,2	73,0 72,6	3,0	70,3	670
	o ., .	00,0	02,0	00,0	0.,2	00,0	00,0	0.,0	00,2	,0	٥,.	. 0,0	0.0
Grande région Nord	95,6	98,6	96,4	94,1	54,4	98,6	95,8	88,2	89,1	80,3	1,4	73,1	246
Ouest	96.2	95,6	95,1	89,4	90,2	95,6	93,8	85,3	79,9	76,1	3,8	67,2	401
Centre	96,5	96,7	93,7	89,9	71,8	97,0	94,3	85,3	78,2	72,6	2,5	70,4	356
Sud	90,7	90,4	87,6	82,6	47,6	91,8	89,2	76,4	73,4	62,9	6,7	62,8	208
Niveau d'instruction de la mère													
Pas d'instruction	93,4	93,9	91,9	86,8	65,0	94,4	91,8	83,3	76,9	70,9	4,8	68,6	823
Primaire	99,0	98,9	96,2	94,7	75,2	98,9	96,2	87,9	87,3	81,5	0,7	72,6	245
Moyen/secondaire ou plus	99,6	100,0	99,6	95,0	91,3	99,5	98,9	84,5	86,4	75,9	0,0	61,5	143
Quintiles de bien-être économique													
Le plus pauvre	92,4	94,2	91,0	85,6	53,4	95,1	92,2	81,2	78,2	69,8	4,4	69,7	295
Second	95,1	95,4	92,8	89,4	63,0	95,5	93,6	84,9	78,6	72,1	3,3	72,9	262
Moyen	92,3	92,2	91,2	86,7	71,9	92,6	89,0	82,9	79,0	74,2	7,1	68,3	248
Quatrième	99,0	98,5	96,2	95,3	82,5	98,5	95,6	89,1	83,2	77,3	0,3	65,6	214
Le plus riche	99,4	99,4	99,2	91,6	90,0	99,4	99,2	85,1	83,5	77,0	0,6	64,6	192
Ensemble	95,3	95,6	93,7	89,3	70,2	96,0	93,6	84,4	80,2	73,7	3,4	68,6	1 211

¹ Polio 0 est le vaccin contre la polio donné à la naissance.

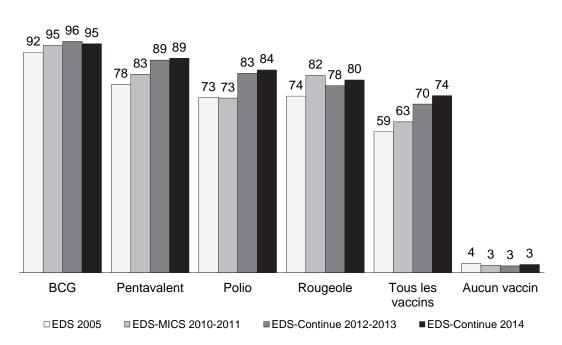
² BCG, rougeole, les trois doses de DTCoq et les trois doses de polio (non compris la dose de polio donnée à la naissance).

Les résultats du Tableau 6.7 montrent que, toutes sources de renseignements confondues, plus de sept enfants de 12-23 mois sur dix (74 %) ont reçu tous les vaccins du PEV. Le vaccin du BCG a été donné (en principe à la naissance) à 95 % des enfants de 12-23 mois. La proportion d'enfants ayant reçu la première dose de Pentavalent est également très importante (96 %), mais la couverture vaccinale diminue avec le nombre de doses : de 96 % pour la première dose, elle passe à 94 % pour la deuxième dose, et tombe à 89 % à la troisième dose. Le taux de déperdition pour ce vaccin, assez faible entre les première et deuxième doses (2 %), augmente entre les deuxième et troisième doses (5 %) ; le taux de déperdition global entre les première et troisième doses est de 7 %.

Le vaccin contre la poliomyélite étant administré en même temps que celui du Pentavalent, on s'attend donc à trouver des niveaux de couverture vaccinale très proches. La couverture vaccinale contre la poliomyélite est cependant légèrement plus faible (polio 1 : 96 %, polio 2 : 94 % et polio 3 : 84 %) et connaît une déperdition plus importante que le Penta entre les première et troisième doses (12 % contre 7 %). C'est contre la rougeole que le taux de vaccination est le plus faible (74 %).

Graphique 6.3 Vaccination des enfants de 12-23 mois selon le type de vaccin et quatre sources





De 2005 à 2014, on constate que la couverture vaccinale s'est améliorée pour tous les vaccins (Graphique 6.3). La proportion d'enfants complètement vaccinés est passée de 59 % en 2005 à 63 % en 2010-2011, 70 % en 2012-2013, pour atteindre 74 % en 2014.

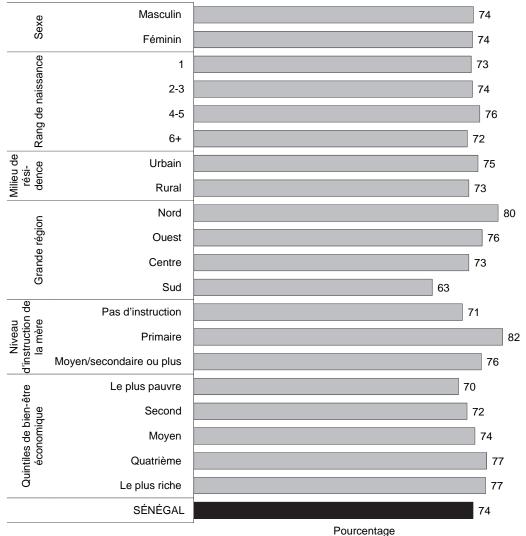
Le Tableau 6.7 et le Graphique 6.4 présentent également la couverture vaccinale des enfants de 12-23 mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère et de l'enfant. La couverture vaccinale ne varie pas de manière importante entre les différents sous-groupes d'enfants. Il faut néanmoins relever que la couverture vaccinale est faible dans la région Sud (63 % contre un maximum de 80 % dans le Nord). Les résultats selon le niveau d'instruction de la mère et le niveau de bien-être économique du ménage ne font pas apparaître de tendance régulière : ce sont néanmoins les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction (71 % contre 82 % parmi ceux dont la mère a le niveau primaire) et ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre (70 % contre 77 % dans le quatrième et cinquième quintiles) qui ont la couverture vaccinale la plus faible.

-

¹ Le taux de déperdition pour le Pentavalent, par exemple, est la proportion d'enfants qui, ayant reçu la première dose du vaccin, ne reçoivent pas la troisième.

Pour l'ensemble des enfants de 12-23 mois, un carnet de vaccination n'a été présenté à l'enquêtrice que dans 69 % des cas. L'analyse par milieu de résidence semble indiquer que c'est en milieu rural, (70 % contre 67 % en milieu urbain) et dans la région Nord (73 % contre seulement 63 % dans le Sud) que la carte a été le plus souvent présentée.

Graphique 6.4 Pourcentage d'enfants de 12-23 mois complètement vaccinés selon certaines caractéristiques sociodémographiques



EDS-Continue, Sénégal 2014

6.2.2 Maladies des enfants

Traitement des infections respiratoires aiguës

Les infections respiratoires aiguës (IRA) et particulièrement la pneumonie constituent l'une des premières causes de mortalité des enfants dans les pays en développement. Pour évaluer la prévalence de ces infections parmi les enfants, on a demandé aux mères si leurs enfants avaient souffert de la toux pendant les deux semaines ayant précédé l'enquête et, si oui, on demandait alors si la toux avait été accompagnée d'une respiration courte et rapide, symptômes d'infections respiratoires aiguës (IRA). En outre, pour les enfants ayant présenté ces symptômes d'IRA, on a cherché à connaître le pourcentage pour lesquels on avait recherché un traitement ou des conseils auprès d'une structure ou d'un prestataire de santé.

Parmi les enfants de moins de cinq ans, 3 % avaient souffert de toux accompagnée de respiration courte et rapide pendant les deux semaines ayant précédé l'enquête (données non présentées). Pour ces enfants, dans 42 % des cas, un traitement ou des conseils ont été recherché auprès d'une structure ou d'un prestataire de santé (Tableau 6.8).

Les écarts entre les différents sous-groupes d'enfants pour lesquels on a recherché un traitement ou des conseils ne sont pas significatifs dans la plupart des cas car basés sur des effectifs trop faibles d'enfants ayant eu des symptômes d'IRA au cours des deux semaines ayant précédé l'interview. On note cependant que la recherche de traitement ou de conseils auprès d'une structure de santé, est plus fréquente pour les garçons que pour les filles (49 % contre 34 %) et en milieu rural qu'en milieu urbain (47 % contre 40 %).

Tableau 6.8 Traitement des Infections Respiratoires Aiguës (IRA), de la fièvre et de la diarrhée

Parmi les enfants de moins de cinq ans ayant eu des symptômes d'Infections Respiratoires Aiguës (IRA) ou qui ont eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels on a recherché un traitement dans un établissement de santé ou auprès d'un prestataire de santé; parmi les enfants de moins de cinq ans qui ont souffert de diarrhée au cours des deux semaines ayant précédé l'interview, pourcentage pour lesquels on a recherché un traitement dans un établissement de santé ou auprès d'un prestataire de santé, pourcentage qui ont reçu une solution préparée à partir de sachets de Sels de Réhydratation Orale (SRO), ou à qui on a donné des liquides de SRO préconditionnés et pourcentage qui ont été traité avec n'importe quel type de Thérapie de Réhydratation par voie Orale (TRO), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

Pourcentage pour lesquels un traitement a été recherché auprès d'un établissement/ prestataire de santé² Pourcentage pour lesquels un traitement a été recherché auprès d'un établissement/ prestataire de santé² Effectif etablissement/ prestataire de santé² Pourcentage à qui on a donné une solution à partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à traite de santé² Pourcentage à partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à provincial partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à traitement a été recherché auprès d'un etablissement/ prestataire de santé² Pourcentage à traitement a été recherché auprès d'un etablissement/ partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à traitement a été recherché auprès d'un etablissement/ partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à traitement a été recherché auprès d'un etablissement/ partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à traitement a été recherché auprès d'un etablissement/ partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à traitement a été recherché auprès d'un etablissement/ partir de sachets de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage à traitement a été recherché auprès d'un etablissement/ partir de sachets d'exel santé à santé² Pourcentage vanté de Sels de Réhydratation avant été traité avec la santé² Pourcentage vanté d'exel santé santé d'exel santé santé santé d'exel santé sa		Enfants ave symptômes		Enfants avec I	o fiòuro		Enfants avec la	diorrhóo	
Pour lesquels un traitement a été recherché auprès d'un d'ablissement/ prestataire de sociodémographique Effectif etablissement/ prestataire de sociodémographique Pour centage ayant été traité avec avec une TRO* diarrh. Effectif etablissement/ prestataire de sociodémographique Effectif etablissement/ prestataire de sociodémographique Effectif etablissement/ prestataire de sociodémographique Pour centage ayant été traité avec avec une TRO* diarrh. Effectif etablissement/ prestataire de sociodémographique Pour centage Pour centage ayant été traité avec avec une TRO* diarrh. Effectif etablissement/ prestataire de sociodémographique Pour centage Pour centage Pour centage Pour centage Pour cen			u IKA		a lievie	· 	Enlants avec la	dannee	
mois * 13 42,8 61 30,4 11,1 12,6 110 6-11 * 23 45,9 107 36,9 24,2 25,6 199 12-23 (43,4) 53 46,7 207 32,3 24,2 26,5 359 24-35 (39,6) 42 40,8 156 31,7 21,9 22,7 277 36-47 * 24 45,8 84 37,8 31,2 32,1 99 48-59 * 13 58,4 62 26,7 19,6 20,7 89 Sexe Masculin 48,9 94 51,0 379 36,0 27,1 28,6 619 Féminin 33,6 74 39,3 298 29,1 17,1 18,6 513 Milieu de résidence Urbain 39,5 109 46,4 308 31,2 19,4 19,6 46,9 Ru		pour lesquels un traitement a été recherché auprès d'un établissement/ prestataire de		pour lesquels un traitement a été recherché auprès d'un établissement/ prestataire de	avec la	pour lesquels un traitement a été recherché auprès d'un établissement/ prestataire de	qui on a donné une solution à partir de sachets de Sels de Réhydratation	ayant été traité	Effectif avec la diarrhée
<6									
12-23 (43,4) 53 46,7 207 32,3 24,2 25,6 359 12-23 (43,4) 53 46,7 207 32,3 24,2 26,5 359 12-35 (39,6) 42 40,8 156 31,7 21,9 22,7 277 36-47 * 24 45,8 84 37,8 31,2 32,1 99 48-59 * 13 58,4 62 26,7 19,6 20,7 89 Sexe Masculin 48,9 94 51,0 379 36,0 27,1 28,6 619 Féminin 33,6 74 39,3 298 29,1 17,1 18,6 513 Milieu de résidence Urbain 39,5 109 46,4 308 31,2 19,4 19,6 469 Rural 47,1 59 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Cuatrème (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741		*	13	42,8	61	30,4	11,1	12,6	110
24-35 (39,6) 42 40,8 156 31,7 21,9 22,7 277 36-47 * 24 45,8 84 37,8 31,2 32,1 99 48-59 * 13 58,4 62 26,7 19,6 20,7 89 Sexe Masculin 48,9 94 51,0 379 36,0 27,1 28,6 619 Féminin 33,6 74 39,3 298 29,1 17,1 18,6 513 Milieu de résidence Urbain 39,5 109 46,4 308 31,2 19,4 19,6 469 Rural 47,1 59 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 23,9 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	6-11	*	23	45,9	107	36,9	24,2	25,6	199
36-47	12-23	(43,4)	53	46,7	207	32,3	24,2	26,5	359
48-59 * 13 56,4 62 26,7 19,6 20,7 89 Sexe Masculin 48,9 94 51,0 379 36,0 27,1 28,6 619 Féminin 33,6 74 39,3 298 29,1 17,1 18,6 513 Milleu de résidence Urbain 39,5 109 46,4 308 31,2 19,4 19,6 469 Rural 47,1 59 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42	24-35	(39,6)	42	40,8	156	31,7	21,9	22,7	277
Sexe	36-47	*	24	45,8	84	37,8	31,2	32,1	99
Masculin Féminin 48,9 33,6 94 74 39,3 51,0 379 36,0 27,1 17,1 28,6 619 513 Milieu de résidence Urbain Rural 39,5 39,5 39,5 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 30,5 19,8 311 30,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 30,5 19,8 311 31,9 204 Quintile de bien-être 48,0 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 30,3 31,9 204 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 30,4 21,2 21,8 19,6 19,8 19,6 Noveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	48-59	*	13	58,4	62	26,7	19,6	20,7	89
Féminin 33,6 74 39,3 298 29,1 17,1 18,6 513 Milieu de résidence Urbain 39,5 109 46,4 308 31,2 19,4 19,6 469 Rural 47,1 59 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintille de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134	Sexe								
Milieu de résidence Urbain 39,5 109 46,4 308 31,2 19,4 19,6 469 Rural 47,1 59 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 5	Masculin	48,9	94	51,0	379	36,0	27,1	28,6	619
Urbain 39,5 109 46,4 308 31,2 19,4 19,6 469 Rural 47,1 59 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8	Féminin	33,6	74	39,3	298	29,1	17,1	18,6	513
Rural 47,1 59 45,3 369 34,0 24,9 27,2 663 Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5	Milieu de résidence								
Grande région Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6	Urbain	39,5	109	46,4	308	31,2	19,4	19,6	469
Nord * 3 45,8 99 30,1 20,2 20,9 291 Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Rural	47,1	59	45,3	369	34,0	24,9	27,2	663
Ouest (40,8) 90 50,9 224 32,6 19,5 19,8 311 Centre 36,5 50 40,2 203 30,6 22,8 26,1 327 Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Quatrième (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Grande région								
Centre Sud 36,5 Sud 50 40,2 40,8 150 203 30,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Nord	*	3	45,8	99	30,1	20,2	20,9	291
Sud (61,1) 25 45,8 150 40,6 30,3 31,9 204 Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Ouest	(40,8)	90	50,9	224	32,6	19,5	19,8	311
Quintile de bien-être Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Centre	36,5		40,2	203	30,6	22,8	26,1	327
Le plus pauvre (48,0) 35 44,2 190 30,8 24,0 27,6 308 Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Sud	(61,1)	25	45,8	150	40,6	30,3	31,9	204
Second (38,8) 29 42,5 134 37,2 26,2 28,0 239 Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Quintile de bien-être								
Moyen * 12 43,7 91 30,4 21,2 21,8 196 Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Le plus pauvre	(48,0)			190	30,8			308
Quatrième (51,3) 53 42,3 130 24,8 16,8 17,0 207 Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Second	(38,8)		42,5			26,2		239
Le plus riche (28,4) 39 56,4 132 42,2 23,6 23,6 183 Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741		*							
Niveau d'instruction de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741									
de la mère Pas d'instruction 485,0 107 43,5 398 31,1 23,3 25,0 741	Le plus riche	(28,4)	39	56,4	132	42,2	23,6	23,6	183
	de la mère								
		485,0							
		*	33	49,7	190	35,2	21,9	23,0	259
Moyen/Secondaire ou plus * 28 47,8 88 37,6 20,3 20,8 133		*	28	47,8	88	37,6	20,3	20,8	133
	•	42,2			677			•	1 133

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

Les symptômes d'IRA (toux accompagnée d'une respiration courte et rapide associée à des problèmes de congestion dans la poitrine et/ou à des difficultés respiratoires associés à des problèmes de congestion dans la poitrine) sont considérés comme des indicateurs de la pneumonie

² Non compris les pharmacies, les boutiques et les guérisseurs traditionnels

³ Comprend les sachets de Sel de Réhydratation Orale (SRO) et les liquides SRO préconditionnés

⁴ Comprend les sachets de Sel de Réhydratation Orale (SRO), les liquides SRO préconditionnés et les solutions maison recommandées

Prévalence et traitement précoce de la fièvre

Environ un enfant de moins de cinq ans sur dix (11 %) a eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview (données non présentées). Selon le Tableau 6.8 on a recherché un traitement auprès d'un établissement de santé pour 46 % de ces enfants souffrant de la fièvre. La recherche de traitement a été plus fréquente pour les enfants âgés entre 48-59 mois (58 %) que pour les autres. On constate un écart important selon les sexes (51 % pour les garçons contre 39 % pour les filles). Par contre, on note peu de disparité selon le milieu de résidence : 46 % en milieu urbain contre 45 % en milieu rural (Graphique 6.5). Le recours aux structures de santé est cependant plus fréquent dans la région Ouest (51 %), que dans les trois autres régions (Nord et Sud : 46 % et Centre : 40 %). Les résultats selon le niveau d'instruction de la mère montrent que ce sont les enfants dont la mère a le niveau primaire qui ont le plus fréquemment bénéficié d'une recherche de traitement ou de conseils (50 % contre 48 % quand la mère a un niveau secondaire ou plus et 44 % quand elle n'a aucun niveau d'instruction). Les variations selon les quintiles de bien-être économique sont assez irrégulières, mais ce sont néanmoins les enfants des ménages classés dans le quintile le plus riche qui ont été le plus fréquemment traités quand ils avaient de la fièvre.

Masculin 51 Sexe Féminin 39 Milieu de rési-dence Urbain 46 Rural 45 Nord 46 Grande région Ouest 51 Centre 40 Sud 46 Quintile de bien-être Le plus pauvre Second 43 Moyen 44 Quatrième 42 Le plus riche 56 la mère d'instruction Pas d'instruction 44 Primaire 50 Moyen/secondaire ou plus 48 SÉNÉGAL 46 Pourcentage

Graphique 6.5 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la fièvre et pour lesquels un traitement a été recherché

EDS-Continue, Sénégal 2014

Prévalence et traitement de la diarrhée

De par leurs conséquences, notamment la déshydratation et la malnutrition, les maladies diarrhéiques constituent, directement ou indirectement, une des principales causes de décès des jeunes enfants dans les pays en développement. Pour lutter contre les effets de la déshydratation, l'OMS recommande la généralisation de la Thérapie de Réhydratation par voie Orale (TRO), en conseillant l'utilisation, soit d'une solution préparée à partir du contenu de sachets de Sels de Réhydratation par voie Orale (SRO), soit d'une solution préparée à la maison avec de l'eau, du sucre et du sel.

Au cours de l'EDS-Continue, on a demandé aux mères si leurs enfants avaient eu la diarrhée au cours des deux semaines ayant précédé l'interview afin de mesurer la prévalence des maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans. En ce qui concerne le traitement de la diarrhée, on a demandé aux mères si elles avaient recherché des conseils ou traitement pour leurs enfants malades, si elles les avaient traités avec des SRO et si elles avaient eu recours à une TRO.

La prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans s'élève à 19 % (données non présentées). Le Tableau 6.8 et le Graphique 6.6 montrent que, pour seulement 33 % des enfants ayant eu la diarrhée au cours des deux semaines ayant précédé l'interview, on a recherché des conseils ou un traitement auprès d'un établissement ou d'un prestataire de santé.

La recherche de soins pour la diarrhée concerne plus fréquemment les garçons (36 %) que les filles (29 %). C'est pour ceux de la région Sud (41 %) qu'un traitement ou des conseils ont été recherché le plus fréquemment. Il en est de même des enfants des ménages du quintile le plus riche (42 %) et ceux de mères de niveau d'instruction moyen/secondaire ou plus (38 %).

Groupe d'âges en mois <6 6-11 37 12-23 32 24-35 36-47 38 48-59 Masculin Sexe Féminin 29 Urbain 31 Rural Grande région Nord 30 Ouest 33 31 Centre Sud Quintile de bien-être Le plus pauvre 31 Second 37 Moyen 30 Quatrième 25 Le plus riche 42 Pas d'instruction 31 Primaire 35 Moyen/secondaire ou plus 38 SÉNÉGAL 33 Pourcentage

Graphique 6.6 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant eu de la diarrhée pour lesquels un traitement a été recherché

EDS-Continue, Sénégal 2014

Pour traiter la diarrhée des enfants, on recommande l'utilisation de sachets de SRO et de liquides SRO préconditionnés ou de des solutions-maison. Parmi les enfants diarrhéiques, 23 % ont reçu une solution à partir de sachets de SRO ou de liquides SRO préconditionnés. Globalement, 24 % ont reçu un TRO (SRO, SRO préconditionné ou solutions-maison recommandées).

C'est parmi les enfants de 36-47 mois et ceux de la région Sud (32 % dans les deux cas) que la proportion d'enfants traités avec une TRO est la plus élevée. À l'opposé, les filles (19 %), les enfants du milieu urbain (20 %), ceux de la région Ouest (20 %) et ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus riche (24 %) sont ceux qui ont le moins fréquemment reçu une TRO quand ils avaient la diarrhée.

Papa Mabèye DIOP et Jean Pierre Diamane BAHOUM

Principaux résultats

- L'allaitement est une pratique généralisée et qui se prolonge assez tard : à moins de six mois, 99 % des enfants sont allaités et, à 12-15 mois, cette proportion est de 94 %.
- La recommandation d'allaitement exclusif avant l'âge de 6 mois n'est pas bien suivie : seulement près de trois enfants de moins de six mois sur dix (33 %) sont exclusivement allaités.
- Au Sénégal, 19 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance et 5 % souffrent de retard de croissance sévère.
- Six pour cent des enfants sont atteints de maigreur.
- Six enfants de 6-59 mois sur dix (60 %) sont atteints d'anémie : 26 % sous une forme légère, 32 % sous une forme modérée et 2 % sont atteints d'anémie sévère. En 2012-2013, 71 % des enfants étaient anémiques.

e chapitre présente les résultats concernant les pratiques alimentaires et l'état nutritionnel des enfants nés dans les cinq années ayant précédé l'enquête. Les pratiques d'allaitement et d'alimentation de complément constituent la première partie du chapitre. La deuxième partie est consacrée aux résultats des mesures anthropométriques (poids et taille) à partir desquelles a été évalué leur état nutritionnel. Enfin, la dernière partie, traite de la prévalence de l'anémie chez les enfants.

7.1 ALLAITEMENT ET ALIMENTATION DE COMPLÉMENT

Les pratiques d'alimentation et, en particulier, le recours à l'allaitement, constituent les facteurs déterminants de l'état nutritionnel des enfants qui, à son tour, affecte la morbidité et la mortalité de ces enfants.

Au cours de l'EDS-Continue, les enquêtrices ont demandé aux mères si elles avaient allaité leurs enfants nés dans les deux années ayant précédé l'enquête et, plus précisément, quel âge avaient ces enfants au moment où elles avaient commencé à allaiter, pendant combien de temps elles les avaient allaités, quelle était la fréquence de l'allaitement, à quel âge avaient été introduits des aliments de complément et de quel type d'aliments il s'agissait, et enfin à quelle fréquence les différents types d'aliments étaient donnés à l'enfant. On a également demandé aux mères si elles avaient utilisé le biberon.

Les résultats du Tableau 7.1 montrent que, dès la naissance, la quasi-totalité des enfants sont allaités et cette pratique se poursuit longtemps après la naissance puisqu'à 12-15 mois, 93 % des enfants sont toujours allaités et à 20-23 mois, 41 % le sont encore. Cependant, alors que l'OMS recommande que jusqu'à l'âge de six mois les enfants soient exclusivement allaités, on constate que l'allaitement exclusif n'est pas une pratique courante (Graphique 7.1). En effet, à moins de 2 mois, seulement 58 % des enfants ne reçoivent que le lait maternel et à 4-5 mois, cette proportion n'est plus que de 13 %. Dans l'ensemble, la proportion d'enfants âgés de moins de six mois exclusivement allaités s'élève à 33 %, tandis que 66 % des enfants reçoivent d'autres liquides ou solides en plus du lait maternel, principalement de l'eau (41 %). Par contre, entre 6 et 9 mois, âge à partir duquel tous les enfants devraient déjà recevoir des aliments de complément en plus du lait maternel, seulement deux enfants sur trois sont nourris de cette façon (67 %).

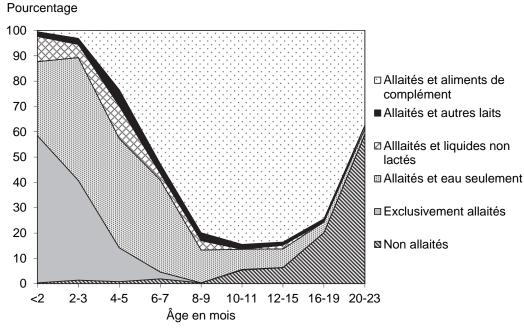
Tableau 7.1 Type d'allaitement selon l'âge de l'enfant

Répartition (en %) des enfants derniers-nés de moins de deux ans vivant avec leur mère par type d'allaitement et pourcentage actuellement allaités ; pourcentage de l'ensemble des enfants de moins de deux ans utilisant un biberon, selon l'âge de l'enfant en mois, EDS-Continue, Sénégal 2014

			Allaitem	ent et conso	ommant :				Effectif		
Âge en mois	Non allaités	Exclusive- ment allaités	Allaités et eau seule- ment	Allaités et liquides non lactés ¹	Allaités et autres laits	Allaités et aliments de complé- ment	Total	Pourcen- tage actuelle- ment allaités	des derniers- nés de moins de deux ans	Pourcen- tage utilisant un biberon	Nombre d'enfants
<2	0,3	58,2	29,2	10,0	1,8	0,5	100,0	99,7	145	5,2	152
2-3	1,4	39,4	48,5	5,2	2,4	3,2	100,0	98,6	177	1,6	184
4-5	0,8	13,4	43,1	12,9	6,4	23,4	100,0	99,2	244	11,3	252
6-7	1,9	2,7	36,4	2,6	3,8	52,6	100,0	98,1	192	3,8	193
8-9	0,3	0,0	13,0	3,7	3,1	79,9	100,0	99,7	216	3,1	220
10-11	5,4	0,2	8,0	0,0	1,9	84,5	100,0	94,6	164	5,2	165
12-15	6,3	0,1	7,3	1,5	1,2	83,6	100,0	93,7	360	0,5	374
16-19	20,2	0,0	4,2	0,0	1,2	74,4	100,0	79,8	432	2,5	464
20-23	59,0	0,0	2,1	1,3	0,1	37,6	100,0	41,0	332	0,1	373
< 6	0,9	33,0	41,2	9,7	4,0	11,2	100,0	99,1	567	6,7	588
6-9	1,1	1,3	24,0	3,2	3,4	67,1	100,0	98,9	408	3,4	413

Note: Les données sur l'allaitement se rapportent à une période de 24 heures (hier et la nuit dernière). Les enfants classés dans la catégorie « Allaitement et eau seulement » ne reçoivent aucun complément liquide ou solide. Les catégories « Non allaités », « Allaités exclusivement », « Allaités et eau seulement », « Jus/liquides non lactés », « Autres laits », et « Aliments de complément » (solides et semi solides) sont hiérarchiques et mutuellement exclusives et la somme des pourcentages égale 100 %. Ainsi, les enfants qui sont allaités et qui reçoivent des liquides non lactés et qui ne reçoivent pas d'autres laits et qui ne reçoivent pas d'aliments de complément sont classés dans la catégorie « Liquides non lactés » même s'ils reçoivent également de l'eau. Tout enfant qui reçoit des aliments de complément est classé dans cette catégorie tant qu'il est toujours allaité.

Graphique 7.1 Type d'allaitement selon l'âge de l'enfant



EDS-Continue, Sénégal 2014

L'allaitement exclusif au sein des nourrissons de moins de 6 mois reste une pratique peu généralisée (33 %). Cependant, on constate entre 1992 et 2011 une amélioration, la proportion d'enfants de moins de six mois exclusivement allaités étant passée de 5 % en 1992 à 39 % en 2011. Au-delà, cette proportion a légèrement diminué pour concerner, en 2014, 33 % des enfants de moins de six mois

Le Tableau 7.1 montre que l'utilisation du biberon chez les enfants est plutôt rare puisque seulement, 5 % de ceux de moins de 2 mois et 7 % de l'ensemble de ceux de moins de 6 mois avaient reçu quelque chose au biberon au cours des dernières 24 heures. Cependant, ce niveau a peu évolué par rapport

Les liquides non-lactés comprennent les jus, les boissons à base de jus, les bouillons et les autres liquides.

à l'EDS-Continue 2012-2013, où le pourcentage d'enfants de moins de 6 mois ayant pris des aliments au biberon au cours des 24 heures précédant l'enquête était également de 6 %.

7.2 ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS

La malnutrition protéino-énergétique chez les enfants désigne un ensemble de désordres caractérisés avant tout par un arrêt ou un retard de la croissance. Elle résulte à la fois des apports alimentaires inadéquats et de la morbidité. La malnutrition peut être évaluée par des critères cliniques, des analyses biochimiques ou des mesures anthropométriques.

7.2.1 Méthodologie

L'évaluation de l'état nutritionnel des enfants est basée sur le concept selon lequel, dans une population bien nourrie, les répartitions des mensurations des enfants, pour un âge donné, se rapprochent d'une distribution normale. Il est, en outre, généralement admis, que le potentiel génétique de croissance des enfants, pour un âge donné, est le même dans la plupart des populations, indépendamment de leur origine.

Dans ce rapport, l'état nutritionnel des enfants est évalué sur la base de mesures anthropométriques. Les mesures du poids et de la taille ont été enregistrées pour les enfants nés au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. Ces données sur le poids et la taille permettent de calculer les trois indices suivants : la taille par rapport à l'âge (taille-pour-âge), le poids par rapport à la taille (poids-pour-taille) et le poids par rapport à l'âge (poids-pour-âge). Ces indices sont exprimés en termes de nombre d'unités d'écart type par rapport à la médiane des Normes OMS de la croissance de l'enfant adoptées en 2006. Les enfants qui se situent à moins de deux écarts types en dessous de la médiane de la population de référence, sont considérés comme mal nourris, tandis que ceux qui se situent à moins de trois écarts type en dessous de la médiane sont considérés comme étant sévèrement mal nourris. Le Tableau 7.2 présente une classification de la malnutrition.

Tableau 7.2 Échelle pour l'interprétation une population, EDS-Continue, Sénégal 2		orévalence de la	malnutrition (-2 2	Z-score) dans
		Situation de	malnutrition	
Indicateurs	Acceptable	Mauvaise	Grave	Critique
Prévalence du retard de croissance (% d'enfants Z < -2) Prévalence de l'insuffisance pondérale	<20	≥20 et <30	≥30 et <40	≥40
(% d'enfants Z < -2)	<10	≥10 et <20	≥20 et <30	≥30
Prévalence de l'émaciation (% d'enfants Z < -2)	<5	≥5 et <10	≥10 et <15	≥15

7.2.2 Taille-pour-âge

Cet indice permet d'identifier le retard de croissance qui correspond à une inadéquation de la croissance en taille par rapport à l'âge. Il résulte d'une alimentation inadéquate pendant une longue durée ou d'une malnutrition chronique et/ou peut aussi être la conséquence d'épisodes répétés de maladies. On considère qu'après l'âge de deux ans, le retard de croissance staturale acquis dès les plus jeunes âges est difficilement rattrapable. La taille-pour-âge est révélatrice de la qualité de l'environnement et, d'une manière générale, du niveau de développement socio-économique d'une population. Le retard de croissance est défini comme une taille-pour-âge inférieure à-2 écarts-type de la médiane des standard OMS; -3 écarts-type correspond à un retard de croissance sévère. Le Tableau 7.3 présente les pourcentages d'enfants accusant un retard de croissance ou souffrant de malnutrition chronique.

Au Sénégal, 19 % des enfants accusent un retard de croissance : un enfant sur vingt (5 %) souffre de retard de croissance sévère. Selon la classification de l'OMS, cette situation peut être qualifiée d'acceptable. Cependant, cette situation masque des disparités importantes en fonction des variables

sociodémographiques. Tout d'abord, selon l'âge, on note des variations importantes de la prévalence du retard de croissance, qu'elle soit modérée ou sévère. La proportion d'enfants accusant un retard de croissance augmente avec l'âge: de 8 % à moins de 6 mois, la prévalence du retard de croissance augmente pour atteindre un pic de 25 % à 24-35 mois, pour diminuer ensuite: cependant dans le groupe d'âges 48-59 mois, 17 % des enfants sont affectés par cette forme de malnutrition. On constate ensuite que les garçons sont légèrement plus touchés que les filles par le retard de croissance (20 % contre 17 %). Les résultats selon l'intervalle intergénésique montrent que les enfants dont l'espacement avec la naissance précédente est d'au moins 48 mois présentent moins fréquemment un retard de croissance que ceux dont l'intervalle intergénésique est plus court (13 % contre 20 % pour un intervalle de moins de 24 mois ou de 24-47 mois). Le retard de croissance affecte davantage les enfants considérés par la mère comme très petits et petits à la naissance que ceux qui étaient moyens ou plus gros que la moyenne (respectivement 25 % et 22 % contre 16 %).

Par ailleurs, la proportion d'enfants présentant un retard de croissance est nettement plus élevée en milieu rural qu'urbain (23 % contre 12 %) et dans les régions, elle varie d'un maximum de 30 % dans le Sud à 13 % dans l'Ouest.

Les résultats selon le niveau d'instruction de la mère montrent que le niveau du retard de croissance a tendance à diminuer avec l'élévation du niveau d'instruction, variant de 21 % parmi les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction à 10 % parmi ceux dont elle a le niveau moyen/secondaire ou plus. Enfin, on constate que la prévalence du retard de croissance diminue des ménages du quintile le plus pauvre au plus riche et que dans les ménages les plus pauvres, la proportion d'enfants atteints de retard de croissance est environ trois fois plus élevée que dans les ménages classés dans le quintile le plus riche (29 % contre 8 %).

Tableau 7.3 État nutritionnel des enfants

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans considérés comme atteints de malnutrition selon les trois indices anthropométriques de mesure de l'état nutritionnel : la taille en fonction de l'âge, le poids en fonction de la taille et le poids en fonction de l'âge, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Taille-pour-Âge¹	, l		Poids-po	Poids-pour-Taille			Poids-pour-Âge	ur-Âge		
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage S en dessous ra de -2 ET ²	Score centré réduit moyen (ET)	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	Pourcentage au-dessus de +2 ET	Score centré réduit moyen (ET)	Pourcentage en dessous de -3 ET	Pourcentage en dessous de -2 ET ²	Pourcentage au-dessus de +2 ET	Score centré réduit moyen (ET)	Effectif d'enfants
Âge en mois	20	α		8	4.2	4.2	(0 0)	V C	7 2	0	(4.0)	አ
6-9	, 4 , 4,	0,6	(0,6)	0,5	3,2	7,4	(0,1)	1,2	2,7	2,5	(0,4)	402
10-11	2,6	12,3	(0,0)	0,3	2,5	8,0	(0,3)	2,6	6,0	0,0	(0,5)	166
12-23 24-35	., c	2,1,0 9,1,0	2,5	0,0	6,4 4	8, C	(0,4) (4,0)	ر پ ر	– 4. – 6. D. 6.	o, c	®;6	1 239
36-47	6,4	20,4	(1, <u>1)</u>	0,5	5,3	9,0	(0,5)	2,7	13,7	0,1	(1,0)	1 134
48-59	2,0	16,5	(6,0)	1,4	9,5	0,4	(0,8)	2,5	16,0	0,3	(1,0)	1 211
Sexe Masculin Féminin	6,0 6,4	20,3 17,0	(1,0)	0,7 0,8	6,2 5,5	1,7 0,8	(0,5) (0,4)	2,3	13,5 11,6	0,0 6,4	(0,9) (0,8)	3 030 2 904
Intervalle intergénésique en mois³ Première naissance⁴	5,2	18,9	(0,9)	0,5	5,8	1,5	(0,4)	1,5	11,1	6,0	(0,8)	1 141
<24 24-47 48+	6,7 2,8,7 5,5	20,4 19,9 13,4	(7,7,0 (7,0)	1,1 0,8 7,0	, 6, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5, 5	– – – ∞ – ພັ	(0,4) (0,5) (0,4)	0, 2, 1 , 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0,	0,8,6 8,6 7,	0,0 0,6 3,5	6,6,6,0 0,0,0	713 2 611 893
Grosseur à la naissance³ Très petit	7,5	25,2	(1,2)	2,1	10,6	0,8	(0,7)	4,5	19,7	0,1	(1,2)	1 072
Petit Moven ou plus gros que la movenne	6, 4 6, 7	22,3 15,9	(1,1)	0,7 0.4	တ တ ထိ က	8,0	(0,7)	2,0	15,0 9.8	0,3	(1,1)	759 3 526
مترك من	÷)	(25)	· 5) ĵ) -	(25)	2	<u>)</u>	Ó	(1)	
interview de la mere Interviewée Mêre non interviewée mais vivant dans le ménage Mêre non interviewée et ne vivant pas dans le ménage ⁵	2,0,4 0,0,0,4	18,7 21,2 18,0	(0,9) (1,1) (0,8)	0,8 0,3 0,3	5,0 5,0 0	1,3 0,6 0,7	(0,4) (0,4) (0,6)	2,2 2,0 1,9	12,5 17,3 11,0	0,5 0,5	(0,8) (0,9) (0,8)	5 358 188 388
Résidence Urbain Rural	3,5 6,3	12,4 23,2	(0,7)	8,0 7,0	4,5 6,8	۲. د ۲. دز	(0,4) (0,5)	0,9 3,1	8,3 15,6	0,6 0,5	(0,7)	2 458 3 475
Grande région	33	0 77	(2.0)	-	9	,	(2.0)	A C	143	20	(6 0)	1 218
Ouest Centre Sud	ა ც ც დ ე დ დ 4	21,7 21,7 30,1	(5,0,1) (5,0,1) (5,0,1)	.,0 7,0 1,0	2, 2, 0, 0, 5, 8, 4, 0,	2	(0,3) (0,3) (0,3)	, 0 ८, ६, Դ ၹ ဃ ၹ	6 4 7 5 8 8 0	0,0 0,5 0,5	50. 60.00	1 872 1 831 1 012
Niveau d'instruction de la mère ⁶												
Pas d'instruction Primaire Monacionalise	0,4 c	21,2 15,8	(1,1) (0,8) (0,8)	8,0 8,0	6,7 6,6	 ω ο α	(0,5) (0,4)	2,7	14,6 6,4,0	0 0 4 & & 4	(6,0) (7,0)	3 726 1 182 537
Moyen/secondaile ou plus Quintiles de bien-être économique	S,	o o	(a,b)		oʻʻo	o <u>'</u>	(0,2)	c,'0	c, c	<u>-</u>	(c,0)	20
Le plus pauvre	8 r. r. a	28,8	(1,3)	7,0	8,2	6,0	(0,6)	4,0	19,2	0,4	(1,1)	1 474
Moyen	φ. Σ. ε. σ.	15,5	(6,0)	6,0	6,3		(0,0) (4,0)	. 8, 7	11,0	9,0	(0,7)	1 160
Quatneme Le plus riche	0,4 0,6	13,4 8,4	(0,8) (0,5)		ည် 4 လ	r, L v, O,	(0,4) (0,3)	1,1 0,4	5, c,		(0,7) (0,4)	1 068 913
Ensemble ⁷	5,2	18,7	(0,9)	2'0	5,9	1,2	(0,4)	2,2	12,6	0,5	(0,8)	5 934

Note: Le tableau est basé sur les enfants qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'enquête. Chaque indice est exprimé en termes d'unités d'écart type (ET) par rapport à la médiane des Normes OMS de la croissance de l'enfant adoptées en 2006. Les indices présentés dans ce tableau ne sont PAS comparables à ceux basés sur les normes NCHS/CDC/OMS de 1977 utilisées précédemment. Le tableau est basé sur les enfants de naissance (mois et de la taille sont valables.

Il se sente de mois de 2 as sont mesurés en position allongée alors que les autres enfants sont mesurés en position allongée alors que les autres enfants sont mesurés en position debout.

Y compris les enfants dont la mère n'a pas été interviewée.

Non compris les enfants dont la mère n'a pas été interviewée.

Y compris les enfants dont la mère n'a pas été interviewée.

Y compris les enfants dont la mère set décéde.

Y compris les enfants dont au mère set décéde.

Pres premières naissances multiples (jumeaux, triplés, etc.) sont comptées comme première naissance parce qu'elles n'ont pas d'intervalle avec la naissance parce qu'elles n'ont pas d'interviewées, l'information provient du questionnaire Ménage. Non compris les enfants dont le poids à la naissance est manquant et 3 enfants dont le niveau d'instruction de la mère est manquant.

SÉNÉGAL **GRANDE REGION** Nord Ouest 13 Centre 22 Sud 30 INSTRUCTION DE LA MÈRE Sans instruction 21 Primaire 16 Moyen/secondaire ou plus 10 QUINTILES DE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE Le plus pauvre 29 Second 22 Moyen 16 Quatrième 13 Le plus riche 8 Pourcentage

Graphique 7.2 Prévalence du retard de croissance

EDS-Continue, Sénégal 2014

7.2.3 Poids-pour-taille

Au Tableau 7.3, figurent également les résultats concernant les proportions d'enfants atteints de maigreur, évaluées par l'indice poids-pour-taille. Les enfants dont le poids-pour-taille se situent en dessous de moins deux écarts-types de la médiane de la population de référence, sont considérés comme étant atteints de maigreur ou d'émaciation, ceux se situant en dessous de moins trois écarts-type sont considérés comme souffrant maigreur sévère (OMS et UNICEF 2009). L'émaciation reflète une malnutrition aigüe.

Dans l'ensemble, la malnutrition aigüe globale est élevée ; plus d'un enfant sur vingt (6 %) est atteint de maigreur sous forme modérée ou sévère : moins de 1 % sont atteints d'émaciation sous forme sévère. Si l'on considère l'âge, ce sont les enfants âgés de 48-59 mois qui souffrent le plus fréquemment d'émaciation (10 %).

La malnutrition aigüe touche un peu plus fréquemment le milieu rural que le milieu urbain (7 % contre 5 %) et elle varie fortement en fonction des régions. Elle est beaucoup plus élevée au Nord (10 %), au Sud et au Centre (6 % dans les deux cas) qu'à l'Ouest (3 %). La prévalence de l'émaciation chez les enfants est également plus élevée lorsque la mère est sans instruction (7 %) que lorsqu'elle a un niveau primaire (5 %) et surtout moyen/secondaire ou plus (4 %). La prévalence de l'émaciation est aussi liée au niveau de bien-être du ménage : plus le niveau de bien-être augmente, plus la prévalence de l'émaciation est faible. Elle est de 8 % chez les enfants des ménages du quintile le plus pauvre contre 3 % chez les enfants des ménages du quintile le plus riche.

7.2.4 Surpoids et obésité

L'indice poids-pour-taille supérieur à plus de 2 écarts-types définit le surpoids. Globalement, 1 % des enfants de moins de cinq ans sont atteints de surpoids (Tableau 7.3). La prévalence du surpoids est élevée chez les nourrissons de moins de neuf mois (5 %) et elle baisse très rapidement avec l'âge. Le surpoids est aussi plus fréquent chez les enfants dont la mère a un niveau secondaire ou plus (2 %) que chez ceux de mères moins instruites (1 %). Au niveau des régions, la zone Sud enregistre la proportion la plus élevée (2 %).

7.2.5 Poids-pour-âge

Le Tableau 7.3 présente également l'état nutritionnel des enfants au moyen de l'indice poids-pour-âge. Il s'agit d'un indice combiné, un faible poids-pour-âge pouvant être provoqué par la maigreur comme par le retard de croissance. Cet indice est celui qui est le plus souvent utilisé par les services de santé pour suivre les progrès nutritionnels et la croissance des enfants. Les enfants dont le poids pour-âge se situe en dessous de moins deux écarts-types de la médiane de la population de référence sont considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale ; ceux se situant en dessous de moins trois écarts-types sont considérés comme souffrant d'insuffisance pondérale sévère.

L'insuffisance pondérale est un indicateur composite qui reflète en même temps une malnutrition chronique et une malnutrition aigüe. Plus d'un enfant sur dix (13 % contre 16 % en 2012-2013) souffrent d'insuffisance pondérale : 2 % souffrent d'insuffisance pondérale sévère (contre 3 % en 2012-2013).

Les écarts de prévalence de l'insuffisance pondérale en fonction des caractéristiques sociodémographiques sont importants. Cette forme de malnutrition survient très tôt (8 % à moins de six mois) et augmente avec l'âge pour toucher près d'un enfant de 10-11 mois sur dix (9 %) et près d'un enfant de 48-59 mois sur six (16 %).

Elle est légèrement plus élevée chez les garçons (14 %) que chez les filles (12 %). Les enfants dont l'intervalle intergénésique est inférieur à 48 mois présentent plus fréquemment que les autres une insuffisance pondérale (14 % contre 10 % quand l'intervalle est supérieur à 48 mois). L'insuffisance pondérale est plus élevée parmi les enfants très petits à la naissance (20 % contre 10 % lorsque l'enfant est moyen ou plus gros que la moyenne à la naissance). En milieu rural, 16 % des enfants sont atteints de cette forme de malnutrition contre 8 % en milieu urbain. La prévalence de l'insuffisance pondérale est plus élevée dans les régions Sud (17 %), Centre et Nord (respectivement 15 % et 14 %) que dans la région Ouest (7 %) (Graphique 7.3).

Comme pour le retard de croissance, le niveau d'instruction de la mère est l'une des variables les plus discriminantes : 6 % des enfants dont la mère a un niveau d'instruction moyen/secondaire ou plus présentent une insuffisance pondérale contre 10 % parmi ceux dont la mère a un niveau d'instruction primaire et 15 % parmi ceux dont la mère n'a aucune instruction (Graphique 7.3). Enfin, la prévalence de l'insuffisance pondérale baisse avec l'augmentation du niveau de bien-être des ménages ; dans les ménages du quintile le plus riche, 6 % des enfants présentent une insuffisance pondérale contre 19 % des enfants des ménages du quintile le plus pauvre.

SÉNÉGAL **GRANDE REGION** Dakar Nord Ouest 7 Centre 15 Sud 17 INSTRUCTION DE LA MÈRE Sans instruction 15 Primaire 10 Moyen/secondaire ou plus 6 QUINTILES DE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE Le plus pauvre 19 Second 15

Graphique 7.3 Prévalence de l'insuffisance pondérale

EDS-Continue, Sénégal 2014

11

Pourcentage

9

5

7.3 PRATIQUES ALIMENTAIRES DES NOURRISSONS ET DES JEUNES ENFANTS

Moyen

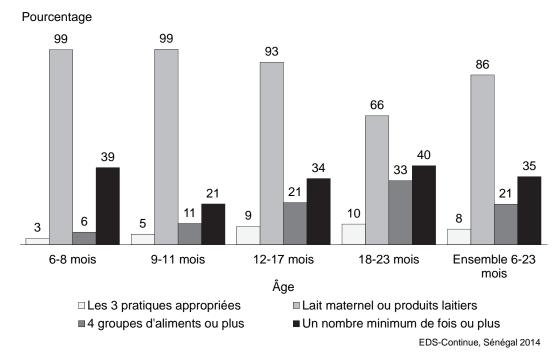
Quatrième

Le plus riche

On considère que les enfants nourris de manière optimale sont ceux qui ont consommé certains groupes d'aliments déterminés un certain nombre de fois. Les critères sont différents selon l'âge de l'enfant et selon que l'enfant est allaité ou non. Le Graphique 7.4 présente les proportions d'enfants derniers-nés de 6-23 mois vivant avec leur mère selon les pratiques alimentaires appropriées du nourrisson et du jeune enfant.

Dans l'ensemble, parmi les enfants de 6-23 mois, allaités ou non, 86 % ont reçu, au cours des dernières 24 heures, le lait maternel ou des produits laitiers au moins deux fois par jour. Cependant, seulement 21 % de ces enfants ont reçu une alimentation diversifiée, c'est-à-dire qu'ils ont consommé quatre groupes d'aliments recommandés en fonction de leur âge et du fait qu'ils étaient ou non allaités et 35 % ont été nourris le nombre de fois approprié selon leur groupe d'âges. Globalement, seulement 8 % de l'ensemble des enfants de 6-23 mois ont été nourris de manière appropriée, c'est-à-dire en suivant les pratiques d'alimentation optimales du nourrisson et du jeune enfant.

Graphique 7.4 Pratiques alimentaires des nourrissons et des jeunes enfants



7.4 PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES ENFANTS

Le Tableau 7.4 indique que six enfants de 6-59 mois sur dix (60 %) sont atteints d'anémie : 26 % sous une forme légère, 32 % sous une forme modérée et 2 % sont atteints d'anémie sévère.

Selon l'âge, c'est entre 12 et 23 mois que les enfants sont les plus touchés par l'anémie (76 %). La prévalence de l'anémie augmente avec l'âge de l'enfant de 68 % à 6-9 mois à 76 % à 12-23 mois (76 %) pour diminuer ensuite et se situer à 43 % à 48-59 mois. Les résultats font apparaître des différences entre les sexes (62 % chez les garçons et 59 % chez les filles), entre les milieux de résidence (55 % en milieu urbain et 64 % en milieu rural) et selon la région (47 % au Nord, 60 % à l'Ouest, 63 % au Sud et 68 % au Centre). Selon le niveau d'instruction, la proportion d'enfants atteints d'anémie est de 62 % quand la mère n'a aucune instruction contre 55 % quand elle a un niveau primaire et 62 % quand elle a un niveau moyen/secondaire ou plus.

Tendance

La prévalence de l'anémie (60 %) a baissé par rapport à l'EDS-Continue 2012-2013 où elle était estimée à 71 %. Cette baisse concerne toutes les formes d'anémie : 2 % contre 4 % pour l'anémie sévère, 32 % contre 42 % pour l'anémie modérée et 26 % contre 25 % pour l'anémie légère.

Tableau 7.4 Prévalence de l'anémie chez les enfants

Pourcentage d'enfants de 6-59 mois considérés comme étant atteints d'anémie, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Anémie s	elon le niveau d'hér	moglobine	
Caractéristique sociodémographique	Anémie (<11,0 g/dl)	Anémie légère (10,0-10,9 g/dl)	Anémie modérée (7,0-9,9 g/dl)	Anémie sévère (<7,0 g/dl)	Effectif d'enfants
Âge en mois					
6-9	67,6	35,4	31,1	1,1	373
10-11	72,0	30,4	41,0	0,6	167
12-23	76,4	25,9	48,5	2,1	1 234
24-35	65,1	27,1	34,7	3,3	1 285
36-47	52,0	25,3	25,1	1,6	1 157
48-59	43,2	23,4	18,5	1,4	1 249
Sexe					
Masculin	61,8	26,1	33,4	2,3	2 819
Féminin	58,7	26,4	30,6	1,7	2 645
Interview de la mère					
Interviewée Mère non interviewée mais	60,6	26,3	32,4	2,0	4 851
vivant dans le ménage Mère non interviewée et ne	55,2	21,7	30,2	3,3	181
vivant pas dans le ménage1	58,4	28,2	28,5	1,7	431
Résidence					
Urbain	55,3	27,1	27,4	0,7	2 264
Rural	63,8	25,7	35,3	2,9	3 200
Grande région					
Nord	46,6	22,2	22,6	1,7	1 122
Ouest	60,2	29,1	30,2	8,0	1 715
Centre	67,8	26,0	38,7	3,1	1 670
Sud	63,3	26,3	34,6	2,4	957
Niveau d'instruction de la mère ²					
Pas d'instruction	61,8	25,9	33,5	2,4	3 387
Primaire	55.0	24,5	29,1	1,4	1 066
Moyen/secondaire ou plus	62,2	30,3	31,4	0,5	578
Quintiles de bien-être économique					
Le plus pauvre	68,8	24,1	40.6	4,1	1 368
Second	63,9	27,2	34,5	2,2	1 210
Moyen	55,0	26,6	26,9	1,4	1 079
Quatrième	50,6	26,9	23,0	0,8	980
Le plus riche	59,0	27,2	31,5	0,3	827
Ensemble ³	60,3	26,3	32,0	2,0	5 464

Note : Le tableau est basé sur les enfants qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'enquête. La prévalence de l'anémie, basée sur le niveau d'hémoglobine, est ajustée en fonction de l'altitude en utilisant les formules du CDC, 1998. Hémoglobine en grammes par décilitre (g/dl).

1 Y compris les enfants dont la mère est décédée.

2 Pour les femmes qui n'ont pas été enquêtées, les informations proviennent du questionnaire ménage.

3 Y compris 5 enfants non-pondérés dont le niveau d'instruction de la mère est manquant.

PALUDISME 8

Moussa DIAKHATÉ et Magatte NDIAYE¹

Principaux résultats

- Plus de huit ménages sur dix, soit 82 %, possèdent au moins une moustiquaire, 74 % possèdent au moins une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) et 70 % une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA). La grande majorité des moustiquaires possédées par les ménages sont donc des MIILDA.
- Dans l'ensemble, 9 % des ménages ont déclaré que les murs internes de leur logement ont été pulvérisés d'insecticide dans les 12 mois précédant l'enquête.
- Dans l'ensemble, 40 % des membres des ménages ont dormi sous une MII la nuit ayant précédé l'interview; cette proportion est de 52 % dans les ménages disposant d'au moins une MII. Pour les enfants de moins de cinq ans ces proportions sont respectivement de 43 % et 54% et pour les femmes enceintes, elles sont respectivement de 38 % et 52 %.
- Environ neuf femmes enceintes sur dix (89 %) ont pris des antipaludéens à titre préventif au cours de leur dernière grossesse, mais seulement 40 % ont reçu au moins deux doses ou plus de SP/Fansidar dont, au moins une, pendant une visite prénatale, tel que recommandé dans le cadre du Traitement Préventif Intermittent (TPIg).
- Parmi les 11 % d'enfants de moins de cinq ans qui avaient eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête, des conseils ou un traitement ont été recherchés pour 56 % d'entre eux.
- Seulement 1 % des enfants de 6-59 mois ont été testés positifs au diagnostic microscopique du paludisme (goutte épaisse).

Les populations les plus vulnérables au paludisme sont les enfants de moins de cinq ans ainsi que les femmes enceintes. C'est en Afrique que le fardeau du paludisme demeure le plus important. Cependant, dans son rapport 2010 sur le paludisme dans le monde, l'OMS a montré que dans 11 pays d'Afrique, le nombre de cas confirmés de paludisme, d'hospitalisation et de décès dus à cette maladie a diminué de plus de 50 % au cours de la décennie écoulée. Cette baisse considérable de la morbi-mortalité est la conséquence d'une action soutenue des stratégies de contrôle mise en place par les différents Programmes Nationaux de lutte contre le Paludisme pour atteindre les objectifs du Millénaire. Ces progrès importants ont été accomplis grâce à la distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide, au développement des programmes de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent, au diagnostic par les tests de diagnostic rapide (TDR) et à une plus grande utilisation des Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine (CTA).

Au Sénégal, le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) a inscrit dans sa planification stratégique la promotion de l'utilisation des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide (MII) comme un axe d'intervention majeure pour la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme. Ce choix s'aligne sur les recommandations édictées par l'OMS et se justifie par la réduction prouvée de l'ordre de 18 % de la mortalité infantile entre 2000 et 2010 grâce à la prévention du paludisme

_

¹ Les auteurs tiennent à remercier l'équipe PMI de Dakar, Sénégal, d'avoir accepté de lire le chapitre sur le paludisme et pour leurs observations pertinentes.

(Roll Back Malaria, 2010). Ainsi, le PNLP s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux d'utilisation de MII de 80 % en 2010. Afin de réaliser cet objectif, le PNLP et ses partenaires ont mis en œuvre des activités d'approvisionnement et de distribution de Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILLDA). Cette distribution est effectuée au cours d'activités de routine par le biais des structures sanitaires et des organisations communautaires de base (vente subventionnée), mais aussi à travers des campagnes de distribution gratuite.

Depuis 2003 avec la propagation de la résistance à la chloroquine, le Sénégal a adopté la combinaison Sulfadoxine-Pyriméthamine (SP) plus Amodiaquine (AQ) pour le traitement du paludisme simple. Puis en 2006 selon les recommandations de l'OMS pour la prise en charge des cas confirmés de paludisme simple, le Sénégal a adopté une Combinaison Thérapeutique à base d'Artémisinine (CTA). Pour la prise en charge du paludisme grave, la quinine est la molécule utilisée aussi bien chez l'enfant, l'adulte et la femme enceinte.

Les Tests de Diagnostic Rapide (TDR) qui ont fait l'objet d'étude de faisabilité et d'acceptabilité au niveau opérationnel en 2006 ont démontré leur caractère indispensable pour un bon diagnostic des cas de paludisme et une meilleure appréciation de la morbidité palustre dans le pays. C'est pourquoi, le PNLP a procédé dans le troisième trimestre de 2007 à la mise à l'échelle de cet outil de diagnostic dans les structures de santé en procédant d'abord à la formation des prestataires et ensuite à la dotation gratuite des TDR. La mise à l'échelle du TDR a été accompagnée par l'introduction d'un ordinogramme pour le diagnostic et la prise en charge des cas de paludisme simple. Cet ordinogramme exige l'utilisation des TDR avant l'administration d'un traitement antipaludique.

Les informations collectées dans le cadre de la deuxième année de l'EDS-Continue du Sénégal (EDS-Continue 2014) ont permis d'évaluer les interventions qui ont été menées au Sénégal dans le cadre de la lutte contre le paludisme, de mettre en lumière les progrès et les efforts accomplis pour le renforcement de la prise en charge du paludisme.

8.1 MOUSTIQUAIRES ET PULVÉRISATION INTRADOMICILIAIRE

La prévention du paludisme repose sur deux types de mesure : un ensemble de précautions visant à limiter les risques de piqure des moustiques transmetteurs du parasite (Plasmodium) responsable du paludisme et la chimioprophylaxie palustre. Parmi les mesures limitant le contact entre l'Homme et le vecteur (moustique), la moustiquaire imprégnée d'insecticide et l'aspersion ou la pulvérisation intradomiciliaire (PID) d'insecticide sont parmi les moyens les plus efficaces.

L'approche stratégique choisie par le PNLP est celle de l'accès universel aux MILDA afin de garantir un meilleur taux de couverture et d'utilisation des MILDA, en particulier par les populations les plus vulnérables. La pulvérisation intradomiciliaire constitue aussi une des composantes de la stratégie de lutte contre le paludisme au Sénégal.

8.1.1 Possession de moustiquaires

Les données collectées au cours de l'EDS-Continue 2014 ont permis d'évaluer les proportions de ménages disposant de moustiquaires, imprégnées ou non, de ceux disposant de MII et de ceux disposant d'une MILDA. Une MIILDA est une moustiquaire qui a été imprégnée d'insecticide industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire. Une MII est soit une MIILDA, soit une moustiquaire préimprégnée obtenue il y a moins de 12 mois, soit une moustiquaire qui a été trempée dans un insecticide il y a moins de 12 mois.

Le Tableau 8.1 présente le pourcentage de ménages disposant d'au moins une moustiquaire quelconque et le nombre moyen de moustiquaires par ménage. Les mêmes informations sont fournies pour la possession des MII, ainsi que des MILDA.

Tableau 8.1 Possession de moustiquaires par les ménages

Pourcentage de ménages qui possèdent au moins une moustiquaire (imprégnée ou non); pourcentage qui possède au moins une moustiquaire préimprégnée d'insecticide (MII); pourcentage qui possède une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MIILDA) et nombre moyen de moustiquaires, de MII et de MIILDA par ménages et pourcentage de ménages qui possèdent au moins une MII pour deux personnes qui ont passé la nuit dernière dans le ménage, selon certaines caractéristiques. EDS-Continue. Sénégal 2014

		quel type de iquaire	Mousti Préimp d'Insectic	régnée	d'Insecticid	e Imprégnée le à Longue ion (MIILDA)		Pourcentage de ménages avec au moins une MII ¹ pour deux	Effectif de ménages
Caractéristique	Pourcentag e en ayant au moins une	Nombre moyen de mousti- quaires par ménage	Pourcentage en ayant au moins une	Nombre moyen de MII ¹ par ménage	Pourcentage en ayant au moins une	Nombre moyen de MILLDA par ménage	Effectif de ménages	passé la nuit dernière dans le ménage (Couverture universelle)	avec au moins une personne qui a passé la nuit dernière dans le ménage
Résidence Urbain Rural	76,6 89,0	2,7 3,9	66,2 84,2	2,3 3,6	60,2 81,5	2,0 3,5	2 290 1 941	32,5 40,7	2 290 1 938
Type de saison Saison des pluies (septembre à janvier) Saison sèche (février à août)	79,0 83,4	3,0 3,4	68,3 76,4	2,6 3,0	64,9 71,6	2,4 2,8	1 016 3 215	34,7 36,8	1 014 3 214
Grande région Nord Ouest Centre Sud	84,1 75,6 85,3 93,0	3,4 2,9 3,5 3,7	80,8 61,9 81,8 88,9	3,2 2,3 3,3 3,5	78,1 55,6 79,9 83,9	3,1 2,0 3,2 3,3	775 1 787 945 724	37,4 32,0 33,6 49,2	774 1 787 943 723
Profil épidémiologique palustre ³ Zone I Zone II Zone III	78,2 85,3 93,0	3,1 3,5 3,7	67,6 81,8 88,9	2,6 3,3 3,5	62,4 79,9 83,9	2,3 3,2 3,3	2 562 945 724	33,7 33,6 49,2	2 562 943 723
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	86,9 91,9 88,5 80,3 69,0	3,6 4,1 3,6 2,9 2,5	82,8 86,0 81,4 70,9 57,7	3,3 3,7 3,3 2,4 2,1	79,5 83,0 76,9 64,8 52,9	3,2 3,5 3,0 2,2 1,9	745 743 783 949 1 008	33.8 41.7 41.4 35.8 30.7	745 742 782 949 1 011
Ensemble	82,3	3,3	74,4	2,9	70,0	2,7	4 231	36,3	4 228

¹ Une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) est (1) une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire (MIILDA) ou (2) une moustiquaire préimprégnée obtenue il y a moins de 12 mois, ou (3) une moustiquaire qui a été trempée dans un insecticide il y a moins de 12 mois.

Ainsi, plus de huit ménages sur dix (82 % contre 76 % dans l'EDS-Continue de 2012-2013), possèdent au moins une moustiquaire. La plupart des moustiquaires sont imprégnées : 74 % des ménages possèdent une moustiquaire de type MII, et 70 % possèdent une MILDA. Dans l'EDS-Continue de 2012-2013, ces proportions étaient respectivement de 73 % et 68 %. En moyenne, un ménage dispose de 2,9 MII. Cette moyenne est similaire à celle observée en 2012-2013. En effet, selon l'EDS-Continue de 2012-2013, un ménage possédait, en moyenne, 2,8 MII. Les résultats montrent donc qu'au Sénégal, pratiquement toutes les moustiquaires sont des MIILDA.

La proportion de ménages disposant d'au moins une MII est plus élevée en milieu rural (84 %) qu'en milieu urbain (66 %). Les résultats selon le type de saison montrent que le pourcentage de ménages possédant au moins une MII était moins élevé durant la saison des pluies (septembre à janvier) qu'au cours de la saison sèche (février à août), soit 68 % contre 76 %. En outre, on observe des écarts de possession de MII entre les grandes régions; les proportions les plus faibles sont observées dans l'Ouest (régions de Dakar et Thiès : 62 %). Viennent ensuite, le Nord (régions de Matam, Louga et St louis : 81 %) et le Centre (régions de Kaolack, Diourbel, Fatick et Kaffrine : 82 %). La proportion la plus élevée est observée dans le Sud (régions de Tambacounda, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda et Kédougou : 89 %). On observe des variations similaires pour les MIILDA. Selon les zones de transmission, on constate que ce sont la **Zone II** qui correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la **Zone III** qui correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et

Membres de fait des ménages

³ La Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), la Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou)

Sédhiou) qui présentent les proportions les plus élevées de ménages disposant d'au moins une MII (respectivement 82 % et 89 %). Quant à la **Zone I** qui correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), on constate que la proportion (68 %) est nettement inférieure à celles des deux autres zones.

On relève des écarts selon les quintiles de bien-être économique. La possession des moustiquaires, quel que soit le type, diminue avec l'amélioration du niveau économique des ménages. Les ménages des quintiles les plus élevés sont moins exposés aux moustiques ou peuvent se procurer d'autres moyens de protection tels que les insecticides ou les grillages ou rideaux aux portes et fenêtres.

Selon les recommandations de l'OMS, chaque ménage devrait posséder au moins, une moustiquaire imprégnée pour deux personnes dans le but d'atteindre une couverture universelle. Les résultats de l'enquête présentés au Tableau 8.1 indiquent que 36 % des ménages possédaient, au moins, une MII pour deux personnes qui avaient passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. On constate donc que bien que les trois quarts des ménages possèdent au moins une MII, le niveau de la couverture universelle demeure insuffisant. La proportion de ménages possédant une MII pour deux personnes est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (41 % en rural contre 33 % en urbain). Par contre, cette proportion varie très peu selon le type de saison (37 % au cours de la saison sèche et 35 % pendant la saison des pluies). Par rapport aux grandes régions, on note que la proportion de ménages possédant une MII pour deux personnes varie d'un minimum de 32 % dans la région de l'Ouest à un maximum de 49 % dans la région du Sud. Selon le profil épidémiologique palustre, les résultats montrent que c'est dans la Zone III que la couverture universelle est la plus élevée (49 % contre 34 % dans les deux autres zones). Enfin, dans les ménages, la couverture universelle varie d'un minimum de 31 % parmi ceux classés dans le quintile de bien-être économique le plus élevé à 41-42 % dans ceux classés dans le quintile moyen.

8.1.2 Pulvérisation intradomiciliaire (PID)

La PID est une technique de lutte anti-vectorielle qui consiste à pulvériser de l'insecticide liquide sur les murs intérieurs des logements. Son effet est double :

- Un effet létal : les anophèles qui se trouvent à l'intérieur de la maison sont tués en se posant sur les murs.
- Un effet répulsif : la PID dissuade—cette fois avant la piqûre—les anophèles de rentrer dans un logement dont les murs ont été pulvérisés d'insecticide.

Par ailleurs, certains insecticides utilisés pour la PID réduisent fortement la présence d'autres insectes nuisibles comme les cafards et les mouches.

Au Sénégal, la pulvérisation intradomiciliaire est un des axes d'intervention stratégique de lutte contre le paludisme du PNLP. Cependant, dans l'ensemble, seulement 9 % des ménages enquêtés ont déclaré que les murs internes de leur logement avaient été pulvérisés dans les 12 mois précédant l'enquête. En outre, ce pourcentage a baissé par rapport à l'EDS-Continue de 2012-2013 au cours de laquelle elle était de 12 %.

L'analyse différentielle de la PID selon certaines caractéristiques des ménages permet de constater que les murs des logements du milieu rural ont été plus fréquemment pulvérisés d'insecticide que ceux du milieu urbain (13 % contre 5 %). Selon la période de collecte des données, on note que la PID est moins fréquente durant la première vague (septembre à janvier) que durant la deuxième vague (février à août) (respectivement 7 % et 9 %). Par grande région, on note que le Centre et le Sud viennent en tête avec respectivement 14 % et 15 %. Dans l'Ouest et le Nord, les proportions sont seulement de respectivement 5 % et de 4 %. Selon le profil épidémiologique palustre, on constate que c'est dans la Zone I que cette proportion est la plus faible (5 %) et dans les Zones II et III qu'elle est la plus élevée (respectivement 14 % et 15 %). Le pourcentage de ménages dont les murs du logement ont été pulvérisés d'insecticide varie

également selon le quintile de bien-être économique (15 % dans le quintile le plus pauvre et entre 5% et 7 % dans le deux quintiles le plus riches).

Le même tableau montre que les trois quarts des ménages sénégalais (76 %) ont, au moins, une MII et/ou ont bénéficié d'une PID au cours des 12 derniers mois.

<u>Tableau 8.2 Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide résiduel (PID) contre les moustiques</u>

Pourcentage de ménages ayant reçu la visite de quelqu'un qui a pulvérisé les murs intérieurs du logement contre les moustiques (PID) au cours des 12 derniers mois et pourcentage de ménages avec, au moins, une MII et/ou ayant bénéficié d'une PID au cours des 12 derniers mois, selon certaines caractéristiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Pourcentage de	Pourcentage de	
	ménages dont les murs intérieurs du	ménages avec, au moins, une MII ¹	
	logement ont été	et/ou ayant	
Caractéristique	des 12 derniers	bénéficié d'une PID au cours des 12	Effectif de
Caracteristique	mois	derniers mois	ménages
Résidence			
Urbain	5,3	67,5	2 290
Rural	12,8	86,2	1 941
Type de saison Saison des pluies			
(Septembre à Janvier) Saison sèche	7,0	70,1	1 016
(février à août)	9,3	78,0	3 215
Grande région			
Nord	4,3	81,6	775
Ouest Centre	5,2 14,2	63,4 84,9	1 787 945
Sud	15,2	89,9	724
Profil épidémiologique			
palustre ² Zone I	4,9	68,9	2 562
Zone II	14,2	84,9	945
Zone III	15,2	89,9	724
Quintiles de bien-être économique			
Le plus pauvre	15,0	86,0	745
Second	10,0	87,2	743
Moyen Quatrième	8,7 4,6	81,7 71,6	783 949
Le plus riche	4,6 7,1	60,5	1 011
Ensemble	8,7	76,1	4 231
LIIOTIIDIO	5,7	7 3, 1	. 201

PID = Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide résiduel.

8.1.3 Accès aux moustiquaires

Le pourcentage de la population de fait des ménages qui aurait pu dormir sous une MII, si chaque MII du ménage était utilisée par deux personnes au maximum, est un indicateur important dans la lutte contre le paludisme. Comparé avec l'indicateur d'utilisation des MII, il permet de mieux comprendre les facteurs de la sous-utilisation des MII au sein des ménages afin de mieux orienter les programmes de lutte contre le paludisme.

Le Graphique 8.1 présente les niveaux d'accès aux MII de la population de fait des ménages. Selon ce graphique, au Sénégal, 58 % de la population de fait des ménages ont accès aux moustiquaires imprégnées d'insecticide; ce qui veut dire que près de six personnes sur dix auraient pu dormir sous une MII si chaque MII du ménage était utilisée par deux personnes au maximum. On constate que ce

¹ Une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) est (1) une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement d'Insecticide par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire (MIILDA) ou (2) une moustiquaire préimprégnée obtenue il y a moins de 12 mois, ou (3) une moustiquaire qui a été trempée dans un insecticide il y a moins de 12 mois.

² La Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), la Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou).

pourcentage est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (64 % contre 52 %). La grande région du Sud est celle qui présente le plus fort pourcentage d'accès au MII (72 %); le pourcentage le moins élevé est enregistré dans celle de l'Ouest (52 %). Enfin les ménages classés dans les trois premiers quintiles sont ceux qui ont les taux d'accès aux moustiquaires les plus forts alors que ceux des deux quintiles les plus élevés présentent les taux les plus faibles.

ENSEMBLE 58 RÉSIDENCE Urbain 52 Rural TYPE DE SAISON Zone I 55 Zone II 57 Zone III 72 GRANDE RÉGION Nord 62 Quest 52 Centre 57 Sud 72 PROFIL ÉPIDÉMIOLOGIQUE PALUSTRE Saison des pluies (Septembre à Janvier) 58 Saison sèche (Février à Août) 58 QUINTILES DE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE Le plus pauvre 61 Second 65 Moyen 63 Quatrième 54 Le plus riche 49 Pourcentage EDS-Continue, Sénégal 2014

Graphique 8.1 Pourcentage de la population de fait ayant accès à une MII dans le ménage

8.1.4 Utilisation des moustiquaires par la population des ménages

Le PNLP s'est fixé pour objectif l'utilisation de MII par 80 % de la population générale. Une attention particulière est toujours accordée aux groupes vulnérables que sont les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Pour évaluer le niveau d'utilisation des moustiquaires par les populations, au cours de l'enquête, on a demandé la liste de toutes les personnes qui avaient dormi sous chaque moustiquaire la nuit ayant précédé le passage de l'enquêteur. Les informations sur l'âge et sur l'état de grossesse pour les femmes, ont permis de déterminer la fréquence de l'utilisation des moustiquaires dans la population générale (tous âges et tous sexes confondus), et parmi les deux groupes vulnérables que sont les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

Le Tableau 8.3 sur l'utilisation des moustiquaires par la population générale montre que 46 % des membres des ménages enquêtés ont dormi sous une moustiquaire quelconque la nuit précédant l'interview (dans l'EDS-Continue de 2012-2013, cette proportion était de 43 %). Ce niveau d'utilisation reste relativement faible comparativement à l'objectif fixé pour cet indicateur (80 %). Environ 40 % des membres des ménages ont déclaré avoir dormi sous une MII et 37 % sous une MIILDA (ces proportions étaient respectivement de 41 % et de 37 % dans l'EDS-Continue de 2012-2013). Les moustiquaires utilisées par les ménages sénégalais sont donc essentiellement des MIILDA. Globalement, 46 % des membres ont dormi la nuit précédant l'enquête sous une MII ou dans un logement dont les murs intérieurs ont été pulvérisés d'insecticide (PID) au cours des 12 derniers mois.

Tableau 8.3 Utilisation des moustiquaires par la population des ménages

Pourcentage de la population de fait des ménages qui, la nuit précédant l'interview, a dormi sous une moustiquaire (imprégnée ou non), sous une moustiquaire préimprégnée d'insecticide (MIILDA), ou dans un logement dont les murs intérieurs ont été pulvérisés d'insecticide (PID) au cours des 12 derniers mois et, parmi la population de fait des ménages avec, au moins, une MII, pourcentage qui a dormi sous une MII la nuit précédant l'interview, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

_		Рори	lation des ménage	es.		Population des avec, au moins,	
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire quelconque la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MIILDA¹ la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII ¹ la nuit dernière ou dans un logement dont les murs ont été pulvérisés d'insecticide contre les moustiques au cours des 12 derniers mois	Effectif	Pourcentage ayant dormi sous une MII¹ la nuit dernière	Effectif
Âge (en années)							
<5	48,8	43,2	40,4	49,7	6 257	54,4	4 976
5-14	46,1	40,5	37,3	46,3	10 235	50,9	8 143
15-34	42,5	37,6	34,7	43,5	11 589	49,6	8 790
35-39	48,2	40,3	36,7	45,7	4 255	53,9	3 179
50+	49,4	43,5	40,2	48,7	4 474	55,3	3 522
Sexe							
Masculin	44,9	38,9	35,7	44,6	17 184	50,3	13 286
Féminin	47,1	41,7	38,7	47,6	19 637	53,4	15 331
Résidence							
Urbain	45,6	38,2	33,7	41,3	17 803	54,2	12 524
Rural	46,5	42,5	40,6	50,8	19 018	50,2	16 093
Type de saison Saison des pluies (septembre à janvier) Saison sèche	54,0	45,9	43,6	49,8	7 891	61,4	5 892
(février à août)	43,9	38,9	35,6	45,3	28 930	49,5	22 724
Grande région							
Nord	51,0	47,7	45,9	50,3	7 360	58,6	6 000
Ouest	42,6	33,0	28,1	36,1	13 784	48,8	9 319
Centre	40,5	37,3	36,2	48,6	9 526	45,4	7 822
Sud	56,6	53,0	49,3	60,5	6 151	59,6	5 476
Profil épidémiologique palustre ²							
Zone I	45,5	38,1	34,3	41,0	21 144	52,6	15 319
Zone II	40,5	37,3	36,2	48,6	9 526	45,4	7 822
Zone III	56,6	53,0	49,3	60,5	6 151	59,6	5 476
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	40,2	36,8	35,0	47,5	7 283	43,8	6 119
Second	50,1	44,7	42,0	50,7	7 320	52,4	6 246
Moyen	54,3	48,8	45,0	53,2	7 330	59,4	6 031
Quatrième	48,4	40,2	36,1	42,9	7 353	54,2	5 453
Le plus riche	37,6	31,7	28,7	37,2	7 528	50,1	4 767
Ensemble	46,1	40,4	37,3	46,2	36 821	52,0	28 617

Note: L'ensemble comprend 10 personnes pour lesquelles l'information sur l'âge est manquante. PID = Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide résiduel

¹ Une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) est (1) une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite

La proportion de la population des ménages ayant dormi sous une MII varie de 38 % dans la tranche d'âges de 15 à 34 ans à 44 % chez les adultes de 50 ans et plus. Par ailleurs, les femmes (42 %) et les ménages du milieu rural (43 %) sont proportionnellement plus nombreux à avoir dormi sous une MII que les hommes (39 %) et les ménages du milieu urbain (38 %).

Les différences interrégionales sont assez significatives. C'est dans Le Sud où le taux d'utilisation d'une MII atteint 53 % que la proportion de ménages ayant dormi sous une MII la nuit ayant précédé l'interview est la plus élevée. Dans les trois autres grandes régions, le taux d'utilisation est de 37 % dans le Centre, 48 % dans le Nord et seulement 33 % dans l'Ouest. Les taux d'utilisation de la MII ont augmenté dans Le Sud et l'Ouest par rapport à l'année dernière.

¹ Une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) est (1) une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire (MILDA) ou (2) une moustiquaire préimprégnée obtenue il y a moins de 12 mois, ou (3) une moustiquaire qui a été trempée dans un insecticide il y a moins de 12 mois.

² Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou)

Les résultats montrent aussi des écarts d'utilisation de la moustiquaire selon le type de saison pendant laquelle a été effectuée la collecte des données : 54 % des ménages ont utilisé une moustiquaire imprégnée ou non pendant la saison de pluies contre 44 % pendant la saison sèche. De même, le taux d'utilisation d'une MII et d'une MIILDA est plus élevé pendant la saison des pluies que pendant la saison sèche (44 % contre 36 % pour la MIILDA). En ce qui concerne le profil épidémiologique palustre, les résultats montrent clairement que les taux d'utilisation d'une moustiquaire sont plus élevés dans la zone III que dans les autres (49 % contre 34 % dans la zone I pour la MIILDA).

Les résultats selon les quintiles de bien-être économique montrent que les taux d'utilisation d'une moustiquaire, quelle qu'elle soit, sont nettement plus faibles dans les ménages classés dans le quintile le plus riche que dans les autres (29 % contre 45 % dans les ménages du quintile moyen pour l'utilisation d'une MIILDA).

Par ailleurs, le pourcentage ayant dormi sous une MII la nuit précédant l'interview ou dans un logement dont les murs ont été pulvérisés d'insecticide contre les moustiques au cours des 12 derniers mois est de 46 %. Les variations sont similaires à celles observées pour l'utilisation d'une MILDA.

8.1.5 Utilisation des moustiquaires par les groupes vulnérables

Bien que le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale se soit fixé comme objectif de protéger toute la population par les MII, il accorde néanmoins une attention spéciale aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans. Ces deux groupes de population vulnérable font l'objet d'un suivi particulier.

Utilisation des moustiquaires par les enfants de moins de cinq ans : Le Tableau 8.4 présente la proportion d'enfants de moins de cinq ans qui ont dormi sous une moustiquaire la nuit précédant l'interview, pour chaque type de moustiquaire et selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Il ressort de ce tableau que près d'un enfant sur deux (49 %) a dormi sous une moustiquaire quelconque la nuit ayant précédé l'interview. Cette proportion est similaire à celle observée l'année précédente (48 % selon l'EDS-Continue de 2012-2013). Environ 43 % des enfants ont dormi sous une MII et 40 % sous une MILDA (ces proportions étaient respectivement de 46 % et de 42 % selon l'EDS-Continue de 2012-2013). En outre, 50 % des enfants ont dormi sous une MII ou dans un logement dont les murs intérieurs ont été pulvérisés d'insecticide au cours des 12 derniers mois. Enfin, parmi les enfants vivant dans un ménage disposant, au moins, d'une MII, 54 % ont dormi sous ce type de moustiquaire la nuit précédant l'interview.

La proportion d'enfants ayant dormi sous une MII varie légèrement selon l'âge, d'un minimum de 41 % chez les plus âgés de 48-59 mois à 45 % dans le groupe d'âges 24-35 mois. Les différences liées au genre ne sont pas non plus importantes (44 % parmi les garçons contre 42 % parmi les filles). Selon le milieu de résidence, on note que l'utilisation d'une MII est légèrement plus fréquente en milieu rural (44 %) qu'en milieu urbain (42 %).

Par contre, on relève des variations notables selon la période de collecte; en effet le niveau d'utilisation des MII par les enfants de moins de cinq ans est plus faible durant la première vague correspondant à la période de février à août (41 %) que durant la deuxième vague de septembre à janvier (53 %). Les taux d'utilisation des MII par les enfants varient aussi selon la région de résidence : plus d'un enfant sur deux dans les régions du Nord (53 %) et du Sud (54 %) ont dormi sous une moustiquaire contre 36 % dans la région Ouest et 38 % dans celle du Centre. Les écarts de niveau d'utilisation en fonction du profil épidémiologique palustre sont importants. En effet, le taux varie d'un minimum de 38 % dans la zone II à 43 % dans la zone I et à un maximum de 54 % dans la zone III.

Tableau 8.4 Utilisation des moustiquaires par les enfants

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans qui, la nuit précédant l'interview, a dormi sous une moustiquaire (imprégnée ou non), sous une moustiquaire préimprégnée d'insecticide (MIIL), et sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MIILDA), ou dans un logement dont les murs intérieurs ont été pulvérisés d'insecticide (PID) au cours des 12 derniers mois et, parmi les enfants de moins de cinq ans des ménages avec, au moins, une MII, pourcentage qui a dormi sous une MII la nuit précédant l'interview, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	F	nfants de moins d	e cinq ans dans to	us les ménages		Enfants de moins dans les ménage moins, une	es avec, au
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant dormi sous	Pourcentage	Pourcentage ayant dormi sous une MILDA' la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII¹ la nuit dernière ou dans un logement dont les murs intérieurs ont été pulvérisés d'insecticide contre les	Effectif d'enfants	Pourcentage ayant dormi sous une MII¹ la nuit dernière	Effectif d'enfants
Âge (en mois)							
<12 12-23 24-35 36-47 48-59	48,3 49,6 49,6 48,6 48,0	43,9 43,7 45,0 42,9 40,6	40,0 41,9 41,5 40,6 37,7	51,2 49,0 51,7 49,7 46,8	1 207 1 276 1 310 1 181 1 283	55,8 55,0 57,0 52,0 51,8	950 1 012 1 034 975 1 005
	40,0	40,0	57,7	40,0	1 200	01,0	1 000
Sexe Masculin Féminin	50,8 46,8	44,2 42,2	41,2 39,5	50,7 48,6	3 195 3 062	55,9 52,7	2 524 2 453
Résidence							
Urbain Rural	50,0 48,0	42,1 44,0	38,0 42,1	45,3 52,8	2 607 3 650	57,7 52,3	1 902 3 074
Type de saison Saison des pluies (septembre à janvier) Saison sèche (février à août)	61,1 45,7	53,1 40,7	50,4 37,8	56,0 48,1	1 272 4 985	68,4 50,9	987 3 989
Grande région							
Nord Ouest Centre Sud	56,8 45,8 41,3 58,1	52,6 36,2 37,9 54,1	50,4 31,8 36,8 50,2	54,8 39,1 49,9 62,5	1 274 1 980 1 901 1 102	62,7 52,0 46,2 61,7	1 069 1 379 1 561 967
Profil épidémiologique palustre ²							
Zone I Zone II Zone III	50,1 41,3 58,1	42,6 37,9 54,1	39,1 36,8 50,2	45,2 49,9 62,5	3 254 1 901 1 102	56,7 46,2 61,7	2 448 1 561 967
Quintiles de bien-être économique	,	•	•	,		•	
Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	41,9 51,5 60,0 51,0 39,7	37,8 46,1 54,1 44,3 32,9	36,4 43,3 50,4 39,6 30,8	49,4 52,3 58,4 46,9 38,6	1 552 1 384 1 234 1 104 983	45,3 54,5 64,3 56,1 53,8	1 294 1 172 1 039 871 601
Ensemble	48,8	43,2	40,4	49,7	6 257	54,4	4 976

Note: Le tableau est basé sur les enfants ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. PID = Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide résiduel.

Comme pour l'utilisation de moustiquaire par l'ensemble de la population , les résultats montrent que c'est dans les ménages du quintile moyen que l'on enregistre la proportion la plus élevée d'enfants de moins de cinq ans ayant dormi sous une MII (54 %) et, à l'opposé, c'est dans les ménages du quintile le plus riche que l'on constate la proportion la plus faible (33 %).

Utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes: Le Tableau 8.5 présente les pourcentages de femmes enceintes de 15-49 ans ayant dormi la nuit ayant précédé l'interview sous une moustiquaire de chaque type. Plus de deux femmes enceintes sur cinq (45 %), ont dormi sous une moustiquaire quelconque; en ce qui concerne les MII, la proportion est de 38 % et enfin en ce qui concerne les MILDA, elle est de 36 %. Dans l'EDS-Continue de 2012-2013, ces pourcentages étaient respectivement de 45 %, 43 % et 40 %. Par ailleurs, 45 % des femmes enceintes ont dormi sous une MII ou dans un logement dont les murs intérieurs

¹ Une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) est (1) une moustiquaire qui a été imprégnée industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire (MILDA) ou (2) une moustiquaire préimprégnée obtenue il y a moins de 12 mois, ou (3) une moustiquaire qui a été trempée dans un insecticide il y a moins de 12 mois.

² La Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), la Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou).

ont été pulvérisés d'insecticide au cours des 12 derniers mois. Parmi les femmes enceintes vivant dans un ménage disposant, au moins, d'une MII, 52 % ont dormi sous ce type de moustiquaire la nuit précédant l'interview.

Tableau 8.5 Utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes

Pourcentage de femmes enceintes de 15-49 ans qui, la nuit précédant l'interview, a dormi sous une moustiquaire (imprégnée ou non), sous une moustiquaire préimprégnée d'insecticide (MII), et sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MIILDA), ou dans un logement dont les murs intérieurs ont été pulvérisés d'insecticide (PID) au cours des 12 derniers mois et, parmi les femmes enceintes de 15-49 ans des ménages avec, au moins, une MII, pourcentage qui a dormi sous une MII la nuit précédant l'interview, selon certaines caractéristiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Fe	mmes enceintes d	e 15-49 ans dans	tous les ménages		Femmes enceint ans dans les mér au moins, u	nages avec,
Caractéristique	Pourcentage ayant dormi sous une moustiquaire quelconque la nuit dernière	Pourcentage	Pourcentage ayant dormi sous une MIILDA¹ la nuit dernière	Pourcentage ayant dormi sous une MII¹ la nuit dernière ou dans un logement dont les murs intérieur ont été pulvérisés d'insecticide contre les moustiques au cours des 12 derniers mois	Effectif de femmes	Pourcentage ayant dormi sous une MII¹ la nuit dernière	Effectif de femmes
Résidence							
Urbain Rural	44,1 45,9	32,2 42,4	30,6 40,1	37,4 50,9	283 395	52,5 51,8	174 323
Type de saison Saison des pluies (septembre à janvier) Saison sèche (février à août)	69,5 38,1	54,1 33,6	49,9 32,2	61,4 40,7	151 527	77,0 45,3	106 391
Grande région	, -	,-	,-	, .		,.	
Nord Ouest Centre Sud	42,2 41,9 42,8 58,6	35,4 28,1 39,9 56,4	34,2 28,1 38,2 49,5	41,6 31,2 50,3 66,2	136 214 212 117	43,7 50,9 50,3 65,4	110 118 168 101
Profil épidémiologique ² palustre							
Zone I Zone II Zone III	42,0 42,8 58,6	30,9 39,9 56,4	30,5 38,2 49,5	35,2 50,3 66,2	349 212 117	47,4 50,3 65,4	228 168 101
Niveau d'instruction Pas d'instruction Primaire Moyen/secondaire ou plus	44,6 40,3 55,6	41,8 30,2 34,5	40,0 27,1 33,0	48,5 33,2 50.0	433 153 92	52,0 46,6 62,9	347 99 51
Quintiles de bien-être	55,0	04,0	35,0	50,0	32	02,3	31
économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	41,2 47,8 52,7 38,9 46,9	37,7 44,2 49,2 30,6 27,4	35,3 40,5 46,0 30,6 27,0	47,8 53,7 51,4 32,6 39,5	187 115 138 131 107	47,2 53,7 55,8 49,7 (58,1)	149 95 122 81 51
Ensemble	45,1	38,1	36,1	45,3	678	52,1	497

Note: Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Le tableau est basé sur les femmes ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. PID = Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide résiduel

Les pourcentages de femmes enceintes ayant utilisé une moustiquaire sont plus élevés en zone rurale qu'en zone urbaine. On relève des proportions de respectivement 42 % et 32 % pour les MII, et de 40 % et 31 % pour les MILDA. Selon la période d'enquête, on remarque que le taux d'utilisation des MII est plus faible durant la première vague correspondant à la période de février à août (34 %) que durant la deuxième vague de septembre à janvier (54 %). Les femmes enceintes utilisent les MII dans des proportions différentes selon les grandes régions. Ainsi, l'enquête révèle que c'est le Sud (56 %) qui détient la proportion la plus élevée, suivi du Centre (40 %) et du Nord (35 %). Dans l'Ouest, le niveau est

¹ Une Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide (MII) est (1) une moustiquaire qui a été imprégnée d'insecticide industriellement par le fabricant et qui ne nécessite pas de traitement supplémentaire (MIILDA) ou (2) une moustiquaire préimprégnée obtenue il y a moins de 12 mois, ou (3) une moustiquaire qui a été trempée dans un insecticide il y a moins de 12 mois.

moustiquaire qui a été trempée dans un insecticide il y a moins de 12 mois.

² La Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), la Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou).

nettement plus faible : 28 %. Selon le profil épidémiologique palustre, on remarque que les différences du niveau d'utilisation des MII sont aussi importantes : Zone III (56 %), Zone II (40 %) et Zone I (31 %). Des différences sont également observées dans l'utilisation des MII en fonction du niveau d'instruction. Le pourcentage de femmes enceintes utilisatrices de MII est plus élevé chez celles n'ayant pas d'instruction (42 %) que chez celles ayant un niveau moyen/secondaire ou plus (35 %) et que chez celles ayant un niveau primaire (30 %). On constate aussi que c'est dans les ménages classés dans le quintile moyen que le pourcentage de femmes enceintes utilisatrices de MII est le plus important (49 % contre un minimum de 27 % dans le quintile le plus riche).

Le taux d'utilisation des moustiquaires par les femmes enceintes entre 2012-2013 et 2014 n'a pratiquement pas varié : pour les moustiquaires imprégnées ou non, le taux d'utilisation est resté inchangé ; pour les MII, le taux d'utilisation est passé de 43 % à 38 %, et pour les MIILDA, il est passé de 40 % à 36 %.

8.2 TRAITEMENT PRÉVENTIF ANTIPALUDÉEN AU COURS DE LA GROSSESSE

Outre l'utilisation des MII, la prévention du paludisme chez la femme enceinte passe également par le Traitement Préventif Intermittent du paludisme pendant la grossesse (TPIg) qui consiste en la prise de deux doses de Sulfadoxine-Pyriméthamine (SP) dont au moins une au cours d'une consultation prénatale. La première dose du TPIg-SP devrait être administrée aussi tôt que possible lors du 2ème trimestre de la grossesse et la dernière dose du TPIg-SP peut être administrée jusqu'au moment de l'accouchement. Une troisième dose est recommandée pour les femmes enceintes et qui sont VIH positives. Cependant, les directives récentes de l'OMS recommandent la prise de trois doses pour toutes les femmes enceintes. Au cours de l'EDS-Continue 2014, on a demandé à toutes les femmes qui avaient eu une naissance au cours des deux années précédant l'enquête si, durant la grossesse la plus récente, elles avaient pris des antipaludiques à titre préventif. Dans le cas d'une réponse positive, on leur a demandé de quels antipaludiques il s'agissait. Aux femmes ayant déclaré avoir pris de la SP/Fansidar, on a demandé combien de fois elles avaient pris cet antipaludique et si elles l'avaient reçu au cours d'une visite prénatale. Les résultats sont présentés au Tableau 8.6.

Il ressort des résultats que 89 % des femmes enceintes ont pris des médicaments antipaludiques, à titre préventif, au cours de la dernière grossesse ayant eu lieu au cours des deux années ayant précédé l'enquête contre 88 % lors de l'EDS-Continue de 2012-2013. Dans la majorité des cas, les femmes qui ont pris un antipaludique ont pris de la SP/Fansidar (79 %) et pratiquement toutes les femmes qui ont pris de la SP/Fansidar en ont reçu au cours d'une visite prénatale (71 %). Plus de deux femmes sur quatre (43 %) ont déclaré avoir pris 2 doses ou plus de SP/Fansidar au cours de leur dernière grossesse. Pratiquement toutes ces femmes en ont reçu au moins une dose au cours d'une visite prénatale (40 %). En accord avec les récentes directives de la politique de Traitement Préventif Intermittent (TPIg), 3 % des femmes ont déclaré avoir reçu au moins trois doses de SP/Fansidar au cours de leur dernière grossesse, dont au moins une dose administrée au cours d'une visite prénatale. La proportion de femmes ayant suivi un TPIg selon les récentes directives varie très peu selon les caractéristiques sociodémographiques considérées.

Il convient de relever que, 40 % des femmes ont déclaré avoir reçu au moins deux doses de SP/Fansidar au cours de leur dernière grossesse, dont au moins une dose administrée au cours d'une visite prénatale ; ces femmes ont suivi un Traitement Préventif Intermittent du paludisme pendant la grossesse selon les anciennes directives de l'OMS en la matière. Dans l'EDS-Continue de 2012-2013, ce pourcentage état de 41 %. Les écarts entre les grandes régions sont très importants. Le pourcentage de femmes ayant suivi un TPIg-SP selon les directives précédentes est nettement plus élevé dans le Nord que dans les autres régions (57 % contre 34 %-39 % dans les autres). L'écart entre les milieux de résidence n'est pas important (40 % en milieu rural contre 41 % en milieu urbain). Le pourcentage de femmes ayant bénéficié de deux doses de SP/Fansidar ou plus, une au moins ayant été prise au cours d'une visite prénatale, est plus élevé chez les femmes ayant un niveau d'instruction moyen/secondaire ou plus (49 %)

que chez celles ayant une instruction primaire (40 %) et chez celles n'ayant pas de niveau d'instruction (38 %). Les résultats selon le niveau de bien-être économique du ménage montrent que la proportion de femmes ayant suivi un TPIg à la SP varie d'un minimum de 39 % parmi les femmes dont le ménage est classé dans le quintile moyen à 43 % parmi celles des ménages du quintile le plus riche.

Tableau 8.6 Utilisation d'antipaludéens à titre préventif et du Traitement Préventif Intermittent (TPIg) par les femmes au cours de la grossesse

Pourcentage de femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des deux années ayant précédé l'enquête qui, au cours de la grossesse, ont pris des antipaludéens à titre préventif, pourcentage qui ont pris une dose de SP/Fansidar, pourcentage qui ont reçu de la SP/Fansidar au cours d'une visite prénatale, pourcentage qui ont pris au moins 2 doses de SP/Fansidar, pourcentage qui ont pris au moins 2 doses de SP/Fansidar et qui en ont reçu, au moins une, au cours d'une visite prénatale et pourcentage qui ont pris au moins 3 doses de SP/Fansidar et qui en ont reçu, au moins une, au cours d'une visite prénatale, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

					Pourcentage ayant pris 2	Pourcentage ayant pris 3	_
	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage ayant reçu de la SP/Fansidar au	Pourcentage	doses ou plus de SP/Fansidar et qui en ont reçu	doses ou plus de SP/Fansidar et qui en ont reçu au moins une au	Effectif de femmes ayant eu une naissance au cours des
Caractéristique sociodémographique	ayant pris un antipaludéen	ayant pris de la SP/Fansidar		ayant pris 2 doses ou plus de SP/Fansidar		cours d'une visite prénatale	
Résidence							
Urbain	90,0	83,6	71,9	45,7	40,6	1,8	1 009
Rural	88,1	75,3	70,4	41,6	39,5	3,1	1 332
Type de saison Saison des pluies (septembre à janvier)	85,8	71,7	66,1	41,5	40.1	2.5	473
Saison sèche	00,0	,.	00,.	,0	.0,.	2.0	
(février à août)	89,7	80,7	72,3	43,9	39,9	2.5	1 869
Grande région							
Nord	90,0	90,0	88,7	57,7	57,2	2,5	466
Ouest	89,2	84,6	68,9	42,7	36,1	2,1	762
Centre	89,5	75,5	69,1	36,1	33,6	3,1	695
Sud	86,2	61,7	58,6	40,7	38,5	2,3	419
Profil épidémiologique palustre¹							
Zone I	89,5	86,6	76,4	48,4	44,1	2,3	1 228
Zone II	89,5	75,5	69,1	36,1	33,6	3,1	695
Zone III	86,2	61,7	58,6	40,7	38,5	2,3	419
Niveau d'instruction							
Pas d'instruction	86,6	75,7	69,8	40,6	38,4	2,9	1 560
Primaire	93,2	85,6	73,6	47,4	39,5	2,3	474
Moyen/secondaire ou plus	93,6	84,7	73,4	51,0	48,5	0.9	307
·	33,0	04,7	73,4	31,0	40,5	0,9	307
Quintiles de bien-être économique							
Le plus pauvre	85,5	74,0	68,8	42,0	39,5	2.4	571
Second	89,4	74,4	68,8	41,6	39,5	3.0	501
Moyen Quatrième	90,5 91,2	79,1 83,0	72,6 67,5	41,2 48,5	38,6 40,2	2.2 4.8	470 407
Le plus riche	91,2 88,7	83,0 87,1	79,0	46,5 44,9	40,2 42,8	4.8 0.1	393
•	ŕ	,	*	,	•		
Ensemble	88,9	78,9	71,1	43,4	40,0	2.5	2 342

¹ La Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), la Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou).

8.3 FIÈVRE ET TRAITEMENT ANTIPALUDÉEN DES ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS

Les enquêteurs ont également demandé si les enfants de moins de cinq ans avaient eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview. Si la réponse était positive, une série de questions sur le traitement de la fièvre a été alors posée (voir Chapitre 6—Santé de l'enfant). Ces questions portaient sur la prise de médicaments antipaludéens et sur le moment où le traitement antipaludique avait été administré pour la première fois. Les résultats sont présentés dans le Tableau 8.7 ci-dessous.

Tableau 8.7 Prévalence, diagnostic et traitement précoce de la fièvre chez les enfants

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans qui ont eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview; parmi ces enfants, pourcentage pour lesquels on a recherché des conseils ou un traitement, pourcentage qui ont pris des antipaludéens, pourcentage ayant pris des antipaludéens le jour même où le jour suivant le début de la fièvre, pourcentage ayant bénéficié d'une combinaison thérapeutique à base d'artémisinine (CTA), et pourcentage ayant bénéficié d'une CTA le jour même où le jour suivant le début de la fièvre, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Parmi les enfants de moins de cinq ans :		Parmi les enfants de moins de cinq ans ayant eu de la fièvre :						
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage ayant eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview	Effectif d'enfants	Pourcentage pour lesquels on a recherché des conseils ou un traitement ¹	Pourcentage ayant pris des antipaludéens	Pourcentage ayant pris des antipaludéens le jour même où le jour suivant le début de la fièvre	Pourcentage ayant pris une CTA	Pourcentage ayant pris une CTA le jour même où le jour suivant le début de la fièvre	Effectif d'enfants	
Âge (en mois)									
<12 12-23 24-35 36-47 48-59	14,4 17,1 12,6 7,4 5,2	1 166 1 211 1 237 1 135 1 193	55,7 57,9 49,3 56,3 66,7	9,9 2,5 2,8 21,9 1,1	9,5 1,0 1,9 20,9 0,0	0,0 0,4 1,0 2,0 1,1	0,0 0,2 0,6 1,2 0,0	168 207 156 84 62	
Sexe Masculin Féminin	12,5 10,2	3 024 2 918	62,1 48,2	6,3 7,1	5,2 6,4	0,8 0,6	0,2 0,5	379 298	
Résidence Urbain Rural	12,1 10,9	2 543 3 399	61,0 51,8	10,1 3,8	10,1 2,0	0,2 1,2	0,1 0,5	308 369	
Type de saison Saison des pluies (Septembre à Janvier) Saison sèche (Février à Août)	11,0 11,5	1 215 4 727	57,8 55,6	3,9 7,3	3,0 6,4	0,5 0,8	0,5 0,3	133 544	
Grande région Nord Ouest Centre Sud	8,1 11,7 11,4 14,7	1 228 1 915 1 780 1 019	59,6 61,9 51,4 51,1	1,6 14,4 3,6 2,5	1,6 13,7 2,9 0,3	0,3 0,0 1,0 1,6	0,3 0,0 0,7 0,3	99 224 203 150	
Profil épidémiologique palustre ² Zone I Zone II	10,3 11,4	3 143 1 780	61,2 51,4	10,5 3,6	10,0 2,9	0,1 1,0	0,1 0,7	324 203	
Zone III	14,7	1 019	51,1	2,5	0,3	1,6	0,3	150	
Niveau d'instruction Pas d'instruction Primaire Moyen/secondaire ou plus	10,1 14,9 12,2	3 942 1 279 721	49,9 63,7 66,5	4,4 9,8 9,8	3,0 9,4 9,7	0,9 0,0 1,5	0,3 0,0 1,4	398 190 88	
Quintiles de bien-être économique	,		,	0,0	,	,	.,.		
Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	13.3 10.6 7.6 12.1 13.4	1 424 1 258 1 198 1 079 983	50.0 48.7 59.7 59.6 65.9	5,0 1,9 0,2 10,2 14,8	2,7 1,8 0,0 10,2 13,4	2.2 0.1 0.0 0.3 0.1	1.0 0.0 0.0 0.3 0.0	190 134 91 130 132	
Ensemble	11,4	5 942	56,0	6,7	5,7	0,7	0,3	677	

CTA = Combinaison Thérapeutique à base d'Artémisinine.

Les résultats montrent que 11 % des enfants de moins de cinq ans avaient eu de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'interview. On ne constate pas de variation importante de la prévalence de la fièvre. Tout au plus peut-on mentionner que c'est dans la région Nord qu'elle est la plus faible (8 %) et dans la région Sud et dans la zone III qu'elle est la plus élevée (15 % dans chaque cas).

Parmi les enfants de moins de cinq ans qui ont eu de la fièvre au cours des deux semaines ayant précédé l'interview, des conseils ou un traitement ont été recherchés pour 54 % d'entre eux soit auprès de personnel de santé, soit dans une pharmacie. Ce sont les enfants du milieu urbain (61 %), ceux de la région Ouest (62 %), ceux de la Zone I (61 %) et ceux dont le ménage est classé dans le quintile moyen (63 %) pour lesquels on a le plus fréquemment recherché un traitement ou des conseils quand ils avaient de la fièvre.

¹ Non compris les guérisseurs traditionnels.

² La Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), la Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou)

Parmi les enfants ayant eu de la fièvre, 7 % ont été traités avec des antipaludéens et dans la majorité des cas, l'antipaludique a été pris rapidement, c'est-à-dire le jour qui a suivi le début de la fièvre ou le jour même (6 %). C'est en milieu urbain (10 % contre 2 % en rural), pendant la saison sèche (7 % contre 2 % pendant la saison des pluies), dans la région Ouest (14 % contre 0,3 % dans le Sud), dans la zone de transmission I (10 % contre 0,3 % dans la zone III) et dans les ménages classés dans le quintile le plus riche (13 %) que les pourcentages d'enfants dont la fièvre a été traitée rapidement avec des antipaludéens est la plus élevé. On note que 1 % des enfants ont été traités avec les CTA et dans la plupart des cas, ce traitement n'a pas été administré le jour même où le jour suivant le début de la fièvre.

8.4 TAUX D'HÉMOGLOBINE

Dans les pays où le paludisme est endémique, un taux d'hémoglobine inférieur à 8,0 g/dl est considéré comme un indicateur indirect de la prévalence de l'anémie liée au paludisme. Au niveau national, 5 % des enfants de 6 à 59 mois ont un taux d'hémoglobine inférieur à 8,0 g/dl (Tableau 8.8). La prévalence était de 10 % dans l'EDS-Continue de 2012-2013, soit une baisse de 5 points de pourcentage.

Cette proportion varie selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Selon l'âge, on constate que c'est parmi les enfants de 24-35 mois qu'on enregistre la proportion la plus élevée (8 %). La proportion la plus faible concerne ceux de 48-59 mois (3 %). L'écart n'est pas important entre les sexes (6 % chez les garçons et 5 % chez les filles). Par contre, on note des écarts importants selon les milieux de résidence où les taux varient de 2 % en milieu urbain à 8 % en milieu rural. Selon les grandes régions, la proportion d'enfants dont le taux d'hémoglobine est inférieur à 8 g/dl varie de 8 % dans le Centre et 7 % dans le Sud à 4 % dans le Nord et 3 % dans l'Ouest. Cette proportion varie aussi selon le profil épidémiologique palustre : de 8 % dans la Zone II et 7 % dans la Zone III à 3 % dans la Zone I. La proportion d'enfants dont le taux d'hémoglobine est inférieur à 8 g/dl diminue avec le niveau d'instruction de la mère, de 7 % quand elle n'a pas d'instruction à 2 % quand elle a le niveau moyen/secondaire ou plus; de même, la proportion d'enfants dont le niveau d'hémoglobine est inférieur à 8 g/dl diminue des ménages du quintile le plus pauvre aux ménages des deux derniers quintiles, variant de 10 % à 2 %.

Tableau 8.8 Hémoglobine <8,0 g/dl

Pourcentage d'enfants de 6-59 mois dont le niveau d'hémoglobine est inférieur à 8,0 g/dl, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Niveau	
Caractéristique	d'hémoglobine	Effectif
sociodémographique	<8.0 g/dl	d'enfants
â (
Âge (en mois)	0.0	000
6-8	3,8	266
9-11	2,7	273
12-17	7,1	624
18-23	7,2	611
24-35	8,1	1 285
36-47	4,4	1 157
48-59	2,5	1 249
Sexe		
Masculin	5,6	2 819
Féminin	5,1	2 645
	٥, .	_ 0.0
Interview de la mère		
Interviewée	5,3	4 852
Non interviewée mais vivant		
dans le ménage	7,0	181
Non interviewée et ne vivant pas		
dans le ménage ¹	4,8	431
Résidence		
Urbain	2,3	2 265
Rural	7,5	3 200
raiai	7,0	0 200
Type de saison		
Saison des pluies		
(septembre à janvier)	6,9	1 120
Saison sèche		
(février à août)	5,0	4 345
Grande région		
Nord	4,3	1 122
Ouest	2,6	1 715
Centre	7,8	1 670
Sud	7,0 7,1	957
Suu	7,1	331
Profil épidémiologique palustre ²		
Zone I	3,3	2 837
Zone II	7,8	1 670
Zone III	7,1	957
Niveau d'instruction de la mère ³		
Pas d'instruction	6,6	3 387
Primaire		1 066
	3,6	578
Moyen/secondaire ou plus	1,8	370
Quintiles de bien-être		
économique		
Le plus pauvre	10,5	1 368
Second	6,4	1 210
Moyen	3,1	1 079
Quatrième	2,5	980
Le plus riche	1,6	827
Ensemble	E 2	5 464
LUSCHINE	5,3	3 404

Note: Le tableau est basé sur les enfants qui ont passé dans le ménage la nuit ayant précédé l'interview. Les niveaux d'hémoglobine ont été ajustés en fonction de l'altitude en utilisant les formules du CDC (CDC, 1998). L'hémoglobine est mesurée en grammes par décilitre (g/dl).

¹ Y compris les enfants dont la mère est décédée.

³ Pour les femmes qui n'ont pas été interviewées, l'information provient du Questionnaire Ménage. Non compris les enfants dont la mère n'est pas listée dans le ménage.

8.5 PARASITÉMIE PALUSTRE

Au cours de l'EDS-Continue de 2014, le test de paludisme a consisté en deux tests :

- Un test de diagnostic rapide (TDR), à savoir le SD BIOLINE Malaria Antigen P.f/Pan qui détecte les antigènes spécifiques du plasmodium falciparum et d'autres espèces sans les distinguer. Après obtention du consentement éclairé, l'enquêteur collectait une goutte de sang sur la bandelette du TDR. Le résultat du test était disponible au bout de 15 minutes et était communiqué immédiatement aux parents ou personnes responsables de l'enfant après avoir été enregistré dans le questionnaire ménage. Les enfants testés positifs au TDR étaient soit traités immédiatement au CTA conformément au protocole du ministère de la Santé et de l'action Sociale s'ils ne présentaient pas de contre-indications, soit ils recevaient une carte de référence à une structure sanitaire.
- L'examen microscopique d'une goutte épaisse.

Cette section présente les résultats de l'enquête sur la prévalence du paludisme estimée au moyen d'un TDR réalisé sur le terrain et des gouttes épaisses collectées sur le terrain qui ont fait l'objet d'examens microscopiques au laboratoire de Parasitologie de la Faculté de Médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

8.5.1 Principe et méthodologie

Les tests de parasitémie palustre n'ont concerné que les enfants de 6-59 mois et ont été réalisés sur les gouttes épaisses. L'examen se fait à partir d'un prélèvement d'une goutte de sang au bout du doigt sur une lame porte-objet qui permet, après coloration, l'identification précise du parasite *Plasmodium*. L'examen de la goutte épaisse présente l'avantage d'être 20 fois plus sensible que celui du frottis mince. Au laboratoire, chaque goutte épaisse a été analysée de façon indépendante par deux opérateurs différents, une confirmation étant faite par un troisième opérateur en cas de divergence entre les deux premiers.

La participation au test de parasitémie était assujettie au consentement éclairé et volontaire des personnes responsables de l'enfant. L'enquêteur enregistrait la réponse des parents/personnes responsables/autre adulte sur le questionnaire et signait le questionnaire pour attester qu'il avait bien lu le consentement et que la décision enregistrée sur le questionnaire était bien celle de l'enquêté.

Une fois le consentement obtenu, des gouttes de sang étaient prélevées en utilisant la technique de prélèvement de sang par piqûre au bout du doigt. Avant le prélèvement du sang, le doigt était nettoyé à l'aide d'une gaze pré imprégnée d'alcool et laissé sécher à l'air libre. Dans un deuxième temps, on piquait le bout du doigt avec une lancette stérile, rétractable et non réutilisable. La toute première goutte de sang était éliminée avec une compresse stérile. Les gouttes suivantes étaient utilisées pour la goutte épaisse. Deux lames étaient préparées pour chaque enfant testé. Les lames ainsi préparées étaient conditionnées et envoyées au bureau central de l'enquête pour enregistrement avant d'être transmises au laboratoire du Département de Parasitologie.

Les tests sont anonymes ; aucun nom, ni aucun élément d'identification ne figuraient sur les échantillons de sang. Par contre, des codes à barres préimprimés correspondant à des nombres générés au hasard étaient collés sur les lames utilisées pour la goutte épaisse ainsi que sur les questionnaires.

Les risques associés à la procédure de prélèvement du sang sont considérés comme faibles. La zone de prélèvement du sang était complètement nettoyée avec une gaze préimprégnée d'alcool avant la piqûre. La piqûre était effectuée avec une lancette stérile, rétractable et non réutilisable qui contenait une très petite lame activée par une gâchette. Le flux de sang était arrêté par pression sur l'endroit de la piqûre avec une compresse de gaze. Une fois le saignement arrêté, la zone était protégée de l'infection par du sparadrap. Par ailleurs, les prélèvements étaient effectués par des techniciens de laboratoire diplômés ayant recu une mise à niveau spéciale sur la procédure et les précautions universelles à observer pour éviter la

transmission d'agents pathogènes transmissibles par le sang. Les lancettes et tous les instruments contaminés par le sang étaient éliminés à la fin de la journée dans un sac pour produits biodangereux, selon un protocole établi.

Le Laboratoire du Département de Parasitologie avait la charge de créer un fichier de données contenant le numéro d'identification du prélèvement et le résultat de tous les tests effectués sur chaque prélèvement. Les données, une fois vérifiées, étaient transmises à la direction de l'enquête.

8.5.2 Prévalence de la parasitémie palustre chez les enfants

Les résultats du Tableau 8.9 indiquent tout d'abord un taux très élevé de couverture du test du paludisme que ce soit pour le TDR mais aussi pour la goutte épaisse puisque, puisque pour chacun des deux tests, un échantillon de sang a été prélevé pour 97 % des enfants éligibles. Ce taux de couverture est très élevé pour toutes les catégories d'enfants. Il est néanmoins légèrement plus faible pour les enfants les plus jeunes (83 % pour les 6-9 mois) : en effet, les mères refusent plus fréquemment le test pour les enfants très jeunes et les prélèvements sanguins sont plus délicats chez ces enfants que chez les plus âgés. Selon les grandes régions, le taux de couverture dépasse 95 % pour toutes les grandes régions.

<u>Tableau 8.9 Couverture du test de paludisme chez les enfants (non pondéré)</u>

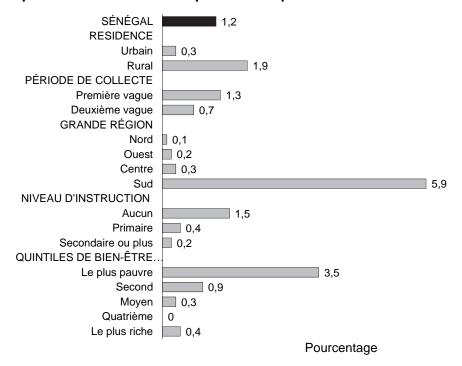
Pourcentage d'enfants de 6-59 mois éligibles pour le Test de Diagnostic Rapide (TDR) et la Goutte Épaisse (GE) du paludisme qui ont effectué le TDR et la GE (non pondéré), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Pourcentage of effectué le T		
Caractéristique sociodémographique	Test de Diagnostic Rapide (TDR)	Gouttes Épaisses (GE)	Effectif d'enfants
Âge (en mois)			
6-9	82,7	82,7	321
10-11	97,0	97,0	282
12-23	96,5	96,5	647
24-35	96,9	96,9	630
36-47	98,1	98,1	1 303
48-59	97,8	97,8	1 182
Sexe			
Masculin	97,1	97,1	2 897
Féminin	96,0	96,1	2 747
Type de saison Saison des pluies	05.5	05.4	4.400
(septembre à janvier) Saison sèche	95,5 96,9	95,4 96.9	1 160 4 484
(février à août)	96,9	90,9	4 404
Grande région			
Nord	97,0	97,0	1 156
Ouest	95,7	95,8	1 777
Centre	97,3	97,3	1 717
Sud	96,3	96,3	993
Profil épidémiologique palustre ¹			
Zone I	96,2	96,3	2 933
Zone II	97,3	97,3	1 717
Zone III	96,3	96,3	993
Ensemble	96,6	96,6	5 644

¹ La Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), la Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda, Kolda, Kédougou et Sédhiou).

Les résultats du TDR qui sont présentés au Tableau 8.10 indiquent que 1 % des enfants de 6-59 mois ont été testés positifs sur le terrain. On retrouve la même prévalence du paludisme à partir de l'examen microscopique de la goutte épaisse au laboratoire (Tableau 8.10 et Graphique 8.2). En outre, les résultats de la goutte épaisse présentent les mêmes tendances que ceux du TDR quelle que soit la caractéristique sociodémographiques considérée.

Graphique 8.2 Prévalence de la parasitémie palustre chez les enfants de 6-59 mois



EDS-Continue, Sénégal 2014

La prévalence au niveau national, estimée par l'enquête qui s'est déroulée de Janvier 2014 à Octobre 2014 est de 1,2 %. Ce taux est en baisse par rapport à l'EDS-Continue de 2012-2013 (de 2,8 %). Les différences interrégionales sont très importantes. On observe la prévalence la plus élevée dans la grande région du Sud (6 %). Les autres grandes régions présentent des prévalences extrêmement faibles (moins de 1 %). Selon le profil épidémiologique palustre, on relève que la prévalence de la parasitémie palustre dans la Zone I et dans la Zone II est très faible (moins de 1 %). Par contre, dans la Zone III, la prévalence est nettement plus élevée puisqu'elle atteint 6 %. Enfin, selon l'indice de bien-être économique, les résultats montrent que la prévalence du paludisme diminue, décroit d'un maximum de 4 % parmi les enfants des ménages du quintile le plus pauvre à moins de 1 % parmi ceux des ménages du quintile le plus riche.

<u>Tableau 8.10 Résultat du test de diagnostic rapide (TDR) et la gouttes épaisse (GE) du paludisme chez les enfants</u>

Pourcentage d'enfants de 6-59 mois dont le résultat au Test de Diagnostic Rapide (TDR) et la Goutte épaisse (GE) du paludisme est positif, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Tests de diagnostic	rapide (TDR)	Goutte épais	sse (GE)
Caractéristique sociodémographique	Pourcentage d'enfants dont le résultat est positif	Effectif d'enfants testés	Pourcentage d'enfants dont le résultat est positif	Effectif testé au laboratoire
Âge (en mois)				
6-9`	0,6	266	0,5	266
10-11	0,7	273	0,9	273
12-23	0,6	624	0,6	624
24-35	0,5	611	0,9	611
36-47	1,0	1 279	1,1	1 279
48-59 48-59	1,2	1 156	1,2	1 157
Sexe	1,1	2 813	1,2	2 813
Masculin Féminin	1,1	2 638	1,2	2 639
Interview de la mère				
Interviewée Non interviewée mais	1,1	4 839	1,1	4 839
présente dans le ménage Non interviewée et pas	1,7	180	1,8	181
présente dans le ménage ¹	1,2	431	2,1	431
Résidence Urbain	0,1	2 252	0,3	2 252
Rural	1,8	3 198	1,9	3 200
Type de saison				
Saison des pluies (Septembre à Janvier) Saison sèche	0,8	1 107	0,7	1 107
(Février à Août)	1,2	4 343	1,3	4 345
Grande région				
Nord	0,1	1 122	0,1	1 122
Ouest	0,0	1 702	0,2	1 702
Centre Sud	0,4 5,4	1 670 957	0,3 5,9	1 670 956
Profil épidémiologique	5,4	331	5,5	330
palustre ²	0,0	2 823	0,1	2 825
Zone I	0,4	1 670	0,3	1 670
Zone II Zone III	5,4	957	5,9	956
Niveau d'instruction de la mère ³				
Pas d'instruction	1,3	3 386	1,5	3 387
Primaire	1,0	1 066	0,4	1 066
Moyen/secondaire ou plus	0,1	566	0,2	566
Quintiles de bien-être économique				
Le plus pauvre	3,1	1 368	3,5	1 368
Second	1,3	1 209	0,9	1 210
Moyen	0,2	1 079	0,3	1 079
Quatrième	0,0	979	0,0	980
Le plus riche Ensemble	0,0	814	0,4 1.2	814 5 452
	1.1	5 450		

¹ Y compris les enfants dont la mère est décédée.
² Zone I correspond aux deux grandes régions du Nord et de l'Ouest (régions de Dakar, St-Louis, Thiès, Louga et Matam), Zone II correspond à la grande région du Centre (régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine) et la Zone III correspond à la grande région du Sud (régions de Ziguinchor, Tambacounda,

Kolda, Kédougou et Sédhiou.

³ Pour les femmes qui n'ont pas été interviewées, l'information provient du Questionnaire Ménage. Non compris les enfants dont la mère n'est pas listée dans le ménage.

Fatou Bintou Niang CAMARA et Mariana STIRBU

Principaux résultats

- La quasi-totalité des femmes (92 %) a déclaré connaître l'excision. Chez les hommes, cette proportion est un peu plus faible (89 %).
- Au Sénégal, 25 % des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir été excisées.
- Dans plus de la moitié des cas, les femmes n'ont pas subi d'ablation mais une simple entaille (51 %). Cependant, 5 % des filles de moins de 15 ans qui ont été excisées ont eu le vagin fermé et cousu, pratique plus répandue dans les ethnies Mandingue et Soninké qu'ailleurs.
- C'est parmi les Musulmanes, dans le Sud et le Nord, et dans les ethnies Poular, Mandingue, Diola et Soninké que l'excision est le plus fréquemment pratiquée.
- L'excision est pratiquée en général avant l'âge de cinq ans (64 % chez les femmes et 90 % chez les filles).
- La majorité des femmes (79 %) et des hommes (75 %) pensent que l'excision n'est pas une pratique exigée par la religion.
- Dans la majorité des cas (81 % pour les femmes et 79 % pour les hommes), les femmes et les hommes ne sont pas favorables au maintien de cette pratique.

Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) a collecté des informations sur l'excision des femmes interviewées et des filles de moins de 15 ans. Ces dernières informations concernent la prévalence de l'excision des filles, l'âge auquel l'excision a été effectuée et la prévalence de l'infibulation chez les filles excisées. L'excision en général et, en particulier, l'infibulation peuvent affecter sérieusement la santé des femmes en entraînant des dysfonctionnements de la fonction reproductive et peuvent avoir des conséquences néfastes sur leur bien-être tant physique que mental.

L'excision est une pratique culturelle qui trouve son origine au plan culturel dans les rites d'initiation, notamment le passage de l'enfance à l'adolescence et à l'âge adulte des fillettes dans certaines communautés. Elle recouvre en réalité quatre types de mutilation (OMS, 2008) :

- Type I: ablation partielle ou totale du clitoris (clitoridectomie);
- Type II: ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans mutilation des grandes lèvres;
- Type III: rétrécissement de l'orifice vaginal avec recouvrement par l'ablation et l'accolement des petites lèvres et/ou des grandes lèvres, avec ou sans mutilation du clitoris (infibulation); et
- Type IV: toutes les autres interventions nocives pratiquées sur les organes génitaux féminins à des fins non thérapeutiques, telles que la ponction, le percement, l'incision, la scarification et la cautérisation.

Au Sénégal, de nombreuses mesures ont été prises pour renforcer les campagnes de mobilisation en faveur de l'abandon total de l'excision. Une loi interdisant la pratique de l'excision a été adoptée en 1999. Un nouveau plan d'action a été adopté en 2010 (plan d'action national pour l'accélération de l'abandon de l'excision 2010-2015). Tirant les leçons de l'évaluation de la mise en œuvre du premier plan d'action 2000-2005 et tenant compte des données collectées pour la première fois dans le cadre de l'EDS-IV, les actions du Gouvernement et de ses partenaires ont été réorientées autour d'un certain nombre de principes directeurs : une approche holistique et multisectorielle basée sur les droits humains, la responsabilisation des communautés, des activités transfrontalières, un plaidoyer au niveau national et international, des mécanismes de suivi et d'évaluation efficients ainsi que l'amélioration de la coordination.

Une étude sur l'état d'application de la loi publiée en 2011 révèle que sa mise en œuvre demeure limitée ; la loi a instauré la peur des sanctions pénales et, par conséquent, l'installation de la pratique dans la clandestinité et, dans certains cas, sa médicalisation. L'évaluation de l'ampleur de la pratique dans le pays demeure donc des plus nécessaires, permettant ainsi de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour parvenir à l'abandon total de cette pratique sociale, et d'informer les stratégies afférentes.

Les résultats présentés dans ce chapitre fournissent des informations sur la prévalence de l'excision au Sénégal. Ils permettent également de connaître les types d'excision pratiqués et l'âge des femmes au moment de l'excision. L'enquête EDS-Continue 2014 a aussi concerné l'excision chez les filles de moins de 15 ans pour déterminer dans quelle mesure cette pratique se perpétue d'une génération de femmes à l'autre. L'opinion des femmes et des hommes au sujet de la pratique et le lien que ceux-ci établissent entre la pratique et la religion sont également évalués.

9.1 CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE L'EXCISION

Compte tenu des contraintes pratiques pour obtenir des informations fiables et précises sur le type d'excision subie, on a demandé, au cours de l'enquête, aux femmes si on leur avait fait une simple entaille ou si on leur avait enlevé des morceaux de chair dans la zone des organes génitaux. Cette question permet de différencier les grandes pratiques consistant à faire une « simple » entaille de celles consistant en l'ablation d'une partie plus ou moins importante des organes génitaux externes. En outre, pour essayer d'identifier les femmes ayant subi la forme la plus radicale d'excision, à savoir une infibulation, on a posé aux enquêtées la question suivante : « lors de votre excision, vous a-t-on fermé la zone du vagin par une couture ? »

Selon les données du Tableau 9.1, on constate que la quasi-totalité des femmes (92 %) a déclaré connaître l'excision contre 89 % chez les hommes. Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, les proportions de ceux qui connaissent l'excision sont élevées et les variations sont peu importantes.

Tableau 9.1 Connaissance de l'excision

Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans connaissant l'excision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Femr	ne	Hom	me
Caractéristiques sociodémographiques	Proportion de femmes connaissant l'excision	Effectif de femmes	Proportion d'hommes connaissant l'excision	Effectif d'hommes
Âge				
15-19 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49	84,4 90,1 93,3 95,6 97,2 97,1 96,3	1 823 1 659 1 507 1 226 953 749 570	67,6 89,7 95,4 97,0 97,1 97,6 99,3	733 574 472 393 292 325 234
Religion Musulman Chrétien Animiste Sans religion	91,9 96,6 94,1	8 102 344 41 1	88,3 92,3 *	2 884 129 9 1
Ethnie Wolof Poular Serer Mandingue Diola Soninké Autre/non Sénégalais	90,4 92,8 90,5 97,5 97,2 83,6 95,7	3 540 2 271 1 072 568 541 158 339	90,1 87,9 82,9 96,5 88,7 95,8 85,5	1 205 823 419 158 123 42 252
Résidence Urbain Rural	96,1 87,4	4 556 3 932	93,2 82,4	1 711 1 311
Grande région Nord Ouest Centre Sud	88,1 95,8 87,6 94,6	1 713 3 488 2 040 1 247	87,6 91,9 83,0 86,8	591 1 348 607 476
Niveau d'instruction Pas d'instruction Primaire Moyen/Secondaire ou plus	89,6 93,3 95,8	4 330 1 974 2 184	85,2 86,7 93,0	1 138 749 1135
Quintiles de bien-être économique				
Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	88.0 85.5 91.5 96.2 96.2	1 399 1 470 1 685 1 786 2 148	78,9 79,3 86,9 90,9 96,6	419 398 621 751 834
Ensemble 15-49	92,1	8 488	88,5	3 022
50-59	na	na	96,8	349
Ensemble 15-59	na	na	89,3	3 371

Note: Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas nonpondérés et qu'elle a été supprimée.

na = non applicable

Au Sénégal, 25 % des femmes de 15-49 ans ont déclaré avoir été excisées (Tableau 9.2). La prévalence était de 26 % en 2010/11. Dans plus de la moitié des cas, (51 %), les femmes excisées ont subi la forme « légère » d'excision (entaille sans ablation de chairs). Par contre 14 % ont subi une excision « réelle », c'est-à-dire qu'une partie de leurs organes génitaux externes a été enlevée au cours de la procédure et 12 % des femmes ont eu le vagin fermé. Il faut aussi souligner la proportion importante de femmes qui n'ont pas été en mesure de donner une réponse ou une réponse précise (23 %), probablement parce qu'elles étaient trop jeunes au moment de l'excision.

Les variations selon l'âge sont assez irrégulières. Cependant, parmi les femmes les plus jeunes (21 % à 15-19 ans et 22 % à 20-24 ans), la proportion de femmes excisées est plus faible que parmi les plus âgées (27 % à 40-44 ans) et (26 % à 45-49 ans).

La prévalence varie de manière importante selon la religion et l'ethnie, ainsi que selon le milieu et la région de résidence. En effet, la proportion de femmes de 15-49 ans excisées demeure plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (28 % contre 22 %) et chez les musulmanes que chez les chrétiennes (25 % contre 8 %). Par ailleurs, les données indiquent que la pratique de l'excision est surtout répandue au Sud (69 %) et, dans une moindre mesure, au Nord (30 %) qui concentrent respectivement les ethnies Mandingues (64 %), Poular (52 %), Diola (46 %) et Soninké (43 %) et où cette pratique est très ancrée dans les normes sociales, notamment en tant que rites d'initiation.

Tableau 9.2 Prévalence de l'excision

Proportion de femmes excisées de 15-49 ans, et répartition (en %) des femmes excisées par type d'excision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

0	Pourcentage	Ltt4;t -1-	Parties de	Entaille, pas	F		- '	Effectif de
Caractéristiques sociodémographiques	de femmes excisées	Effectif de femmes	chair enlevées	de chair enlevée	Fermeture du vagin	NSP	Total	femmes excisées
Âge								
15-19	21,1	1 823	13,7	50,8	9,1	26,4	100,0	384
20-24	21,5	1 659	12,2	47,1	10,2	30,5	100,0	356
25-29	27,9	1 507	11,0	52,1	11,2	25,8	100,0	421
30-34	28,2	1 226	15,5	51,4	16,0	17,2	100,0	345
35-39	24,9	953	18,4	52,8	12,3	16,5	100,0	238
40-44	27,2	749 570	11,0	46,6	16,8	25,6	100,0	203
45-49	25,7	570	24,4	53,3	11,3	11,0	100,0	147
Religion ¹	05.0	0.400	44.4	F0 F	40.0	00.0	400.0	0.050
Musulmane Chrétienne	25,3 8,3	8 102 344	14,4	50,5	12,3	22,9	100,0 100,0	2 050 29
Animiste	8,3 39,0	344 41	(9,7)	(65,3)	(2,7)	(22,2)	100,0	29 16
	39,0	41					100,0	10
Ethnie Wolof	1,3	3 540	25,1	36,4	5,7	32,8	100,0	46
Poular	51,8	2 271	15,9	41,9	16,3	32,6 25,9	100,0	1 175
Serer	2.4	1 072	(6,4)	(80,0)	(2,5)	(11,1)	100,0	26
Mandingue	64,4	568	9,9	68,5	6,3	15,4	100,0	366
Diola	46,2	541	8,1	75,1	5,7	11,1	100,0	250
Soninké	42,9	158	15,3	43,7	6,3	34,7	100,0	68
Autre/non Sénégalais	48,2	339	18,5	37,1	11,1	33,3	100,0	163
Résidence								
Urbain	21,9	4 556	16,1	48,0	12,3	23,5	100,0	997
Rural	27,9	3 932	12,5	52,8	11,9	22,9	100,0	1 098
Grande région								
Nord	30,4	1 713	16,9	28,6	23,3	31,3	100,0	520
Ouest	16,6	3 488	24,2	32,1	13,0	30,7	100,0	580
Centre Sud	6,3	2 040 1 247	10,7	55,5	5,2	28,6	100,0	129 865
	69,4	1 247	6,4	75,3	5,8	12,4	100,0	600
Niveau d'instruction	00.7	4.000	45.0	47.4	40.0	00.4	100.0	4.450
Pas d'instruction Primaire	26,7 24,5	4 330 1 974	15,6 14,9	47,4 52,6	13,6 13,4	23,4 19.2	100,0 100,0	1 156 483
Moyen/Secondaire	24,5	1974	14,9	52,0	13,4	19,2	100,0	403
ou plus	20,9	2 184	9,9	56,2	7,1	26,8	100,0	456
Quintiles de bien-être								
économique								
Le plus pauvre	38,2	1 399	11,0	60,0	9,5	19,4	100,0	534
Second	28,8	1 470	8,6	56,3	12,8	22,3	100,0	423
Moyen	23,9	1 685	13,2	58,5	13,3	15,0	100,0	402
Quatrième	20,1	1 786	29,1	32,3	12,1	26,5	100,0	358
Le plus riche	17,5	2 148	11,9	39,4	13,8	34,9	100,0	377
Ensemble	24,7	8 488	14,2	50,5	12,1	23,2	100,0	2 094

Note: Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non-pondérés et qu'elle a été supprimée.

9.2 ÂGE DES FEMMES À L'EXCISION

Le Tableau 9.3 présente les données sur l'âge à l'excision des femmes enquêtées. Dans près des deux tiers des cas (64 %), l'excision a eu lieu avant l'âge de 5 ans. Cette proportion comprend les femmes qui ont déclaré avoir été excisées au cours de la petite enfance sans pouvoir fournir un âge exact. En outre, dans 15 % des cas, l'excision a eu lieu entre 5-9 ans et pour 9 % des femmes, l'excision a été effectuée à un âge plus tardif, après 10 ans. En outre, il faut souligner que 11 % des femmes n'ont pas été en mesure de déclarer l'âge auquel elles avaient été excisées.

¹ Exclut 1 cas (non-pondéré) sans religion

Tableau 9.3 Âge des femmes à l'excision

Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans excisées par âge à l'excision, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

		Â	ge à l'excisi	on			Effectif des
Caractéristiques					NSP/		femmes
sociodémographiques	<5 ¹	5-9	10-14	15+	Manquant	Total	excisées
Âge							
15-19	69,3	14,6	7,4	0,7	8,1	100,0	384
20-24	67,3	10.7	7,9	0,7	13,4	100.0	356
25-29	64,2	14,1	9,4	0,3	12,1	100,0	421
30-34	65,0	17,8	6,0	0,4	10,8	100,0	345
35-39	57,3	16,5	13,5	1,1	11,6	100,0	238
40-44	63,2	13,9	12,6	1,0	9,3	100.0	203
45-49	54,8	27,9	7,2	0,0	10,1	100,0	147
Religion							
Musulman	64,2	15,5	8,6	0,6	11,1	100,0	2 050
Chrétien	(56,7)	(18,9)	(24,4)	(0,0)	(0,0)	100,0	29
Animiste	(30,7)	(10,3)	(24,4)	(0,0)	(0,0)	100,0	16
Ethnie						,-	
Wolof	85,0	5,3	6,6	0,0	3.0	100,0	46
Poular	71,2	11,2	5,5	0,0	3,0 11,7	100,0	1 175
Serer	(27,2)	(18,6)	(44,1)	(10,1)	(0,0)	100,0	26
Mandingue	55,7	22,4	10,5	1,0	10,4	100,0	366
Diola	48,9	25,8	17,8	1,0	6,2	100,0	250
Soninké	80,8	25,6 5,9	4,5	0,0	8,8	100,0	68
Autre/non	80,8	5,9	4,5	0,0	0,0	100,0	00
Sénégalais	49,6	20,5	12,0	0,0	17,9	100,0	163
· ·	10,0	20,0	12,0	0,0	11,0	100,0	100
Résidence	E4 E	40.4	44.5	0.7	40.0	400.0	007
Urbain	51,5	18,1	11,5	0,7	18,2	100,0	997
Rural	75,8	13,0	6,4	0,5	4,3	100,0	1 098
Grande région							
Nord	92,0	3,0	1,1	0,0	3,9	100,0	520
Ouest	45,2	16,4	13,4	0,4	24,4	100,0	580
Centre	53,7	15,3	12,4	4,2	14,3	100,0	129
Sud	61,8	22,3	9,9	0,5	5,5	100,0	865
Niveau d'instruction							
Pas d'instruction	69.7	12,3	6,5	0.4	11,1	100,0	1 156
Primaire	60,9	18,3	8,5	1,4	10,9	100,0	483
Moyen/Secondaire	00,0	10,0	0,0	.,.	10,0	100,0	100
ou plus	54,0	20,2	15,2	0,3	10,4	100,0	456
Quintiles de bien-être							
économique							
Le plus pauvre	72,7	15,7	6,3	0,9	4,5	100,0	534
Second	70,9	14,6	7,9	0,9	5,7	100,0	423
Moyen	68,5	14,6	8,2	0,2	8,6	100,0	402
Quatrième	54,6	12,0	11,0	0,3	22,2	100,0	358
Le plus riche	49,5	20,1	12,2	0,7	17,6	100,0	377
Ensemble	64,2	15,4	8,8	0,6	10,9	100,0	2 094

Note : Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non-pondérés et qu'elle a été supprimée.

Les résultats selon les caractéristiques sociodémographiques ne font pas apparaître de variations très importantes. On note cependant une tendance au rajeunissement de l'âge à l'excision des générations anciennes aux plus récentes, la proportion de femmes excisées avant l'âge de 5 ans étant passée de 55 % parmi les femmes âgées de 45-49 ans à l'enquête à 69 % parmi celles âgées de 15-19 ans à l'enquête. Globalement, ces résultats montrent qu'au Sénégal, l'excision se pratique à un jeune âge. Dans les régions où la pratique est fréquente comme le Sud et le Nord, respectivement 62 % et 92 % ont été excisées avant l'âge de cinq ans ou dans la petite enfance. Dans toutes les ethnies, même dans celles où la prévalence est très faible comme les Wolof, la majorité des femmes ont été excisées à un âge précoce (85 %).

9.3 PRÉVALENCE DE L'EXCISION CHEZ LES FILLES DE MOINS DE 15 ANS

Au cours de l'enquête, on a demandé à toutes les femmes qui avaient une ou plusieurs filles de moins de 15 ans si l'une d'entre elles ou plusieurs avaient été excisées et quel type d'excision avait été

¹ Inclut les femmes qui ont répondu qu'elles ont été excisées dans la petite enfance, sans être en mesure de donner un âge précis

pratiquée L'EDS-Continue 2014 a donc permis d'évaluer la prévalence de l'excision parmi les filles de 0-14 ans des femmes enquêtées (Tableaux 9.4 et 9.5).

9.3.1 Âge des filles à l'excision

Le Tableau 9.4 présente la prévalence de l'excision parmi les filles de 0-14 ans par âge à l'excision et selon l'âge actuel. Les différents pourcentages doivent être interprétés avec prudence car ils dépendent du temps d'exposition au risque d'être excisées. Ainsi, 17 % des filles de 10-14 ans sont excisées : les plus âgées de ce groupe d'âges ne sont pratiquement plus exposées au risque d'être excisées avant l'âge de 15 ans, par contre les plus jeunes (celles de 10 ans) ont encore près de 5 ans d'exposition au risque. Cependant, compte tenu du fait qu'au Sénégal, l'excision se pratique assez tôt (64 % des femmes ont été excisées avant l'âge de 5 ans et seulement 1 % à 15 ans ou plus) et que, de plus, on observe une tendance au rajeunissement de l'âge à l'excision, la proportion de filles de 10-14 ans excisées (17 %) ne devrait pas augmenter significativement et, par conséquent, on peut s'attendre à ce que la prévalence « finale » soit légèrement plus faible que celle observée parmi les femmes excisées de 15-49 ans (25 %).

Tableau 9.4 Prévalence et âge à l'excision des filles de 0-14 ans

Répartition en (%) des filles de 0-14 ans par âge à l'excision et pourcentage de filles excisées selon l'âge actuel, EDS-Continue, Sénégal 2014

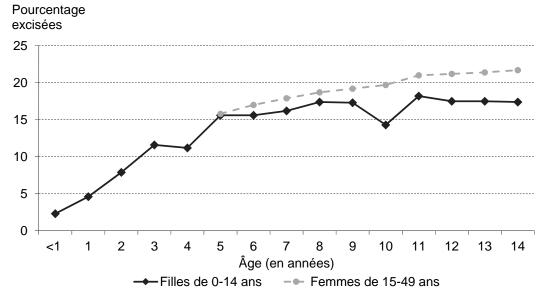
			Âge à l	Pourcen-					
Âge actuel des filles	<1	1-4	5-9	10-14	NSP/ Manquant	Total	tage non excisé	Effectifs de filles	Pourcentage excisées
0-4	62,2	37,8	na	na	0,0	100,0	92,6	2 918	7,4
5-9	42,7	47,0	7,9	na	1,8	100,0	83,6	2 457	16,4
10-14	35,5	43,8	14,8	3,6	1,8	100,0	83,1	1 810	16,9
Ensemble	42,7	47,0	7,9	0,0	1,8	100,0	87,1	7 186	12,9

Note : Le statut d'excision des filles est déclaré par la mère.

na : non applicable pour cause de troncature

Le Graphique 9.1 qui présente le pourcentage de femmes de 15-49 ans déjà excisées en atteignant certains âges exacts entre 5 et 14 ans, selon l'âge déclaré à l'excision et le pourcentage de filles de chaque âge entre 0 et 14 ans qui sont excisées ne fait pas apparaître de tendance à la diminution de la pratique de l'excision. En effet, on constate ainsi qu'à l'âge de 5 ans, 16 % des femmes de 15-49 ans étaient déjà excisées, alors que cette proportion est actuellement toujours de 16 % chez les filles. Jusqu'à l'âge de 10 ans, les proportions de femmes et de filles excisées sont très proches, les deux courbes du graphique étant par ailleurs pratiquement confondues. À partir de 10 ans, l'écart se creuse légèrement entre les femmes et les filles et les proportions de filles excisées sont légèrement inférieures à celles des femmes.

Graphique 9.1 Pourcentage de femmes de 15-49 ans et de filles de 0-14 ans excisées par âge selon l'âge actuel



Les données sur l'âge à l'excision des femmes qui ont été excisées avant l'âge de 5 ans ne sont pas disponibles par âge détaillé. Les données pour les filles sont basées sur le statut actuel. Le graphique présente le pourcentage de filles de chaque âge actuel qui ont été excisées (selon la déclaration de la mère). Les données pour les femmes de 15-49 ans sont basées sur la mémoire des femmes et présentent le pourcentage de celles qui étaient déjà excisées en atteignant certains âges exacts.

EDS-Continue 2014

Le Tableau 9.5 présente le pourcentage de filles excisées de 0-14 ans, par âge actuel et selon certaines caractéristiques sociodémorésultats graphiques. Les font apparaître, globalement, les mêmes variations que celles déjà observées pour l'ensemble des femmes de 15-49 ans. Par exemple, en ce qui concerne les ethnies, on peut souligner que c'est parmi les ethnies dans lesquelles l'excision est une pratique très fréquente que les proportions de filles excisées sont les plus élevées : les Mandingue (36 %), les Soninké (33 %), les Poular (29 %) et les Diolas (22 %). De même, c'est dans les régions du Sud et du Nord, régions de forte prévalence, que les proportions de filles excisées sont les plus élevées (respectivement 39 % et 22 %). Par ailleurs, on constate que la prévalence de l'excision des filles est nettement plus élevée quand la mère est excisée que quand elle ne l'est pas (46 % contre 0,2 %). L'écart de prévalence entre les milieux de résidence est important, la proportion de filles excisées étant environ deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (17 % contre 8 %). Notons enfin que la prévalence de l'excision chez les filles est plus élevée quand la mère n'a pas de niveau d'instruction que quand elle est instruite (15 % contre 9 % quand elle a le niveau primaire et 7 % quand elle a le niveau moyen/secondaire ou plus). Enfin, on remarque que des ménages du quintile le plus pauvre à ceux du plus riche, la prévalence de l'excision des filles à tendance à diminuer nettement, variant de 17 % à 0,2 %.

<u>Tableau 9.5 Excision des filles de 0-14 ans selon certaines</u> caractéristiques sociodémographiques de la mère

Pourcentage de filles de 0-14 ans excisées par âge actuel, selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la mère, EDS-Continue, Sénégal, 2014

Caractéristiques		Âge actu	el des fille	s	Effectif de filles
sociodémographiques de la mère	0-4	5-9	10-14	Ensemble 0-14	de 0-14 ans
Religion					
Musulman	7,4	16,5	17,2	13,0	6 921
Chrétien Animiste	4,0 (16,6)	5,8	7,1	5,5 25,9	212 53
Ethnie	, , ,				
Wolof	0,1	0,2	0,3	0,2	3 051
Poular	17,7	35,0	37,1	28,6	2 040
Serer	0,5	1,1	1,8	1,0	940
Mandingue	17,1	47,6	46,9	35,9	456
Diola Soninké	10,6 28,0	33,2 32,4	27,5 (45,8)	21,7 33,2	310 109
Autre/non	20,0	32,4	(43,0)	33,2	109
Sénégalais	8,4	24,6	37,9	21,7	280
Résidence					
Urbain	2,2	11,3	12,9	8,1	3 128
Rural	11,2	20,4	20,0	16,5	4 058
Grande région					
Nord	15,3	24,6	27,6	21,6	1 468
Ouest	0,1	7,0	7,6	4,5	2 388
Centre	0,9	2,8	1,9	1,8	2 128
Sud	23,0	47,7	52,6	38,5	1 202
Niveau d'instruction de la mère					
Pas d'instruction	8.9	17,7	19,3	14,7	5 108
Primaire	5,2	12,9	9,9	9,0	1 463
Moyen/Secondaire					
ou plus	2,8	13,0	8,8	6,7	615
Statut d'excision de la mère					
Excisée	27,1	54,9	61,7	45,7	2 001
Non excisée	0,2	0,2	0,3	0,2	5 184
Quintiles de bien-être					
économique Le plus pauvre	16,5	30,0	28,0	23,7	1668
Second	9,1	20,3	19,7	25,7 15,7	1533
Moyen	5,9	13,6	16,3	11,4	1488
Quatrième	1,3	8,0	11,5	6,2	1325
Le plus riche	0,2	6,0	3,6	3,1	1172
Ensemble	7,4	16,4	16,9	12,9	7 186

Note: Le statut d'excision des filles est déclaré par les mères. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non-pondérés et qu'elle a été supprimée.

9.3.2 Infibulation

Lors de l'EDS-Continue on a demandé aux femmes qui avaient déclaré que leurs filles avaient été excisées, si on leur avait « fermé la zone génitale », ce qui correspond à une forme extrême d'excision, appelée infibulation. Les résultats présentés au Tableau 9.6 concernent les filles excisées de 0-14 ans dont la zone génitale a été fermée. Cette forme extrême d'excision touche 5 % des filles de 0-14 ans. Dans la plupart des cas, les écarts selon les caractéristiques sociodémographiques sont pas significatifs car basés sur un effectif trop faible de filles ayant subi une infibulation. Il convient néanmoins de souligner que l'infibulation se pratique surtout chez les Soninkés (12 %) et chez celles dont la mère a aussi subi cette forme extrême d'excision (12 %)

9.4 CROYANCES ET OPINIONS VIS-À-VIS DE L'EXCISION

9.4.1 Croyance sur l'excision

Dans le but de mieux comprendre les raisons qui expliquent la persistance de la pratique de l'excision, on a demandé aux femmes et aux hommes qui connaissaient l'excision si, selon eux, l'excision est exigée par la religion. La majorité des femmes (79 %) et des hommes (75 %) ont déclaré que l'excision n'est pas une pratique exigée par la religion. C'est dans les ethnies et les régions où la pratique de l'excision est la

Tableau 9.6 Infibulation

Répartition (en %) des filles excisées de 0-14 ans selon que la zone génitale a été fermée par une couture suivant les caractéristiques sociodémographiques des mères, EDS-Continue, Sénégal 2014

Caractéristiques		génitale a ar une cout			Effectif de
sociodémographiques de la mère	Oui	Non	NSP/	Total	filles excisées
de la mere	Oui	INOII	Manquant	Total	excisees
Religion Musulman Chrétien Animiste	5,4	78,1	16,5	100,0 100,0	899 12 14
				100,0	14
Ethnie Wolof	*	*	*	100,0	5
Poular Serer	5,0	70,4	24,6	100,0 100,0	583 10
Mandingue Diola Soninké Autre/non	6,9 5,8 12,4	89,5 92,1 81,0	3,6 2,1 6,6	100,0 100,0 100,0	163 67 36
Sénégalais	0,0	98,8	1,2	100,0	61
Résidence Urbain	3,7	83.9	12,4	100,0	254
Rural	5,9	75,8	18,3	100,0	670
Grande région	5.0	540	40.0	400.0	0.47
Nord Ouest	5,2 (0,0)	54,0 (88,0)	40,9 (12,0)	100,0 100,0	317 107
Centre	5,8	94,2	0,0	100,0	38
Sud	6,5	90,9	2,6	100,0	463
Niveau d'instruction de la mère					
Pas d'instruction	6,0	78,3	15,7	100,0	752
Primaire Moyen/Secondaire	2,0	75,7	22,3	100,0	131
ou plus	1,4	81,3	17,2	100,0	41
Excision de la mère Mère ayant subi une					
infibulation Mère n'ayant pas	11,9	27,7	60,4	100,0	137
subi d'infibulation Mère non excisée	3,9	86,9	9,2	100,0 100,0	777 11
Quintiles de bien-être					
économique Le plus pauvre	5,7	78,9	15,5	100,0	395
Second	6,3	78,2	15,5	100,0	240
Moyen	4,1	79,3	16,6	100,0	170
Quatrième Le plus riche	5,0	73,8	21,2	100,0 100,0	83 37
Ensemble	5,3	78,0	16,7	100,0	924

Note: Le statut d'excision des filles est déclaré par les mères. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

plus répandue que l'opinion selon laquelle cette pratique est exigée par la religion est la plus fréquente. C'est le cas des régions Sud et Nord, (respectivement 32 % des femmes et 28 % des hommes et 27 % des femmes et 26 % des hommes), des ethnies mandingue et Poular (respectivement 32 % et 21 % des hommes et 32 % des femmes et 28 % des hommes). Parmi les femmes excisées, 44 % pensent que pratiquer l'excision est en accord avec leur religion contre 3 % parmi celles qui ne le sont pas. Cette opinion est aussi plus fréquemment partagée par les femmes et les hommes du milieu rural et par celles et ceux sans niveau d'instruction. Enfin, on remarque que des ménages les plus pauvres aux plus riches, la proportion de femmes qui pensent que l'excision est exigée par la religion diminue, variant de 23 % à 7 %. Chez les hommes, on constate la même tendance (respectivement 23 % à 7 %).

Tableau 9.7 Croyance des femmes et des hommes au sujet de l'excision

Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans qui connaissent l'excision et qui pensent que l'excision est exigée par la religion, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

			Femme			Homme					
Caractéristiques sociodémographiques	Exigée	Non exigée	NSP/ Manquant	Total	Effectif de femmes	Exigée	Non exigée	NSP/ Manquant	Total	Effectif d'hommes	
Excision de la femme											
Excisée	44,1	49,8	6,1	100,0	1 183	na	na	na	0,0	0	
Non excisée	3,2	91,8	5,0	100,0	2 770	na	na	na	0,0	0	
Âge											
15-19	15,2	79,9	5,0	100,0	105	10,8	72,2	17,0	100,0	495	
20-24	18,8	76.7	4,6	100.0	474	13.4	77,2	9,3	100.0	515	
25-29	16,3	78,5	5,2	100,0	846	13,1	74,5	12,5	100,0	450	
30-34	14,9	79,8	5,3	100,0	840	14,9	70,8	14,3	100,0	381	
35-39	13,6	81,3	5,1	100,0	735	12,7	76,6	10,8	100,0	284	
40-44	16,0	77,2	6,8	100,0	548	11,7	78,7	9,6	100,0	318	
45-49	13,6	81,3	5,1	100,0	406	16,3	77,4	6,3	100,0	232	
Religion											
Musulman	15,7	79,1	5.3	100,0	3 799	13,6	75,1	11,3	100,0	2 547	
Chrétien	6,8	86,4	6,7	100,0	128	2,5	76,6	20,9	100,0	119	
Animiste	(26,8)	(62,4)	(10,8)	100,0	27	*	*	*	100,0	8	
Ethnie											
Wolof	2,4	92,9	4,7	100,0	1 643	5,4	83,1	11,5	100,0	1 086	
Poular	32,4	61,7	5,9	100,0	1 106	28,2	56,6	15,2	100,0	724	
Serer	1,7	94,4	3,9	100,0	492	2,3	94,0	3,8	100,0	347	
Mandingue	31,6	63,5	4,9	100,0	276	20,7	66,6	12,7	100,0	152	
Diola	26,6	65,2	8,1	100,0	217	7,5	70,3	22,2	100,0	109	
Soninké	24,2	70,0	5,7	100,0	60	23,9	66,9	9,2	100,0	41	
Autre/non sénégalais	28,7	62,4	3,7 8,9	100,0	160	13,6	75,7	10,6	100,0	215	
Résidence	-,	- ,	-,-	,-		-,-	-,	-,-	,-		
Urbain	11,6	83,7	4,6	100,0	1 919	9.4	82.0	8,6	100,0	1 594	
Rural	19,1	74,9	6,0	100,0	2 034	18,5	64,8	16,7	100,0	1 080	
	13,1	74,5	0,0	100,0	2 034	10,5	04,0	10,7	100,0	1 000	
Grande région	o= 4						40.0			= 4.0	
Nord	27,4	65,8	6,8	100,0	795	26,4	48,6	25,0	100,0	518	
Ouest	8,8	86,5	4,7	100,0	1 468	5,1	92,1	2,7	100,0	1 239	
Centre	4,9	89,5	5,5	100,0	1 026	6,7	79,8	13,6	100,0	504	
Sud	32,1	63,3	4,6	100,0	665	27,9	51,2	21,0	100,0	413	
Niveau d'instruction											
Pas d'instruction	17,4	76,8	5,8	100,0	2 581	18,0	67,2	14,8	100,0	970	
Primaire	13,9	81,7	4,4	100,0	912	10,5	77,5	12,0	100,0	649	
Moyen/Secondaire											
ou plus	7,5	87,8	4,6	100,0	460	10,1	80,8	9,2	100,0	1 055	
Quintiles de bien-être											
économique						0.5 -		a	40		
Le plus pauvre	23,3	71,8	4,9	100,0	804	23,0	55,1	21,9	100,0	330	
Second	19,4	73,4	7,2	100,0	734	17,3	64,4	18,3	100,0	316	
Moyen	14,1	80,4	5,4	100,0	791	18,2	69,1	12,6	100,0	539	
Quatrième	13,5	81,8	4,7	100,0	828	9,1	82,1	8,8	100,0	683	
Le plus riche	7,3	88,1	4,7	100,0	797	7,2	85,3	7,4	100,0	806	
Ensemble 15-49	15,5	79,2	5,3	100,0	3 953	13,1	75,0	11,9	100,0	2 674	
50-59	na	na	na	na	na	15,5	74,4	10,1	100,0	338	
Ensemble 15-59	na	na	na	na	na	13,3	75,0	11,7	100,0	3 012	

Note: Le statut d'excision des filles est déclaré par les mères. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés. Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée na = Non applicable

9.4.2 Opinion sur l'abandon ou la poursuite de l'excision

Le Tableau 9.9 présente les résultats concernant l'opinion des femmes et des hommes sur le maintien ou l'abandon de la pratique de l'excision. Environ, huit femmes de 15-49 ans sur dix (81 %) pensent que la pratique de l'excision devrait être abandonnée, seulement 16 % pensent qu'elle devrait être maintenue. Ces proportions varient selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes. En effet, on constate que 49 % des femmes excisées sont favorables au maintien de la pratique contre 2 % parmi celles qui ne le sont pas. Par ailleurs, contre toute attente, on remarque que des générations les plus anciennes aux plus récentes, la proportion de femmes favorable au maintien de cette pratique augmente passant de 12 % parmi celles de 45-49 ans à 17 % parmi celles de 25-29 ans et à 23 % parmi celles de 15-19 ans. Les résultats montrent ensuite que c'est parmi les femmes musulmanes (16 %), dans les ethnies et les régions où cette pratique est répandue comme les Mandingues (39 % et la région Sud (39 %), en milieu rural (21 %), parmi les femmes sans niveau d'instruction (18 %) et parmi celles dont le ménage est classé

dans le quintile le plus pauvre (28 %) que la proportion de femmes favorables au maintien de la pratique de l'excision est la plus élevée.

Les résultats concernant les hommes montrent qu'une proportion plus faible que celle observée chez les femmes s'est prononcée en faveur du maintien de la pratique de l'excision (12 % contre 16 %). Cependant, plus des trois quarts ne sont pas favorables à son maintien (79 %) et 9 % ne se sont pas prononcés. Les hommes favorables au maintien de la pratique de l'excision appartiennent aux mêmes catégories sociodémographiques que les femmes.

Tableau 9.8 Avis des femmes et des hommes sur l'abandon de l'excision

Pourcentage de femmes de 15-49 ans et d'hommes de 15-59 ans connaissant l'excision et qui pensent que cette pratique doit continuer ou doit être abandonnée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

Caracteristiques				Femme			Homme				
Caractéristiques Continuer Doti entre Barbanni Continuer Continuer			<u> </u>	Ne se				<u> </u>	Ne se		
Satur d'excisione Satu				prononce					prononce		
Statut d'excision de la femme Excisée 49,1 45,4 5,5 100,0 1 183 na na na na na na na n											
Intermore Excissed 49,1 49,1 45,4 5,5 100,0 1183 na na na na na na na n	sociodémographiques	continuer	abandonnée	clairement	Total	femmes	continuer	abandonnée	clairement	Total	d'hommes
Intermore Excissed 49,1 49,1 45,4 5,5 100,0 1183 na na na na na na na n	Statut d'excision de										
Age 1,7 95,8 2,5 100,0 2770 na na na na na Åge 19 23,3 72,7 4,0 100,0 105 11,8 80,3 80,0 100,0 455 20-24 18,2 79,5 2,2 100,0 474 11,5 80,4 80,0 100,0 515 20-29 18,9 80,1 3.0 100,0 840 11,5 79,4 80,0 100,0 363 30-34 16,1 80,5 3,4 100,0 735 13,5 74,8 11,7 100,0 284 40-44 14,5 80,2 5,4 100,0 648 80,0 840 80,0 100,0 232 Religion Musulma 16,0 80,7 3,3 100,0 3 799 12,2 79,0 8,7 100,0 218 454 100,0 100,0 11,1 83,5 15,4 100,0 21,1 8,6											
Age Age 1,7 95,8 2,5 100,0 2,770 na na na na na Age 1919 23,3 72,7 4,0 100,0 105 11,8 80,3 80,0 100,0 515 25-29 18,9 80,1 3.0 100,0 515 25-29 18,9 80,1 3.0 100,0 846 11,5 78,4 100,0 100,0 450 30-34 16,1 80,5 3,4 100,0 840 11,2 79,5 8,5 100,0 381 33-39 14,8 83,1 2,1 100,0 735 13,5 74,8 11,7 100,0 284 45-49 12,4 82,6 4,9 100,0 648 80,0 </td <td></td> <td>49,1</td> <td>45,4</td> <td>5,5</td> <td>100,0</td> <td>1 183</td> <td>na</td> <td>na</td> <td>na</td> <td>na</td> <td>na</td>		49,1	45,4	5,5	100,0	1 183	na	na	na	na	na
Fig. 19	Non excisée	1,7	95,8		100,0	2 770	na	na	na	na	na
Fig. 19	Âgo										
20-24		23.3	72 7	4.0	100.0	105	11.6	80.3	8.0	100.0	495
16.9 16.9 16.9 16.9 16.9 16.1		,					,				
30-34 16.1 80.5 3.4 100.0 840 12.0 79.5 8.5 100.0 381 35-39 14.8 83.1 2.1 100.0 735 13.5 74.8 11.7 100.0 294 40-44 14.5 80.2 5.4 100.0 548 8.0 84.0 8.0 100.0 318 45-49 12.4 82.6 4.9 100.0 406 15.1 74.3 10.6 100.0 232 225											
35-39											
40-44											
Religion											
Musulman 16,0	45-49					406					232
Musulman 16,0	Delinien										
Chrétien		16.0	80.7	33	100.0	3 799	12.2	79 N	8.7	100.0	2 547
Refine Columbia											
Pethile							*	*	*		
Wolof		(01,1)	(00,2)	(12,1)	100,0					100,0	Ü
Poular		4.0	00.0	0.0	400.0	4.040	0.0	00.4	0.4	400.0	4 000
Serer 3,1 95,1 1,8 100,0 492 2,4 91,0 6,6 100,0 347									,	,	
Mandingue 38,9 58,0 3,1 100,0 276 22,2 66,5 11,3 100,0 152 Diola 26,7 71,1 2,2 100,0 60 22,9 63,9 9,7 100,0 41 Soninké 26,4 71,1 2,5 100,0 60 22,9 63,9 13,2 100,0 41 Autre/non sénégalais 39,2 53,5 7,3 100,0 160 12,6 77,3 10,1 100,0 215 Résidence Urbain 11,0 86,1 2,9 100,0 1919 8,4 83,2 8,3 100,0 1594 Rural 20,5 75,7 3,9 100,0 2034 16,6 73,3 10,1 100,0 1080 Grade région Nord 25,6 67,6 6,8 100,0 795 21,5 68,6 9,9 100,0 518 Ouest 7,3 90,2									,		
Diola								- /-			
Soninké 26,4 71,1 2,5 100,0 60 22,9 63,9 13,2 100,0 41											
Autre/non sénégalais 39,2 53,5 7,3 100,0 160 12,6 77,3 10,1 100,0 215 Résidence Urbain 11,0 86,1 2,9 100,0 1 919 8,4 83,2 8,3 100,0 1 594 Rural 20,5 75,7 3,9 100,0 2 934 16,6 73,3 10,1 100,0 1 594 Rural 20,5 75,7 3,9 100,0 2 934 16,6 73,3 10,1 100,0 1 080 Grande région Nord 25,6 67,6 6,8 100,0 795 21,5 68,6 9,9 100,0 518 Quest 7,3 90,2 2,5 100,0 1 468 6,1 86,6 7,3 100,0 518 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 1 026 7,5 84,1 8,4 100,0 504 Niveau d'instruction 18,0 78,0 4,											
Résidence Urbain 11,0 86,1 2,9 100,0 1 919 8,4 83,2 8,3 100,0 1 594 Rural 20,5 75,7 3,9 100,0 2 934 16,6 73,3 10,1 100,0 1 594 Broade région Nord 25,6 67,6 6,8 100,0 795 21,5 68,6 9,9 100,0 1 239 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 1 046 61,1 86,6 7,3 100,0 1 239 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 1 026 7,5 84,1 8,4 100,0 504 Sud 390,0 56,6 4,4 100,0 665 21,7 64,5 13,9 100,0 91 Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2 581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 46											
Urbain Rural 11,0 20,5 86,1 75,7 2,9 100,0 2034 1919 16,6 8,4 73,3 10,1 100,0 100 1 594 100,0 100 Grande région Nord 25,6 66,6 67,6 68,8 100,0 795 21,5 68,6 9,9 100,0 1239 68,6 7,3 100,0 1239 100,0 1239 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 10,0 10,0 10,0 10,0 10,0 1	_	00,2	33,3	.,0	.00,0		, 0	,0		.00,0	2.0
Rural 20,5 75,7 3,9 100,0 2 034 16,6 73,3 10,1 100,0 1 080 Grande région Nord 25,6 67,6 6,8 100,0 795 21,5 68,6 9,9 100,0 518 Ouest 7,3 90,2 2,5 100,0 1 468 6,1 86,6 7,3 100,0 1 239 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 1 026 7,5 84,1 8,4 100,0 504 Sud 39,0 56,6 4,4 100,0 665 21,7 64,5 13,9 100,0 413 Niveau d'instruction Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2 581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 9649 Moyen/secondaire ou plus 7,8<		44.0	00.4	0.0	400.0	4.040	0.4	00.0	0.0	400.0	4.504
Grande région Nord 25,6 67,6 6,8 100,0 795 21,5 68,6 9,9 100,0 518 Ouest 7,3 90,2 2,5 100,0 1 468 6,1 86,6 7,3 100,0 1 239 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 1026 7,5 84,1 8,4 100,0 504 Sud 39,0 56,6 4,4 100,0 665 21,7 64,5 13,9 100,0 504 Niveau d'instruction Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2 581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 649 Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1055 Quintiles de bien-être					,		- ,	,	- , -	, -	
Nord 25,6 67,6 6,8 100,0 795 21,5 68,6 9,9 100,0 518 Ouest 7,3 90,2 2,5 100,0 1 468 6,1 86,6 7,3 100,0 1 239 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 1026 7,5 84,1 8,4 100,0 504 Sud 39,0 56,6 4,4 100,0 665 21,7 64,5 13,9 100,0 413 Niveau d'instruction Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2 581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 649 Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1 055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 3953 11,7 79,2 9,0 100,0 2674 Senable 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2674 So-59 na na na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338	Rurai	20,5	75,7	3,9	100,0	2 034	10,0	13,3	10,1	100,0	1 000
Ouest 7,3 90,2 2,5 100,0 1 468 6,1 86,6 7,3 100,0 1 239 Centre 5,6 93,1 1,3 100,0 1 026 7,5 84,1 8,4 100,0 504 Sud 39,0 56,6 4,4 100,0 665 21,7 64,5 13,9 100,0 413 Niveau d'instruction Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2 581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 649 Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 30 Seco											
Centre Sud 5,6 Sud 93,1 Second 1,3 Second 100,0 Second 1026 Second 7,5 Second 84,1 Second 8,4 Second 100,0 Second 504 Second Pas d'instruction 18,0 Feat Second 78,0 Second 4,0 Second 100,0 Second 2581 Second 16,6 Second 72,6 Second 10,8 Second 100,0 Second 970 Second 100,0 Second											
Sud 39,0 56,6 4,4 100,0 665 21,7 64,5 13,9 100,0 413 Niveau d'instruction Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2 581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 649 Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quat											
Niveau d'instruction Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 649 Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683								- ,	- /	/ -	
Pas d'instruction 18,0 78,0 4,0 100,0 2 581 16,6 72,6 10,8 100,0 970 Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 649 Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6	Sud	39,0	56,6	4,4	100,0	665	21,7	64,5	13,9	100,0	413
Primaire 13,9 83,0 3,0 100,0 912 10,3 78,7 10,9 100,0 649 Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,	Niveau d'instruction										
Moyen/secondaire ou plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1 055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na <td>Pas d'instruction</td> <td></td> <td></td> <td>4,0</td> <td>100,0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	Pas d'instruction			4,0	100,0						
plus 7,8 91,5 0,6 100,0 460 8,1 85,7 6,2 100,0 1 055 Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na <td></td> <td>13,9</td> <td>83,0</td> <td>3,0</td> <td>100,0</td> <td>912</td> <td>10,3</td> <td>78,7</td> <td>10,9</td> <td>100,0</td> <td>649</td>		13,9	83,0	3,0	100,0	912	10,3	78,7	10,9	100,0	649
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338											
économique Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338	plus	7,8	91,5	0,6	100,0	460	8,1	85,7	6,2	100,0	1 055
Le plus pauvre 27,9 68,3 3,7 100,0 804 23,8 62,4 13,8 100,0 330 Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338	Quintiles de bien-être										
Second 20,7 74,9 4,5 100,0 734 14,5 73,4 12,1 100,0 316 Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338	économique										
Moyen 13,9 80,8 5,3 100,0 791 14,6 79,9 5,5 100,0 539 Quatrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338	Le plus pauvre	27,9	68,3	3,7	100,0	804	23,8	62,4	13,8	100,0	330
Quátrième 11,6 85,6 2,7 100,0 828 7,5 84,6 7,9 100,0 683 Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338											
Le plus riche 5,7 93,6 0,7 100,0 797 7,4 83,5 9,2 100,0 806 Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338											
Ensemble 15-49 15,9 80,7 3,4 100,0 3 953 11,7 79,2 9,0 100,0 2 674 50-59 na na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338											
50-59 na na na na na 8,8 86,9 4,4 100,0 338	Le plus riche	5,7	93,6	0,7	100,0	797	7,4	83,5	9,2	100,0	806
	Ensemble 15-49	15,9	80,7	3,4	100,0	3 953	11,7	79,2	9,0	100,0	2 674
F 11 45 F0	50-59	na	na	na	na	na	8,8	86,9	4,4	100,0	338
Ensemble 15-59 na na na na 11,4 80,1 8,5 100,0 3 012	Ensemble 15-59	na	na	na	na	na	11,4	80,1	8,5	100,0	3 012

Note : Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés.

na = Non applicable

Moussa DIAKHATÉ

Principaux résultats

- La proportion de femmes ayant déclaré souffrir d'une maladie chronique est plus élevée que celle des hommes (20 % contre 13 %).
- C'est l'hypertension artérielle qui a été la maladie chronique la plus fréquemment déclarée, en particulier par les femmes (45 % contre 27 % chez les hommes).
- Environ une personne atteinte de maladie chronique sur dix (11 %) a déclaré souffrir de deux maladies chroniques ou plus.
- Parmi les personnes souffrant de maladies chroniques, la grande majorité (89 %) a été informée de la maladie par un médecin et les deuxtiers sont traités de manière régulière (66 %).

a connaissance de la prévalence des maladies chroniques comme le diabète, la drépanocytose, l'hypertension artérielle et le cancer est importante pour les stratégies de lutte contre ces maladies.

Au Sénégal, la Direction de la Lutte contre la Maladie du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale porte un intérêt particulier aux statistiques sur les maladies chroniques en vue d'affiner les politiques de santé adoptées ou de suivre leur évolution.

C'est ainsi que, durant la deuxième année de l'enquête continue, un module sur les maladies chroniques a été introduit dans le questionnaire ménage pour recueillir des informations sur la prévalence des maladies chroniques et les facteurs de risques comme le tabagisme et la consommation d'alcool qui sont associés à certaines de ces maladies.

10.1 PRÉVALENCE DES MALADIES CHRONIQUES

10.1.1 Maladies chroniques chez la femme

Le Tableau 10.1 présente le pourcentage des femmes de 15-60 ans et plus qui souffrent d'une maladie chronique et les pourcentages qui souffrent de maladies chroniques par type de maladie, selon certaines caractéristiques démographiques. Vingt pour cent des femmes de 15-60 ans et plus ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage ont déclaré souffrir d'au moins une maladie chronique. La prévalence des maladies chroniques augmente régulièrement avec l'âge, variant de 6 % à 15-19 ans à 39 % à 60 ans ou plus.

La maladie la plus fréquemment déclarée par les femmes qui ont déclaré souffrir d'une maladie chronique est, de loin, l'hypertension artérielle (45 %). En outre, dans 12 % des cas, les femmes ont déclaré souffrir d'ulcération chronique et dans 10 % des cas, d'asthme. Signalons aussi que le diabète a été cité par 6 % des femmes. Les variations avec l'âge diffèrent selon la maladie chronique. En effet, en ce qui concerne l'hypertension artérielle, l'arthrose et la cataracte, les résultats montrent clairement que la prévalence augmente avec l'âge, de 11 % à 15-19 ans à 59 % à 60 ans et plus pour l'hypertension et respectivement de 3 % à 10 % pour l'arthrose et respectivement de 2 % à 6 % pour la cataracte. Il en est de même pour le diabète qui affecte 2 % des femmes de 20-34 ans contre 9 % de celles de 60 ans et plus. Par contre, la tendance est inversée en ce qui concerne l'asthme, le pourcentage de femmes ayant déclaré en souffrir diminue avec l'âge, passant de 37 % à 15-19 ans à 7 % parmi les 60 ans et plus. On constate cette même tendance avec l'âge pour les maladies de la peau, les céphalées chroniques et la drépanocytose.

Tableau 10.1 Maladies chroniques chez les femmes

Pourcentage de femmes atteintes de maladie chronique par type de maladie selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

			Type de maladie ¹										
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcen tage de malades	Effectif	HTA Hyper- tension artérielle	Diabète	Ulcéra- tion chro- nique	Drépa- nocytose	Arthrose	Cépha- lée chro- nique	Asthme	Cata- racte	Douleur chro- nique du dos	Maladie de la peau	Effectif
Âge 15-19 20-34 35-59 60+	6,2 12,7 28,8 39,2	1 911 4 526 3 715 1 167	10,8 29,3 51,2 58,9	0,0 2,4 8,3 8,7	9,4 14,0 13,9 7,1	2,8 3,4 1,9 0,0	2,6 2,7 3,5 9,8	10,0 10,9 3,7 0,8	37,0 11,0 7,6 6,6	1,7 0,5 0,9 6,4	0,0 1,1 2,7 1,3	7,6 6,3 4,3 3,2	119 573 1 069 457
Résidence Urbain Rural	20,8 18,4	5 826 5 498	43,8 46,4	8,7 3,7	11,4 13,3	3,2 0,5	5,3 3,6	5,0 5,6	12,9 6,2	1,4 2,6	1,7 2,0	2,4 7,5	1 209 1 010
Grande région Nord Ouest Centre Sud	32,0 18,6 13,2 16,5	2 274 4 494 2 830 1 726	40,3 41,2 61,3 47,0	4,3 10,8 2,7 3,5	12,9 8,6 12,8 20,7	0,8 4,0 0,6 0,6	5,0 5,1 2,3 4,7	9,5 3,5 2,8 2,9	5,1 16,6 6,6 6,2	3,0 1,5 2,2 0,5	1,3 1,7 1,2 4,4	10,2 1,1 1,4 5,8	727 836 372 284
Niveau d'instruction ² Aucun Primaire Moyen/secondaire et plus	22,0 19,1 13,7	6 756 2 156 2 294	51,4 39,6 21,7	5,7 9,7 5,0	12,2 13,1 11,6	0,3 1,9 9,1	3,8 5,2 7,3	4,4 7,1 6,8	6,5 11,6 23,6	2,5 0,7 1,0	1,7 1,0 3,5	5,9 3,1 1,6	1 483 412 314
Quintiles de bien- être économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	15,5 17,8 19,2 23,3 21,1	1 957 2 081 2 291 2 296 2 692	47,2 46,3 50,0 45,6 38,7	2,5 2,2 5,0 8,9 9,9	15,6 14,4 10,3 12,8 10,1	0,0 0,0 0,8 1,1 6,0	3,9 3,4 2,3 3,5 8,3	6,8 3,7 4,6 4,9 6,4	3,1 8,9 8,5 10,8 14,3	1,3 1,7 3,4 2,3 1,1	3,1 2,5 1,4 0,8 2,1	7,8 6,9 7,2 2,3 2,1	303 371 440 536 567
Ensemble ³	19,6	11 323	45,0	6,4	12,3	2,0	4,5	5,3	9,8	2,0	1,8	4,7	2 219

Notes : Le tableau est basé sur les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage..

Les résultats montrent que la prévalence des maladies chroniques est plus élevée en milieu urbain (21 % contre 18 % dans le milieu rural). Ce constat n'est valable que pour certaines affections comme le diabète qui touche 9 % des femmes en urbain contre 4 % en milieu rural, l'asthme (13 % en milieu urbain et 6 % en milieu rural) et la drépanocytose (3 % en milieu urbain et 1 % en milieu rural). Par contre, en ce qui concerne l'hypertension artérielle, l'écart entre les deux milieux de résidence est très faible (44 % en urbain contre 46 % en rural).

Cette prévalence des maladies chroniques est nettement plus élevée dans la région Nord que dans les autres, en particulier que dans celle du Centre, qui détient la prévalence la plus faible (13 %). Par contre, c'est dans cette région que le pourcentage de femmes ayant déclaré souffrir d'hypertension artérielle est, de loin, le plus élevé (61 %), suivi par la région Sud (47 %). La région Sud se caractérise par la prévalence de l'ulcération chronique la plus élevée, 21 % des femmes ayant rapporté en souffrir. Cette affection a également été déclarée par 13 % des femmes du Nord et par 13 % de celles du Centre. Le diabète et l'asthme seraient, par contre, plus prévalent dans la région Ouest, respectivement 11 % et 17 % des femmes ayant déclaré en souffrir.

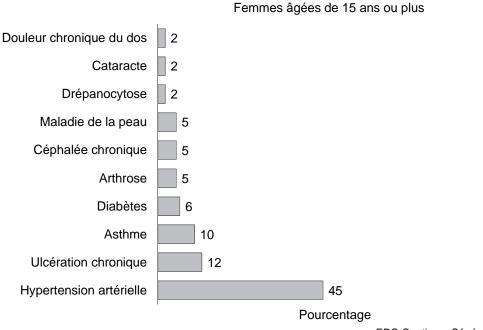
En outre, les résultats montrent que les femmes sans niveau d'instruction ont déclaré plus fréquemment que les autres souffrir de maladie chronique (22 % contre 14 % parmi celles ayant un niveau moyen/secondaire ou plus); en particulier, ces femmes ont rapporté souffrir d'hypertension artérielle (51 % contre 22 % parmi celles ayant un niveau moyen/secondaire ou plus). Par ailleurs, dans les ménages des deux quintiles les plus riches, on constate que les pourcentages de femmes ayant déclaré souffrir de maladie chronique sont plus élevées que dans les autres quintiles. On remarque que le diabète, l'arthrose et l'asthme ont été cité plus fréquemment dans ces ménages. Par contre, l'hypertension artérielle (39 % dans le quintile le plus riche contre 50 % dans le moyen quintile) a été déclarée comme étant la maladie qui affecte le moins fréquemment les femmes vivant dans les ménages les plus riches.

¹ Il s'agit d'une réponse multiple.

Exclut 15 cas non pondérés d'enquêtées dont le niveau d'instruction est manquant.

³Y compris 4 femmes pour lesquelles l'âge est non déterminé

Graphique 10.1 Pourcentage de femmes atteintes d'une maladie chronique par type de maladie



EDS-Continue, Sénégal 2014

10.1.2 Maladies chroniques chez l'homme

Le Tableau 10.2 présente les mêmes informations pour les hommes. Dans 13 % des cas, les hommes ont déclaré souffrir de maladie chronique, soit un pourcentage plus faible que chez les femmes (20 %). Globalement, les hommes ont déclaré souffrir des mêmes maladies que celles déclarées par les femmes. Il s'agit de l'hypertension artérielle (27 %), de l'ulcération chronique (12 %), de l'asthme (12 %) et du diabète (9 %).

Les variations de la prévalence selon l'âge pour la plupart des maladies sont semblables à celles constatées chez les femmes : en effet, le pourcentage d'hommes ayant déclaré souffrir d'hypertension artérielle augmente avec l'âge, de 2 % à 15-19 ans à 52 % parmi les 60 ans et plus. Celle du diabète varie respectivement de 7 % à 11 % et celle de la cataracte de 0,8 % à 8 %. À l'inverse, on constate, comme chez les femmes que la prévalence de l'asthme diminue avec l'âge, passant de 33 % à 15-19 ans à 6 % à 60 ans et plus. La prévalence déclarée des maladies de la peau et de la céphalée chronique suit cette tendance à la baisse avec l'âge.

Le pourcentage d'hommes ayant déclaré souffrir d'une maladie chronique présente des variations moins importantes que celles observées chez les femmes. Cependant, comme chez les femmes, c'est dans la région Nord (19 %), parmi ceux sans niveau d'instruction (15 %) et parmi ceux dont le ménage est classé dans le quatrième quintile ou le quintile le plus riche (respectivement 13 % et 14 %) que la prévalence déclarée des maladies chroniques est la plus élevée.

Les résultats selon le type de maladie montrent que l'hypertension artérielle a été plus fréquemment déclarée par les hommes vivant en milieu rural qu'en milieu urbain (32 % contre 22 %). C'est dans la région du Centre (39 %), parmi ceux sans instruction (34 %) et parmi ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus pauvre (36 %) que le pourcentage d'hommes ayant déclaré souffrir d'hypertension artérielle est le plus élevé. L'asthme a été plus fréquemment rapporté en milieu urbain qu'en milieu rural (14 % contre 9 % en rural), dans les régions du Nord et de l'Ouest (14 % et 13 %) et surtout par les hommes ayant un niveau d'instruction primaire (23 %). Quant au diabète, il est plus prévalent en milieu urbain (11 % contre 6 % en milieu rural), dans la région Ouest (13 % contre un minimum de 5 % dans le Sud) et parmi les hommes dont le ménage est classé dans le quatrième quintile (13 % contre un minimum de 2 % dans le plus pauvre).

Tableau 10.2 Maladies chroniques chez les hommes

Pourcentage d'hommes ayant déclaré souffrir de maladie chronique par type de maladie selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

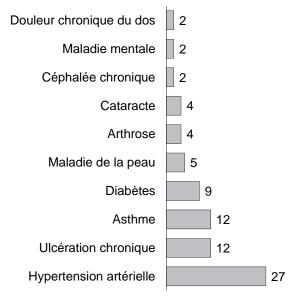
			Type de maladie ¹										
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcen tage de malades	Effectif	HTA Hyper- tension artérielle	Dia- bètes	Ulcéra- tion chro- nique	Arthrose	Cépha- lée chro- nique	Asthme	Cata- racte	Douleur chro- nique du dos	Maladie mentale	Maladie de la peau	Effectif
Âge													
15-19	5,6	1 720	1,9	7,3	10,3	2,9	3,6	33,1	0,8	0,0	3,3	8,8	96
20-34	6,3	3 435	5,2	0,7	13,0	4,3	4,9	17,3	2,4	3,0	4,4	5,7	215
35-59	16,4	2 757	21,9	11,4	15,3	2,8	2,1	9,9	2,7	3,4	1,9	4,8	453
60+	33,0	1 088	52,0	10,7	8,4	6,0	0,5	5,5	8,2	1,3	1,3	3,2	359
Résidence													
Urbain	12,8	4 966	22,4	11,1	11,8	4,4	1,9	13,9	4,4	2,7	1,6	2,2	637
Rural	12,0	4 040	32,2	5,8	12,8	3,8	2,7	9,3	4,0	1,9	3,2	8,3	486
Grande région													
Nord	19,4	1 700	24,1	6.4	10,1	4,7	2,8	13,6	4,3	1,9	3,1	12,4	330
Ouest	10,8	3 927	22,1	12,5	11,2	4,0	1,9	12,6	5,4	3,0	0,7	0,7	425
Centre	9,6	1 957	38,8	8,6	13,6	2,8	1,3	9,9	3,6	1,1	5,0	1,6	187
Sud	12,7	1 420	29,2	4,7	17,1	4,8	2,9	9,5	2,1	3,1	1,8	3,9	181
Niveau d'instruction													
Aucun	15,0	4 237	34,4	8,9	12,0	4,2	1,6	8,5	5,7	2,8	3,3	5,2	634
Primaire	9,8	1 728	18,2	4,2	10,0	3,3	1,9	23,0	1,6	2,0	1,9	6,7	169
Moyen/Secondaire													
et plus	10,3	2 592	15,1	8,4	13,3	3,6	2,8	14,5	2,9	2,0	0,7	3,3	268
Ne sait pas/													
manquant	11,5	447	(18,9)	(24,6)	(16,8)	(9,2)	(8,5)	(4,5)	(1,9)	(0,0)	(0,0)	(1,7)	52
Quintiles de bien- être économique													
Le plus pauvre	11,6	1 487	36,4	2,1	15,5	4,5	3,5	6,6	4,6	3,6	3,0	5,6	173
Second	11,0	1 547	32,2	6,9	13,1	4,4	1,5	9,1	2,4	1,4	3,4	7,5	171
Moyen	12,4	1 736	26,8	8,6	11,9	3,2	2,3	8,6	6,0	2,1	2,0	9,0	215
Quatrième	12,8	2 022	19,3	12,5	12,0	2,2	2,0	14,8	3,4	3,8	3,7	4,5	258
Le plus riche	13,8	2 213	24,0	10,7	10,3	6,1	2,2	16,5	4,6	1,1	0,2	0,3	305
Ensemble ²	12,5	9 005	26,6	8,8	12,2	4,1	2,3	11,9	4,2	2,4	2,3	4,8	1 123

Notes : Le tableau est basé sur les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. Les valeurs entre parenthèses sont basées sur 25-49 cas non pondérés.

1 Il s'agit d'une réponse multiple.

Graphique 10.2 Pourcentage d'hommes atteints d'une maladie chronique par type de maladie

Hommes âgés de 15 ans ou plus



Pourcentage

EDS-Continue, Sénégal 2014

² Y compris 6 hommes pour lesquels l'âge est non déterminé.

10.1.3 Suivi des maladies chroniques

Globalement, au Sénégal, parmi les personnes de 15-60 ans et plus ayant déclaré souffrir de maladies chroniques, 11 % ont déclaré souffrir de deux maladies chroniques ou plus. Ce pourcentage augmente avec l'âge, de 3 % à 15-19 ans à 16 % parmi ceux de 60 ans et plus. Il est plus élevé dans la région Nord (14 % contre un minimum de 8 % au centre), chez ceux ayant un niveau d'instruction moyen/supérieur ou plus (15 % contre 10 % parmi ceux sans niveau d'instruction) et parmi ceux dont le ménage est classé dans le quintile le plus riche (15 %).

Dans la grande majorité des cas (89 %), les personnes malades ont été informées de leur maladie par un médecin. Ce pourcentage est élevé quelle que soit la caractéristique. On peut cependant relever qu'il augmente avec l'âge, de 87 % à 15-19 ans à 92 % à 60 ans et plus et qu'il est plus élevé en milieu urbain que rural (92 % contre 86 %), dans les régions Ouest et Centre (95 % et 93 %) que dans les autres. En outre, le pourcentage de malades informés par un médecin augmente avec le niveau d'instruction, passant de 88 % parmi ceux sans niveau d'instruction à 92 % parmi ceux ayant un niveau moyen/secondaire ou plus. Globalement, on constate aussi que des ménages les plus pauvres aux plus riches, le pourcentage de femmes et d'hommes informés de leur maladie par un médecin augmente, variant de 82 % à 97 %.

Les deux-tiers des personnes souffrant de maladies chroniques prennent un traitement de manière régulière. Ce pourcentage augmente avec l'âge, de 61 % à 15-19 ans à 75 % parmi ceux de 60 ans et plus. Suivre un traitement est plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural (69 % contre 62 %), dans les régions Nord et Ouest (68 % et 71 %) que dans les deux autres (58 % dans les deux cas). Le suivi d'un traitement semble aussi être influencé par le niveau d'instruction et par le quintile de bien-être économique dans lequel est classé le ménage dans lequel vit la personne malade.

Tableau 10.3 Maladies chroniques chez les femmes et les hommes

Pourcentage des femmes et des hommes atteints d'une maladie chronique selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Parmi les p	ersonnes qui souffre	ent de maladie chr	onique ¹ :
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de personnes souffrant de 2 maladies ou plus	Pourcentage ayant été informé par un médecin	Pourcentage qui suive un traitement de manière régulière	Effectif
Âge 15-19 20-34 35-59 60+	3,4 6,3 12,0 15,7	86,8 85,3 89,8 92,4	60,5 59,3 65,9 74,9	215 788 1 522 816
Résidence Urbain Rural	11,5 10,4	92,1 85,5	69,3 62,3	1 846 1 496
Grande région Nord Ouest Centre Sud	13,5 10,6 7,6 10,7	84,1 94,6 92,5 81,7	67,7 71,1 58,7 58,3	1 057 1 261 560 465
Niveau d'instruction Aucun Primaire Moyen/Secondaire et plus	10,1 11,2 14,8	88,0 89,9 92,2	64,6 64,1 73,1	2 118 581 582
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	8,7 8,2 12,2 9,2 14,8	82,4 83,9 89,2 88,2 96,8	56,9 60,5 65,1 61,4 79,8	476 542 655 795 872
Ensemble ²	11,0	89,1	66,2	3 342

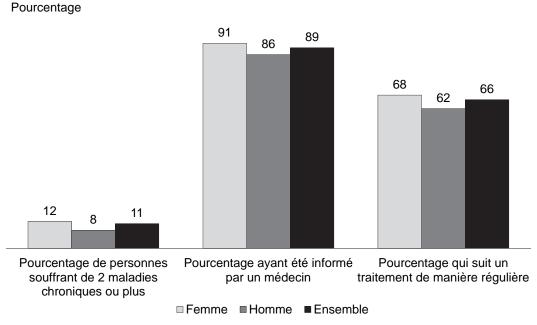
Note: Le tableau est basé sur les personnes âgées de 15 ans ou plus ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage.

1 Il s'agit d'une réponse multiple.

² Y compris 2 cas non pondérés pour lesquels l'âge est non déterminé et 51 cas non pondérés pour lesquels le niveau d'instruction est non déterminé.

Les résultats présentés au graphique 10.3 montrent que le pourcentage de femmes souffrant de deux maladies chroniques ou plus est un peu plus élevé que celui des hommes (12 % contre 8 %). En outre, dans 91 % des cas contre 86 % pour les hommes, les femmes ont été informées de leur maladie par un médecin. On constate aussi que quand elles sont malades, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à suivre un traitement de manière régulière (68 % contre 62 %).

Graphique 10.3 Parmi les personnes qui souffrent d'au moins une maladie chronique, type de suivi des maladies chroniques chez les femmes et les hommes



EDS-Continue, Sénégal 2014

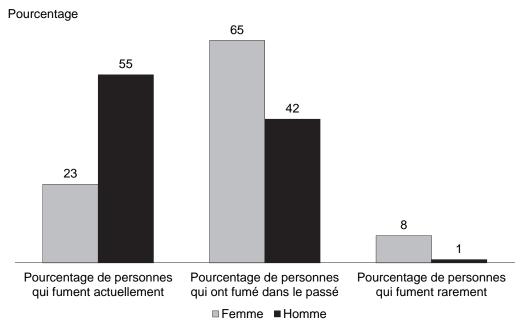
10.2 FACTEURS DE RISQUE

Il est admis que la consommation abusive de certaines substances telles que le tabac et l'alcool, influence la survenue de maladies chroniques. Le contrôle et la réduction de ces facteurs de risques constituent la pierre angulaire de toute politique de prévention.

10.2.1 Tabagisme

Au cours de l'enquête, des questions sur la consommation actuelle ou passée de cigarettes, ou d'un autre type de tabac ont été posées pour chaque personne âgée de 15 ans ou plus ayant passé la nuit précédant l'interview dans le ménage. Le Graphique 10.4 présente ces résultats. Au Sénégal, 55 % des hommes contre 23 % des femmes ont déclaré qu'au moment de l'enquête, ils fumaient des cigarettes ou ils consommaient du tabac sous une autre forme. Par contre, dans 65 % des cas contre 42 % pour les hommes, les femmes ont déclaré qu'elles avaient fumé dans le passé des cigarettes ou consommé un autre tabac. On constate aussi que 8 % des femmes contre 1 % des hommes ont déclaré fumé ou consommé du tabac rarement.

Graphique 10.4 Parmi les personnes de 15 ans et plus qui fument ou ont fumé dans le passé des cigarettes, ou un autre type de tabac

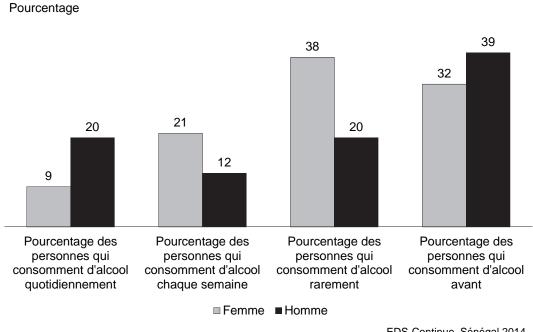


EDS-Continue, Sénégal 2014

10.2.2 Consommation d'alcool

Au cours de l'enquête, des questions sur la consommation d'alcool durant les 10 dernières années ou plus ont été posées pour chaque personne âgée de 15 ans ou plus vivant dans le ménage. Le pourcentage d'hommes consommant quotidiennement de l'alcool est largement supérieur au pourcentage de femmes, soit 20 % contre 9 % (Graphique 10.5).

Graphique 10.5 Parmi les personnes qui consommaient de l'alcool durant les 10 dernières années ou plus



EDS-Continue, Sénégal 2014

10.3 INCAPACITÉ FONCTIONNELLE

L'incapacité fonctionnelle désigne l'état physique ou mental d'une personne qui a subi des dommages ayant eu une incidence sur les fonctions du corps et qui se traduisent par une limitation de ses activités quotidiennes. La prise en charge dépend de la sévérité de leur incapacité et de leur condition de vie.

10.3.1 Prévalence de l'incapacité fonctionnelle

Dans la quasi-totalité des cas (97 %), les personnes ont déclaré ne pas avoir subi de dommages physiques, mentaux ou autres, au cours des six derniers mois, qui ont eu pour conséquence une limitation de leurs activités quotidiennes. Ce pourcentage est élevé dans tous les sous-groupes. On peut cependant relever que parmi les personnes de 60 ans et plus, 9 % ont déclaré avoir subi des dommages qui limitent sévèrement leurs activités quotidiennes.

Parmi les personnes qui ont souffert d'une déficience physique, mentale, ou autres datant de 6 mois ou plus avant l'enquête, on constate que c'est la perte de mobilité qui a été le plus fréquemment déclaré comme incapacité fonctionnelle (51 %); La baisse ou la faiblesse de la vue (27 %) et la baisse des facultés de la compréhension/ communication (21 %) sont aussi les incapacités fonctionnelles qui affectent le plus les personnes.

Tableau 10.4 Incapacité fonctionnelle

Pourcentage de personnes souffrant d'une déficience de certaines fonctions physiques ou mentales datant de six mois ou plus qui limitent leurs activités quotidiennes, selon le degré de gravité et, parmi ces personnes, pourcentage ayant déclaré une baisse ou une faiblesse de certaines fonctions du corps, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

Pourcentage de personnes souffrant d'une déficience physique, mentale ou autres datant de 6 mois ou plus et dont les activités quotidiennes normales sont limitées par rapport à celles d'une personne du même âge, selon le degré de sévérité :

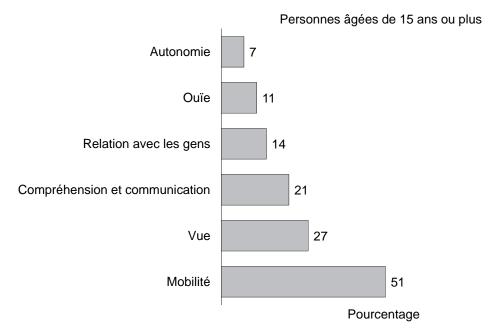
Parmi ceux qui souffrent d'une déficience physique, mentale ou autres datant de 6 mois ou plus, pourcentage ayant déclaré une baisse ou une faiblesse des fonctions suivantes :

Caractéristiques sociodémographiques	Aucune	Oui, sévère- ment	Oui, légère- ment	NSP	Total	Effectif	Vue	Ouïe	hension et commu- nication	Mobilité	Autono mie	Relation avec les gens	Effectif
Âge													
15-19	98,7	1,1	0,2	0,0	100,0	3 631	7,7	7,1	29,2	55,4	9,6	18,5	48
20-34	98,3	1,2	0,4	0,0	100,0	7 961	12,7	7,0	32,2	45,5	5,7	14,0	133
35-59	96,5	2,2	1,3	0,0	100,0	6 472	24,9	8,4	21,6	47,2	5,8	14,6	226
60+	86,4	8,5	4,8	0,3	100,0	2 255	38,4	14,4	13,3	54,6	7,0	11,9	307
Résidence													
Urbain	97,0	1,9	1,0	0,1	100,0	10 791	27,8	8,4	21,1	50,2	4,6	12,9	324
Rural	95,9	2,8	1,3	0,0	100,0	9 537	26,8	12,4	20,0	51,0	8,0	14,1	392
Grande région													
Nord	95,5	3,1	1,4	0,0	100,0	3 974	29,4	8,1	9,4	67,2	8,5	5,4	180
Ouest	97,4	1,7	0,8	0,1	100,0	8 421	27,0	8,8	29,6	46,5	1,6	19,0	220
Centre	96,6	2,4	1,0	0,0	100,0	4 787	21,5	13,2	29,2	45,3	6,3	23,9	162
Sud	95,1	2,9	2,0	0,0	100,0	3 146	31,0	13,3	11,3	42,9	11,3	4,5	154
Niveau d'instruction													
Aucun	95,3	3,2	1,5	0,0	100,0	10 994	26,2	12,8	23,9	50,0	7,8	15,0	516
Primaire	97,5	1,9	0,6	0,0	100,0	3 884	27,2	3,7	15,1	57,1	4,1	12,2	98
Moyen/Secondaire													
et plus	98,1	0,9	0,9	0,2	100,0	4 886	29,0	6,7	8,9	49,6	2,0	8,2	95
Ne sait pas/													
manquant	98,7	0,9	0,4	0,0	100,0	565	*	*	*	*	*	*	7
Quintiles de bien- être économique													
Le plus pauvre	96,3	2,5	1,2	0,0	100,0	3 444	26,4	11,8	22,3	40,3	9,9	10,0	127
Second	95,1	3,3	1,5	0,0	100,0	3 628	19,6	12,8	28,4	46,7	7,9	15,7	176
Moyen	96,3	2,2	1,4	0,0	100,0	4 027	29,5	12,5	15,7	58,6	7,7	10,0	148
Quatrième	96,5	2,7	0,8	0,0	100,0	4 318	34,1	9,0	22,5	48,2	3,3	21,2	151
Le plus riche	97,7	1,2	0,9	0,2	100,0	4 905	28,0	5,7	9,7	61,4	3,3	8,8	114
Ensemble ¹	96,5	2,3	1,1	0,1	100,0	20 328	27,2	10,6	20,5	50,7	6,5	13,5	716

Note: Un astérisque indique qu'une valeur est basée sur moins de 25 cas non pondérés et qu'elle a été supprimée.

¹ Y compris 4 femmes et 6 hommes pour lesquels l'âge est non déterminé.

Graphique 10.6 Parmi les personnes qui souffrent d'une incapacité fonctionnelle, pourcentage ayant déclaré une baisse ou une faiblesse des fonctions suivantes



EDS-Continue, Sénégal 2014

10.3.2 Prise en charge de l'incapacité fonctionnelle

Le Tableau 10.5 présente le pourcentage de personnes présentant une incapacité fonctionnelle et qui ont bénéficié d'une prise en charge. On constate que 55 % des personnes ayant une incapacité fonctionnelle n'ont recu aucun traitement ou support. Dans certains sous-groupes, ce pourcentage est même plus élevé. Dans le Centre et dans le Sud, respectivement 68 % et 73 % n'ont bénéficié d'aucune prise en charge. De même, dans les ménages classés dans le quintile le plus pauvre, 71 % n'ont reçu aucun support médical ou autre.

Parmi les personnes souffrant d'une incapacité fonctionnelle, 36 % ont reçu un traitement médical. Cette proportion est nettement plus élevée en milieu urbain (42 %), dans la région Nord (54 %), parmi les personnes ayant le niveau d'instruction primaire (54 %,) et parmi celles dont le ménage est Tableau 10.5 Prise en charge de l'incapacité fonctionnelle

Pourcentage de personnes atteintes d'une incapacité fonctionnelle ayant bénéficié d'un traitement ou de support selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

			Traitemen	t ou support		
Caractéristiques sociodémographiques	Traitement médical	Support social	Support financier	Support nutritionnel	Pas de support	Effectif
Âge						
15-19 20-34	32,3 22,0	23,7 12,3	6,7 8,4	0,0 0,4	56,2 68,9	48 133
35-59 60+	38,4 41,1	22,2 23,7	14,0 14,9	4,6 3,1	56,0 47,4	226 307
Résidence						
Urbain Rural	41,5 31,4	19,4 22,4	12,5 13,1	2,9 2,9	50,9 58,1	324 392
Grande région						
Nord Ouest	53,5 39.7	46,6 17.5	38,6 6.6	8,8 1,3	32,9 51,1	180 220
Centre	23,6	17,5	3,2	0,5	67,6	162
Sud	23,2	7,4	1,8	0,8	72,5	154
Niveau d'instruction						
Aucun	32,2	22,4	12,3	2,7	57,2	516
Primaire Moyen/Secondaire et	54,0	23,4	19,9	3,6	44,9	98
plus	37,5	11,8	9,6	3,5	52,3	95
Quintiles de bien-être économique						
Le plus pauvre	22,3	11,9	5,4	1,6	70,6	127
Second	26,3	17,2	8,0	1,7	63,8	176 148
Moyen Quatrième	37,4 44,8	23,2 23,1	20,9 12,9	1,3 2,7	53,1 48,1	151
Le plus riche	52,4	31,4	17,9	8,5	34,9	114
Ensemble ¹	36,0	21,0	12,8	2,9	54,9	716

¹ Y compris 2 personnes pour lesquelles l'âge est non déterminé et 7 personnes pour lesquelles le niveau d'instruction est non déterminé.

classé dans les deux quintiles les plus riches (45 % dans le quatrième et 52 % dans le plus riche). En outre, une personne souffrant d'une incapacité fonctionnelle sur cinq a reçu un support social (21 %). Un support

social a été plus fréquemment fourni en milieu rural (22 %), dans le Nord (47 %) et aux personnes des ménages du quintile le plus riche (31 %). Dans 13 % des cas, un support financier a été fourni, en particulier dans le Nord (39 %). Seulement 3 % des personnes présentant une incapacité fonctionnelle ont bénéficié d'un support nutritionnel et c'est dans le Nord et dans les ménages les plus riches que ce pourcentage est le plus élevé (respectivement 9 % pour les deux). Ce sont donc les personnes vivant dans la zone Nord et celles appartenant au quintile le plus riche qui ont le plus bénéficier d'une prise en charge sous forme de traitement médical, de support social, financier et nutritionnel. Contrairement à toute attente, ce sont les personnes du quintile le plus pauvre qui sont les moins aidées sur le plan social (12 % contre 31 % dans les ménages les plus riches) et financier (5 % contre 18 % dans les ménages les plus riches).



A.1 OBJECTIFS

L'Enquête EDS-Continue au Sénégal de 2014 (EDS-Continue 2014) est la version continue de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) réalisées au Sénégal en 1986, 1992-93,1997, 2005 et 2010. Elle est la seconde collecte qui fait suite à celle effectuée en 2012-13, pour une série durant la période 2012 à 2017. Elle vise un échantillon représentatif national de 4 400 ménages, avec un nombre attendu de 7 800 femmes âgées de 15 à 49 ans enquêtées avec succès. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans qui sont des membres des ménages ou qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans les ménages sélectionnés sont éligibles pour l'enquête. Comme les enquêtes EDS précédentes, elle a pour objectif principal de recueillir des informations sur la santé des femmes et de leurs jeunes enfants ; sur la fécondité ; sur la connaissance et l'utilisation des méthodes contraceptives ; sur la mortalité maternelle et la mortalité des jeunes enfants ainsi que sur la connaissance et les attitudes vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles et le sida. Les résultats de l'enquête sont représentatifs pour le Sénégal, pour le milieu urbain ensemble et le milieu rural ensemble séparément, et pour quatre zones géographiques/écologiques, c'est-à-dire, l'Ouest, le Centre, le Nord et le Sud.

Une enquête auprès des hommes a été également menée au moment de l'enquête auprès des femmes. Parmi les ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des femmes, un ménage sur deux a été sélectionné pour l'enquête auprès des hommes. Tous les hommes âgés de 15 à 59 ans qui sont des membres des ménages ou qui ont passé la nuit précédant le jour de l'enquête dans les ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des hommes étaient éligibles pour l'enquête. L'objectif principal de l'enquête auprès des hommes est de recueillir des informations sur leur connaissance et l'utilisation de la contraception ainsi que sur leur connaissance et attitude vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles et le sida.

Dans tous les ménages sélectionnés, tous les enfants de moins de 5 ans sont éligibles pour être mesurés et pesés pour déterminer leur état nutritionnel ; tous les enfants de 6-59 mois sont éligibles pour le test de l'anémie.

A.2 BASE DE SONDAGE

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) dispose d'un fichier informatique des Districts de Recensement (DR) créés pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH-2002), avec des mises à jour partielles. Ce fichier était utilisé comme base de sondage pour l'EDS-MICS 2010-11, et a été retenu comme base de sondage pour l'EDS-Continue 2014. Dans ce fichier, il y a 9 733 DR; chaque DR apparaît avec tous ses identifiants (région, département, commune/arrondissement et code d'identification), sa taille en ménage et son type de milieu de résidence (urbain ou rural). Des cartes cartographiques pour chaque DR créées pour le RGPH-2002 sont aussi disponibles où les limites de chaque DR sont clairement identifiables. Parmi les 9 733 DR, 4 117 se trouvent dans le milieu urbain, et 5 616 se trouvent dans le milieu rural. La taille moyenne d'une DR est de 127 ménages dans le milieu urbain, et de 99 ménages dans le milieu rural, avec une taille moyenne globale de 111 ménages.

La répartition des DR par régions et par type de résidence est présentée dans le Tableau A.1. La répartition des ménages et de population par région et par type de résidence est présentée dans le Tableau A.2. Le ministère de l'Intérieur a récemment réalisé un nouveau découpage du territoire du pays, le nombre de régions est passé à quatorze au lieu de onze dans le RGPH-2002, et certaines communes rurales dans le RGPH-2002 ont été redéfinies comme des communes urbaines. Cela a augmenté le milieu urbain de 2 % environ.

Au Sénégal, on compte quatorze régions subdivisées en départements (45 au total). Chaque département est subdivisé en commune et arrondissement, etc. Au Sénégal, 42,4 % de la population vivent dans le milieu urbain, et ils représentent 48,5 % des ménages; 22 % de la population et 27,3 % de ménages se trouvent dans la région de Dakar. Au niveau régional, les tailles des régions en population représentent une grande variation, de 1 % pour la région de Kédougou à 22 % pour la région de Dakar.

<u>Tableau A.1 Répartition des nombres de DR et taille moyenne des DR en ménages par région et selon le milieu de résidence (RGPH-2002)</u>

	Urb	ain	Ru	ıral	Rég	jion
Région	Taille moyenne	Nombre de DR	Taille moyenne	Nombre de DR	Taille moyenne	Nombre de DR
Dakar	139	2 060	131	50	139	2 110
Diourbel	106	167	92	923	94	1 090
Fatick	117	79	105	456	107	535
Kaffrine	143	40	102	340	106	380
Kaolack	122	202	103	429	109	631
Kédougou	113	23	107	88	108	111
Kolda	116	94	91	396	96	490
Louga	126	108	95	546	100	654
Matam	116	65	129	275	126	340
Saint-Louis	113	317	119	373	116	690
Sédhiou	106	47	89	285	92	332
Tambacounda	113	110	101	355	104	465
Thiès	111	576	85	812	96	1 388
Ziguinchor	111	229	101	288	106	517
Sénégal	127	4 117	99	5 616	111	9 733

<u>Tableau A.2</u> Répartition des ménages et de la population, par région et selon le milieu de résidence (RGPH-2002)

_	Ur	bain	R	ural	Ré	gion
Région	Ménage	Population	Ménage	Population	Ménage	Population
Dakar	0,978	0,972	0,022	0,028	0,273	0,220
Diourbel	0,173	0,159	0,827	0,841	0,095	0,107
Fatick	0,161	0,140	0,839	0,860	0,053	0,056
Kaffrine	0,142	0,121	0,858	0,879	0,037	0,043
Kaolack	0,357	0,310	0,643	0,690	0,064	0,071
Kédougou	0,216	0,191	0,784	0,809	0,011	0,010
Kolda	0,232	0,191	0,768	0,809	0,043	0,048
Louga	0,208	0,190	0,792	0,810	0,061	0,069
Matam	0,175	0,183	0,825	0,817	0,040	0,043
Saint-Louis	0,448	0,441	0,552	0,559	0,074	0,070
Sédhiou	0,164	0,152	0,836	0,848	0,028	0,035
Tambacounda	0,257	0,204	0,743	0,796	0,045	0,052
Thiès	0,483	0,440	0,517	0,560	0,123	0,134
Ziguinchor	0,466	0,477	0,534	0,523	0,051	0,041
Sénégal	0,485	0,424	0,515	0,576	1,000	1,000

A.3 PROCÉDURE DE TIRAGE ET RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON

L'échantillon de l'EDS-Continue 2014 est un échantillon aléatoire, stratifié et tiré à 2 degrés. L'unité primaire de sondage est le DR tel que défini pour le recensement en 2002. Chaque région est séparée en parties urbaine et rurale pour former les strates d'échantillonnage et l'échantillon est tiré indépendamment dans chaque strate. Avant le triage des DR du premier degré, la base de sondage est triée selon la région et le milieu de résidence (urbain/rural) pour former les strates d'échantillonnage. En total vingt-huit strates d'échantillonnage ont été créées. À l'intérieur de chaque strate, avant le tirage des DR, les DR sont triés selon les unités administratives en dessous de la région, c'est-à-dire, les départements et les arrondissements/communes, etc. Cette opération introduit une stratification implicite au niveau de toutes les unités administratives en dessous de la région avec une allocation de l'échantillon proportionnelle à la taille de l'unité.

Au premier degré, 200 DR sont tirés avec une probabilité proportionnelle à leur taille, la taille étant le nombre de ménages résidents dans le DR. Un dénombrement des ménages et une mise à jour de la

carte sont effectués dans chaque DR sélectionné avant l'enquête principale. Cette opération a permis d'obtenir une liste de ménages complète dans chaque DR tiré et qui a servi à sélectionner des ménages au deuxième degré. Avant le dénombrement des ménages, chaque grand DR ayant plus de 200 ménages a été divisé en segments dont un seul a été retenu dans l'échantillon. Cette dernière étape n'est pas considérée comme un degré de tirage, car la segmentation a pour seul objectif de limiter le travail de dénombrement à l'intérieur du DR.

Au second degré, dans chacun des DR sélectionnés au premier degré, un nombre fixé de 22 ménages ont été sélectionnés avec un tirage systématique à probabilité égale, à partir des listes nouvellement établies au moment du dénombrement. Les tirages des ménages sont effectués au bureau central. Ainsi, les enquêteurs ne doivent collecter les informations qu'auprès des ménages présélectionnés. Des remplacements de ménages présélectionnés ne sont pas autorisés même pour les ménages non répondants, ceci pour éviter des biais.

Le Tableau A.3 présente la répartition de l'échantillon grappes entre les régions et par milieu de résidence. Parmi les 200 DR sélectionnés, 79 se trouvent en milieu urbain et 121 en milieu rural. En ce qui concerne les ménages, 4 400 ont été sélectionnés au total, dont 1 738 dans le milieu urbain et 2 662 dans le milieu rural. Le Tableau A.3 présente la répartition des nombres attendus de femmes 15-49 enquêtées avec succès. Nous attendons en total 7 765 femmes 15-49 ans enquêtées avec succès, dont 3 053 dans le milieu urbain, et 4 712 dans le milieu rural. Pour l'enquête auprès des hommes, nous attendons en total 3 014 hommes 15-59 ans enquêtés avec succès, dont 1 183 dans le milieu urbain, et 1 831 dans le milieu rural.

Tableau A.3 Répartition de l'échantillon des grappes et de l'échantillon des ménages par région et	selon le
type de résidence, EDS-Continue 2014	

_	Alle	ocation de grapp	es	Alle	ocation de ména	ges
Région	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Dakar	15	2	17	330	44	374
Diourbel	5	11	16	110	242	352
Fatick	4	10	14	88	220	308
Kaffrine	4	10	14	88	220	308
Kaolack	6	9	15	132	198	330
Kédougou	3	8	11	66	176	242
Kolda	4	9	13	88	198	286
Louga	5	10	15	110	220	330
Matam	4	9	13	88	198	286
Saint-Louis	7	8	15	154	176	330
Sédhiou	3	9	12	66	198	264
Tambacounda	5	10	15	110	220	330
Thiès	7	9	16	154	198	352
Ziguinchor	7	7	14	154	154	308
Sénégal	79	121	200	1 738	2 662	4 400

<u>Tableau A.4 Répartition des nombres attendus de femmes et d'hommes enquêtés avec succès par région et par type de résidence, EDS-Continue 2014</u>

		Femmes 15-49)	Hommes 15-59				
Région	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total		
Dakar	577	77	654	258	36	294		
Diourbel	222	491	713	63	147	210		
Fatick	143	362	505	57	149	206		
Kaffrine	144	364	508	52	138	190		
Kaolack	271	411	682	100	159	259		
Kédougou	68	184	252	32	90	122		
Kolda	155	355	510	65	154	219		
Louga	222	446	668	68	145	213		
Matam	162	370	532	53	126	179		
Saint-Louis	253	292	545	89	108	197		
Sédhiou	114	349	463	45	145	190		
Tambacounda	201	403	604	79	167	246		
Thiès	284	368	652	105	144	249		
Ziguinchor	237	240	477	117	123	240		
Sénégal	3 053	4 712	7 765	1 183	1 831	3 014		

^{*} L'enquête homme est effectuée dans un ménage sur deux

Les calculs ci-dessus sont basés sur les résultats de l'EDS-MICS 2010-11 : le nombre de femmes âgées de 15-49 ans par ménage varie de 1,17 par ménage pour la région de Kédougou à 2,33 par ménage pour la région de Kaolack ; le taux de réponse au niveau des ménages représente 96 % pour le milieu urbain et 96, 4 % pour le milieu rural. Il est de 91,8 % pour le milieu urbain et 93,3 % pour le milieu rural. Le nombre d'hommes de 15-59 ans est de 2,16 par ménage dans le milieu urbain ; ce chiffre est de 1,72 par ménage dans le milieu rural ; les taux de réponse pour les hommes sont respectivement 84,9 % et 88,6 %.

A.4 CALCUL DES PROBABILITÉS DE TIRAGE

À cause de la répartition non proportionnelle de l'échantillon parmi les strates et les taux différents de réponse à l'enquête par strate, des poids de sondage doivent être utilisés dans toutes les analyses en utilisant les données de l'EDS-Continue 2014 pour assurer la représentativité actuelle de l'échantillon au niveau national et au niveau régional. Pour faciliter le calcul des poids de sondage, les probabilités de sondage pour chaque degré de tirage sont calculées par strate et pour chacune de grappe. Pour la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h, les notations sont les suivantes :

 P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h

Soient a_h le nombre de grappes tirées dans la strate h, M_{hi} le nombre d'habitants dans la grappe i de la strate h, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la grappe i de la strate h. Notons que $t_{hij} = 1$ si la grappe n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{\sum_{i} M_{hi}} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages sont tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe de l'EDS- Continue 2014 dans la $i^{\text{ème}}$ grappe de la strate h lors de l'opération de dénombrement des ménages et mise à jour des cartes. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la grappe i de la strate h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

La composante principale du poids de sondage est l'inverse du produit des probabilités de sondage aux 2 degrés. Il est calculé pour chaque grappe selon la formule suivante :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

Les poids de sondage sont ajustés pour la correction des non-réponses au niveau des ménages et au niveau des individus. Plusieurs ensembles de poids ont été calculés. Pour l'enquête femmes : un ensemble pour les ménages ; un ensemble pour les femmes enquêtées. Les poids de ménages ont été calculés basé sur les poids de sondage avec la correction des non-réponses des ménages ; les poids pour les femmes enquêtées ont été calculés à partir des poids des ménages pour l'enquête femmes et avec la correction de non-réponses à l'enquête individuelle des femmes. Pour l'enquête auprès des hommes, un ensemble pour les ménages, et un ensemble pour les hommes enquêtés, toutes les corrections des non-réponses ont été réalisées au niveau des strates d'échantillonnage. Les poids finaux sont normalisés au niveau national pour que le nombre de cas pondéré soit égal au nombre de cas non pondérés, pour les ménages enquêtés, pour les femmes enquêtées et pour les hommes enquêtés.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE A.5

Tableau A.5 Résultats de l'enquête

Répartition (en %) des ménages et des femmes éligibles par résultat de l'enquête ménage et individuelle, taux de réponse des ménages et des femmes éligibles et taux de réponse global, par région et par type de résidence, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Rési	dence		Zones écologiques			
Résultat des interviews	Urbain	Rural	Nord	Ouest	Centre	Sud	Ensemble
Ménages sélectionnés							
Remplis (R)	95,2	96,8	100,0	100,0	100,0	100,0	96,2
Ménage présent mais pas d'enquêté							
compétent à la maison (MP)	0,7	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Différé (D)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Refusé (REF)	0,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Logement non trouvé (LNT)	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Ménage absent (MA)	1,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
Logement vide/pas de logement à l'adresse							
(LV)	1,7	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4
Logement détruit (LD)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages sélectionnés	1 738	2 662	909	679	1 260	1 383	4 400
Taux de réponse des ménages (TRM)	97,9	99,2	100,0	100,0	100,0	100,0	98,7
Femmes éligibles							
Rempli (FER)	96,7	95,8	95,8	95,6	97,6	95,0	96,1
Pas à la maison (FPM)	2,1	2,5	2,0	3,3	1,6	2,9	2,3
Différé (FD)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Refusé (FR)	0,5	0,4	0,8	0,3	0,2	0,5	0,4
Partiellement rempli (FPR)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Incapacité (FI)	0,6	1,2	1,2	0,7	0,6	1,4	1,0
Autre (FA)	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de femmes	3 524	5 307	2 131	1 363	2 755	2 582	8 831
Taux de réponse des femmes éligibles (TRF) ²	96,7	95,8	95,8	95,6	97,6	95,0	96,1
Taux de réponse global des femmes (TRGF) ³	94,6	94,9	95,8	95,6	97,6	95,0	94,8

¹ Le taux de réponse pour l'enquête ménage (TRM) est calculé comme suit :

100 * R

R+MP+D+REF+LNT

TRG = TRM * TRF/100

 $^{^2}$ Le taux de réponse des femmes éligibles (TRF) est équivalent au pourcentage d'interviews complétées (FER) 3 Le taux de réponse global des femmes (TRGF) est calculé comme suit :

Tableau A.6 Résultats de l'enquête

Répartition (en %) des ménages et des hommes éligibles par résultat de l'enquête ménage et individuelle, taux de réponse des ménages et des hommes éligibles et taux de réponse global, par région et par milieu de résidence, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Résid	dence		Zones éc	cologiques		
Résultat des interviews	Urbain	Rural	Nord	Ouest	Centre	Sud	Ensemble
Ménages sélectionnés							
Remplis (R)	94,9	96,8	100,0	100,0	100,0	100,0	96,1
Ménage présent mais pas d'enquêté							
compétent à la maison (MP)	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Refusé (REF)	0,6	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Logement non trouvé (LNT)	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Ménage absent (MA)	1,4	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1
Logement vide/pas de logement à l'adresse							
(LV)	2,1	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages sélectionnés	869	1 353	456	352	630	697	2 222
Taux de réponse des ménages (TRM)	98,3	99,0	100,0	100,0	100,0	100,0	98,8
Hommes éligibles							
Rempli (HER)	88,3	89,8	83,1	89,5	94,1	89,0	89,2
Pas à la maison (HPM)	8,3	6,1	10,8	7,9	3,9	6,5	7,0
Différé (HD)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Refusé (HR)	1,6	0,7	3,1	0,3	0,6	0,5	1,1
Partiellement rempli (HPR)	0,3	0,2	1,0	0,0	0,0	0,1	0,3
Incapacité (HI)	1,3	1,3	2,0	0,9	1,2	1,0	1,3
Autre (HA)	0,1	2,0	0,0	1,5	0,2	2,8	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif d'hommes	1 578	2 203	880	687	1 064	1 150	3 781
Taux de réponse des hommes éligibles (TRHE) ²	88,3	89,8	83,1	89,5	94,1	89,0	89,2
Taux de réponse global des hommes (TRGH) ³	86,8	88,9	83,1	89,5	94,1	89,0	88,0

¹ Le taux de réponse pour l'enquête ménage (TRM) est calculé comme suit :

100 * R

R+MP+D+REF+LNT

TRG = TRM * TRH/100

 $^{^2}$ Le taux de réponse des hommes éligibles (TRH) est équivalent au pourcentage d'interviews complétées (HER) 3 Le taux de réponse global (TRG) est calculé comme suit :



es estimations obtenues à partir d'une enquête par sondage sont sujettes à deux types d'erreurs : les erreurs de mesure et les erreurs de sondage. Les erreurs de mesure sont celles associées à la mise en œuvre de la collecte et de l'exploitation des données telles que l'omission de ménages sélectionnés, la mauvaise interprétation des questions de la part de l'enquêtrice ou de l'enquêté, ou les erreurs de saisie des données. Bien que tout le possible ait été fait pour minimiser ce type d'erreur pendant la mise en œuvre de L'EDS-Continue 2014, il est difficile d'éviter et d'évaluer toutes les erreurs de mesure.

Par contre, les erreurs de sondage peuvent être évaluées statistiquement. L'échantillon sélectionné pour L'EDS-Continue 2014 n'est qu'un parmi un grand nombre d'échantillons de même taille qui peuvent être sélectionnés dans la même population avec le même plan de sondage. Chacun de ces échantillons peut produire des résultats peu différents de ceux obtenus avec l'échantillon actuellement choisi. L'erreur de sondage est une mesure de cette variabilité entre tous les échantillons possibles. Bien que cette variabilité ne puisse pas être mesurée exactement, elle peut être estimée à partir des données collectées.

L'erreur-type (ET) est un indice particulièrement utile pour mesurer l'erreur de sondage d'un paramètre (moyenne, proportion ou taux), elle est la racine carrée de la variance du paramètre. L'erreur-type peut être utilisée pour calculer des intervalles de confiance dans lesquels nous considérons que la vraie valeur du paramètre avec un certain niveau de confiance se trouve. Par exemple, la vraie valeur d'un paramètre se trouve dans les limites de sa valeur estimée plus ou moins deux fois son erreur-type, avec un niveau de confiance de 95 %.

Si l'échantillon avait été tiré à partir d'un plan de sondage aléatoire simple, il aurait été possible d'utiliser des formules simples pour calculer les erreurs de sondage. Cependant, l'échantillon de L'EDS-Continue 2014 étant un échantillon stratifié et tiré à deux degrés, des formules plus complexes ont été utilisées. Une procédure en SAS a été utilisée pour calculer les erreurs de sondage suivant une méthodologie statistique appropriée. Cette procédure utilise la méthode de linéarisation (Taylor) pour des estimations telles que les moyennes ou proportions, et la méthode de Jackknife pour des estimations plus complexes telles que l'indice synthétique de fécondité et les quotients de mortalité.

La méthode de linéarisation traite chaque proportion ou moyenne comme étant une estimation de ratio, r = y/x, avec y la valeur du paramètre pour l'échantillon total, et x le nombre total de cas dans l'ensemble (ou sous-ensemble) de l'échantillon. La variance de r est estimée par :

$$ET^{2}(r) = var(r) = \frac{1 - f}{x^{2}} \sum_{h=1}^{H} \left[\frac{m_{h}}{m_{h} - 1} \left(\sum_{i=1}^{m_{h}} z_{hi}^{2} - \frac{z_{h}^{2}}{m_{h}} \right) \right]$$

dans laquelle

$$z_{hi} = y_{hi} - rx_{hi}$$
, et $z_h = y_h - rx_h$

où h représente la strate qui va de 1 à H,

 m_h est le nombre total de grappes tirées dans la strate h,

 y_{hi} est la somme des valeurs pondérées du paramètre y dans la grappe i de la strate h,

 x_{hi} est la somme des nombres pondérés de cas dans la grappe i de la strate h, et

f est le taux global de sondage qui est négligeable.

La méthode de Jackknife dérive les estimations des taux complexes à partir de chacun des souséchantillons de l'échantillon principal, et calcule les variances de ces estimations avec des formules simples. Chaque sous-échantillon exclut une grappe dans les calculs des estimations. Ainsi, des souséchantillons pseudo-indépendants ont été créés. Dans L'EDS-Continue 2014, il y a 200 grappes non-vides. Par conséquent, 200 sous-échantillons ont été créés. La variance d'un taux r est calculée de la façon suivante :

$$ET^{2}(r) = var(r) = \frac{1}{k(k-1)} \sum_{i=1}^{k} (r_{i} - r)^{2}$$

dans laquelle

$$r_i = kr - (k-1)r_{(i)}$$

où r est l'estimation calculée à partir de l'échantillon principal de 200 grappes,

 $r_{(i)}$ est l'estimation calculée à partir de l'échantillon réduit de 199 grappes ($i^{\text{ème}}$ grappe exclue), et

k est le nombre total de grappes.

Il existe un deuxième indice très utile qui est la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS) ou effet de grappe : c'est le rapport de l'erreur-type observée sur l'erreur-type qu'on aurait obtenue si un sondage aléatoire simple avait été utilisé. Cet indice révèle dans quelle mesure le plan de sondage qui a été choisi se rapproche d'un échantillon aléatoire simple de même taille : la valeur 1 de la REPS indique que le plan de sondage est aussi efficace qu'un échantillon aléatoire simple, alors qu'une valeur supérieure à 1 indique un accroissement de l'erreur de sondage dû à un plan de sondage plus complexe et moins efficace du point de vue statistique. Le logiciel calcule aussi l'erreur relative et l'intervalle de confiance pour chaque estimation.

Les erreurs de sondage pour L'EDS-Continue 2014 ont été calculées pour certaines des variables les plus intéressantes. Les résultats de l'enquête sont présentés dans cette annexe pour le Sénégal, pour le milieu urbain et le milieu rural, et pour chacune des 4 régions géographiques. Pour chaque variable, le type de statistique (moyenne, proportion ou taux) et la population de base sont présentés dans le Tableau B.1. Les Tableaux B.2 à B.8 présentent la valeur de la statistique (M), l'erreur-type (ET), le nombre de cas non-pondérés (N) et pondérés (N'), la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS), l'erreur relative (ET/M), et l'intervalle de confiance à 95 % (M±2ET) pour chaque variable. L'effet du plan de sondage (REPS) est non-défini quand l'écart type sous l'échantillon aléatoire simple est zéro (quand l'estimation est proche de 0 ou 1). Dans le cas de l'indice synthétique de fécondité, le nombre de cas non-pondérés n'est pas pertinent, car la valeur non-pondérée de femmes-années d'exposition au risque de grossesse n'est pas connue.

L'intervalle de confiance est interprété de la manière suivante : pour la variable *Enfants nés vivants*, L'EDS-Continue 2014 a donné un nombre moyen d'enfants nés vivants de 2,416 pour l'ensemble des femmes, auquel correspond une erreur-type de 0,058 enfants. Dans 95 % des échantillons de taille et de caractéristiques identiques, la valeur réelle du nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes âgées de 15 à 49 ans se trouve entre 2,416±2×0,058, soit 2,299 et 2,532.

Pour l'échantillon national de femmes, la moyenne de la racine carrée de l'effet du plan de sondage (REPS) calculée pour l'ensemble des estimations est de 1,967 ce qui veut dire que, par rapport à un échantillon aléatoire simple, l'erreur de sondage est multipliée en moyenne par un facteur de 1,967 parce qu'on utilise un plan de sondage complexe (par grappes et à plusieurs degrés) et moins efficace.

Variable	Estimation	Population de base
	FEMMES	1,
Milieu urbain	Proportion	Toutes les femmes 15-49
Alphabétisées	Proportion	Toutes les femmes 15-49
Sans instruction	Proportion	Toutes les femmes 15-49
Instruction post-primaire ou plus	Proportion	Toutes les femmes 15-49
Jamais mariée (en union)	Proportion	Toutes les femmes 15-49
Actuellement mariée (en union)	Proportion	Toutes les femmes 15-49
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	Proportion	Femmes 20-49
Mariée (en union) avant 20 ans	Proportion	Femmes 25-49
Actuellement enceinte	Proportion	Toutes les femmes 15-49
Enfants nés vivants	Moyenne	Toutes les femmes 15-49
Enfants survivants	Moyenne	Toutes les femmes 15-49
Enfants nés vivants des femmes 40-49	Moyenne	Femmes 40-49
Connaît une méthode contraceptive	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Connaît une méthode contraceptive moderne	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement une méthode	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement une méthode moderne	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement la pilule	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement le condom	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement la stérilisation féminine	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement les injections	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement les implants Utilise actuellement la continence périodique	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49 Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise actuellement le retrait	Proportion Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Utilise source publique	Proportion	Utilisatrices de méthodes modernes
Ne veut plus d'enfants	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Veut retarder d'au moins 2 ans	Proportion	Femmes actuellement mariées (en union) 15-49
Nombre d'enfants idéal	Moyenne	Toutes les femmes 15-49
Mère a reçu injection antitétanique complète	Proportion	Dernière naissances dans les 5 dernières années
Mères a reçu assistance médicale à l'accouchement		Naissances dans les 5 dernières années
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	Proportion	Enfants de moins de 5 ans
A reçu traitement SRO	Proportion	Enfants avec diarrhée les 2 dernières semaines
A consulté du personnel médical	Proportion	Enfants avec diarrhée les 2 dernières semaines
Ayant une carte de santé, vue	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A reçu vaccination BCG	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A reçu vaccination DTC (3 doses)	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A reçu vaccination polio (3 doses)	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
A reçu vaccination rougeole	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
Vacciné contre toutes les maladies	Proportion	Enfants âgés 12-23 mois
Taille-pour-âge (-2ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans
Poids-pour-taille (-2ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans
Poids-pour-âge (-2ET)	Proportion	Enfants de moins de 5 ans
Prévalence de l'anémie chez les enfants	Proportion	Enfants de 6-59 mois
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	Taux	Femmes-années d'exposition au risque de grossesse
Quotient de mortalité néonatale ¹	Taux	Nombre d'enfants exposés au décès
Quotient de mortalité post-néonatale ¹	Taux	Nombre d'enfants exposés au décès
Quotient de mortalité infantile ¹	Taux	Nombre d'enfants exposés au décès
Quotient de mortalité juvénile ¹	Taux Taux	Nombre d'enfants exposés au décès
Quotient de mortalité infanto-juvénile ¹		Nombre d'enfants exposés au décès
	HOMMES	
Milieu urbain	Proportion	Tous les hommes de 15-49 ans
Aucune instruction	Proportion	Tous les hommes de 15-49 ans
Niveau secondaire ou plus	Proportion	Tous les hommes de 15-49 ans
Jamais marié (Jamais en union)	Proportion	Tous les hommes de 15-49ans
Actuellement marié (en union)	Proportion	Tous les hommes de 15-49 ans
A eu des rapports sexuels avant l'âge de 18 ans	Proportion	Tous les hommes de 20-49 ans
Ne veut plus d'enfant	Proportion	Hommes actuellement en union de 15-49 ans
Veut espacer la prochaine naissance de 2 ans ou+ Nombre idéal d'enfants	Proportion	Hommes actuellement en union de 15-49 ans Tous les hommes de 15-49 ans
INUMBLE IDEALD EMIANTS	Moyenne	rous les nomines de 13-49 ans

¹ 5 dernières années pour le taux national, et 10 dernières années pour le taux régional.

			Populatio	n de base	Effet du		Intervalle d	e confiance
		Erreur	Non		Plan de	Erreur		
	Valeur	Type	Pondéré	Pondéré	sondage	relative		
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
		FEMMES	3					
Milieu urbain	0,537	0,027	8 488	8 488	5,053	0,051	0,482	0,592
Alphabétisée	0,408	0,020	8 488	8 488	3,823	0,050	0,367	0,448
Sans instruction	0,510	0,021	8 488	8 488	3,946	0,042	0,467	0,553
Instruction post-primaire ou plus Jamais mariée (en union)	0,257 0,298	0,022 0,009	8 488 8 488	8 488 8 488	4,549 1,892	0,084 0,032	0,214 0,279	0,301 0,316
Actuellement mariée (en union)	0,298	0,009	8 488	8 488	2,027	0,032	0,279	0,669
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,380	0,015	6 570	6 665	2,431	0,038	0,351	0,409
Mariée (en union) avant 20 ans	0,514	0,017	4 882	5 006	2,342	0,033	0,481	0,548
Actuellement enceinte	0,080	0,006	8 488	8 488	1,988	0,073	0,069	0,092
Enfants nés vivants	2,416	0,058	8 488	8 488	2,008	0,024	2,299	2,532
Enfants survivants	2,200	0,049	8 488	8 488	1,901	0,023	2,101	2,299
Enfants nés vivants des femmes 40-49 Connaît une méthode contraceptive	5,566 0,967	0,124 0,004	1 267 5 820	1 319 5 500	1,466 1,564	0,022 0,004	5,319 0,959	5,813 0,974
Connaît une méthode contraceptive moderne	0,965	0,004	5 820	5 500	1,595	0,004	0,959	0,974
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,303	0,004	5 820	5 500	2,010	0,004	0,337	0,973
Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	0,203	0,011	5 820	5 500	1,998	0,052	0,182	0,224
Utilise actuellement la pilule	0,052	0,006	5 820	5 500	1,958	0,110	0,040	0,063
Utilise actuellement le condom	0,006	0,002	5 820	5 500	1,757	0,293	0,003	0,010
Utilise actuellement la stérilisation féminine	0,004	0,001	5 820	5 500	1,684	0,355	0,001	0,007
Utilise actuellement les injections	0,084	0,007	5 820	5 500	2,015	0,088	0,069	0,098
Utilise actuellement les implants	0,048	0,005	5 820	5 500	1,706	0,100	0,038	0,058
Utilise actuellement la continence périodique Utilise actuellement le retrait	0,008 0,003	0,003 0,001	5 820 5 820	5 500 5 500	2,255 1,972	0,324 0,479	0,003 0,000	0,014 0,006
Utilise une source du secteur public	0,809	0,023	1 106	1 241	1,973	0,029	0,763	0,856
Ne veut plus d'enfants	0,199	0,009	5 820	5 500	1,638	0,043	0,182	0,216
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,437	0,009	5 820	5 500	1,421	0,021	0,419	0,456
Nombre d'enfants idéal	5,235	0,060	7 107	7 214	2,607	0,011	5,116	5,354
Mère a reçu injection antitétanique complète	0,837	0,008	4 484	4 100	1,349	0,009	0,822	0,853
Mère a reçu assistance médicale à l'accouchement	0,591	0,021	6 842	6 187	2,827	0,035	0,549	0,632
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0,191	0,008	6 526	5 942	1,493	0,040	0,175	0,206
A reçu traitement SRO A consulté du personnel médical	0,226 0,328	0,018 0,025	1 272 1 272	1 133 1 133	1,442 1,728	0,081 0,075	0,189 0,279	0,263 0,377
Ayant un carnet de santé, vu	0,686	0,023	1 333	1 211	1,726	0,073	0,649	0,722
A reçu vaccination BCG	0,953	0,012	1 333	1 211	1,993	0,013	0,928	0,977
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,893	0,013	1 333	1 211	1,494	0,015	0,867	0,920
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,844	0,013	1 333	1 211	1,279	0,016	0,817	0,870
A reçu vaccination rougeole	0,802	0,017	1 333	1 211	1,510	0,022	0,767	0,836
Vacciné contre toutes les maladies	0,737	0,019	1 333	1 211	1,524	0,026	0,698	0,775
Taille pour âge (-2ET) Poids pour taille (-2ET)	0,187 0,059	0,008 0,005	6 697 6 697	5 934 5 934	1,410 1,409	0,043 0,080	0,171 0,049	0,203 0,068
Poids pour fame (-2ET) Poids pour âge (-2ET)	0,039	0,003	6 697	5 934	1,564	0,060	0,049	0,066
Prévalence de l'anémie chez les enfants	0,603	0,008	6 210	5 464	2,080	0,001	0,110	0,635
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	5,033	0,188	23 739	23 798	1,799	0,027	4,656	5,409
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0-9 ans)	18,772	2,625	6 890	6 242	1,420	0,140	13,521	24,022
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0-9 ans)	14,381	1,788	6 885	6 236	1,130	0,124	10,806	17,956
Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans)	33,153	3,337	6 896	6 245	1,335	0,101	26,479	39,826
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0-9 ans)	22,079	2,670	6 749	6 146	1,258	0,121	16,738	27,419
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0-9 ans)	54,499	4,838	6 976	6 308	1,431	0,089	44,824	64,174
_		HOMME						
Milieu urbain	0,566	0,022	3 020	3 022	2,462	0,039	0,522	0,611
Sans instruction	0,377	0,020	3 020	3 022	2,245	0,053	0,337	0,416
Instruction post-primaire ou plus	0,375	0,023	3 020	3 022	2,601	0,061	0,330	0,421
Jamais marié (en union) Actuellement marié (en union)	0,595 0,388	0,016 0,015	3 020 3 020	3 022 3 022	1,793	0,027 0,040	0,563 0,358	0,627 0,419
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,366	0,015	2 212	2 290	1,728 1,658	0,040	0,358	0,419
Ne veut plus d'enfants	0,121	0,012	1 180	1 173	1,404	0,093	0,098	0,144
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,475	0,024	1 180	1 173	1,621	0,050	0,428	0,522
Nombre d'enfants idéal	7,498	0,214	2 240	2 086	1,659	0,029	7,071	7,926

		Erreur	Population de base		_ Effet du		Intervalle de confiance	
			Non		Plan de	Erreur		
	Valeur	Type	Pondéré	Pondéré	sondage	relative		
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
		FEMMES						
Milieu urbain	1,000	0,000	3 406	4 556	na	0,000	1,000	1,000
Alphabétisée	0,541	0,030	3 406	4 556	3,497	0,055	0,482	0,601
Sans instruction	0,345	0,029	3 406	4 556	3,609	0,085	0,286	0,404
Instruction post-primaire ou plus	0,366	0,036	3 406	4 556	4,321	0,098	0,294	0,437
Jamais mariée (en union)	0,372	0,015	3 406	4 556	1,865	0,042	0,341	0,403
Actuellement mariée (en union) Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,560 0,285	0,015 0,019	3 406 2 634	4 556 3 637	1,809 2,110	0,027 0,065	0,529 0,247	0,591 0,322
Mariée (en union) avant 20 ans	0,283	0,019	1 906	2 707	1,833	0,063	0,247	0,322
Actuellement enceinte	0,062	0,010	3 406	4 556	2,347	0,056	0,043	0,082
Enfants nés vivants	1,967	0,081	3 406	4 556	1,981	0,041	1,806	2,129
Enfants survivants	1,837	0,073	3 406	4 556	1,923	0,040	1,692	1,982
Enfants nés vivants des femmes 40-49	4,838	0,158	484	704	1,207	0,033	4,522	5,154
Connaît une méthode contraceptive	0,982	0,005	1 931	2 551	1,538	0,005	0,973	0,991
Connaît une méthode contraceptive moderne	0,981	0,005	1 931	2 551	1,604	0,005	0,971	0,991
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,311	0,020	1 931	2 551	1,852	0,063	0,272	0,350
Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	0,288	0,019	1 931	2 551	1,828	0,065	0,251	0,326
Utilise actuellement la pilule	0,078	0,010	1 931	2 551	1,602	0,125	0,059	0,098
Utilise actuellement le condom	0,010	0,004	1 931 1 931	2 551	1,618	0,358	0,003	0,018
Utilise actuellement la stérilisation féminine Utilise actuellement les injections	0,006 0,111	0,003 0,013	1 931	2 551 2 551	1,561 1,872	0,448 0,121	0,001 0,084	0,012 0,138
Utilise actuellement les implants	0,067	0,010	1 931	2 551	1,683	0,121	0,004	0,086
Utilise actuellement la continence périodique	0,007	0,005	1 931	2 551	2,087	0,408	0,002	0,024
Utilise actuellement le retrait	0,005	0,003	1 931	2 551	1,818	0,590	0,000	0,011
Utilise une source du secteur public	0,780	0,033	581	829	1,912	0,042	0,714	0,846
Ne veut plus d'enfants	0,207	0,016	1 931	2 551	1,756	0,078	0,175	0,240
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,415	0,016	1 931	2 551	1,425	0,038	0,383	0,447
Nombre d'enfants idéal	4,732	0,064	2 968	4 021	2,173	0,014	4,604	4,860
Mère a reçu injection antitétanique complète	0,875	0,010	1 459	1 851	1,110	0,011	0,855	0,895
Mère a reçu assistance médicale à l'accouchement	0,804	0,023	2 075	2 607	2,245	0,029	0,758	0,850
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0,184	0,013	2 012	2 543	1,439	0,070	0,159	0,210
A reçu traitement SRO A consulté du personnel médical	0,194 0,312	0,034 0,053	390 390	469 469	1,565 2,094	0,173 0,170	0,127 0,205	0,261 0,418
A consulte du personnel medical Ayant un carnet de santé, vu	0,665	0,033	416	541	1,292	0,170	0,203	0,418
A reçu vaccination BCG	0,963	0,024	416	541	2,530	0,025	0,915	1,010
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,894	0,025	416	541	1,607	0,028	0,844	0,944
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,842	0,024	416	541	1,303	0,029	0,794	0,891
A reçu vaccination rougeole	0,802	0,033	416	541	1,652	0,041	0,735	0,868
Vacciné contre toutes les maladies	0,750	0,035	416	541	1,601	0,047	0,680	0,820
Taille pour âge (-2ET)	0,124	0,010	2 027	2 458	1,240	0,084	0,103	0,145
Poids pour taille (-2ET)	0,045	0,008	2 027	2 458	1,457	0,180	0,029	0,062
Poids pour âge (-2ET)	0,083	0,012	2 027	2 458	1,637	0,143	0,059	0,106
Prévalence de l'anémie chez les enfants	0,553	0,030	1 883	2 264	2,120	0,054	0,494	0,612
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans) Quotient de mortalité néonatale (derniers 0-9 ans)	3,983 14,990	0,231 3,584	9 530 3 913	12 830 4 983	1,824 1,703	0,058 0,239	3,521 7,821	4,445 22,159
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0-9 ans)	15,003	3,025	3 908	4 969	1,703	0,239	8,954	21,053
Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans)	29,994	5,200	3 918	4 986	1,762	0,202	19,593	40,394
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0-9 ans)	13,984	2,789	3 831	4 867	1,313	0,199	8,407	19,562
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0-9 ans)	43,558	7,094	3 933	5 001	1,882	0,163	29,371	57,746
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-,	HOMMES			,	-,	- , -	- , -
Milieu urbain	1,000	0,000	1 270	1 711	na	0,000	1,000	1,000
Sans instruction	0,265	0,028	1 270	1 711	2,269	0,106	0,209	0,322
nstruction post-primaire ou plus	0,463	0,036	1 270	1 711	2,574	0,078	0,391	0,535
Jamais marié (en union)	0,610	0,025	1 270	1 711	1,797	0,040	0,561	0,660
Actuellement marié (en union)	0,367	0,023	1 270	1 711	1,714	0,063	0,321	0,414
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,112	0,017	972	1 345	1,689	0,153	0,078	0,146
Ne veut plus d'enfants	0,041	0,012	440	629	1,296	0,300	0,016	0,066
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,437	0,037	440	629	1,577	0,086	0,362	0,512
Nombre d'enfants idéal	6,446	0,294	990	1 176	1,832	0,046	5,858	7,033

			Population de base		Effet du		Intervalle de confianc	
		Erreur	Non		Plan de	Erreur		-
W. 2.11.	Valeur	Type	Pondéré	Pondéré	sondage	relative	MOST	
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
		FEMMES	3					
Milieu urbain	0,000	0,000	5 082	3 932	na	na	0,000	0,000
Alphabétisée	0,253	0,021	5 082	3 932	3,431	0,083	0,211	0,295
Sans instruction	0,702	0,022	5 082 5 082	3 932	3,449	0,032	0,658	0,746
Instruction post-primaire ou plus Jamais mariée (en union)	0,132 0,212	0,015 0,010	5 082	3 932 3 932	3,248 1,720	0,117 0,047	0,101 0,192	0,163 0,231
Actuellement mariée (en union)	0,750	0,010	5 082	3 932	1,902	0,047	0,727	0,231
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,494	0,017	3 936	3 029	2,153	0,035	0,460	0,529
Mariée (en union) avant 20 ans	0,660	0,016	2 976	2 299	1,898	0,025	0,628	0,693
Actuellement enceinte	0,101	0,005	5 082	3 932	1,285	0,054	0,090	0,112
Enfants nés vivants	2,935	0,062	5 082	3 932	1,539	0,021	2,811	3,060
Enfants survivants	2,620	0,053	5 082	3 932	1,477	0,020	2,514	2,725
Enfants nés vivants des femmes 40-49 Connaît une méthode contraceptive	6,400 0,953	0,163 0,005	783 3 889	615 2 949	1,563 1,547	0,025 0,005	6,074 0,943	6,726 0,964
Connaît une méthode contraceptive moderne	0,951	0,005	3 889	2 949	1,561	0,003	0,940	0,961
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,331	0,003	3 889	2 949	1,905	0,000	0,340	0,361
Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	0,130	0,011	3 889	2 949	1,974	0,082	0,109	0,151
Utilise actuellement la pilule	0,029	0,006	3 889	2 949	2,108	0,197	0,017	0,040
Utilise actuellement le condom	0,002	0,001	3 889	2 949	1,083	0,356	0,001	0,004
Utilise actuellement la stérilisation féminine	0,002	0,001	3 889	2 949	1,160	0,440	0,000	0,003
Utilise actuellement les injections	0,060	0,007	3 889	2 949	1,842	0,117	0,046	0,074
Utilise actuellement les implants Utilise actuellement la continence périodique	0,032 0,004	0,004 0,001	3 889 3 889	2 949 2 949	1,282 1,426	0,114 0,371	0,024 0,001	0,039 0,007
Utilise actuellement le retrait	0,004	0,001	3 889	2 949	1,018	0,371	0,001	0,007
Utilise une source du secteur public	0,869	0,026	525	413	1,754	0,030	0,817	0,921
Ne veut plus d'enfants	0,192	0,008	3 889	2 949	1,255	0,041	0,176	0,208
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,456	0,010	3 889	2 949	1,207	0,021	0,437	0,475
Nombre d'enfants idéal	5,868	0,086	4 139	3 194	2,639	0,015	5,696	6,040
Mère a reçu injection antitétanique complète	0,806	0,011	3 025	2 249	1,520	0,014	0,784	0,828
Mère a reçu assistance médicale à l'accouchement	0,435	0,023	4 767	3 580	2,699	0,053	0,389	0,481
Diarrhée dans les 2 dernières semaines A recu traitement SRO	0,195 0,249	0,009 0,020	4 514 882	3 399 663	1,515 1,279	0,048 0,080	0,177 0,209	0,214 0,288
A reçu traitement SRO A consulté du personnel médical	0,249	0,020	882	663	1,279	0,054	0,209	0,266
Ayant un carnet de santé, vu	0,703	0,020	917	670	1,294	0,029	0,662	0,743
A reçu vaccination BCG	0,944	0,011	917	670	1,386	0,012	0,922	0,966
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,893	0,013	917	670	1,223	0,015	0,867	0,919
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,845	0,014	917	670	1,153	0,017	0,816	0,873
A reçu vaccination rougeole	0,802	0,016	917	670	1,179	0,020	0,769	0,834
Vacciné contre toutes les maladies	0,726	0,020	917	670	1,279	0,027	0,686	0,765
Taille pour âge (-2ET) Poids pour taille (-2ET)	0,232 0,068	0,010 0,005	4 670 4 670	3 475 3 475	1,353 1,315	0,042 0,076	0,212 0,058	0,251 0,079
Poids pour faille (-2ET) Poids pour âge (-2ET)	0,066	0,003	4 670	3 475	1,315	0,076	0,038	0,079
Prévalence de l'anémie chez les enfants	0,638	0,000	4 327	3 200	2,030	0,032	0,603	0,672
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	6,259	0,185	14 209	10 968	1,598	0,029	5,890	6,628
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0-9 ans)	25,178	2,470	8 890	6 623	1,205	0,098	20,238	30,117
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0-9 ans)	20,661	2,039	8 873	6 612	1,208	0,099	16,583	24,740
Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans)	45,839	3,519	8 902	6 633	1,323	0,077	38,801	52,876
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0-9 ans)	32,151	3,156	8 693	6 447	1,212	0,098	25,838	38,463
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0-9 ans)	76,516	5,571	8 969	6 672	1,477	0,073	65,375	87,657
		HOMME	S					
Milieu urbain	0,000	0,000	1 750	1 311	na	na	0,000	0,000
Sans instruction	0,522	0,028	1 750	1 311	2,375	0,054	0,465	0,579
Instruction post-primaire ou plus	0,262	0,027	1 750	1 311	2,577	0,104	0,207	0,316
Jamais marié (en union)	0,575	0,018	1 750	1 311	1,497	0,031	0,540	0,611
Actuellement marié (en union)	0,415	0,017	1 750 1 240	1 311	1,478	0,042	0,380	0,450
Premiers rapports sexuels avant 18 ans Ne veut plus d'enfants	0,134 0,020	0,014 0,005	740	944 545	1,425 1,063	0,103 0,276	0,107 0,009	0,162 0,031
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,020	0,003	740 740	545 545	1,412	0,276	0,009	0,031
Nombre d'enfants idéal	8,858	0,020	1 250	911	1,501	0,034	8,262	9,453

			Populatio	n de base	Effet du		Intervalle d	le confianc
		Erreur	Non		Plan de	Erreur	-	
	Valeur	Type	Pondéré	Pondéré	sondage	relative		
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
		FEMMES	3					
Milieu urbain	0,366	0,073	2 042	1 713	6,805	0,200	0,219	0,513
Alphabétisée	0,374	0,027	2 042	1 713	2,563	0,074	0,319	0,429
Sans instruction	0,578	0,031	2 042	1 713	2,812	0,053	0,517	0,640
Instruction post-primaire ou plus	0,193	0,025	2 042	1 713	2,897	0,131	0,143	0,244
Jamais mariée (en union)	0,242	0,014	2 042	1 713	1,501	0,059	0,214	0,271
Actuellement mariée (en union)	0,697	0,015	2 042	1 713	1,495	0,022	0,667	0,727
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,442	0,027	1 539	1 295	2,098	0,060	0,389	0,496
Mariée (en union) avant 20 ans	0,604	0,030	1 155	978	2,083	0,050	0,544	0,664
Actuellement enceinte	0,080	0,007	2 042	1 713 1 713	1,104	0,083	0,067	0,094
Enfants nés vivants Enfants survivants	2,438 2,239	0,086 0,070	2 042 2 042	1 713	1,503 1,338	0,035 0,031	2,265 2,099	2,611 2,379
Enfants nés vivants des femmes 40-49	5,386	0,070	339	282	1,599	0,031	4,884	5,889
Connaît une méthode contraceptive	0,964	0,005	1 401	1 194	1,064	0,006	0,953	0,974
Connaît une méthode contraceptive moderne	0,962	0,005	1 401	1 194	1,004	0,006	0,951	0,974
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,362	0,003	1 401	1 194	1,761	0,000	0,331	0,373
Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	0,155	0,016	1 401	1 194	1,621	0,101	0,124	0,186
Utilise actuellement la pilule	0,064	0,012	1 401	1 194	1,787	0,182	0,041	0,088
Utilise actuellement le condom	0,001	0,001	1 401	1 194	1,185	1,004	0,000	0,003
Utilise actuellement la stérilisation féminine	0,003	0,002	1 401	1 194	1,231	0,595	0,000	0,007
Utilise actuellement les injections	0,058	0,009	1 401	1 194	1,413	0,152	0,041	0,076
Utilise actuellement les implants	0,021	0,004	1 401	1 194	1,102	0,202	0,012	0,029
Utilise actuellement la continence périodique	0,005	0,003	1 401	1 194	1,694	0,667	0,000	0,011
Jtilise actuellement le retrait	0,002	0,001	1 401	1 194	1,073	0,631	0,000	0,005
Utilise une source du secteur public	0,858	0,034	225	191	1,437	0,039	0,791	0,925
Ne veut plus d'enfants	0,177	0,010	1 401	1 194	0,993	0,057	0,156	0,197
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,398	0,020	1 401	1 194	1,503	0,049	0,359	0,438
Nombre d'enfants idéal	5,045	0,137	1 183	1 006	2,380	0,027	4,770	5,319
Mère a reçu injection antitétanique complète	0,832	0,020	1 010	846	1,642	0,023	0,793	0,871
Mère a reçu assistance médicale à l'accouchement	0,578	0,048	1 523	1 281	3,155	0,083	0,482	0,673
Diarrhée dans les 2 dernières semaines A reçu traitement SRO	0,237 0,202	0,015 0,029	1 446 334	1 228 291	1,331 1,280	0,065 0,143	0,206 0,144	0,268 0,260
A reçu traitement SKO A consulté du personnel médical	0,202	0,029	334	291	1,588	0,143	0,144	0,280
A consulte du personnel medical Ayant un carnet de santé, vu	0,301	0,041	299	246	1,837	0,130	0,632	0,830
A reçu vaccination BCG	0,751	0,049	299	246	1,666	0,000	0,032	0,030
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,941	0,018	299	246	1,264	0,019	0,906	0,976
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,882	0,017	299	246	0,887	0,020	0,848	0,917
A reçu vaccination rougeole	0,891	0,027	299	246	1,367	0,030	0,838	0,944
Vacciné contre toutes les maladies	0,803	0,030	299	246	1,234	0,038	0,743	0,864
Taille pour âge (-2ET)	0,140	0,012	1 501	1 218	1,275	0,086	0,116	0,164
Poids pour taille (-2ET)	0,096	0,010	1 501	1 218	1,227	0,105	0,076	0,116
Poids pour âge (-2ET)	0,143	0,011	1 501	1 218	1,122	0,077	0,121	0,166
Prévalence de l'anémie chez les enfants	0,466	0,026	1 391	1 122	1,726	0,056	0,413	0,518
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	5,210	0,232	5 651	4 764	1,198	0,044	4,747	5,673
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0-9 ans)	24,951	4,750	2 850	2 404	1,296	0,190	15,451	34,451
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0-9 ans)	14,871	2,892	2 841	2 395	1,319	0,194	9,086	20,655
Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans)	39,822	6,484	2 851	2 405	1,566	0,163	26,854	52,790
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0-9 ans)	15,010	3,805	2 783	2 328	1,257	0,254	7,400	22,620
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0-9 ans)	54,234	9,468	2 858	2 409	1,821	0,175	35,297	73,171
		HOMMES						
Milieu urbain	0,364	0,065	663	591	3,436	0,178	0,235	0,494
Sans instruction	0,521	0,050	663	591	2,578	0,096	0,420	0,621
nstruction post-primaire ou plus	0,272	0,048	663	591	2,785	0,178	0,176	0,369
Jamais marié (en union)	0,566	0,026	663	591	1,373	0,047	0,514	0,619
Actuellement marié (en union)	0,425	0,027	663	591	1,402	0,063	0,371	0,479
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,116	0,017	451	416	1,139	0,148	0,081	0,150
Ne veut plus d'enfants	0,014	0,008	263	251	1,113	0,568	0,000	0,031
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,411	0,029	263	251	0,963	0,071	0,352	0,469
Nombre d'enfants idéal	9,082	0,482	436	386	1,106	0,053	8,118	10,047

			Populatio	n de base	Effet du		Intervalle d	e confiance
		Erreur	Non		Plan de	Erreur		
W. 2.11.	Valeur	Type	Pondéré	Pondéré	sondage	relative	MOST	M OFT
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
		FEMMES	3					
Milieu urbain	0,859	0,024	1 303	3 488	2,462	0,028	0,811	0,906
Alphabétisée	0,535	0,039	1 303	3 488	2,808	0,073	0,457	0,613
Sans instruction	0,345	0,038	1 303	3 488	2,845	0,109	0,269	0,420
Instruction post-primaire ou plus Jamais mariée (en union)	0,366 0,376	0,045 0,017	1 303 1 303	3 488 3 488	3,383 1,292	0,124 0,046	0,275 0,342	0,457 0,411
Actuellement mariée (en union)	0,575	0,017	1 303	3 488	1,232	0,040	0,520	0,590
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,233	0,019	1 065	2 845	1,483	0,082	0,195	0,272
Mariée (en union) avant 20 ans	0,361	0,024	810	2 145	1,395	0,065	0,314	0,408
Actuellement enceinte	0,062	0,013	1 303	3 488	1,899	0,205	0,036	0,087
Enfants nés vivants	1,993	0,104	1 303	3 488	1,531	0,052	1,785	2,201
Enfants survivants	1,864	0,093	1 303 227	3 488	1,476	0,050	1,678	2,050
Enfants nés vivants des femmes 40-49 Connaît une méthode contraceptive	4,913 0,983	0,188 0,006	767	576 1 937	0,947 1,199	0,038 0,006	4,536 0,972	5,290 0,994
Connaît une méthode contraceptive moderne	0,982	0,006	767	1 937	1,195	0,006	0,971	0,994
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,343	0,021	767	1 937	1,246	0,062	0,300	0,385
Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	0,316	0,022	767	1 937	1,309	0,070	0,272	0,360
Utilise actuellement la pilule	0,078	0,012	767	1 937	1,202	0,149	0,055	0,101
Utilise actuellement le condom	0,012	0,005	767 767	1 937	1,245	0,409	0,002	0,022
Utilise actuellement la stérilisation féminine Utilise actuellement les injections	0,008 0,123	0,004 0,018	767 767	1 937 1 937	1,151 1,485	0,473 0,143	0,000 0,088	0,015 0,158
Utilise actuellement les implants	0,123	0,018	767	1 937	1,403	0,143	0,053	0,102
Utilise actuellement la continence périodique	0,015	0,007	767	1 937	1,592	0,463	0,001	0,029
Utilise actuellement le retrait	0,005	0,004	767	1 937	1,421	0,707	0,000	0,013
Utilise une source du secteur public	0,776	0,041	249	673	1,528	0,052	0,695	0,857
Ne veut plus d'enfants	0,229	0,021	767	1 937	1,409	0,093	0,186	0,272
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,418	0,018	767	1 937	1,025	0,044	0,382	0,455
Nombre d'enfants idéal Mère a reçu injection antitétanique complète	4,774 0,862	0,083 0,012	1 190 560	3 182 1 386	1,741 0,792	0,017 0,014	4,608 0,838	4,940 0,885
Mère a reçu assistance médicale à l'accouchement	0,801	0,012	816	1 965	1,894	0,040	0,737	0,865
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0,162	0,015	790	1 915	1,090	0,091	0,133	0,192
A reçu traitement SRO	0,195	0,046	127	311	1,259	0,238	0,102	0,288
A consulté du personnel médical	0,326	0,072	127	311	1,637	0,220	0,182	0,469
Ayant un carnet de santé, vu	0,672	0,035	156	401	0,913	0,053	0,601	0,743
A recu vaccination BCG	0,962 0,894	0,031 0,032	156 156	401 401	2,034	0,032 0,036	0,900 0,830	1,025 0,957
A reçu vaccination DTC (3 doses) A reçu vaccination polio (3 doses)	0,853	0,032	156	401	1,254 1,055	0,036	0,630	0,937
A reçu vaccination rougeole	0,799	0,041	156	401	1,249	0,050	0,717	0,881
Vacciné contre toutes les maladies	0,761	0,044	156	401	1,264	0,058	0,673	0,849
Taille pour âge (-2ET)	0,127	0,013	816	1 872	0,942	0,101	0,101	0,153
Poids pour taille (-2ET)	0,028	0,008	816	1 872	1,178	0,272	0,013	0,044
Poids pour âge (-2ET)	0,068	0,014	816	1 872	1,290	0,201	0,041	0,095
Prévalence de l'anémie chez les enfants Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	0,602 3,925	0,036 0,298	753 3 681	1 715 9 862	1,685 1,459	0,060 0,076	0,530 3,330	0,674 4,520
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0-9 ans)	14,824	4,519	1 553	3 758	1,306	0,305	5,787	23,861
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0-9 ans)	13,251	3,859	1 550	3 745	1,214	0,291	5,533	20,970
Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans)	28,075	6,682	1 554	3 759	1,415	0,238	14,711	41,440
Quotient de mortalité juvénile (derniers 0-9 ans)	15,769	3,599	1 514	3 660	0,947	0,228	8,570	22,968
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0-9 ans)	43,402	9,146	1 559	3 771	1,446	0,211	25,110	61,693
		HOMME	S					
Milieu urbain	0,849	0,021	548	1 348	1,356	0,024	0,807	0,891
Sans instruction	0,254	0,033	548	1 348	1,764	0,129	0,189	0,320
Instruction post-primaire ou plus	0,456	0,045	548	1 348	2,117	0,099	0,365	0,546
Jamais marié (en union)	0,624	0,031	548	1 348	1,507	0,050	0,561	0,686
Actuellement marié (en union)	0,352	0,029	548	1 348	1,419	0,082	0,294	0,410
Premiers rapports sexuels avant 18 ans Ne veut plus d'enfants	0,080 0,041	0,020 0,015	435 196	1 074 475	1,546 1,083	0,252 0,376	0,040 0,010	0,121 0,072
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,041	0,015	196	475 475	1,063	0,376	0,010	0,072
Nombre d'enfants idéal	6,341	0,352	352	869	1,440	0,055	5,637	7,044

			Populatio	n de base	Effet du		Intervalle d	e confianc
		Erreur	Non		Plan de	Erreur	-	
	Valeur	Type	Pondéré	Pondéré	sondage	relative		
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
		FEMMES	1					
Milieu urbain	0,244	0,026	2 690	2 040	3,164	0,108	0,192	0,297
Alphabétisée	0,244	0,019	2 690	2 040	2,250	0,076	0,207	0,281
Sans instruction	0,699	0,022	2 690	2 040	2,520	0,032	0,654	0,743
Instruction post-primaire ou plus	0,140	0,014	2 690	2 040	2,144	0,102	0,112	0,169
Jamais mariée (en union)	0,234	0,012	2 690	2 040	1,521	0,053	0,209	0,259
Actuellement mariée (en union)	0,733	0,014	2 690	2 040	1,679	0,020	0,704	0,761
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,464	0,018	2 056	1 549	1,595	0,038	0,429	0,499
Mariée (en union) avant 20 ans Actuellement enceinte	0,646 0,103	0,017 0,006	1 514 2 690	1 153 2 040	1,383 1,076	0,026 0,061	0,612 0,090	0,680 0,116
Enfants nés vivants	2,857	0,006	2 690	2 040	1,076	0,001	2,715	2,999
Enfants survivants	2,576	0,066	2 690	2 040	1,332	0,023	2,713	2,707
Enfants nés vivants des femmes 40-49	6,439	0,196	380	297	1,332	0,020	6,046	6,831
Connaît une méthode contraceptive	0,955	0,008	1 923	1 495	1,679	0,008	0,939	0,971
Connaît une méthode contraceptive moderne	0,953	0.008	1 923	1 495	1,720	0,009	0,936	0,970
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,138	0,014	1 923	1 495	1,743	0,099	0,111	0,166
Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	0,123	0,013	1 923	1 495	1,740	0,106	0,097	0,149
Utilise actuellement la pilule	0,028	0,008	1 923	1 495	2,176	0,293	0,012	0,044
Utilise actuellement le condom	0,001	0,001	1 923	1 495	0,852	0,539	0,000	0,003
Utilise actuellement la stérilisation féminine	0,001	0,001	1 923	1 495	0,975	0,716	0,000	0,002
Utilise actuellement les injections	0,059	0,007	1 923	1 495	1,231	0,113	0,045	0,072
Utilise actuellement les implants	0,028	0,005	1 923	1 495	1,305	0,175	0,018	0,038
Utilise actuellement la continence périodique	0,004	0,001	1 923	1 495	0,964	0,368	0,001	0,006
Jtilise actuellement le retrait	0,001	0,001	1 923	1 495	1,187	1,001	0,000	0,002
Utilise une source du secteur public	0,910	0,020	271	187	1,164	0,022	0,869	0,950
Ne veut plus d'enfants	0,195	0,012	1 923	1 495	1,312	0,061	0,171	0,219
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,472	0,013	1 923	1 495	1,143	0,028	0,446	0,498
Nombre d'enfants idéal	5,865	0,079	2 456	1 853	2,034	0,013	5,706	6,023
Mère a reçu injection antitétanique complète Mère a reçu assistance médicale à l'accouchement	0,831 0,478	0,015 0,027	1 491 2 388	1 145 1 856	1,587 2,293	0,019 0,057	0,800 0,423	0,861 0,533
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0,478	0,027	2 297	1 780	1,495	0,069	0,423	0,333
A reçu traitement SRO	0,104	0,013	421	327	1,434	0,003	0,166	0,209
A consulté du personnel médical	0,306	0,028	421	327	1,183	0,091	0,250	0,362
Ayant un carnet de santé, vu	0,704	0,028	461	356	1,317	0,040	0,647	0,760
A reçu vaccination BCG	0,965	0,011	461	356	1,265	0,011	0,943	0,987
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,899	0,015	461	356	1,086	0,017	0,868	0,930
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,853	0,019	461	356	1,130	0,022	0,815	0,890
A reçu vaccination rougeole	0,782	0,022	461	356	1,151	0,028	0,738	0,827
Vacciné contre toutes les maladies	0,726	0,026	461	356	1,257	0,036	0,673	0,778
Taille pour âge (-2ET)	0,217	0,014	2 351	1 831	1,482	0,067	0,188	0,246
Poids pour taille (-2ET)	0,064	0,007	2 351	1 831	1,311	0,113	0,050	0,079
Poids pour âge (-2ET)	0,148	0,011	2 351	1 831	1,345	0,076	0,125	0,170
Prévalence de l'anémie chez les enfants	0,678	0,025	2 149	1 670	2,225	0,038	0,627	0,729
ndice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	6,290	0,282	7 499	5 661	1,459	0,045	5,725	6,854
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0-9 ans)	20,618	3,461	4 388	3 406	1,360	0,168	13,696	27,541
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0-9 ans) Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans)	19,379	2,732	4 380	3 402	1,276	0,141	13,914	24,843
Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans) Quotient de mortalité juvénile (derniers 0-9 ans)	39,997 27,554	4,432 3,194	4 393 4 303	3 410 3 338	1,352	0,111	31,132	48,862 33,942
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0-9 ans)	66,449	5,861	4 423	3 432	1,014 1,314	0,116 0,088	21,167 54,728	78,170
adollerit de mortaille illianto-juverille (demiers 0-3 ans)	00,443	HOMMES		3 432	1,514	0,000	34,720	70,170
Milieu urbain	0,281	0,031	888	607	2,080	0,112	0,218	0,344
Sans instruction	0,543	0,032	888	607	1,887	0,058	0,480	0,606
nstruction post-primaire ou plus	0,262	0,027	888	607	1,847	0,104	0,207	0,316
Jamais marié (en union)	0,571	0,019	888	607	1,141	0,033	0,533	0,609
Actuellement marié (en union)	0,420	0,019	888	607	1,173	0,046	0,381	0,459
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,135	0,015	660	451	1,091	0,107	0,106	0,165
Ne veut plus d'enfants	0,026	0,008	360	255	0,992	0,324	0,009	0,042
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,555	0,029	360	255	1,099	0,052	0,497	0,612
Nombre d'enfants idéal	9,212	0,490	662	445	2,078	0,053	8,233	10,191

			Populatio	n de base	Effet du		Intervalle d	le confiance
		Erreur	Non		Plan de	Erreur		
	Valeur	Type	Pondéré	Pondéré	sondage	relative		
Variable	(M)	(ET)	(N)	(N')	(REPS)	(ET/M)	M-2ET	M+2ET
		FEMMES	3					
Milieu urbain	0,349	0,030	2 453	1 247	3,125	0,086	0,289	0,409
Alphabétisée	0,366	0,023	2 453	1 247	2,379	0,063	0,319	0,412
Sans instruction	0,571	0,026	2 453	1 247	2,604	0,046	0,519	0,623
Instruction post-primaire ou plus	0,232	0,018	2 453	1 247	2,143	0,079	0,196	0,269
Jamais mariée (en union)	0,258	0,014	2 453	1 247	1,629	0,056	0,229	0,286
Actuellement mariée (en union) Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,701 0,590	0,015 0,018	2 453 1 910	1 247 976	1,668	0,022	0,671 0,554	0,732
Mariée (en union) avant 20 ans	0,590	0,018	1 403	730	1,559 1,416	0,030 0,029	0,554	0,625 0,674
Actuellement enceinte	0,037	0,010	2 453	1 247	1,184	0,023	0,081	0,109
Enfants nés vivants	2,844	0,073	2 453	1 247	1,307	0,026	2,698	2,990
Enfants survivants	2,468	0,065	2 453	1 247	1,351	0,026	2,338	2,598
Enfants nés vivants des femmes 40-49	6,579	0,166	321	166	1,068	0,025	6,247	6,911
Connaît une méthode contraceptive	0,955	0,009	1 729	874	1,904	0,010	0,937	0,974
Connaît une méthode contraceptive moderne	0,950	0,011	1 729	874	2,021	0,011	0,929	0,972
Utilise actuellement une méthode contraceptive	0,176	0,018	1 729	874	2,015	0,105	0,139	0,212
Utilise actuellement une méthode contraceptive moderne	0,157	0,019	1 729	874	2,160	0,120	0,119	0,195
Utilise actuellement la pilule	0,016	0,007	1 729	874	2,207	0,415	0,003	0,030
Utilise actuellement le condom	0,009	0,002	1 729	874	1,107	0,287	0,004	0,013
Utilise actuellement la stérilisation féminine Utilise actuellement les injections	0,001 0,073	0,001 0,012	1 729 1 729	874 874	1,027 1,937	0,667 0,166	0,000 0,049	0,003 0,097
Utilise actuellement les implants	0,073	0,012	1 729	874	1,937	0,100	0,049	0,097
Utilise actuellement la continence périodique	0,006	0,000	1 729	874	1,100	0,113	0,041	0,003
Utilise actuellement le retrait	0,003	0,001	1 729	874	1,015	0,485	0,000	0,005
Utilise une source du secteur public	0,780	0,040	361	190	1,803	0,051	0,701	0,859
Ne veut plus d'enfants	0,169	0,012	1 729	874	1,377	0,073	0,144	0,194
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,472	0,014	1 729	874	1,197	0,030	0,443	0,501
Nombre d'enfants idéal	5,654	0,091	2 278	1 174	1,990	0,016	5,471	5,837
Mère a reçu injection antitétanique complète	0,808	0,016	1 423	723	1,509	0,020	0,777	0,840
Mère a reçu assistance médicale à l'accouchement	0,418	0,027	2 115	1 085	2,107	0,064	0,364	0,472
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	0,200	0,015	1 993	1 019	1,646	0,075	0,170	0,230
A reçu traitement SRO	0,303	0,030	390	204	1,221	0,098	0,244	0,363
A consulté du personnel médical Ayant un carnet de santé, vu	0,406 0,628	0,029 0,033	390 417	204 208	1,125 1,339	0,071 0,052	0,349 0,562	0,464 0,694
A reçu vaccination BCG	0,028	0,033	417	208	1,539	0,032	0,362	0,894
A reçu vaccination DTC (3 doses)	0,826	0,029	417	208	1,463	0,025	0,768	0,883
A reçu vaccination polio (3 doses)	0,764	0,031	417	208	1,428	0,041	0,702	0,827
A reçu vaccination rougeole	0,734	0,027	417	208	1,212	0,037	0,679	0,789
Vacciné contre toutes les maladies	0,629	0,035	417	208	1,410	0,055	0,559	0,698
Taille pour âge (-2ET)	0,301	0,016	2 029	1 012	1,425	0,054	0,269	0,334
Poids pour taille (-2ET)	0,060	0,009	2 029	1 012	1,522	0,151	0,042	0,078
Poids pour âge (-2ET)	0,170	0,016	2 029	1 012	1,643	0,094	0,138	0,202
Prévalence de l'anémie chez les enfants	0,633	0,027	1 917	957	2,084	0,043	0,578	0,687
Indice synthétique de fécondité (derniers 3 ans)	5,934	0,277	6 908	3 511	1,328	0,047	5,380	6,489
Quotient de mortalité néonatale (derniers 0-9 ans)	27,251	4,043	4 012	2 038	1,356	0,148	19,166	35,336
Quotient de mortalité post-néonatale (derniers 0-9 ans)	29,434	3,694	4 010 4 022	2 037 2 044	1,249	0,125	22,047	36,821 68,590
Quotient de mortalité infantile (derniers 0-9 ans) Quotient de mortalité juvénile (derniers 0-9 ans)	56,685 45,880	5,952 7,077	3 924	1 989	1,386 1,589	0,105 0,154	44,780 31,727	60,034
Quotient de mortalité infanto-juvénile (derniers 0-9 ans)	99,964	10,981	4 062	2 061	1,723	0,134	78,003	121,926
Quotient de mortaine infanto juverine (derniero o o ano)	33,304	•		2 001	1,720	0,110	70,000	121,520
	0.5==	HOMME						
Milieu urbain	0,379	0,027	921	476 476	1,696	0,072	0,324	0,433
Sans instruction	0,332	0,027	921	476 476	1,747	0,082	0,277	0,386
Instruction post-primaire ou plus Jamais marié (en union)	0,421 0,582	0,026	921 921	476 476	1,588 1,354	0,061 0,038	0,370	0,473 0,626
Actuellement marié (en union)	0,582 0,404	0,022 0,022	921 921	476 476	1,354 1,353	0,038	0,538 0,360	0,626
Premiers rapports sexuels avant 18 ans	0,404	0,022	666	348	1,890	0,054	0,360	0,447
Ne veut plus d'enfants	0,233	0,031	361	192	1,240	0,132	0,173	0,290
Veut retarder d'au moins 2 ans	0,581	0,046	361	192	1,758	0,079	0,490	0,673
Nombre d'enfants idéal	6,551	0,266	790	387	1,699	0,041	6,019	7,084

TABLEAUX POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES



Tableau C.1 Répartition par âge de la population des ménages

Répartition de la population (de fait) des ménages par année d'âge selon le sexe (pondéré), EDS-Continue, Sénégal 2014

	Fe	emme	Н	omme		Fe	emme	Н	omme
Âge	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Âge	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
0	605	3,1	624	3,6	37	195	1,0	123	0,7
1	655	3,3	608	3,5	38	182	0,9	148	0,9
2	612	3,1	692	4,0	39	152	0,8	117	0,7
3	590	3,0	611	3,6	40	220	1,1	202	1,2
4	605	3,1	660	3,8	41	132	0,7	90	0,5
5	551	2,8	530	3,1	42	168	0,9	155	0,9
6	641	3,3	648	3,8	43	131	0,7	103	0,6
7	629	3,2	575	3,3	44	125	0,6	141	0,8
8	565	2,9	568	3,3	45	171	0,9	152	0,9
9	481	2,4	479	2,8	46	115	0,6	68	0,4
10	547	2,8	519	3,0	47	115	0,6	91	0,5
11	444	2,3	350	2,0	48	105	0,5	121	0,7
12	446	2,3	427	2,5	49	58	0,3	47	0,3
13	524	2,7	403	2,3	50	199	1,0	140	0,8
14	419	2,1	485	2,8	51	149	0,8	86	0,5
15	400	2,0	337	2,0	52	201	1,0	83	0,5
16	364	1,9	391	2,3	53	141	0,7	62	0,4
17	360	1,8	312	1,8	54	123	0,6	102	0,6
18	443	2,3	373	2,2	55	207	1,1	124	0,7
19	345	1,8	307	1,8	56	98	0,5	74	0,4
20	477	2,4	376	2,2	57	101	0,5	71	0,4
21	297	1,5	224	1,3	58	99	0,5	75	0,4
22	398	2,0	274	1.6	59	51	0,3	44	0,3
23	265	1,3	272	1,6	60	155	0,8	153	0,9
24	272	1,4	197	1.1	61	29	0,1	67	0,4
25	448	2,3	331	1,9	62	86	0,4	75	0,4
26	277	1,4	224	1,3	63	57	0,3	62	0,4
27	299	1,5	201	1,2	64	55	0,3	37	0,2
28	339	1,7	260	1,5	65	85	0,4	96	0,6
29	195	1,0	116	0.7	66	34	0,2	50	0,3
30	454	2,3	328	1,9	67	44	0,2	39	0,2
31	183	0,9	131	0,8	68	50	0,3	57	0,3
32	243	1,2	212	1,2	69	37	0,2	31	0,2
33	198	1,0	141	0,8	70+	535	2,7	421	2,5
34	180	0,9	147	0,9	Ne sait pas/		_,.		_,~
35	286	1,5	230	1,3	manguant	4	0,0	6	0,0
36	189	1,0	109	0,6	Total	19 637	100,0	17 184	100,0

Note: La population de fait comprend tous les résidents et les non-résidents qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'enquête.

Tableau C.2.1 Répartition par âge des femmes éligibles et enquêtées

Répartition (en %) par groupe d'âges quinquennal de la population (de fait) des femmes de 10-54 ans dans l'enquête ménage et des femmes de 15-49 ans enquêtées, et pourcentage de femmes éligibles qui ont été enquêtées (pondéré), EDS-Continue, Sénégal 2014

	Population des femmes de 10-54 ans dans les		interviewées 5-49 ans	Pourcentage de femmes éligibles
Groupe d'âges	ménages	Effectif	Pourcentage	interviewées
10-14	2 380	na	na	na
15-19	1 911	1 847	21,9	96,6
20-24	1 709	1 639	19,4	95,9
25-29	1 559	1 493	17,7	95,8
30-34	1 258	1 201	14,2	95,4
35-39	1 004	963	11,4	95,9
40-44	776	736	8,7	94,8
45-49	565	548	6,5	96,9
50-54	814	na	na	na
15-49	8 783	8 426	100,0	95,9

Note: La population de fait comprend tous les résidents et les non-résidents qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'enquête. Dans ce tableau, les pondérations utilisées sont celles de l'enquête ménage. L'âge est basé sur le tableau de ménage.

na = Non applicable

Tableau C.2.2 Répartition par âge des hommes éligibles et enquêtés

Répartition (en %) par groupe d'âges quinquennal de la population (de fait) des hommes de 10-64 ans dans l'enquête ménage et des hommes de 15-59 ans enquêtés, et pourcentage des hommes éligibles qui ont été enquêtés (pondéré), EDS-Continue, Sénégal 2014

	Population des hommes de 10-64 ans dans les		interviewés 5-59 ans	Pourcentage d'hommes éligibles
Groupe d'âges	ménages	iges Effectif Pourcentage		interviewés
10-14	1 102	na	na	na
15-19	809	733	21,9	90,6
20-24	631	579	17,3	91,7
25-29	529	464	13,8	87,8
30-34	422	372	11,1	88,2
35-39	343	295	8,8	86,1
40-44	371	332	9,9	89,6
45-49	254	218	6,5	85,6
50-54	227	215	6,4	94,9
55-59	176	145	4,3	82,2
60-64	212	na	na	na
15-59	3 762	3 353	100,0	89,1

Note: La population de fait comprend tous les résidents et les non-résidents qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'enquête. Dans ce tableau, les pondérations utilisées sont celles de l'enquête ménage. L'âge est basé sur le tableau de ménage.

na = Non applicable

Tableau C.3 Complétude de l'enregistrement

Pourcentage d'informations manquantes pour certaines questions démographiques et de santé, EDS-Continue, Sénégal 2014

Type d'information	Groupe de référence	Pourcentage avec informations manguantes	Nombre de cas
Mois seulement	Naissances dans les 15 années avant l'enquête	7.76	15 483
Mois et année	Années au cours des 15 années avant l'enquête	0,00	15 483
Mois et année	Décès d'enfants nés dans les 15 années avant l'enquête	0,00	1 004
Âge/date à la première union1	Femmes en union de 15-49 ans	0,06	5 962
Âge/date à la première union ¹	Hommes en union de 15-49 ans	0.43	1 567
Niveau d'instruction de l'enquêtée	Toutes les femmes	0.00	8 488
Niveau d'instruction de l'enquêté	Tous les hommes	0,00	3 371
Diarrhée dans les 2 dernières semaines	Enfants vivants de 0-59 mois	4,37	5 942
Taille ²	Enfants vivants de 0-59 mois (du questionnaire Ménage)	2,10	6 249
Poids ²	Enfants vivants de 0-59 mois (du questionnaire Ménage)	2,10	6 249
Taille ou poids ²	Enfants vivants de 0-59 mois (du questionnaire Ménage)	2,11	6 249
Anémie ³	Enfants vivants de 0-59 mois (du questionnaire Ménage)	3,18	5 644

¹ Sans information pour l'âge et l'année

Tableau C.4 Naissances par année de naissance

Nombre de naissances, pourcentage de naissances avec une date de naissance complète, rapport de masculinité à la naissance et rapport de naissances annuelles pour les enfants Survivants (S), les enfants Décédés (D) et l'Ensemble des enfants (E) (pondéré), selon l'année de calendrier, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Effectif de naissances			Pourcentage avec une date de naissance complète			Rappor	t de mascul naissance		Rapport de naissances annuelles		
Années	S	D	E	S	D	E	S	D	E	S	D	E
0	478	4	482	100,0	100,0	100,0	88,6	120,1	88,8	na	na	na
1	1 201	54	1 255	100,0	100,0	100,0	107,7	143,0	109,0	na	na	na
2	1 238	45	1 284	99,8	98,3	99,8	102,2	80,0	101,3	103,0	89,4	102,4
3	1 205	47	1 251	99,2	100,0	99,2	99,1	109,3	99,5	101,2	86,8	100,6
4	1 142	62	1 204	99,7	98,7	99,6	113,7	73,2	111,1	97,6	120,8	98,6
5	1 136	56	1 192	99,2	92,8	98,9	101,3	138,3	102,8	102,7	73,1	100,7
6	1 070	92	1 162	97,2	81,3	95,9	110,8	94,1	109,4	100,8	133,6	102,8
7	988	82	1 069	91,1	79,4	90,2	99,8	151,5	102,9	95,3	96,3	95,4
8	1 002	77	1 080	89,3	78,7	88,5	102,8	78,7	100,9	102,2	102,1	102,2
9	974	70	1 044	86,3	81,5	86,0	108,1	85,6	106,5	105,3	89,1	104,0
0-4	5 263	213	5 476	99,7	99,3	99,7	103,7	97,6	103,5	na	na	na
5-9	5 170	377	5 547	92,9	82,1	92,2	104,5	104,5	104,5	na	na	na
10-14	3 689	379	4 068	85,3	67,6	83,7	93,7	113,0	95,3	na	na	na
15-19	2 363	394	2 757	80,1	66,0	78,1	100,7	108,9	101,9	na	na	na
20+	2 184	472	2 656	75,2	60,0	72,5	94,1	109,3	96,7	na	na	na
Ensemble	18 669	1 835	20 504	89,6	72,0	88,0	100,3	107,5	101,0	na	na	na

na = Non applicable

² Enfant non-mesuré ³ Non-testé

 ¹ Année et mois de naissance déclarés.
 ² (Nm/Nf)x100, où Nm est le nombre de naissances masculines et Nf le nombre de naissances féminines.
 ³ [2Nx/(Nx-1+Nx+1)]x100, où Nx est le nombre de naissance de l'année x.

Tableau C.5 Enregistrement de l'âge au décès en jours

Répartition des décès survenus, d'après les déclarations, à moins de 1 mois, selon l'âge au décès en jours, et pourcentage de décès néonatals survenus, d'après les déclarations, aux âges de 0-6 jours, par période de cinq ans précédant l'enquête, EDS-Continue, Sénégal 2014

Âge au décès	Nombre	d'années ay	ant précédé	l'enquête	Total
en jours	0-4	5-9	10-14	15-19	0-19
<1	15	26	13	15	69
1	22	26	19	22	89
2	7	5	5	9	27
3	23	17	8	2	51
4	2	0	2	3	8
5	3	9	7	7	27
6	5	5	3	5	18
7	7	7	3	13	30
8	6	3	3	8	20
9	2	1	4	2	9
10	6	2	2	1	11
11	2	1	1	1	5
12	1	0	0	0	1
13	2	0	1	2	5
14	1	1	1	0	3
15	6	15	9	8	39
17	0	0	0	2	2
20	0	2	3	2	7
21	1	3	0	1	4
23	0	0	0	0	0
24	0	0	0	0	0
27	2	0	0	0	2
28	0	0	0	0	1
31+	1	0	0	0	1
Total 0-30 Pourcentage néonatal	114	124	84	105	427
précoce ¹	68,3	71,5	67,1	61,8	67,4

¹ 0-6 jours / 0-30 jours

Tableau C.6 Enregistrement de l'âge au décès en mois

Répartition des décès survenus, d'après les déclaration, à moins de deux ans, selon l'âge au décès en mois, et pourcentage de décès survenus, d'après les déclarations, à moins de 1 mois, par période de cinq ans précédant l'enquête, EDS-Continue, Sénégal 2014

Âge au décès	Nombre	d'années ay	ant précédé l	'enquête	Total
en mois	0-4	5-9	10-14	15-19	0-19
<1ª	114	124	84	105	427
1	11	19	20	8	59
2	17	18	10	6	51
3	7	14	14	3	37
4	9	13	3	7	31
5	6	14	4	3	27
6	8	10	11	11	40
7	6	8	7	15	36
8	4	6	7	3	21
9	7	6	13	13	38
10	4	1	6	3	13
11	7	6	6	7	25
12	8	11	19	12	50
13	1	5	2	4	13
14	8	4	0	4	17
15	0	3	6	2	11
16	1	6	0	1	8
17	0	2	1	1	5
18	4	10	13	20	47
19	2	0	2	1	5
20	0	0	3	6	10
21	1	0	0	0	1
22	2	4	0	0	6
23	1	1	2	1	5
24+	1	1	4	3	9
1 an	0	1	0	1	2
Total 0-11 Pourcentage néonatal	199	236	185	185	805
précoce	57,3	52,4	45,3	56,8	53,0

 $^{^{\}rm a}$ Y compris les décès survenus à moins d'un mois, déclarés en jours. $^{\rm 1}$ Moins d'un mois / moins d'un an.

Tableau C.7 État nutritionnel des enfants

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans considérés comme atteints de malnutrition selon les trois indices anthropométriques de l'état nutritionnel (taille-pourâge, poids-pour-taille et poids-pour-âge), selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-Continue, Sénégal 2014

	Ta	aille-pour-Âg	e ¹		Poids-po	our-Taille			Poids-p	our-Âge		
Caractéristique sociodémographique	Pourcen- tage en dessous de -3 ET	Pourcen- tage en dessous de -2 ET ²	Score centré réduit moyen (ET)	Pourcen- tage en dessous de -3 ET	Pourcen- tage en dessous de -2 ET ²	Pourcen- tage au- dessus de +2 ET	Score centré réduit moyen (ET)	Pourcen- tage en dessous de -3 ET	Pourcen- tage en dessous de -2 ET ²	Pourcen- tage au- dessus de +2 ET	Score centré réduit moyen (ET)	Effectif d'enfants
Âge en mois												
<6 6-9 10-11 12-23 24-35	0,7 2,3 1,0 2,4 4,6	3,3 8,0 9,6 18,7 24,3	(0,3) (0,3) (0,7) (1,1) (1,2)	0,2 0,0 0,1 0,5 0,1	0,9 3,1 3,0 7,4 10,9	4,7 4,3 1,4 0,8 0,1	0,2 0,0 (0,4) (0,7) (0,8)	0,3 0,9 2,0 3,0 2,5	2,2 5,2 16,6 24,0 23,2	5,2 3,6 0,7 1,0 0,4	0,1 (0,3) (0,9) (1,3) (1,3)	541 308 271 627 606
36-47 48-59	3,8 4,1	14,5 15,6	(0,8) (0,9)	0,1 0,2	4,3 4,9	0,2 0,3	(0,7) (0,7)	2,7 2,8	18,2 16,9	0,1 0,1	(1,2) (1,1)	1 246 1 136
Sexe Masculin Féminin	3,5 3,2	15,3 13,8	(0,8) (0,8)	0,3 0,1	5,7 5,4	1,3 0,7	(0,7) (0,6)	2,1 2,3	18,0 16,4	0,9 0,9	(1,0) (1,0)	3 037 2 909
Intervalle inter- génésique en mois ³ Première naissance ⁴ <24 24-47 48+	3,5 5,0 3,7 1,2	13,7 16,8 15,7 10,3	(0,7) (0,9) (0,9)	0,2 0,3 0,2 0,2	5,1 5,6 6,4	1,4 0,9 0,9 1,1	(0,6) (0,6) (0,6) (0,6)	1,5 2,2 2,9 1,0	14,6 18,8 19,3 13,8	1,3 1,3 0,6 0,8	(0,9) (1,1) (1,1)	1 142 712 2 612 896
Grosseur à la	1,2	10,3	(0,6)	0,2	4,3	1,1	(0,6)	1,0	13,0	0,6	(8,0)	090
naissance ³ Très petit Petit Moyen ou plus gros	5,2 2,5	19,3 16,1	(1,0) (0,9)	0,4 0,3	9,7 10,0	0,6 0,5	(0,8) (0,8)	3,6 2,9	27,5 21,3	0,2 0,7	(1,3) (1,2)	1 066 765
que la moyenne	3,0	12,8	(0,7)	0,2	3,5	1,3	(0,5)	1,6	13,4	1,1	(0,8)	3 530
Interview de la mère Interviewée Mère non interviewée mais vivant dans le	3,4	14,5	(0,8)	0,2	5,7	1,0	(0,6)	2,2	17,3	0,9	(1,0)	5 363
ménage Mère non interviewée et ne vivant pas	4,2	16,0	(1,2)	0,0	4,7	0,5	(0,8)	3,2	20,2	0,5	(1,3)	192
dans le ménage	3,1	14,5	(0,6)	0,0	4,0	0,5	(0,7)	1,9	14,5	1,6	(1,0)	392
Résidence Urbain Rural	2,2 4,2	9,6 18,1	(0,6) (1,0)	0,2 0,2	4,5 6,3	1,2 0,8	(0,6) (0,7)	1,1 2,9	12,8 20,4	1,1 0,8	(0,8) (1,1)	2 473 3 474
Zones écologiques Nord Ouest Centre Sud	2,1 2,2 3,6 6,8	10,3 10,0 16,7 24,3	(0,5) (0,6) (1,0) (1,2)	0,4 0,1 0,2 0,2	9,1 2,8 6,0 5,4	1,0 1,0 0,7 1,5	(0,8) (0,5) (0,7) (0,5)	2,3 0,6 2,8 3,9	17,6 10,6 21,0 22,1	1,4 1,1 0,5 0,7	(1,0) (0,8) (1,2) (1,1)	1 223 1 881 1 829 1 014
Niveau d'instruction de la mère ⁵	-,-	,-	(, ,	-,	-,	,-			,	-,	(, ,	
Pas d'instruction Primaire Moyen/secondaire ou	4,0 2,4	16,5 12,0	(0,9) (0,7)	0,2 0,4	6,4 4,4	1,0 0,7	(0,7) (0,6)	2,6 1,7	19,4 15,4	0,8 1,0	(1,1) (0,9)	3 737 1 182
plus	2,1	8,1	(0,5)	0,1	3,7	1,5	(0,4)	0,6	9,8	1,2	(0,6)	636
Quintiles de bien-être économique Le plus pauvre Second Moyen Quatrième Le plus riche	5,4 4,8 2,9 2,0 1,4	23,6 18,6 12,0 9,9 7,1	(1,2) (1,0) (0,8) (0,6) (0,3)	0,1 0,3 0,3 0,3 0,0	7,4 6,0 6,8 3,3 3,7	0,8 0,5 1,0 1,6 1,1	(0,8) (0,7) (0,6) (0,5) (0,5)	4,2 2,9 2,0 0,9 0,6	26,2 20,5 16,5 11,9 9,1	0,5 0,7 1,4 1,1 1,0	(1,3) (1,2) (1,0) (0,9) (0,6)	1 285 1 199 1 270 1 154 1 038
Ensemble	3,4	14,6	(0,8)	0,2	5,5	1,0	(0,6)	2,2	17,2	0,9	(1,0)	5 947
Ensemble	٥,٦	17,0	(0,0)	٠,٤	5,5	1,0	(0,0)	۷,۷	11,4	0,0	(1,0)	0 041

Note: Le tableau est basé sur les enfants qui ont dormi dans le ménage la nuit ayant précédé l'enquête. Chaque indice est exprimé en termes de nombre d'unités d'écart type (ET) par rapport à la médiane de la Population de Référence Internationale du NCHS/CDC/OMS.

Le tableau est basé sur les enfants dont les dates de naissance (mois et année) et les mesures du poids et de la taille sont valables.

Y compris les enfants qui se situent en-dessous de -3 ET de la médiane de la population de référence internationale.

Non compris les enfants dont la mère n'a pas été enquêtée.
 Les premières naissances multiples (jumeaux ou triplets, etc.) sont considérées comme première naissance car il n'y a pas d'intervalle avec la naissance précédente. Exclut 4 cas (non-pondérés) cas où l'information sur la grosseur à la naissance était manquante.

4 Y compris les enfants dont la mère est décédée.

⁵ Pour les femmes qui n'ont pas été enquêtées, les informations proviennent du questionnaire ménage. Non compris les enfants dont la mère n'est pas listée dans le ménage.

DIRECTEUR NATIONAL

Aboubacar Sédikh BEYE, Directeur Général ANSD

DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT

Mamadou Falou MBENGUE, Directeur Général Adjoint ANSD

DIRECTEUR DU PROJET

Cheikh Tidiane NDIAYE, Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

ADJOINT

Papa Ibrahima Sylmang SENE, Chef de Division du Recensement et des Statistiques Démographiques

COORDONNATEUR TECHNIQUE

Fatou Bintou NIANG CAMARA

RESPONSABLE DES OPERATIONS DE TERRAIN

Papa Mabèye DIOP

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Papa Thiécouta NDIAYE

GESTIONNAIRE

Samba TALL

EQUIPE D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET DE PILOTAGE

Mamadou Falou MBENGUE, Cheikh Tidiane NDIAYE, Fatou Bintou NIANG CAMARA,
Papa Mabeye DIOP, Thiecouta NDIAYE, Papa Ibrahima Sylmang SENE, Dr Moussa DIAKHATE,
Mariana STIRBU (UNICEF), Papa Madiop DIOP (UNFPA), Mariama GUEYE (IST/SIDA),
Ndèye Khady TOURÉ (CLM), Matar CAMARA (USAID), Ibrahima NDAO (Micronutient Intiative),
Nafissatou DIOP (POPCOUNCIL), Siaka COULIBALY (DNISS), Malang COLY (OMS),
Binta MBOW (ABT)

EQUIPE D'ENCADREMENT INFORMATIQUE

Thiécouta NDIAYE, Abdou SARR, Ndiacé DANGOURA

COORDONNATEUR MEDICAL

Dr Moussa DIAKHATE (USAID)

NUTRITIONISTE

Ndèye Khady TOURÉ (CLM)

PERSONNELS DE LABORATOIRE POUR LA PARASITOLOGIE

Professeur Oumar GAYE, Directeur du Laboratoire de Parasitologie de l'UCAD Docteur Magatte NDIAYE, Chercheur au LBV

PERSONNELS DE COLLECTE

Superviseurs

Amadou DJIGO Ibrahima DIONE

Chefs d'équipe

Arona DIAGNE Amadou Lamine JANTEY Ousmane MBENGUE Aliou NGOM

Techniciens de santé

Awa DIAW Ndane DIOUF Diarra Ndéye NDOYE Oulèye SARR

Enquêtrices

Assiétou BEYE Tabasky DIOUF
Mafoudya CAMARA Ndéye Ami FALL
Fatou CISSE Ndéye Yacine SAGNA
Fatoumata DIEME Coumba SOW
Bintou DIEME Clara SADIO
Marième DIEYE Rokhaya GUEYE

Reprographie

Saliou FAYE

Personnel d'appui

Mbaye NDIAYE et Matar BOCOUM

ASSISTANCE TECHNIQUE DE ICF INTERNATIONAL

José Miguel GUZMAN, Coordonnateur Régional EDS
Jean de Dieu BIZIMANA
Yodit BEKELE
Ruilin REN, plan de sondage
Keith PURVIS, traitement informatique
Harouna KOCHE, traitement informatique
Monique BARRÈRE, édition finale

Christopher GRAMER, production du rapport

QUESTIONNAIRES

Annexe **E**

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ CONTINUE (EDS-CONTINUE 2014) QUESTIONNAIRE MÉNAGE République du Sénégal ICF Ministère du Plan Ministère de la Santé et de l'Action Sociale **IDENTIFICATION** NOM DE LA LOCALITE MENAGE ... NOM DU CHEF DE MENAGE NUMERO DU MENAGE CONCESION NUMERO DE CONCESSION NUMERO DE GRAPPE GRAPPE.... REGION REGION URBAIN/RURAL (URBAIN=1, RURAL=2) MILIEU DAKAR/CAPITALE REGIONALE/AUTRE VILLE/RURAL MILIEU (DETAILLE) (DAKAR=1, CAPITALE REGIONALE=2, AUTRE VILLE=3, RURAL=4) MÉNAGE SÉLECTIONNÉ DANS UNE ENQUÊTE HOMME ? (OUI=1, NON=2) ENQUÊTE HOMME **VISITES D'ENQUETRICES** 1 3 VISITE FINALE DATE **JOUR** MOIS 2 0 ANNEE.... NOM DE L'ENQUETRICE CODE ENQUET . . . **RESULTAT*** CODE RESULTAT.... PROCHAINE DATE VISITE: NOMBRE TOTAL **HEURE** DE VISITES *CODES RESULTATS: **REMPLI** TOTAL DANS LE 2 PAS DE MEMBRE DU MENAGE A LA MAISON OU PAS D'ENQUETE MENAGE COMPETENT AU MOMENT DE LA VISITE 3 MENAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PERIODE TOTAL FEMMES ELIGIBLES **DIFFERE** 4 **REFUSE** 5 LOGEMENT VIDE OU PAS DE LOGEMENT A L'ADRESSE TOTAL HOMMES 6 LOGEMENT DETRUIT ELIGIBLES

CHEF D'EQUIPE
NOM
DATE

(PRECISER)

8

AUTRE

LOGEMENT NON TROUVE

 ${\sf N}^{\sf O}$ LIGNE

QUESTION. MENAGE

ENQUETE POUR

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT APRÈS INFORMATION

Bonjour. Je m'appelle	s informations que nous collectons aideront votre le a été sélectionné pour cette enquête. Nous les questions prennent habituellement entre 15 et 20 t strictement confidentielles et elles ne seront d'enquête. Vous n'êtes pas obligé de participer à articiper car votre opinion est très importante. S'il s répondre, dîtes-le moi et je passerai à la question inporte quel moment.
DONNEZ LA CARTE AVEC LES INFORMATIONS POUR CO	NTACTER CES PERSONNES
Avez-vous des questions à me poser ? Puis-je commencer l'interview maintenant ?	
SIGNATURE DE L'ENQUÊTEUR/ENQUÊTRICE <u>:</u>	DATE:
L'ENQUÊTÉ ACCEPTE DE RÉPONDR	FUSE DE RÉPONDRE

TABLEAU MÉNAGE

				ABLEAU	MENAGE		SI 15 ANS			
							OU PLUS			
N° LIGNE	RÉSIDENTS HABITUELS ET VISITEURS	LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE	SEXE	RÉSIC	DENCE	ÂGE	ÉTAT MATRIMONIAL	ÉLIGIBILITÉ		É
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	S'il vous plait, donnez-moi les noms des personnes qui vivent habituellement dans votre ménage et des visiteurs qui ont passé la nuit dernière ici, en commençant par le chef de ménage. APRÈS AVOIR LISTÉ LES NOMS ET ENREGISTRÉ LE LIEN DE PARENTÉ ET LE SEXE POUR CHAQUE PERSONNE, POSEZ LES QUESTIONS 2A, 2B, 2C POUR VOUS ASSURER QUE LA LISTE EST COMPLÈTE. POSEZ ENSUITE LES QUESTIONS APPROPRIÉES DES COLONNES 5-20 POUR CHAQUE PERSONNE.	Quel est le lien de parenté de (NOM) avec le chef de ménage ? VOIR CODES CI-DESSOUS	(NOM) est-il de sexe masculin ou féminin ?	(NOM) vit- il/elle ici habituel- lement ?	(NOM) a t-il/elle passé la nuit dernière ici ?	Quel âge a (NOM) ? SI 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'.	Quel est l'état matrimonial actuel de (NOM) ? 1 = MARIÉ OU VIVANT ENSEMBLE 2 = DIVORCÉ/ SÉPARÉ 3 = VEUF 4 = JAMAIS MARIÉ ET N'A JAMAIS VÉCU AVEC QUELQU'UN	N° DE	TOUS LES	ENCER- CLEZ LE N° DE LIGNE DE TOUS LES ENFANTS DE 0 - 5 ANS
01			M F	O N 1 2	O N 1 2	EN ANNÉES		01	01	01
02			1 2	1 2	1 2			02	02	02
03			1 2	1 2	1 2			03	03	03
04			1 2	1 2	1 2			04	04	04
05			1 2	1 2	1 2			05	05	05
06			1 2	1 2	1 2			06	06	06
07			1 2	1 2	1 2			07	07	07
08			1 2	1 2	1 2			08	08	08
09			1 2	1 2	1 2			09	09	09
10			1 2	1 2	1 2			10	10	10

CODES POUR Q. 3: LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

01 = CHEF DE MÉNAGE 07 = BEAU-PÈRE OU BELLE MÈRE 02 = MARI OU FEMME 08 = FRÈRE OU SOEUR

03 = FILS OU FILLE 09=CO-EPOUSE
04 = GENDRE OU BELLE-FILLE 10 = AUTRES PARENTS
05 = PETIT-FILS OU PETITE FILLE 11 = ENFANTS ADOPTÉS/EN
06 = PÈRE OU MÈRE GARDE/ENF DU CONJOINT
98 = NE SAIT PAS

		SI AGE D	E 0-17 ANS		SI AGE DI	E 5 ANS OU PLUS		SI ÅGE	SI AGE DE 5-24 ANS					
N° LIGNE			RVIE ET RÉSIDEN IS BIOLOGIQUES			RÉQUENTÉ L'ÉCOLE	SCOL	ÉQUENTATION AIRE ACTUELLE JU RÉCENTE	SCOLA	JENTATION IRE ANNEE CEDENTE	(0-59mois) DÉCLARATION DE NAISSANCE			
	12	13	14	15	16	17	18	19	19A	19B	20			
	La mère biologique de (NOM) est-elle en vie ?	La mère biologique de (NOM) vit-elle habituel-lement dans ce ménage ou était-elle en visite ici la nuit dernière ? SI OUI: Quel est son nom ? INSCRIVEZ LE № DE	Le père biologique de (NOM) est-il en vie ?	Le père biologique de (NOM) vit-il habituel-lement dans ce ménage ou était-il en visite ici la nuit dernière ? SI OUI: Quel est son nom? INSCRIVEZ LE N° DE	(NOM) a-t-il/elle déjà fréquenté l'école ?	Quel est le plus haut niveau d'études que (NOM) a atteint ? VOIR CODES CI-DESSOUS Quelle est la demière classe que (NOM) a achevée à ce niveau ? VOIR CODES CI-DESSOUS	(Nom) a t- il /elle fréquenté l'école à n'importe quel moment durant l'année scolaire (2013- 2014) ?	Au cours de cette année scolaire, à quel niveau et en quelle classe est/était (NOM) ? VOIR CODES CI-DESSOUS	Au cours de l'année scolaire précéden- te, (NOM) a-t-il/elle fréquenté l'école à un certain moment ?	Durant l'année scolaire précé- dente, à quel niveau et dans quelle classe était (NOM) ?	(NOM) a t-il/elle un certificat de naissance ? SI NON, INSISTEZ: La naissance de (NOM) a t-elle été déclarée à l'état civil ? 1 = A UN CERTIFICAT 2 = DÉCLARÉE 3 = NI L'UN, NI			
		LIGNE DE LA MÈRE.		LIGNE DU PÈRE.							L'AUTRE 8 = NE SAIT PAS			
		SI NON, INSCRIVEZ '00'.		SI NON, INSCRIVEZ '00'.										
	O N NSP		O N NSP		O N	NIVEAU CLASSE	0 N	Niveau classe	O N	Niveau classe				
01	1 2 8		1 2 8		1 2		1 2		1 2		 			
	↓ ALLEZ À 14		ALLEZ À 16		20G		↓ 19A		20G					
02	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
03	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
04	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
05	1 2 — 8 ALLEZ Å 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
06	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
07	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 1 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
08	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
09	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 1 2 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
10	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G					
							UR Qs. 17 E	T 19: NIVEAU D'INSTF	RUCTION	1	!			
						NIVEAU 1 = ELEMENTAIRI 2 = MOYEN 2 = SECONDAIRE 3 = SUPÉRIEUR 6 = PRESCOLAIR 8 = NE SAIT PAS		CLASSE MOINS D'1 ANNÉE AC (UTILISEZ '00' POU SEULEMENT. CE C PAS AUTORISÉ À (IE SAIT PAS	JR Q. 17 ODE N'EST					

							SI 15 ANS OU PLUS			
Nº LIGNE	RÉSIDENTS HABITUELS ET VISITEURS	LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE	SEXE	RÉSIC	DENCE	ÂGE	ÉTAT MATRIMONIAL		ÉLIGIBILIT	É
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	S'il vous plait, donnez-moi les noms des personnes qui vivent habituellement dans votre ménage et des visiteurs qui ont passé la nuit dernière ici, en commençant par le chef de ménage. APRÈS AVOIR LISTÉ LES NOMS ET ENREGISTRÉ LE LIEN DE PARENTÉ ET LE SEXE POUR CHAQUE PERSONNE, POSEZ LES QUESTIONS 2A, 2B, 2C POUR VOUS ASSURER QUE LA LISTE EST COMPLÈTE. POSEZ ENSUITE LES QUESTIONS APPROPRIÉES DES COLONNES 5-20 POUR CHAQUE PERSONNE.	Quel est le lien de parenté de (NOM) avec le chef de ménage ? VOIR CODES CI-DESSOUS	(NOM) est-il de sexe masculin ou féminin ?	(NOM) vit- il/elle ici habituel- lement ?	(NOM) a t-il/elle passé la nuit dernière ici ?	Quel âge a (NOM) ? SI 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'.	Quel est l'état matrimonial actuel de (NOM) ? 1 = MARIÉ OU VIVANT ENSEMBLE 2 = DIVORCÉ/ SÉPARÉ 3 = VEUF 4 = JAMAIS MARIÉ ET N'A JAMMIS VÉCU AVEC QUELQU'UN	N° DE	N° DE LIGNE DE TOUS LES	ENCER- CLEZ LE N° DE LIGNE DE TOUS LES ENFANTS DE 0 - 5 ANS
			M F	O N	O N	EN ANNÉE	•			
11			1 2	1 2	1 2			11	11	11
12			1 2	1 2	1 2			12	12	12
13			1 2	1 2	1 2			13	13	13
14			1 2	1 2	1 2			14	14	14
15			1 2	1 2	1 2			15	15	15
16			1 2	1 2	1 2			16	16	16
17			1 2	1 2	1 2			17	17	17
18			1 2	1 2	1 2			18	18	18
19			1 2	1 2	1 2			19	19	19
20			1 2	1 2	1 2			20	20	20
2A) Justo Y a-t-il d' ou des n 2B) Ya t membre: locataire habituelle 2C) Avez qui sont d	LICI SI UNE AUTRE FEUILLE EST UTILIS pour être sûre que j'ai une liste complé autres personnes telles que des petits er ourrissons que nous n'avons pas listés? -il d'autres personnes qui ne sont peut-êt s de votre famille, tels que des domestiq s ou amis qui vivent ament ici?	te offants OUI re pas ues, OUI	AJOUT AU TABLE	TER NON		CODES P CODES P 01 = CHEF DE N 02 = FEMME OU 03 =FILS OU FIL 04 = GENDRE/B 05= PETIT-FILS/ 06 = PÈRE/MÈR 07 = BEAUX-PAI	MARI	EC LE CHE FRÈRE OU S AUTRE PAR ADOPTÉ/EN DE LA FEMIN BANS PARE NE SAIT PAS	SOEUR ENT GARDE/EN ME/MARI NTÉ	

		SI AGE D	E 0-17 ANS		SI AGE DE	E 5 ANS OU PLUS		SI ÄGE	DE 5-24 ANS		SI ĂGE moins 5 ANS (0-59mois)
N° LIGNE			RVIE ET RÉSIDEN IS BIOLOGIQUES			RÉQUENTÉ L'ÉCOLE	SCOL	EQUENTATION AIRE ACTUELLE U RÉCENTE	SCOLA	JENTATION IRE ANNEE CEDENTE	DÉCLARATION DE NAISSANCE
	12	13	14	15	16	17	18	19	19A	19B	20
	La mère biologique de (NOM) est-elle en vie ?	La mère biologique de (NOM) vit-elle habituel-lement dans ce ménage ou était-elle en visite ici la nuit dernière ? SI OUI: Quel est son nom ? INSCRIVEZ LE N° DE LIGNE DE LA MÈRE. SI NON, INSCRIVEZ '00'.	Le père biologique de (NOM) est-il en vie ?	Le père biologique de (NOM) vit-il habituel-lement dans ce ménage ou était-il en visite ici la nuit dernière ? SI OUI: Quel est son nom? INSCRIVEZ LE N° DE LIGNE DU PÈRE. SI NON, INSCRIVEZ '00'.	(NOM) a-t-il/elle déjà fréquenté l'école ?	Quel est le plus haut niveau d'études que (NOM) a atteint ? VOIR CODES CI-DESSOUS Quelle est la dernière classe que (NOM) a achevée à ce niveau ? VOIR CODES CI-DESSOUS	(Nom) a ti /elle fréquenté l'école à n'importe quel moment durant l'année scolaire (2013-2014) ?	Au cours de cette année scolaire, à quel niveau et en quelle classe est/était (NOM) ? VOIR CODES CI-DESSOUS	Au cours de l'année scolaire précéden- te, (NOM) a-t-il/elle fréquenté l'école à un certain moment ?	Durant l'année scolaire précé- dente, à quel niveau et dans quelle classe était (NOM) ?	(NOM) a t-il/elle un certificat de naissance ? SI NON, INSISTEZ: La naissance de (NOM) a t-elle été déclarée à l'état civil ? 1 = A UN CERTIFICAT 2 = DÉCLARÉE 3 = NI L'UN, NI L'AUTRE 8 = NE SAIT PAS
11	0 N NSP 1 2 8 ALLEZ À 14		O N NSP 1 2 — 8 ALLEZ À 16		O N 1 2 20G	NIVEAU- CLASSE	0 N 1 2	NIVEAU CLASSE	O N 1 2 20G	NIVEAU CLASSE	
12	1 2 — 8 ALLEZ A 14		1 2 — 8 ALLEZ A 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
13	1 2		1 2 — 8 ALLEZ A 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
14	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
15	1 2 8 ALLEZ À 14		1 2		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
16	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
17	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
18	1 2 — 8 ALLEZ A 14		1 2 — 8 ALLEZ A 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
19	1 2 — 8 ALLEZ À 14		1 2 — 8 ALLEZ À 16		1 2 ↓ 20G		1 2 ↓ 19A		1 2 ↓ 20G		
20	1 2 — 8 ALLEZ A 14		1 2 — 8 ALLEŽ A 16		1 2 2 ¢ G		1 2 1 0 A	IVEAU D'INSTRUCTIO	1 2 20 6		

CODES POUR Qs. 17 ET 19: NIVEAU D'INSTRUCTION

NIVEAU CLASSE

 NIVEAU
 CLASSE

 1 = ELEMENTAIRE
 00 = MOINS D'1 ANNÉE ACHEVÉE

 2 = MOYEN
 (UTILISEZ '00' POUR Q. 17

 3 = SECONDAIRE
 SEULEMENT. CE CODE N'EST

 4 = SUPÉRIEUR
 PAS AUTORISÉ À Q. 19).

 6 = PRESCOLAIRE
 98 = NE SAIT PAS

 8 = NE SAIT PAS

	PRISE EN CHARGE DES ENFAN	ITS ENFANTS DE 3 - 5 ANS	
N° LIGNE	Au cours de cette	Quel établissement	Depuis combien
LIGNE	année scolaire, (NOM) fréquente t-il/elle un lieu d'encadrement en dehors de la maison tel qu'une école mater- nelle, une Case des Tout Petits, un centre communautaire, ou	(NOM) fréquente-il?) 01= ECOLE MATERNELLE 02= JARDIN D'ENFANT 03= CASE DE TP 04= ECOLE ELEMENTAIRE 05= DAARA, CORAN, ARABE 06= CENTRE COMMUNAUTAIRE 96= AUTRE	
	autre?	INSCRIRE LE CODE APPROPRIE	INSCRIRE LE CODE APPROPRIE
	(20D)	(20E)	(20F)
01	O N NSP 1 2 8 L→ ALLER ↓ À 20G		
02	1 2 8 L→ ALLER À 20G		
03	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
04	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
05	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
06	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
07	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
08	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
09	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
10	1 2 8 L→ ALLER À 20G		
11	1 2 8 L→ ALLER À 20G		
12	1 2 8 L→ ALLER À 20G		
13	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
14	1 2 8 → ALLER → À 20G		
15	1 2 8 L→ ALLER ↓ À 20G		
16	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
17	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
18	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
19	1 2 8 L→ ALLER Å 20G		
20	1 2 8 L→ ALLER ↓ À 20G		

VÉRIFIER COLONNES (5) ET (7) DU TABLEAU MÉNAGE: NOMBRE D'ENFANTS DE 5 A 17 ANS QUI RÉSIDE HABITUELLEMENT DANS LE MÉNAGE : 2 OU PLUS UN SEUL AUCUN	NT													
2 OU PLUS UN SEUL AUCUN														
2007103	. 04													
200 #	—— → 21 #													
TABLEAU 1: ENFANTS ÂGÉS DE 5-17 ANS ÉLIGIBLES POUR LES QUESTIONS POUR "TRAVAIL" DES ENFANTS														
ENREGISTRER, DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS, CHAQUE ENFANT ÂGÉ DE 5-17 ANS DANS LE MÊME ORDRE QU	JE CELUI DANS LE													
TABLEAU DE MÉNAGE. NE PAS INCLURE LES AUTRES MEMBRES DU MÉNAGE DONT L'ÂGE SE SITUE À L'EXTÉRI L'INTERVALLE 5-17 ANS. ENREGISTRER LE NUMÉRO DE LIGNE, LE NOM, LE SEXE, ET L'ÂGE DE CHAQUE ENFAN'														
ENREGISTRER LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ÂGÉS DE 5-17 ANS DANS LA CASE RÉSERVÉE (Q.20M)	11.11 010													
20H 20I 20J 20K 20L														
NOM DE Q.2 SEXE DE Q.4 ÂGE DE Q.7 LIGNE DE Q.1														
1 M F														
2 M F 1 2 M F 1 2 M F 1 2 M F 1 2 M F 1 2 M F M														
M F 1														
3 1 2 1														
4 M F 1 2														
5 1 2														
6 M F 1 2														
7 1 2														
8 M F 1 2 T														
20M TOTAL ENFANTS ÂGÉS DE 5-17 ANS														
TABLEAU 2 : SÉLECTION ALÉATOIRE POUR LES QUESTIONS SUR "LE TRAVAIL"														
UTILISEZ CE TABLEAU POUR SÉLECTIONNER UN DES ENFANTS ÂGÉS DE 5-17 ANS.														
 a) PRENEZ LE DERNIER CHIFFRE DU NUMÉRO DE MÉNAGE INSCRIT SUR LA PAGE DE COUVERTURE DU QUES b) CE CHIFFRE EST CELUI DE LA LIGNE À SÉLECTIONNER. 	STIONNAIRE.													
c) VÉRIFIEZ LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ÉLIGIBLES À Q.20M														
 d) CE NOMBRE EST CELUI DE LA COLONNE À SÉLECTIONNER. e) TROUVEZ LA CASE QUI CORRESPOND À L'INTERSECTION DE LA LIGNE ET DE LA COLONNE IDENTIFIÉES ET 	T ENCERCLER CE													
CHIFFRE.														
f) CE CHIFFRE CORRESPOND AU RANG QU'OCCUPE L'ENFANT QUI SERA SÉLECTIONNÉ POUR "LE TRAVAIL"														
EXEMPLE:														
LE NUMÉRO DE MÉNAGE EST 36 : SÉLECTIONNER LA LIGNE 6. IL Y A 3 ENFANTS ÉLIGIBLES DANS CE MÉNAGE, SÉLECTIONNER LA COLONNE 3.														
LA CASE À L'INTERSECTION DE LA LIGNE 6 ET DE LA COLONNE 3 CONTIENT LE CHIFFRE 2 : LE 2 ^{ÈME} ENFANT ÉLI LE TABLEAU MÉNAGE SERA SÉLECTIONNÉ. SI LE NUMÉRO DE LIGNE DES 3 ENFANTS ÉLIGIBLES EST : '07', '11' E	IGIBLE LISTÉ DANS													
SÉLECTIONNÉ EST LE 2 ^{EME} ENFANT LISTÉ, SOIT CELUI DU NUMÉRO DE LIGNE '11'.	II IO, LENI ANI													
20N NOMBRE TOTAL D'ENFANTS ÉLIGIBLES DANS LE MÉNAGE DERNIER CHIFFRE DU NUMÉRO														
DE MÉNAGE 1 2 3 4 5 6 7 8+														
0 1 2 2 4 3 6 5 4														
1 1 1 3 1 4 1 6 5 2 1 2 1 2 5 2 7 6														
3 1 1 2 3 1 3 1 7														
4 1 2 3 4 2 4 2 8														
5 1 1 1 1 3 5 3 1 6 1 2 2 2 4 6 4 2														
 7 1 1 3 3 5 1 5 3														
7 1 1 3 3 5 1 5 3 8 1 2 1 4 1 2 6 4														
8 1 2 1 4 1 2 6 4 9 1 1 2 1 2 3 7 5														
8 1 2 1 4 1 2 6 4 9 1 1 2 1 2 3 7 5														
8 1 2 1 4 1 2 6 4 9 1 1 2 1 2 3 7 5														

ÂGE DE L'ENFANT

TRAVAIL DES ENFANTS

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES		PASSER À
20P	Maintenant je voudrais vous parler de tout travail que les enfants de ce ménage peuvent faire.			
	Depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, (NOM) a-t-il/elle fait une des activités suivantes, même si c'est pendant une heure seulement?	О U I		
	[A] Est-ce que (NOM) a travaillé sur son propre terrain/ferme/ potager ou aidé sur celui du ménage ou s'est occupé des animaux. Par exemple : faire pousser des produits de la ferme, les récolter, nourrir les animaux, les emmener au pâturage ou les traire?	A TRAVAILLÉ SUR TERRAIN/FERME/ POTAGER OU S'EST OCCUPÉ DES ANIMAUX	2	
	[B] Est-ce que (NOM) a aidé dans l'entreprise familiale, celle d'autres parents avec ou sans paiement ou a travaillé dans sa propre entreprise ?	A AIDÉ DANS ENTREPRISE FAMI- LIALE/D'UN AUTRE PARENT/DANS SA PROPRE AFFAIRE 1	2	
	[C] Est-ce que (NOM) a produit, vendu des articles, des produits artisanaux, des vêtements, de la nourriture ou des produits agricoles ?	A PRODUIT/VENDU DES ARTICLES/ DE L'ARTISANAT/DES VETEMENTS/ NURITURE OU DES PRODUITS AGRICOLES	2	
	[D] Depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, (NOM) a-t-il/elle été engagé(e) dans n'importe quelle autre activité en échange de paiement en argent ou en nature, même pour une seule heure ?			
	Si "NON", INSISTER: SVP, inclure n'importe quelle activité que (NOM) a pu faire comme employé régulier ou occasionnel, pour sa propre entreprise ou comme employeur, ou comme travailleur familial non paye pour aider dans les affaires du ménage ou à la ferme.	TOUTE AUTRE ACTIVITÉ 1	2	
20Q	VÉRIFIEZ 20 [A] À [D] : AU MOINS UN 'OUI' AUCUN 'OUI'			>20V
20R	Depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, a peu près combien d'heures au total est-ce que (NOM) a travaillé sur (cette activité/ces activités) ? SI MOINS D'UNE HEURE, ENREGISTREZ "00"	NOMBRE D'HEURES		
20\$	Est-ce que (cette activité/ces activités nécessite(nt)) de porter des charges lourdes ?	OUI		→ 20V
20T	Est-ce que (cette activité/ces activités nécessite(nt)) de travailler avec des outils dangereux (couteaux, etc.) ou de faire fonctionner de grosses machines ?	OUI		→ 20V

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
20U	Comment décririez-vous l'environnement de travail de (NOM) ?		_
	[A] Est-ce que (NOM) est exposé à la poussière, à la fumée ou au gaz ?	OUI	→ 20V
	[B] Est-ce que (NOM) est exposé au froid, à la chaleur ou à de l'humidité extrême ?	OUI	→ 20V
	[C] Est-ce que (NOM) est exposé à des bruits intenses ou des vibrations?	OUI	→ 20V
	[D] Est-ce que (NOM) est exposé à un travail en hauteur ?	OUI	→ 20V
	[E] Est-ce que (NOM) est exposé à des produits chimiques (pesticides, colles, etc.) ou à des explosifs ?	OUI	→ 20V
	[F] Est-ce que (NOM) est exposé à d'autres choses, procédés ou conditions mauvaises pour sa santé ou sa sécurité ?	OUI	
20V	Depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, (NOM) est-il /elle allé(e) chercher de l'eau ou ramasser du bois pour le ménage ?	OUI	→ 20X
20W	Au total, depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, combien d'heures (NOM) a-t-il/elle passé à chercher de l'eau ou à ramasser du bois pour le ménage ?	NOMBRE D'HEURES	
	SI MOINS D'UNE HEURE, ENREGISTRER "00"		
20X	Depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, est-ce que (NOM) a fait une des tâches suivantes pour le ménage :	O N U O I N	
	[A] Des achats pour le ménage ?	ACHATS POUR LE MÉNAGE 1 2	
	[в] Réparer n'importe quel équipement du ménage ?	RÉPARATIONS D'ÉQUIPEMENT 1 2	
	[C] Cuisiner ou nettoyer des ustensiles ou la maison ?	CUISINER /LAVER USTENSILES/ MAISON	
	[D] Laver les vêtements ?	LAVER LES VÊTEMENTS 1 2	
	[E] Prendre soin des enfants?	PRENDRE SOIN DES ENFANTS 1 2	
	[F]. Prendre soin des personnes âgées ou malades ?	PRENDRE SOINS DES PERSONNES ÂGÉES/DES MALADES 1 2	
	[G] Autres tâches pour le ménage ?	AUTRES TÂCHES 1 2	
20Y	VÉRIFIEZ 20W [A] À [G] : AU MOINS UN 'OUI' AUCUN 'OUI'		>21
20Z	Depuis (JOUR DE LA SEMAINE) dernier, combien d'heures à peu près, (NOM) a-t-il/elle passé dans cette/ces activité(s) ?	NOMBRE D'HEURES	
	SI MOINS D'UNE HEURE, ENREGISTREZ "00"	.	

PREVALENCE DES MALADIES CHRONIQUES & QUELQUES PRATIQUES DANGEREUSES

	T L												SI AGE DE 15 ans ET PLUS					
				EV				IES CHR	ONIQU						COMPORTEMENT A F DURANT LES 10 DER ANNEES OU PLUS	NIERES		
LIGNE NO.		21	MALADIE	CODE	2	23	2	24		25	26 MALADIE	CODE	2	7	28	29		
	poser of question de sant membra ménago que (No	quelques on sur l'etat te des es de votre e. Est-ce- om) souffre quelconque es	De quelle mala souffre (NOM)?	die	meder inform (Nom)	ne) qu'il souffre tte	(Nom regulier	ce-que) recoit ement un ment?	(Nom d'une malac	e-que) souffre autre die hique?	souffre (Nom)?		maladie chronique dont souffre (Nom)? medecin a informe (Nom)		Est ce que (NOM) fume des cigarettes, ou un autre type de tabac , ou a fume dans le passe?	Est-ce que (NOM) prend de l'alcool?		
	1= OU 2= NO	II	ENREGISTRE NOM DE LA M ET LE CODE		1= OL 2= NO		1= OUI 2= NON	ı	1= O 2= No				CONDE		1= OUI 2= NON		2 = OUI AVANT 3 = OUI RAREMENT 4 = NON 8 = NSP	1 = OUI, Quotidiennement 2 = OUI, Chaque semaine 3 = OUI, RAREMENT 4 = OUI, AVANT 5 = NON/JAMAIS 8 = NSP
	OUI	NON	MALADIE	CODE	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	MALADIE	CODE	OUI N	ION	CODE	CODE		
01	1	2			1	2	1	2	1	2			1	2				
		↓ Aller a 28								Aller a 28								
02	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a 28			1	2				
03	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a 28			1	2				
04	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a 28			1	2				
05	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a 28			1	2				
06	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a 28			1	2				
07	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a28			1	2				
08	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a28			1	2				
09	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a28			1	2				
10	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1	2 ↓ Aller a 28			1	2				

CODES POUR Qs.22-26: MALADIES CHRONIQUES

01=HTA (HYPERTENSION ARTERIELLE) 10=ARTHROSE 19=MALADIE DE LA PROSTATE 02=DIABETE 11=TUBERCULOSE 20=CATARACTE 12=CEPHALEE CHRONIQUES 03=ULCERATION CHRONIQUE 21=OPACITE DE LA CORNEE (verre de contact) 22=DOULEUR CHRONIQUE DU DOS OU PROBLEME DE LA COLONNE VERTEBRALE 04=ANEMIE 13=CRISE CARDIAQUE 05=DREPANOCYTOSE 14=EPILEPSIE 23=MALADIE MENTALE 06=HEMOPHILIE 15=ASTHME 24=MALADIE DE LA PEAU 16=MALADIE DU POUMON 07=MALADIE DU COEUR 25=TUMEURS CANCEREUSES 08=INSUFFISANCE RENALE 17=HYPERTHYROIDIE 26=MALADIE DE LA GENCIVE ET DE LA BOUCHE 09=MALADIE DU FOIE 18=HYPOTHYROIDIE 96=AUTRES (A PRECISER)

	Υ	N	MALADIE	CODE	OUI	NON	OUI	NON	OUI NON	MALADIE	CODE	OUI	NON	CODE	CODE
11	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a 28			1	2		
12	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a 28			1	2		
13	1	2 ↓ Aller a28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a28			1	2		
14	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a28			1	2		
15	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a 28			1	2		
16	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a28			1	2		
17	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a 28			1	2		
18	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a28			1	2		
19	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a 28			1	2		
20	1	2 ↓ Aller a 28			1	2	1	2	1 2 ↓ Aller a28			1	2		
	01=H 02=DI	TA (HYPERT IABETE	22 ET Q26: MAL	RIELLE)	10=A 11=T	RTHRO:	JLOSE	MIOLIES	20=CATA	DIE DE LA PRO			-11		

03=ULCERATION CHRONIQUE

04=ANEMIE 05=DREPANOCYTOSE 06=HEMOPHILIE 07=MALADIE DU COEUR 08=INSUFFISANCE RENALE 09=MALADIE DU FOIE

12=CEPHALEE CHRONIQUES 13=CRISE CARDIAQUE 14=EPILEPSIE 15=ASTHME 16=MALADIE DU POUMON 17=HYPERTHYROIDIE 18=HYPOTHYROIDIE

21=OPACITE DE LA CORNEE (verre de contact)

22=DOULEUR CHRONIQUE DU DOS OU PROBLEME DE LA COLONNE VERTEBRALE

23=MALADIE MENTALE 24=MALADIE DE LA PEAU
25=TUMEURS CANCEREUSES
26=MALADIE DE LA GENCIVE ET DE LA BOUCHE
96=AUTRES (A PRECISER)

MODULE SUR L'INCAPACITE

										CITE FONCTIONNELLE					
LINE NO.		30)			3′	I		ICAFA	32	33	34			
NO.	Est ce que (Nom) souffre d'un quelconque etat physique, mental ou autres datant de 6 mois ou plus qui limiterait ses activites quotidiennes normales qu'aurait effectuees une personne du meme age?		faible	ce que (N					QUELLE EST LA PRINCIPALE CAUSE DE L'INCAPACITE DE (NOM)?	QUEL AGE AVAIT (NOM) QUAND A DEBUTE SON ETAT ACTUEL?	Durant I (NOM) a quelcon support	avait-il r que trai	ecu un		
	SI 'OUI' Po Est ce que severeme	e cette ent ou l uotidie		MENTA = B = C = D = E =	TIONEES	REHE IUNIC LITE -PRISI	NSION ATION E EN C	N & I CHARG	ΘE		95=A LA NAISSANCE 98=NSP	Y = PA	PPORT PPORT PPORT S DE S EPTION CLEZ TO	SOCIA FINAN NUTR SUPPO DE 'Y' UTES L	AL ICIER ITIONNEL RT ES REPONSE
	OUI-S	OUI-L	NON NSP			COI	DE			CODE	AGE		COE	ÞΕ	
01	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	E	F			A E	3 C	D	Y
02	1	2	38 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F			A E	з С	D	Y
03	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F			A E	з С	D	Y
04	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F			A E	з С	D	Υ
05	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F			A E	з С	D	Y
06	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F			A E	з С	D	Y
07	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	E	F			A E	3 C	D	Y
08	1	2		А	В	С	D	Е	F			A E	з С	D	Y
09	1	2		А	В	С	D	E	F			A E	з С	D	Y
10	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	E	F			A E	3 C	D	Y

CODE POUR Q33 : CAUSE DE L'INCAPACITE

01=CONGENITALE
02=EN RAPPORT AVEC LES CONDITIONS D'ACCOUCHEMENT
03=CONTAGIEUSES
04=AUTRES MALADIES CONGENITALES
05=AGRESSION PHYSIQUE & PSYCHOLOGIQUE

06=VIEILLESSE
07=BLESSURES/ACCIDENTS
08=ENVOUTEMENT/MAGIE
09=GUERRES
96=AUTRE_______(A PRECISER)
98=NSP

	OUI-S	OUI-L	NON NSP							CODE			COD	E	
11	1		3—8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	E	F		Α	В	С	D	Y
12	1		3—8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F		Α	В	С	D	Y
13	1	2	3—8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F		Α	В	С	D	Y
14	1		3—8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	E,	F		Α	В	С	D	Y
15	1	2	3—8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	E	F		Α	В	С	D	Υ
16	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F		Α	В	С	D	Υ
17	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F		A	В	С	D	Υ
18	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F		Α	В	С	D	Υ
19	1	2	3 8 LIGNE SUIVANTE	А	В	С	D	Е	F		A	В	С	D	Υ
20	1	2	3_8 LIGNE SUIVANTE	A	В	С	D	E	F		Α	В	С	D	Y

CODE POUR Q33 : CAUSE DE L'INCAPACITE

01=CONGENITALE

02=EN RAPPORT AVEC LES CONDITIONS D'ACCOUCHEMENT 03=CONTAGIEUSES 04=AUTRES MALADIES CONGENITALES 05=AGRESSION PHYSIQUE & PSYCHOLOGIQUE

06=VIEILLESSE 07=BLESSURES/ACCIDENTS 08=ENVOUTEMENT/MAGIE 96=AUTRE_____(A PRECISER) 98=NSP

	CARACTÉRISTIQU	ES DU MÉNAGE	
N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
101A	Quel est le statut d'occupation du logement de votre ménage ?	PROPRIÉTAIRE 01 COPROPRIÉTAIRE 02 LOCATAIRE-ACHETEUR 03 LOCATAIRE SIMPLE 04 COLOCATAIRE 05 SOUS-LOCATAIRE 06 LOGÉ PAR L'EMPLOYEUR 07 LOGÉ GRATUITEMENT PAR UN PARENT OU AMI 08	
102	D'où provient principalement l'eau que boivent les membres de votre ménage ?	EAU DU ROBINET ROBINET DANS LOGEMENT	→ 105
103	Où est située cette source d'approvisionnement de l'eau ?	DANS VOTRE LOGEMENT	105
104	Combien de temps faut-il pour s'y rendre, prendre l'eau et revenir ?	MINUTES	
104A	Qui se rend habituellement à cette source d'approvisionnement pour prendre l'eau pour votre ménage ?	FEMME ADULTE (15 ANS OU PLUS) 1 HOMME ADULTE (15 ANS OU PLUS) 2 JEUNE FILLE (MOINS DE 15 ANS) 3 JEUNE GARÇON (MOINS DE 15 ANS) 4 NSP 8	
105	Faites-vous quelque chose pour rendre l'eau plus saine à boire ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	□ →107
106	Habituellement, que faites-vous pour rendre l'eau que vous buvez plus saine ? Quelque chose d'autre ? ENREGISTREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	LA FAIRE BOUILLIR A AJOUTER EAU DE JAVEL/CHLORE B LA FILTRER À TRAVERS UN LINGE C UTILISER UN FILTRE (CÉRAMIQUE/ SABLE/COMPOSITE/ ETC.) D DÉSINFECTION SOLAIRE E LA LAISSER REPOSER F AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
107	Quel type de toilettes les membres de votre ménage utilisent-ils habituellement ?	TOILETTE AVEC CHASSE CHASSE BRANCHÉE À L'ÉGOÛT 11 CHASSE BRANCHÉE À FOSSE 12 FOSSE/LATRINES AMÉLIORÉES/VENTILEES 21 LATRINES A CHASSE MANUELLE 22 TOILETTE AVEC FOSSE SANS CHASSE 23 AUTRES SYSTÈMES AMELIORES 24 PAS DE TOILETTES /NATURE 31 AUTRE 96 (PRÉCISER)	→ 110
108	Partagez-vous ces toilettes avec d'autres ménages ?	OUI	110
109	Combien de ménages utilisent ces toilettes ?	N°. DE MÉNAGES 0 SI MOINS DE 10 0 10 MÉNAGES OU PLUS 95 NE SAIT PAS 98	
110	Dans votre ménage, y-a-t-il : L'électricité ? Une radio ? Une télévision ? Une antenne MMDS/TV5 ? Un abonnement à CANAL ? Un téléphone fixe ? Un téléphone cellulaire ? Une machine à laver ? Un réfrigérateur ? Un réchaud/cuisinière à gaz/électrique ? Un foyer amélioré ? Un Vidéo/Lecteur CD/DVD ? Un climatiseur ? Un ordinateur ? Internet à la maison ?	DUI NON ÉLECTRICITÉ 1 2 RADIO 1 2 TÉLÉVISION 1 2 ANTENNE TV5 1 2 CANAL 1 2 TÉLÉPHONE 1 2 TÉLÉP-CEL 1 2 MACHINE À LAVER 1 2 RÉFRIGÉRATEUR 1 2 RÉCHAUD/CUISINIÈRE 1 2 FOYER AMÉLIORÉ 1 2 VIDÉO/CD/DVD 1 2 CLIMATISEUR 1 2 ORDINATEUR 1 2 INTERNET 1 2	
111	Quel type de combustible votre ménage utilise-t-il principalement pour cuisiner ?	ÉLECTRICITÉ 1 GAZ EN BOUTEILLE 2 CHARBON DE BOIS 3 BOIS À BRÛLER, PAILLE 4 BOUSE 5 AUTRE 6 (PRÉCISER)	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
111A	Quelle source d'éclairage votre ménage utilise-t-il principalement?	ELECTRICITE (SENELEC) 01 GROUPE ELECTROGENE 02 SOLAIRE 03 LAMPE TORCHE 04 LAMPE A GAZ 05 LAMPE TEMPETE 06 LAMPE A PETROLE ARTISANALE 07 BOUGIE 08 BOIS 09 AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	
112	Est-ce que la cuisine est faite habituellement dans la maison, dans un bâtiment séparé ou à l'extérieur ?	DANS LA MAISON 1 DANS UN BÂTIMENT SÉPARÉ 2 À L'EXTÉRIEUR 3 AUTRE 6 (PRÉCISEZ)	114
113	Avez-vous une pièce séparée que vous utilisez comme cuisine ?	OUI	
114	PRINCIPAL MATÉRIAU DU SOL ENREGISTREZ l'OBSERVATION.	MATÉRIAU NATUREL TERRE/SABLE 11 BOUSE 12 MATÉRIAU RUDIMENTAIRE PLANCHES EN BOIS 21 PALMES/BAMBOU 22 MATÉRIAU ÉLABORÉ 31 BANDES DE VINYLE/ASPHALTE 32 CARRELAGE 33 CIMENT 34 MOQUETTE 35 AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
115	PRINCIPAL MATÉRIAU DU TOIT	MATÉRIAU NATUREL	
		PAS DE TOIT 11	
	ENREGISTREZ L'OBSERVATION.	CHAUME/PALMES/FEUILLES 12	
		MOTTES DE TERRE 13	
		MATÉRIAU RUDIMENTAIRE	
		NATTES 21	
		PALMES/BAMBOU 22	
		PLANCHES EN BOIS	
		CARTON 24	
		MATÉRIAU ÉLABORÉ	
		TÔLE 31	
		BOIS 32	
		ZINC/FIBRE DE CIMENT	
		TUILES	
		CIMENT	
		SHINGLES	
		SHINGLES 36	
		AUTRE	
		AUTRE 96	
		(PRÉCISEZ)	
116	PRINCIPAL MATÉRIAU DES MURS EXTÉRIEURS	MATÉRIAU NATUREL	
		PAS DE MUR	
	ENREGISTREZ L'OBSERVATION.	BAMBOU/CANE/PALME/TRONC	
	ENREGIOTREZ E OBSERVATION.	TERRE	
		MATÉRIAU RUDIMENTAIRE	
		BAMBOU AVEC BOUE	
		PIERRES AVEC BOUE	
		ADOBE NON RECOUVERT 23	
		CONTRE-PLAQUÉ24	
		CARTON 25	
		BOIS DE RÉCUPÉRATION 26	
		MATÉRIAU ÉLABORÉ	
		CIMENT 31	
		PIERRES AVEC CHAUX/CIMENT 32	
		BRIQUES 33	
		BLOCS DE CIMENT	
		ADOBE RECOUVERT	
		PLANCHE EN BOIS/SHINGLES 36	
		FEANCIE EN BOIG/SI IINGLES	
		AUTRE	
		AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	
		(PRECISEZ)	
117	Dans ce ménage, combien de pièces utilisez-vous pour dormir ?		
		NOMBRE DE PIÈCES	
118	Est-ce qu'un membre de votre ménage possède :	OUI NON	
	Bicyclette?	BICYCLETTE 1 2	1
	Mobylette ou motocyclette ou Scooter ?	MOBYLETTE/MOTOCYCLETTE 1 2	1
			1
	Une voiture personnelle?	VOITURE PERSONNELLE 1 2	
	Voiture ou Camion à titre commercial ?	VOITURE/CAMION 1 2	
	Charrette ?	CHARRETTE 1 2	
	Charrue ?	CHARRUE 1 2	
	Pirogue/Filet de pêche ?	PIROGUE/FILET 1 2	
			1
	•		1

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
119	Est-ce qu'un membre de votre ménage possède des terres cultivables ?	OUI	121
120	Combien d'hectares de terres cultivables les membres du ménage possèdent-ils ?	NOMBRE D'HECTARES	
	SI 95 OU PLUS, ENCERCLEZ '950'.	95 HECTARES OU PLUS 950 NE SAIT PAS 998	
121	Est-ce que votre ménage possède du bétail, des troupeaux d'autres animaux de ferme ou de la volaille ?	OUI	123
122	Parmi les animaux suivants, combien votre ménage en possède t- il ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'. SI 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'. SI NE SAIT PAS, INSCRIVEZ '98'.		→
	Vaches laitières ou taureaux ?	VACHES/TAUREAUX	
	Des chameaux ?	CHAMEAUX	
	Chevaux, ânes ou mules ?	CHEVAUX/ÂNES/MULES	
	Chèvres ?	CHÈVRES	
	Moutons ?	MOUTONS	
	Porcs?	PORCS	
	Volaille?	VOLAILLES	
123	Est-ce qu'un membre de votre ménage a un compte en banque ou dans une autre institution financière (mutuelles d'épargne et de crédit, caisse d'épargne)?	OUI 1 NON 2 NSP 8	
123A	Est-ce qu'un membre de votre ménage participe à une tontine?	OUI 1 NON 2 NSP 8	
123B	Est-ce qu'il arrive que quelqu'un fume dans votre maison ? Diriez-vous que cela arrive tous les jours,une fois par semaine,une fois par mois, moins d'un mois ou jamais ?	TOUS LES JOURS 1 UNE FOIS PAR SEMAINE 2 UNE FOIS PAR MOIS 3 MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS 4 JAMAIS 5	
124	Est-ce qu'à n'importe quel moment au cours des 12 derniers mois, quelqu'un est venu dans votre logement pour pulvériser les murs intérieurs contre les moustiques ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
125A	Les fenêtres des pièces à usage d'habitation sont-elles dotées de grillages pour empêcher aux moustiques d'entrer ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
125B	Les portes des pièces à usage d'habitation sont-elles dotées de grillages ou rideaux pour empêcher aux moustiques d'entrer ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
126	Est-ce que votre ménage a des moustiquaires qui peuvent être utilisées pour dormir ?	OUI	——→ 127D
127	Combien de moustiquaires votre ménage a t-il ? SI 25 MOUSTIQUAIRES OU PLUS, ENREGISTREZ '25'.	NOMBRE DE MOUSTIQUAIRES	
127A	Utilisez-vous les moustiquaires en dehors des chambres: par exemple dans la cour, sous les arbres ?	OUI	
127B	Les membres de votre ménage dorment-ils sous une moustiquaire de façon continue toute l'année ?	OUI 1 NON 2 NSP/NE SE SOUVIENT PAS 8	→ 128
127C	Pourquoi les membres de votre ménage ne dorment-ils pas sous une moustiquaire de façon continue toute l'année ?	PAS BEAUCOUP DE MOUSTIQUES 1 À CAUSE DE LA CHALEUR 2 N'AIME PAS 3 PAR OUBLI/NÉGLIGENCE 4 AUTRE	→ 128
127D	Pourquoi n'y a t-il pas de moustiquaires qui peuvent être utilisées dans votre ménage?	FAUTE DE MOYENS A PAS NÉCESSAIRE B UTILISE AUTRE CHOSE C N'ONT PAS DE MOUSTIQUES D N'AIMENT PAS E AUTRE X (PRÉCISER) NE SAIT PAS Y	- → 136A

128	DEMANDER À L'ENQUÊTÉ DE VOUS MONTRER LES	MOUSTIQUAIRE 1	MOUSTIQUAIRE 2	MOUSTIQUAIRE 3
	MOUSTIQUAIRES. POSEZ LES QUESTIONS SUIVANTES POUR CHAQUE MOUSTIQUAIRE. SI PLUS DE 3 MOUSTIQUAIRES, UTILISER UN QUESTIONNAIRE SUPPLÉMENTAIRE.	VU	VU	VU 1 NON VU 2
129	Depuis combien de temps votre ménage possède-t-il la moustiquaire ? SI MOINS DE 1 MOIS, ENREGISTRER 00 ENTRER LE NOMBRE DE MOIS.	MOIS 95 NSP/PAS SÛR 98	MOIS 95 NSP/PAS SÛR 98	MOIS 95 NSP/PAS SÛR 98
130	OBSERVER OU DEMANDER LA MARQUE DE LA MOUSTIQUAIRE (1)	MOUSTIQUAIRE DE LONGUE DURÉE (MILDA): PERMANET 11	MOUSTIQUAIRE DE LONGUE DURÉE (MILDA): PERMANET 11	MOUSTIQUAIRE DE LONGUE DURÉE (MILDA): PERMANET 11 ← OLYSET-NET 12 ← DAWA PLUS 13 ← ICONLIFE 14 ← INTERCEPTOR 15 ← AUTRE 16 ← (PRECISER) (PASSER À 134) AUTRE MOUST. TRAITÉE K-ONET 21 ← NETTO 22 ← SENTINELLE 23 ← AUTRE 26 ← (PRECISER) (PASSER À 132) CONFECTIONNÉ PAR UN TAILLEUR 30 AUTRE 31 (PRECISER) (PRECISER) (PRECISER) (PASSER À 132)
131	Quand vous avez obtenu cette moustiquaire, était-elle déjà traitée par le fabricant avec un insecticide qui tue ou éloigne les moustiques ?	OUI	OUI	OUI
132	Depuis que vous avez cette moustiquaire, a-t-elle été trempée ou plongée dans un liquide qui tue ou éloigne les moustiques ou les insectes ?	OUI 1 NON 2 (ALLER À134) ← PAS SÛR/NSP 8	OUI	OUI
133	Combien de temps s'est-il écoulé depuis que la moustiquaire a été trempée ou plongée pour la dernière fois dans un liquide insecticide ? SI MOINS DE 1 MOIS, ENREGISTRER '00'.	MOIS 95 PAS SÛR/NSP 98	MOIS 95 PAS SÛR/NSP 98	MOIS 95 PAS SÛR/NSP 98

128	DEMANDER À L'ENQUÊTÉ DE VOUS MONTRER LES	MOUSTIQUAIRE 1	MOUSTIQUAIRE 2	MOUSTIQUAIRE 3		
134	Est-ce que, la nuit dernière, quelqu'un a dormi sous cette moustiquaire ?	OUI	OUI	OUI		
135	Qui a dormi sous cette moustiquaire la nuit dernière ? REPORTER LE NUMÉRO DE LIGNE À PARTIR DU TABLEAU DE MÉNAGE. ENREGISTRER TOUTES LES PERSONNES QUI ONT DORMI SOUS CHAQUE MOUSTI- QUAIRE LA NUIT DERNIÈRE.	NOM No DE LIGNE NOM No DE LIGNE	NOM No DE LIGNE NOM	NOM No DE LIGNE NOM		
135A	Est-ce que cette moustiquaire a été modifiée après avoir été acquise?	OUI	OUI	OUI		
135B	VERIFIER 134 :	OUI 1 (ALLER À 135D) ← J NON/NSP 2	OUI 1 (ALLER À 135D) ← J NON/NSP 2	OUI 1 (ALLER À 135D) ← J NON/NSP 2		
135C	Pourquoi, la nuit dernière, personne n'a dormi sous cette moustiquaire ? SI PLUSIEURS RAISONS SONT MENTIONNÉES, DEMANDER ET ENREGISTRER LA PRINCIPALE.	PAS MOUSTIQUES 1 CHALEUR 2 DECHIRE 3 N'EST PLUS EFFICACE 4 AUTRE 6 (PRÉCISER) NE SAIT PAS 8	PAS MOUSTIQUES 1 CHALEUR 2 DECHIRE 3 N'EST PLUS EFFICACE 4 AUTRE 6 (PRÉCISER) NE SAIT PAS 8	PAS MOUSTIQUES 1 CHALEUR 2 DECHIRE 3 N'EST PLUS EFFICACE 4 AUTRE 6 (PRÉCISER) NE SAIT PAS 8		
135D	Où cette moustiquaire a t-elle été obtenue ?	POINT DIST. CAMPAGNE 01 STRUCTURE DE SANTE 02 ECOLE 03 OCB/ASSOCIAT 04 PHARMACIE PRIV 05 STATION SELECT 06 AUTRE COMMERCE . 07 PARENT/VOISIN/AMI . 08 NE SAIT PAS 88	POINT DIST. CAMPAGNE . 01 STRUCTURE DE SANTE . 02 ECOLE 03 OCB/ASSOCIAT 04 PHARMACIE PRIVEI 05 STATION SELECT 06 AUTRE COMMERCE 07 PARENT/VOISIN/AMI 08 NE SAIT PAS 88	POINT DIST. CAMPAGNE . 01 STRUCTURE DE SANTE . 02 ECOLE		
135E	Combien d'argent avez-vous effectivement payé pour acquérir la moustiquaire ? NOTER EN FRANCS CFA.	PRIX	PRIX 9998	PRIX PRIX 9998		

128	DEMANDER À L'ENQUÊTÉ DE VOUS MONTRER LES	MOUSTIQUAIRE 1		MOUSTIQUAIRE 2	MOUSTIQUAIRE 3
135F	VÉRIFIER 130 ET 132: MIILDA OU AUTRES TYPES DE MOUSTIQUAIRES.	Q130 : MILDA : (ALLER À 135G a-) ← Q132 : CODE 1 : (ALLER À 135G b-) ← Q132 : CODES 2 OU 8 : (ALLER À 135G a-) ←		Q130 : MILDA : (ALLER À 135G a-) Q132 : CODE 1 : (ALLER À 135G b-) Q132 : CODES 2 OU 8 : (ALLER À 135G a-)	Q130 : MILDA : (ALLER À 135G a-) ← Q132 : CODE 1 : (ALLER À 135G b-) ← Q132 : CODES 2 OU 8 : (ALLER À 135 G a-) ←
135G	a- Cette moustiquaire a t-elle été lavée depuis que vous l'avez acquise ? b-Cette moustiquaire a t-elle été lavée depuis qu'elle a été trempée la derniere fois ?	OUI	2	OUI	OUI
135H	Combien de fois cette moustiquaire a t-elle été lavée au cours des 12 derniers mois ?	N. LAVAGES	98	N. LAVAGES 98	N. LAVAGES 98
1351	Avez-vous jamais utilisé cette moustiquaire à d'autres fins que l'utiliser pour dormir?	OUI NON (ALLER À 135K) PAS SÛR/NSP (ALLER À 135K)	2	OUI 1 NON 2 (ALLER À 135K) ← PAS SÛR/NSP 8	OUI
135J	Quelles sont ces autres fins ?	POUR PROTÉGER LA RÉCOLTE/PLANTES / POUR LA PÊCHE	В	POUR PROTÉGER LA RÉCOLTE/PLANTES A POUR LA PÊCHE B SUR LE MATELAS POUR SE SE PROTÉGER CO CONTRE LES PUNAISES DE LIT C HABILLEMNENT D AUTRE	POUR PROTÉGER LA RÉCOLTE/PLANTES A POUR LA PÊCHE B SUR LE MATELAS POUR SE SE PROTÉGER COI CONTRE LES PUNAISES DE LIT C HABILLEMNENT D AUTRE X (PRÉCISER)
135K	Avez-vous jamais essayé de réparer un trou dans cette moustiquaire ?		1 2 8	OUI	OUI 1 NON 2 NSP/PAS SÜR 8
136		RETOURNER À 128 POUR LA MOUSTIQUAIRE SUIVANTE ; OU, SI PLUS DE MOUSTIQUAIRE DANS LE MÉNAGE: PASSER À 136A		RETOURNER À 128 POUR LA MOUSTIQUAIRE SUIVANTE ; OU, SI PLUS DE MOUSTIQUAIRE DANS LE MÉNAGE: PASSER À 136A	RETOURNER À 128 DANS PREMIÈRE COLONNE DU NOUVEAU QUESTIONNAIRE ; OU, SI PLUS DE MOUSTIQUAIRE DANS DANS LE MÉNAGE: PASSER À 136A
136A	Au cours des 12 derniers mois, est-ce moustiquaires dans le ménage et qui maintenant ?	' '	OL NC PA	DN	
136B	Combien ?			NOMBRE	

 $\underline{\textbf{NOTE (1)}}: \mbox{Vous pouvez trouver une des mentions suivantes sur les moustiquaires:}$

- A) Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA):
 - 1) PERMANET: PERMANET, www.permanet.com, www.vestergard-frandsen.com;
 - 2) OLYSETNET: OLYSET NET, Registered Trademark of Sumitomo chemical Co ltd;
 - 3) DAWA PLUS: DAWA, DAWA PLUS, TANA NETTING CO LTD BY SIAMDUTCH;
 - 4) ICONLIFE : iconlife, $\,$ Insecticide Treated net syngenta.
 - 5) INTERCEPTOR: BASF THE CEMICAL COMPANY LLIN.

B) Autres moustiquaires imprégnées :

- 1) K-O NET: Siamdutch, Mosquito Netting Co ltd;
- 2) Netto: Netto Extra Treated Net;
- 3) SENTINELLE : Sentinelle, Moustiquaire imprégnée;

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
137	Montrez-moi, s'il vous plait, où les membres du ménage se lavent le plus souvent les mains.	OBSERVÉ 1 NON OBSERVÉ, PAS DANS LOGEMENT/COUR/PARCELLE	
137A	A quel moment les membres du ménage se lavent, le plus souvent, les mains ?	A LA SORTIE DES TOILETTES	
138	OBSERVATION SEULEMENT : OBSERVEZ LA DISPONIBILITÉ D'EAU À L'ENDROIT OÙ LES MEMBRES DU MÉNAGE SE LAVENT LES MAINS.	EAU DISPONIBLE 1 EAU NON DISPONIBLE 2	
139	OBSERVATION SEULEMENT : OBSERVEZ LA PRÉSENCE DE SAVON. DÉTERGENT OU AUTRE PRODUIT POUR SE LAVER.	SAVON OU DÉTERGENT (EN MORCEAU, LIQUIDE, POUDRE, PÂTE) A CENDRE, BOUE, SABLE B AUCUN C	
140	DEMANDER À L'ENQUÊTÉ UNE PETITE CUILLÈRE DE SEL POUR LA CUISINE. TEST DU SEL POUR LA TENEUR EN IODE	PRESENCE D'IODE 1 PAS D'IODE 2 PAS DE SEL DANS LE MÉNAGE 3 SEL NON TESTÉ 6 (PRÉCISEZ LA RAISON)	
140A	Au cours des trois dernières années, est-il survenu dans votre ménage un quelconque choc?	OUI	
140B	Quel a été le principal choc subi par votre ménage ?	MALADIE 01 DÉCÈS 02 PERTE D'EMPLOI/CHÔMAGE 03 BAISSE DE REVENU/TRANSFERTS REÇUS 04 INONDATIONS/SÉCHERESSE/PERTE DE RÉCOLTE 05 CONFLIT/INSÉCURITÉ/VOL OU PERTE DE BÉTAIL 06 INCENDIE 07 PERTE D'ARGENT 08 AUTRE 96 (PRÉCISER)	

POIDS, TAILLE, TESTS D'ANEMIE ET DE PALUDISME POUR LES ENFANTS DE 0-5 ANS

201	VÉRIFIEZ LA COLONNE 11 DU TABLEAU DE MÉNAGE. INSCRIVEZ LE NUMÉRO DE LIGNE ET LE NOM DE TOUS LES ENFANTS DE 0-5 ANS À Q.202 EN ORDRE SELON LE NUMÉRO DE LIGNE. S'IL Y A PLUS DE 3 ENFANTS, UTILISEZ UN/DES QUESTIONNAIRE(S) SUPPLÉMENTAIRE(S).						
		ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3			
202	NUMÉRO DE LIGNE DE LA COLONNE 11 NOM DE LA COLONNE 2	N° LIGNE	N° LIGNE	N° LIGNE			
203	SI LA MÈRE EST ENQUÊTÉE, COPIER LE MOIS ET L'ANNÉE DE NAISSANCE DE L'ENFANT À PARTIR DU TABLEAU DES NAISSANCES ET DEMANDER LE JOUR ; SI LA MÈRE N'EST PAS ENQUÊTÉE, DEMANDER: Quelle est la date de naissance de (NOM) ?	JOUR	JOUR	JOUR			
204	VÉRIFIEZ 203: ENFANT NÉ EN JANVIER 2009 OU PLUS TARD ?	OUI	OUI	OUI			
205	POIDS EN KILOGRAMMES	KG	KG	ABSENT 99.94 REFUS 99.95 AUTRE 99.96			
206	TAILLE EN CENTIMÈTRES SI MOINS DE 2 ANS, MESURER L'ENFANT COUCHÉ, SINON DEBOUT	CM	CM	CM. 999.4 REFUS 999.5 AUTRE 999.6			
207	MESURÉ ALLONGÉ OU DEBOUT ?	ALLONGÉ	ALLONGÉ	ALLONGÉ			
208	VÉRIFIEZ 203: EST-CE QUE L'ENFANT A 0-5 MOIS, C'EST-À-DIRE QU'IL EST NÉ AU COURS DU MOIS DE L'ENQUÊTE OU DANS LES 5 MOIS PRÉCÉDENTS ?	0-5 MOIS	0-5 MOIS	0-5 MOIS			
209	N° DE LIGNE DU PARENT/AUTRE ADULTE RESPONSABLE DE L'ENFANT (DE LA COLONNE 1 DU TABLEAU MÉNAGE). INSCRIVEZ '00' SI NON LISTÉ.	N° LIGNE	N° LIGNE	N° LIGNE			

210	DEMANDEZ LE CONSENTEMENT POUR LE TEST D'ANÉMIE AU PARENT/AUTRE ADULTE IDENTIFIÉ À 209 COMME RESPONSABLE DE L'ENFANT.	Dans cette enquête, nous demandons à des enfants dans tout le pays de participer au test d'anémie. L'anémie est un problème de santé sérieux qui résulte généralement d'une alimentation pauvre, d'infections ou de maladies chroniques. Les résultats de cette enquête permettront d'aider le gouvernement à développer des programmes pour prévenir et traiter l'anémie. Nous demandons que tous les enfants nés en 2009 ou plus tard participent au test d'anémie inclus dans cette enquête en donnant quelques gouttes de sang d'un doigt ou du talon. Pour ce test, on utilise un équipement propre et sans risque. Il n'a jamais été utilisé auparavant et il sera jeté après chaque test. Le sang sera testé pour l'anémie immédiatement et les résultats vous seront communiqués tout de suite. Les résultats sont strictement confidentiels et ne seront transmis à personne en dehors de l'équipe de l'enquête. Avez-vous des questions à me poser ? Vous pouvez dire 'oui' pour le test ou vous pouvez dire 'non'. C'est votre décision. Autorisez-vous (NOM DE L'ENFANT) à participer au test d'anémie ?				
		ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3		
	NOM DE LA COLONNE 2	NOM	NOM	NOM		
211	ENCERCLEZ LE CODE APPROPRIÉ ET APPOSEZ VOTRE SIGNATURE.	ACCORDÉE 1 (SIGNATURE) REFUSÉE 2 ABSENT 5 AUTRE 6	ACCORDÉE	ACCORDÉE 1 (SIGNATURE) REFUSÉE 2 ABSENT 5 AUTRE 6		
212	DEMANDEZ LE CONSENTEMENT POUR LE TEST DE PALUDISME AU PARENT/AUTRE ADULTE IDENTIFIÉ À 209 COMME RESPONSABLE DE L'ENFANT.	Dans cadre de cette enquête, nous demandons que les enfants dans tout le pays participent à un test pour vérifier s'ils ont ou non le paludisme. Le paludisme est un problème de santé sérieux causé par un parasite transmis par la piqûre d'un moustique. Cette enquête aidera le gouvernement à développer des programmes pour prévenir le paludisme. Nous demandons que tous les enfants nés en 2009 ou plus tard participent au test de paludisme inclus dans cette enquête en donnant quelques gouttes de sang d'un doigt ou du talon. Pour ce test, on utilise un équipement propre et sans risque. Il n'a jamais été utilisé auparavant et il sera jeté après chaque test. (Nous utiliserons le sang de la même piqûre au même doigt que pour le test d'anémie). Une goutte de sang sera testeé pour le paludisme immédiatement et les résultats vous seront communiqués tout de suite. Quelques gouttes seront prélevées sur une ou des lames et envoyés à un laboratoire pour être testées. Les résultats du test de laboratoire ne vous seront pas divulgués. Les résultats sont strictement confidentiels et ne seront transmis à personne en dehors de l'équipe de l'enquête. Avez-vous des questions à me poser ? Vous pouvez dire 'oui' pour le test ou vous pouvez dire 'non'. C'est votre décision. Autorisez-vous (NOM DE L'ENFANT) à participer au test de paludisme ?				
213	ENCERCLEZ LE CODE APPROPRIÉ ET APPOSEZ VOTRE SIGNATURE.	ACCORDÉE	ACCORDÉE	ACCORDÉE 1 (SIGNATURE) REFUSÉE 2 ABSENT 5 AUTRE 6		
214	PRÉPAREZ L'ÉQUIPEMENT ET LES I OBTENU ET CONTINUEZ AVEC LE/L	FOURNITURES SEULEMENT POUR LE/LE LES TEST(S).	ES TEST(S) POUR LEQUELS/LESQ	UELS LE CONSENTEMENT A ÉTÉ		

215	ÉTIQUETTE CODE BARRE POUR LE TEST DE PALUDISME.	COLLEZ LA 1 th ÉTIQUETTE CODE BARRE ICI ABSENT	COLLEZ LA 1 ^{re} ÉTIQUETTE CODE BARRE ICI ABSENT	COLLEZ LA 1 ^{to} ÉTIQUETTE CODE BARRE ICI ABSENT
216	INSCRIVEZ LE NIVEAU D'HÉMOGLOBINE ICI ET DANS LA BROCHURE ANÉMIE ET PALUDISME.	G/DL , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	G/DL , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	G/DL , 994 ABSENT . 995 AUTRE . 996
217	ENREGISTREZ LE CODE DU RÉSULTAT DU TDR DU PALUDISME.	TESTÉ 1 ABSENT 2 REFUS 3 AUTRE 6 (PASSEZ À 219)	TESTÉ 1 ABSENT 2 REFUS 3 AUTRE 6 (PASSEZ À 219) ←	TESTÉ 1 ABSENT 2 REFUS 3 AUTRE 6 (PASSEZ À 219) ←
218	ENREGISTRER LE RESULTAT DU TDR DU PALUDISME ICI ET DANS LA BROCHURE SUR L'ANÉMIE ET LE PALUDISME.	POSITIF FALCIPARUM 1 POSITIF ESPECES (OMV) 2 POSITIF P (F et OMV) 3 POSITIF P (F et OMV) 4 AUTRE 4 AUTRE 6	POSITIF FALCIPARUM 1 POSITIF ESPECES (OMV) 2 POSITIF P (F et OMV) 3 (PASSEZ À 221) NÉGATIF	POSITIF FALCIPARUM 1 POSITIF ESPECES (OMV) 2 POSITIF P (F et OMV) 3 (PASSEZ À 221) NÉGATIF
219	VÉRIFIEZ 216: NIVEAU D'HÉMOGLOBINE	EN-DESSOUS DE 8.0 G/DL ANÉMIE SÉVÈRE	EN-DESSOUS DE 8.0 G/DL ANÉMIE SÉVÈRE	EN-DESSOUS DE 8.0 G/DL ANÉMIE SÉVÈRE
		ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
	NOM DE LA COLONNE 2	NOM	NOM	NOM
220	DÉCLARATION DE REFERENCE POUR ANÉMIE SÉVÈRE.	Le test pour le diagnostic d'anémie montr sérieusement malade et doit être amené PASSEZ à 232		

221	Est-ce que (NOM) souffre d'une des maladies suivantes ou présente un ou des symptômes suivants:			
222	Faiblesse extrême? Problèmes cardiaques? Perte de conscience? Respiration rapide ou difficulté de respirer? Convulsions? Saignements anormaux? Jaunisse/peau jaune? Urine foncée? SI AUCUN DES SYMPTÔMES CIDESSUS, ENCERCLEZ CODE Y. VÉRIFIEZ 221: Y A-T-IL UN CODE A-H	FAIBLESSE EXTRÊME A PROBLÈME CARDIAQUE B PERTE CONSCIENCE C RESPIRATION RAPIDE D CONVULSIONS E SAIGNEMENTS F JAUNISSE G URINE FONCÉE H AUCUN DES SYMPTÔMES CI-DESSUS Y UN CODE A-H ENCERCLÉ 1 (PASSEZ À 224) SEUL CODE Y	FAIBLESSE EXTRÊME A PROBLÈME CARDIAQUE B PERTE CONSCIENCE C RESPIRATION RAPIDE D CONVULSIONS E SAIGNEMENTS F JAUNISSE G URINE FONCÉE H AUCUN DES SYMPTÔMES CI-DESSUS Y UN CODE A-H ENCERCLÉ 1 (PASSEZ À 224) SEUL CODE Y	FAIBLESSE EXTRÊME A PROBLÈME CARDIAQUE B PERTE CONSCIENCE C RESPIRATION RAPIDE D CONVULSIONS E SAIGNEMENTS F JAUNISSE G URINE FONCÉE H AUCUN DES SYMPTÔMES CI-DESSUS Y UN CODE A-H ENCERCLÉ (PASSEZ À 224) SEUL CODE Y
223	ENCERCLÉ ? VÉRIFIEZ 216: NIVEAU D'HÉMOGLOBINE	ENCERCLÉ 2 EN-DESSOUS DE 6.0 G/DL 1 6.0 G/DL OU PLUS 2	ENCERCLÉ 2 EN-DESSOUS DE 6.0 G/DL 1 6.0 G/DL OU PLUS 2	ENCERCLÉ 2 EN-DESSOUS DE 6.0 G/DL 1 6.0 G/DL OU PLUS 2 7
		ABSENT 4— REFUS 5— AUTRE 6— (PASSEZ À 225) 4—	ABSENT 4— REFUS 5— AUTRE 6— (PASSEZ À 225) 4—	ABSENT 4 — REFUS 5 — AUTRE 6 — (PASSEZ À 225)
224	DÉCLARATION POUR <u>REFERENCE</u> <u>POUR PALUDISME GRAVE.</u>	Le test pour le diagnostic du paludisme m des symptômes de paludisme grave. Le r peux pas lui donner de traitement. Votre d établissement de santé. PASSEZ À 231	médicament que j'ai contre le paludism	ne n'aidera pas votre enfant, et je ne
		ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
	NOM DE LA COLONNE 2	NOM	NOM	NOM
225	NOM DE LA COLONNE 2 Au cours des deux dernières semaines, est-ce que (NOM) a pris ou (NOM) prend-il de la CTA donné par un médecin ou un centre de santé pour traiter le paludisme ?	NOM 1 NON		NOM 1 NON 2 (PASSEZ À 227)
225	Au cours des deux dernières semaines, est-ce que (NOM) a pris ou (NOM) prend-il de la CTA donné par un médecin ou un centre de	OUI 1 NON 2	NOM 1 NON 2	OUI
225	Au cours des deux dernières semaines, est-ce que (NOM) a pris ou (NOM) prend-il de la CTA donné par un médecin ou un centre de santé pour traiter le paludisme ? VÉRIFIEZ EN DEMANDANT DE	OUI 1 NON 2	NOM 1 NON	OUI

227	LIRE LES INFORMATIONS POUR LE TRAITEMENT DU PALUDISME ET LA DÉCLARATION DE CONSENTEMENT AU PARENT OU AUTRE ADULTE RESPONSABLE POUR L'ENFANT.	Le test du paludisme montre que votre enfant a du paludisme. Nous pouvons vous donner gratuitement des médicaments. Le médicament est appelé CTA.La CTA est très efficace et d'ici quelques jours, il n'aura plus de fièvre, ni d'autres symptômes. Vous n'êtes pas obligé de donner le médicament à l'enfant. C'est vous qui décidez. Dites-moi s'il vous plait, si vous acceptez, ou non, le médicament.					
228	ENCERCLEZ LE CODE APPROPRIÉ ET APPOSEZ VOTRE SIGNATURE.	MÉDICAMENT	ACCEPTÉ 1 ACC (SIGNATURE) (SIGNATURE) REFUS 2 REFUS AUTRE 6 AUTRE		REFUS AUTRE	EEPTÉ 1 IGNATURE) ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓	
230	TRAITEMENT POUR LES ENFANTS DONT LE TEST DU PALUDISME EST POSITIF.	Enfants de moins de 1 an ou de moins de 8 Kgs Comprimé de 25 mg d'Artésunate et 67.5 mg d'Amodiaquine (Plaquette à Bande Rose)	Jour 1 (1 comprimé)	Jour 2 (1 comprimé)		Jour 3 (1 comprimé)	
		Enfants de 1-5 ans ou de 8-17 Kgs Comprimé de 50 mg d'Artésunate et 135 mg d'Amodiaquine (Plaquette à Bande Violette) DITES AUSSI AU PARENT/ADULTE RE respiration difficile ou rapide, s'il ne peul deux jours, vous devrez l'amener imméd	t pas boire ou téter, si so	n état s'aggrav	orimé) OM] a une fi e ou s'il ne v	a pas mieux dans les	
231	ENREGISTREZ LE CODE RÉSULTAT DU <u>TRAITEMENT</u> POUR LE PALUDISME OU DE LA <u>FICHE DE REFERENCE</u> .	MÉDICAMENT DONNÉ 1 MÉDICAMENT REFUSÉ 2 REFERE POUR PALUDISME GRAVE 3 REFERE POUR ENFANT PRENANT DÉJÀ DE LA CTA 4 AUTRE 6	MÉDICAMENT REFUSÉ 2 MÉDICAMEN REFERE POUR REFERE POI PALUDISME GRAVE 3 PALUDISM REFERE POUR REFERE POI ENFANT PRENANT ENFANT F DÉJÀ DE LA CTA 4 DÉJÀ DE I		ISME GRAVE 3		
232		SUIVANTE DE CE QUESTIONNAIRE OU US D'ENFANT, TERMINEZ L'INTERVIEW		DU/DES QUES	STIONNAIRE	E(S)	

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ CONTINUE (EDS-CONTINUE 2014) QUESTIONNAIRE FEMME

viii ii stere de la Garite et di	e l'Action Sociale								
		IDENTIFICATION							
NOM DE LA LOCALITÉ									
NOM DU CHEF DE MÉNA	NOM DU CHEF DE MÉNAGENUMÉRO DU MÉNAGE								
NUMÉRO DE CONCESSI		MÉNAGE							
NUMÉRO DE GRAPPE		GRAPPE							
RÉGION	RÉGION								
DEPARTEMENT				RÉGION					
DISTRICT SANITAIRE				DISTRICT					
URBAIN/RURAL (URBAIN	N=1, RURAL=2)			MILIEU					
DAKAR/CAPITALE RÉGIO (DAKAR=1, CAPITALE RE				MILIEU (DÉTAILLÉ)					
				N ⁰ DE LIGNE					
		VISITES D'ENQUÊTRIC	E						
	1	2	3	VISITE FINALE					
DATE				JOUR					
NOM DE L'ENQUÊTRICE				ANNÉE. 2 0 1 CODE ENQUÊ					
RÉSULTAT*				CODE RÉSULTAI					
PROCHAINE DATE VISITE HEURE				NBRE TOTAL DE VISITES					
*CODES RÉSULTAT : 1 REMPLI 2 PAS À LA 3 DIFFÉRÉ	MAISON 5 REMP	LI PARTIELLEMENT	7 AUTRE	(PRÉCISER)					
LANGUE DE QUESTIONNAIRE**		LANGUE DE L'INTERVIEW**		INTERPRÈTE (OUI=1, NON=2)					
**CODES LANGUE :	2 WOLOF 5	SERER 8 AI MANDINGUE DIOLA	JTRES						
		CHEF D'EQUIF	PE						
	NOM								

	SECTION 1. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOC	GRAPHIQUES DE L'ENQUETEE	
PRÉSENT	TATION ET CONSENTEMENT INFORMÉ		
Bonjour Démogr SENEG sélectio donnere pas obli arrivait égalem Si vous votre m Avez-vo	ENTEMENT INFORMÉ r. Je m'appelle	lous effectuons une enquête nationale sur la santé a améliorer les services de santé. Votre ménage a été et 60 minutes. Toutes les informations que vous nou e d'autre que les membres de l'équipe d'enquête. Vo ez d'y participer car votre opinion est très importante moi et je passerai à la question suivante ; vous pou sonne dont le nom figure sur la carte qui a déjà été o	au s s ous n'êtes . S'il vez donnée à
L'ENQL	JÊTÉE ACCEPTE D'ÊTRE INTERVIEWÉE 1 L'ENQUÊTÉE R	REFUSE D'ÊTRE INTERVIEWÉE	2→ FIN
N°	V QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
101	ENREGISTREZ L'HEURE.	HEURE	
102	En quel mois et en quelle année êtes-vous née ?	MOIS NE CONNAÎT PAS LE MOIS	
103	Quel âge aviez-vous à votre dernier anniversaire ? COMPAREZ ET CORRIGEZ 102 ET/OU 103 SI INCOHÉRENT.	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES	
104	Êtes-vous allée à l'école ?	OUI	→ 108
105	Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint : primaire, secondaire ou supérieur ?	ELEMENTAIRE 1 MOYEN 2 SECONDAIRE 3 SUPÉRIEUR 4 AUTRE 6 (PRÉCISER)	
106	Quel est (l'année/classe) la plus élevée que vous avez achevée à ce niveau ? SI MOINS D'UNE ANNÉE A ÉTÉ ACHEVÉE À CE NIVEAU, INSCRIVEZ '00'.	CLASSE/ANNÉE	
107	VÉRIFIEZ 105: MOYEN ELEMENTAIRE SECONDAIRE OU SUPÉRIEUR		→ 110

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
108	Je voudrais maintenant que vous me lisiez cette phrase. MONTREZ LA CARTE À L'ENQUÊTÉE. SI L'ENQUÊTÉE NE PEUT LIRE TOUTE LA PHRASE, INSISTEZ: Pouvez-vous lire une partie de la phrase ?	NE PEUT PAS LIRE DU TOUT	
108A	Avez-vous déjà participé à un programme d'alphabétisation ou à un autre programme qui comprenait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (non compris l'école primaire) ?	OUI	→ 109
108B	Dans quelles langues étaient donnés les programmes d'alphabétisation auxquels vous avez participé ? INSISTER: Aucun autre? ENREGISTRER TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	ARABE/MEDERSA A WOLOF B POULAR C SERER D DIOLA E MANDINGUE F SONINKE G AUTRE X (PRÉCISER LANGUE)	
109	VÉRIFIEZ 108: CODE '2', '3' OU '4' ENCERCLÉ CODE '1' OU '5' ENCERCLÉ ENCERCLÉ		111
110	Lisez-vous un journal,l'internet ou un magazine au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 1 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 2 PAS DU TOUT	
111	Écoutez-vous la radio au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 1 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 2 PAS DU TOUT	
112	Regardez-vous la télévision au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 1 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 2 PAS DU TOUT	
113	Quelle est votre religion?	MUSULMAN 1 CHRÉTIEN 2 ANIMISTE 3 SANS RELIGION 4 AUTRE 6 (PRÉCISER)	
114A	Etes-vous sénégalaise ?	OUI	→ 115
114	Quelle est votre ethnie?	WOLOF 01 POULAR 02 SERER 03 MANDINGUE 04 DIOLA 05 SONINKÉ 06 AUTRE	
115	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous dormi ailleurs que chez vous pour une ou plusieurs nuits?	NOMBRE DE FOIS	→ 201
116	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été absent de chez vous pendant plus d'un mois d'affilée ?	OUI	

SECTION 2. REPRODUCTION

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
201	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur toutes les naissances que vous avez eues durant votre vie. Avez-vous déjà donné naissance à des enfants ?	OUI 1	206
		NON 2	→ 206
202	Avez-vous des fils ou des filles à qui vous avez donné naissance et qui vivent actuellement avec vous ?	OUI	→ 204
203	Combien de fils vivent avec vous ?	FILS À LA MAISON	
	Et combien de filles vivent avec vous ?	FILLES À LA MAISON	
	SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.		
204	Avez-vous des fils ou filles à qui vous avez donné naissance qui sont toujours en vie mais qui ne vivent pas avec vous ?	OUI	→206
205	Combien de fils sont vivants mais qui ne vivent pas avec vous ?	FILS AILLEURS	
	Combien de filles sont vivantes mais qui ne vivent pas avec vous ?	FILLES AILLEURS	
	SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.		
206	Avez-vous déjà donné naissance à un garçon ou à une fille qui est né vivant mais qui est décédé par la suite ?		
	SI NON INSISTEZ : Aucun bébé qui a crié ou montré un signe de vie mais qui n'a pas survécu ?	OUI	→ 208
207	Combien de garçons sont décédés ?	GARÇONS DÉCÉDÉS	
	Combien de filles sont décédés ?	FILLES DÉCÉDÉES	
	SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.		
208	FAITES LA SOMME DES RÉPONSES À 203, 205, ET 207, ET INSCRIVEZ LE TOTAL. SI AUCUNE, INSCRIVEZ '00'.	TOTAL DES NAISSANCES	
209	VÉRIFIEZ 208:		-
200			
	Je voudrais être sûre d'avoir bien compris : vous avez eu au TOTAL naissances durant votre vie. Est-ce bien exact ?		
	OUI NON CORRIGEZ 201 À 208 COMME		
	▼ IL SE DOIT		-
210	VÉRIFIEZ 208:		
	UNE NAISSANCE OU PLUS AUCUNE		226

Je voudrais maintenant faire la liste de toutes vos naissances, qu'elles soient encore en vie ou non, en commençant par la 1 ^{re} . INSCRIVEZ LE NOM DE TOUTES LES NAISSANCES À 212. INSCRIVEZ LES JUMEAUX/TRIPLÉS SUR DES LIGNES SÉPARÉES. (S'IL Y A PLUS DE 12 NAISSANCES, UTILISEZ UN QUESTIONNAIRE SUPPLÉMENTAIRE, EN COMMENÇANT À LA SECONDE LIGNE).									
212	213	214	215	216	217 SI EN VIE :	218 SI EN VIE:	219 SI EN VIE :	220 SI DÉCÉDÉ :	221
Quel nom a été donné à votre (premier enfant/ enfant suivant) ? INSCRIVEZ LE NOM. N° DE L'HISTORIQUE DES NAISS-ANCES	(NOM) est-il un garçon ou une fille ?	Parmi ces nais- sances, y avait- il des jumeaux ?	En quel mois et quelle année (NOM) est-il/elle né ? INSISTEZ : Quelle est sa date de naissance ?	(NOM) est-il/elle encore en vie ?	Quel âge avait (NOM) à son dernier anniversaire ? INSCRIVEZ L'ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES.	(NOM) vit- il/elle avec vous ?	INSCRIVEZ LE N° DE LI- GNE DE L'EN- FANT DU TABLEAU MÉNAGE. (INSCRIVEZ 00' SI L'ENFANT N'EST PAS LISTÉ DANS LE MÉNAGE).	Quel âge avait (NOM) quand il/elle est décédé ? SI '1 AN', INSISTEZ : Combien de mois avait (NOM) ? INSCRIVEZ EN JOURS SI MOINS D'1 MOIS ; EN MOIS SI MOINS DE 2 ANS ; EN ANNÉES SI 2 ANS OU PLUS.	Y a-t-il eu d'autres naissances vivantes entre (NOM DE LA NAISSAN-CE PRÉCÉ-DENTE) et (NOM), y compris des enfants qui sont décédés après la nais-sance ?
01	GAR. 1	SIMP. 1	MOIS	OUI 1	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1	N ⁰ LIGNE	JOURS 1	
	FILLE 2	MULT. 2	ANNÉE	NON 2 \$\frac{1}{2}\$ 220		NON 2	(NAISSANCE. SUIVANTE)	MOIS 2 ANNÉES 3	
02	GAR. 1	SIMP. 1	MOIS	OUI 1	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1	Nº LIGNE DE MÉNAGE	JOURS 1	OUI 1 AJOUTEZ ◀
	FILLE 2	MULT. 2	ANNÉE	NON 2		NON 2		MOIS 2	NAISS.
				220			↓ (ALLEZ À 221)	ANNÉES 3	NAISS.◀ SUIVANTE
03	GAR. 1	SIMP. 1	MOIS	OUI 1	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1	N ⁰ LIGNE D <u>E MÉNAGE</u>	JOURS 1	OUI 1 AJOUTEZ ^{◀J}
	FILLE 2	MULT. 2	ANNÉE	NON 2		NON 2	Ш	MOIS 2	NAISS.
				220			♦ (ALLEZ À 221)	ANNÉES 3	NAISS.◀ SUIVANTE
04	GAR. 1	SIMP. 1	MOIS	OUI 1	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1	N ⁰ LIGNE DE MÉNAGE	JOURS 1	OUI 1 AJOUTEZ ^{◀J}
	FILLE 2	MULT. 2	ANNÉE	NON 2		NON 2		MOIS 2 ANNÉES 3	NAISS. NON 2 NAISS.
05			MOIS NO	220	ÂGE EN		(ALLEZ À 221) Nº LIGNE	LIQUIDO A COM	SUIVANTE
05	GAR. 1	SIMP. 1	ANNÉE	OUI 1	ANNÉES	OUI 1	DE MÉNAGE	JOURS 1 MOIS 2	OUI 1 AJOUTEZ NAISS.
	FILLE 2	MULT. 2		NON 2 ↓ 220		NON 2	(ALLEZ À 221)	ANNÉES 3	NON 2 NAISS.◀ SUIVANTE
06	GAR. 1	SIMP. 1	MOIS	OUI 1	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1	N ⁰ LIGNE D <u>E MÉNAGE</u>	JOURS 1	OUI 1 AJOUTEZ ◀
	FILLE 2	MULT. 2	ANNÉE	NON 2		NON 2		MOIS 2 ANNÉES 3	NAISS. NON 2 NAISS.◀
				220			♦ (ALLEZ À 221)	ANINEES 3	SUIVANTE
07	GAR. 1	SIMP. 1	MOIS	OUI 1	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1	N ⁰ LIGNE DE MÉNAGE	JOURS 1	OUI 1 AJOUTEZ ◀
	FILLE 2	MULT. 2	ANNÉE	NON 2		NON 2		MOIS 2 ANNÉES 3	NAISS. NON 2 NAISS.
				220			(ALLEZ À 221)		SUIVANTE

040	040	24.4	0.45	040	0.17	040	0.10	000	004
212	213	214	215	216	217 SI EN VIE :	218 SI EN VIE :	219 SI EN VIE :	220 SI DÉCÉDÉ :	221
Quel nom a été donné à votre enfant suivant ? INSCRIVEZ LE NOM. Nº DE L'HISTORIQUE DES NAISS-ANCES	(NOM) est-il un garçon ou une fille ?	Parmi ces nais- sances, y avait-il des jumeaux ?	En quel mois et quelle année est né (NOM) ? INSISTEZ : Quelle est sa date de naissance ?	(NOM) est-il/elle encore en vie ?	Quel âge avait (NOM) à son dernier anniversaire ? INSCRIVEZ L'ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES.	(NOM) vit- il/elle avec vous ?	INSCRIVEZ LE N° DE LI- GNE DE L'EN- FANT DU TABLEAU MÉNAGE. (INSCRIVEZ 00' SI L'ENFANT N'EST PAS LISTÉ DANS LE MÉNAGE).	Quel âge avait (NOM) quand il/elle est décédé ? SI '1 AN', INSISTEZ : Combien de mois avait (NOM) ? INSCRIVEZ EN JOURS SI MOINS D'1 MOIS ; EN MOIS SI MOINS DE 2 ANS ; OU EN ANNÉES.	Y a-t-il eu d'autres naissances vivantes entre (NOM DE LA NAISSAN-CE PRÉCÉ-DENTE) et (NOM), y compris des enfants qui sont décédés après la nais-sance ?
08	GAR. 1	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ANNÉE	OUI 1 NON 2 220	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1 NON 2	Nº LIGNE DE MÉNAGE (ALLEZ À 221)	JOURS 1 MOIS 2 ANNÉES 3	OUI 1 AJOUTEZ ◀ NAISS. NON 2 NAISS. SUIVANTE
09	GAR. 1	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ANNÉE	OUI 1 NON 2 220	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1 NON 2	Nº LIGNE DE MÉNAGE (ALLEZ À 221)	JOURS 1 MOIS 2 ANNÉES 3	OUI 1 AJOUTEZ NAISS. NON 2 NAISS. SUIVANTE
10	GAR. 1	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ANNÉE	OUI 1 NON 2 220	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1 NON 2	N° LIGNE DE MÉNAGE (ALLEZ À 221)	JOURS 1	OUI 1 AJOUTEZ NAISS. NON 2 NAISS. SUIVANTE
11	GAR. 1	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ANNÉE	OUI 1 NON 2 220	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1 NON 2	Nº LIGNE DE MÉNAGE (ALLEZ À 221)	JOURS 1 MOIS 2 ANNÉES 3	OUI 1 AJOUTEZ NAISS. NON 2 NAISS. SUIVANTE
12	GAR. 1	SIMP. 1 MULT. 2	MOIS ANNÉE	OUI 1 NON 2 220	ÂGE EN ANNÉES	OUI 1 NON 2	Nº LIGNE DE MÉNAGE (ALLEZ À 221)	JOURS 1 MOIS 2 ANNÉES 3	OUI 1 AJOUTEZ NAISS. NON 2 NAISS. SUIVANTE
	de (NOM D	E LA DERN	naissances vivante IIÈRE NAISSANCE AISSANCE DANS L) ? ŚI OUI,					
223	COMPARE NOME SONT ÉG	RES	C LE NOMBRE DE NOMBRES SO DIFFÉREN	NT _	1	TRÉES DAN		J CI-DESSUS ET COC	HEZ :
	VÉRIFIEZ : INSCRIVE: PLUS TAR	Z LE NOMB	RE DE NAISSANCI	ES EN 200	9 OU		E NAISSANCES	S 0	→ 225
	AGE PLUS JEU ALLANT IDENTIFIE	Z CET ENF.	ou 🇀		C/ (A Q212):	JTRES AS:			→ 225

224B	Qui participe le plus souvent à l'encadrement de (NOM A 224A) par l'animation d'activités d'éveil ?	PÈRE 1 MERE 2 AUTRE MEMBRE DU MENAGE 3 AUCUN MEMBRE DU MENAGE 4 NE SAIT PAS 8	→ 225
224C	En quoi consistent ces activités d'éveil ?	LIRE DES LIVRES OU REGARDER DES LIVRES ILLUSTRES A RACONTER DES HISTOIRE B CHANTER DES CHANSONS Y COMPRIS DES BERCEUSES C AMENER EN PROMENADE D JOUER AVEC LUI E PASSER DU TEMPS A COMPTER/ DESSINER/NOMMER DES OBJETS F AUTRE X (PRÉCISEZ)	

N°	QUESTIONS ET FILTRES CODES		PASSEZ Á
225	POUR CHAQUE NAISSANCE DEPUIS JANVIER 2009, INS CALENDRIER. INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENFANT À GAUC DEMANDEZ LE NOMBRE DE MOIS QUE LA GROSSESSE MOIS PRÉCÉDENTS SELON LA DURÉE DE LA GROSSES INFÉRIEUR DE 1 AU NOMBRE DE MOIS QUE LA GROSSE	CHE DU CODE 'N'. POUR CHAQUE NAISSANCE, A DURÉ ET INSCRIVEZ 'G' À CHACUN DES SE. (NOTE : LE NOMBRE DE 'G' DOIT ÊTRE	
226	Êtes-vous actuellement enceinte ?	OUI 1 NON 2 PAS SÛRE 8	230
227	Depuis combien de mois êtes-vous enceinte ?		
	ENREGISTREZ LE NOMBRE DE MOIS RÉVOLUS.	MOIS	
	INSCRIVEZ 'G' DANS LE CALENDRIER, EN COMMENÇANT PAR LE MOIS DE L'ENQUÊTE ET POUR LE NOMBRE TOTAL DE MOIS RÉVOLUS.		
228	Quand vous êtes tombée enceinte, vouliez-vous être enceinte à ce moment-là ?	OUI	→230
229	Est-ce que vous vouliez avoir un enfant plus tard ou est-ce que vous ne vouliez pas/plus d'enfant ?	PLUS TARD	
230	Avez-vous déjà eu une grossesse qui s'est terminée par une fausse- couche, un avortement ou un mort-né?	OUI	→ 238
231	Quand la dernière grossesse de ce genre s'est-elle terminée ?	моіѕ	
		ANNÉE	
232	VÉRIFIEZ 231 :		
	DERNIÈRE GROSSESSE DERNIÈRE GROSSESSE TERMINÉE EN TERMINÉE AVANT JAN. 2009 OU PLUS TARD JAN. 2009]	→ 238
233	De combien de mois étiez-vous enceinte quand la dernière grossesse de ce genre s'est terminée ?	MOIS	
	INSCRIVEZ LE NOMBRE DE MOIS RÉVOLUS. INSCRIVEZ 'F' DANS LE CALENDRIER AU MOIS OÙ LA GROSSESSE S'EST TERMINÉE ET 'G' POUR LE NOMBRE RESTANT DE MOIS RÉVOLUS.		
234	Depuis janvier 2009, avez-vous eu d'autres grossesses qui n'ont pas abouti à une naissance vivante ?	OUI	> 236
235	DEMANDEZ LA DATE ET LA DURÉE DE LA GROSSESSE POUR (S'EST PAS TERMINÉE PAR UNE NAISSANCE VIVANTE, EN REM		
	INSCRIVEZ 'F' DANS LE CALENDRIER AU MOIS OÙ CHAO POUR LE NOMBRE RESTANT DE MOIS RÉVOLUS.	QUE GROSSESSE S'EST TERMINÉE ET 'G'	
236	Avez-vous eu une grossesse qui a pris fin avant 2009 et qui s'est terminée par une fausse-couche, un avortement ou un mort-né?	OUI	> 238
237	Quand la dernière grossesse de ce genre s'est-elle terminée avant 2009 ?	MOIS	
		ANNÉE	

NΥ	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
238	Quand vos dernières règles ont-elles commencé ? (INSCRIVEZ LA DATE SI ELLE EST DONNÉE)	IL Y A JOURS 1 IL Y ASEMAINES 2 IL Y AMOIS 3 IL Y AANNÉES 4 EN MÉNOPAUSE/ A EU UNE HYSTÉRECTOMIE 994 AVANT LA DERNIÈRE NAISSANCE 995 JAMAIS EU DE RÈGLES 996	
239	Entre la période des règles et les régles suivantes, est-ce qu'il y a une période où les femmes ont plus de chances de tomber enceintes ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	301
240	Est-ce que cette période se situe juste avant que les régles ne commencent, pendant la période des régles, juste après que les régles soient terminées ou bien au milieu de deux périodes de régles ?	JUSTE AVANT QUE LES RÉGLES COMMENCENT 1 PENDANT LES RÉGLES 2 JUSTE APRÈS LA FIN DES 3 RÉGLES 3 AU MILIEU, ENTRE DEUX PÉRIODES 4 AUTRE 6 (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 8	

SECTION 3. CONTRACEPTION

301	Je voudrais maintenant que nous parlions de planification familiale, c'est-à-dire retarder ou éviter une grossesse.	e les différents moyens ou méthodes qu'un couple peut utilis	ser pour
	De quelles MÉTHODES avez-vous déjà entendu parler ?		
01	Stérilisation féminine . INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir une opération pour ne plus avoir d'enfants.	OUI	
02	Stérilisation masculine. INSISTEZ : Les hommes peuvent avoir une opération pour ne plus avoir d'enfants.	OUI	
03	DIU. INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir un stérilet qu'un médecin, une infirmière ou une sage femme leur place dans l'utérus.	OUI	
04	Injectables . INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir une injection faite par du personnel de santé qui les empêche de tomber enceinte pendant un mois ou plus.	OUI	
05	Implants. INSISTEZ: Les femmes peuvent se faire insérer par un médecin ou une infirmière un batonnet ou plus sous la peau du haut du bras pour les empêcher de tomber enceinte, pendant une année ou plus.	OUI	
06	Pilule . INSISTEZ : Les femmes peuvent prendre une pilule chaque jour pour éviter de tomber enceinte.	OUI	
07	Condom. INSISTEZ : Les hommes peuvent mettre une capote en caoutchouc sur leur pénis avant les rapports sexuels.	OUI	
08	Condom féminin. INSISTEZ : Les femmes peuvent placer un fourreau dans leur vagin avant les rapports sexuels.	OUI	
09	MÉTHODE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL ET DE L'AMÉNORRHÉE (MAMA) Jusqu'à 6 mois après une naissance, une femme peut utiliser une méthode qui nécessite d'allaiter souvent, jour et nuit, et que ses règles ne soient pas revenues.	OUI	
10	Méthode du collier . INSISTEZ : Les femmes peuvent éviter une grossesse en utilisant un collier/chapelet qui leur permet de repèrer les jours où elles ont le plus de chances de tomber enceintes.	OUI	
11	Rythme. INSISTEZ : Les femmes peuvent éviter une grossesse en évitant d'avoir des rapports sexuels les jours du mois où elles ont le plus de chances de tomber enceintes.	OUI	
12	Retrait . INSISTEZ : Les hommes peuvent faire attention et se retirer avant l'éjaculation.	OUI	
13	Pilule du lendemain . INSISTEZ : Les femmes peuvent prendre pendant trois jours après des rapports sexuels non protégés des pilules spéciales qui les empêchent de tomber enceintes.	OUI	
14	Avez-vous entendu parler d'autres moyens ou méthodes qu'une femme ou un homme peut utiliser pour éviter une grossesse ?	OUI 1	
		(PRÉCISEZ)	
		(PRÉCISEZ) NON 2	
302	VÉRIFIEZ 226 :		
	PAS ENCEINTE OU PAS SÛRE PAS ENCEINTE		311

N^0 .	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
303	Faîtes-vous actuellement quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour retarder ou éviter une grossesse ?	OUI	→ 304
303A	Pourqoui n'utilisez-vous pas quelque chose ou une méthode contraceptive pour retarder ou éviter une grossesse?	RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT 01 TOMBÉE ENCEINTE ALORS QU'ELLE UTILISAIT 02 SOUHAITAIT TOMBER ENCEINTE 03 MARI/PARTENAIRE/FAMILLE DÉSAPPROUVE 04 PEUR DES EFFETS SECONDAIRES 05 MANQUE D'ACCESSIBILITÉ/TROP ÉLOIGNÉ 06 COÛTE TROP CHER 07 PAS PRATIQUE À UTILISER 08 FATALISTE 09 DIFFICULTÉS POUR TOMBER ENCEINTE/MÉNOPA 10 DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION 11 AUTRE 96 (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 98	→311
304	Quelle méthode utilisez-vous ?	STÉRILISATION FÉMININE A STÉRILISATION MASCULINE B	7 . 207
	ENCERCLEZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ. SI PLUS D'UNE MÉTHODE EST MENTIONNÉE, SUIVEZ	STÉRILISATION MASCULINE B DIU C INJECTABLES D IMPLANTS E	307 308A
	LES INSTRUCTION DE PASSAGE DE LA PREMIÈRE MÉTHODE DE LA LISTE.	PILULE F CONDOM G CONDOM FÉMININ H DIAPHRAGME I	306
		MOUSSE/GELÉE J MAMA K METHODE DU COLLIER L RYTHME M RETRAIT N AUTRE MÉTHODE MODERNE X AUTRE MÉTHODE TRADITION Y	308A
305	Quel est le nom de la marque des pilules que vous utilisez en ce moment ? SI LA MARQUE N'EST PAS CONNUE, DEMANDEZ A VOIR LA BOITE	PLANYL 01 PLANOR 02 OVRETTE 03 LO FEMENAL 04 MINIDRIL 05 MINIPHASE 06 STEDIRIL 07 MICROVAL 08 ADEPAL 09 MICROGYNON 10 NÉOGYNON 11 DIANE 35 12 TRINORDIOL 13 SECURIL 14 LUSIAF 15 MICROLUT 16 AUTRE 96 (PRECISER) NSP 98	→ 308A
306	Quelle est la marque de condom que vous utilisez actuellement ? SI LA MARQUE N'EST PAS CONNUE, DEMANDEZ À VOIR LA BOITE.	PROTEC 01 FAGAROU 02 VISA 03 MANIX 04 PRESA 05 KAMA SUTRA 06 PROTEX 07 INNOTEX 08 CASANOVA 09 INTIMY 10 CONTEX 11 STAR 12 TROJAM 13 FEMIDON 14 AUTRE 96 (PRÉCISER) NSP 98	→ 308A

N ⁰ .	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
307	Dans quel établissement a été effectuée la stérilisation ? INSISTEZ POUR DÉTERMINEZ LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINEZ SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT)	SECTEUR PUBLIC	
308	En quel mois et en quelle année la stérilisation a t-elle été effectuée ?		
308A	Depuis quel mois et quelle année utilisez-vous (MÉTHODE ACTUELLE) sans interruption ? INSISTEZ : Depuis combien de temps utilisez-vous (MÉTHODE ACTUELLE) sans interruption ?	MOIS ANNÉE	
309	VÉRIFIEZ 308/308A, 215 ET 231 : AUCUNE NAISSANCE OU GROSSESSE TERMINÉE APRÈS MOIS ET ANNÉE DE DÉBUT D'UTILISATION DE LA CONTRACEPTION À 308/308A RETOURNEZ À 308/308A, INSISTEZ ET INSCRIVEZ LE MOIS ET L'ANNÉE D'UTILISATION CONTINUE DE LA MÉTHODE ACTUELLE (QUI DOIT ÊTRE NAISSANCE OU LA FIN DE LA DERNIÈRE GROSSESSE).	OUI NON DE DÉBUT APRÈS LA DERNIÈRE	
310	VÉRIFIEZ 308/308A : L'ANNÉE EST 2009 OU PLUS TARD INSCRIVEZ DANS LE CALENDRIER LE CODE DE LA MÉTHODE UTILISÉE LE MOIS DE L'INTERVIEW ET POUR CHAQUE MOIS JUSQU'À LA DATE DE DÉBUT D'UTILISATION. PUIS PAS	L'ANNÉE EST 2008 OU AVANT INSCRIVEZ DANS LE CALENDRIER LE CODE DE LA MÉTHODE UTILISÉE LE MOIS DE L'INTERVIEW ET POUR CHAQUE MOIS JUSC JANVIER 2009. SSER À 32	QU'À

N^0 .	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
311	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur les périodes où, durant du tilisé une méthode pour éviter une grossesse. UTILISEZ LE CALENDRIER POUR VOUS ASSUREZ DES PÉRIODES D'UTI UTILISATION, EN COMMENÇANT PAR L'UTILISATION LA PLUS RÉCENTE JANVIER 2009. UTILISEZ LE NOM DES ENFANTS, LES DATES D'ANNIVE PÉRIODES DE GROSSESSE COMME POINT DE RÉFÉRENCE. À LA COLONNE 1, INSCRIVEZ LE CODE D'UTILISATION DE LA MI UTILISATION À CHAQUE MOIS EN BLANC. QUESTIONS ILLUSTRATIVES: * Quand avez-vous utilisé une méthode pour la dernière fois * Quand avez-vous commencé à utiliser cette méthode? Con * Pendant combien de temps avez-vous ensuite utilisé cette À LA COLONNE 2, INSCRIVEZ LES CODES DE DISCONTINUATIO D'UTILISATION. LES NUMÉROS DE CODES À LA COLONNE 2 DO QUE CEUX UTILISÉS POUR L'INTERRUPTION DE LA MÉTHODE À DEMANDEZ POURQUOI ELLE A ARRÊTÉ D'UTILISER LA MÉTHODE SUIVIE D'UNE GROSSESSE, DEMANDEZ SI ELLE EST TOMBÉE E ALORS QU'ELLE UTILISAIT LA MÉTHODE OU SI ELLE A DÉLIBÉR ENCEINTE. QUESTIONS ILLUSTRATIVES: * Pourquoi avez-vous arrêté d'utiliser la (MÉTHODE) ? Êtes-(MÉTHODE), avez-vous interrompu pour être enceinte, ou * SI ELLE A DÉLIBÉRÉMENT ARRÊTÉ POUR ÊTRE ENCE pour que soyez enceinte après avoir arrêté d'utiliser (MÉTHÀ À LA COLONNE 1.	ces denières années, vous ou votre partenaire, avez LISATION ET DE NON E, EN REMONTANT À RSAIRE ET LES ÉTHODE OU '0' POUR NON ? Quelle était cette méthode ? nbien de temps après la naissance de (NOM) ? méthode ? N À CÔTÉ DU DERNIER MOIS IVENT ÊTRE LES MÊMES A LA COLONNE 1. DE. SI L'INTERRUPTION A ÉTÉ INCEINTE SANS LE VOULOIR ÉMENT ARRÊTÉ POUR ÊTRE vous tombée enceinte pendant que vous utilisiez la avez-vous arrêté pour d'autres raisons ? EINTE, DEMANDEZ : Combien de mois cela a-t-il pris	
312	VÉRIFIEZ LE CALENDRIER POUR L'UTILISATION D'UNE MÉTHODE À N'IN AUCUNE MÉTHODE UTILISÉE UNE MÉTHODE UTILISÉE	MPORTE QUEL MOIS. →	314
313	Avez-vous déjà utilisé quelque chose ou essayé de n'importe quelle manière de retarder ou d'éviter une grossesse ?	OUI	324
314	VÉRIFIEZ 304 : ENCERCLEZ LE CODE DE LA MÉTHODE : SI PLUS D'UN CODE EST ENCERCLÉ À 304, ENCERCLEZ LE CODE DE LA PREMIÈRE DES MÉTHODES DE LA LISTE.	AUCUN CODE ENCERCLÉ 00 STÉRILISATION FÉMININE 01 STÉRILISATION MASCULINE 02 DIU 03 INJECTABLES 04 IMPLANTS 05 PILULE 06 CONDOM 07 CONDOM 67 CONDOM 67 CONDOM 50 MOUSSE/GELÉE 10 MAMA 11 METHODE DU COLLIER 12 RYTHME 13 RETRAIT 14 AUTRE MÉTHODE MODERNE 95 AUTRE MÉTHODE TRADITION. 96	→ 324 → 317A → 326 → 315A → 326

N^0 .	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
315	Vous avez commencé à utiliser (MÉTHODE ACTUELLE) en (DATE de Q.308/308A). Où l'avez-vous obtenue à ce moment-là ?	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. 11 CENTRE SANTÉ GOUV. 12 POSTE SANTÉ 13 CENTRE DE PF GOUV. 14 MATERNITÉ RURALE 15 CASE DE SANTÉ 16 PHARMACIE COMMUNAUTAIRE 17 STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE 18 AUTRE PUBLIC 19	
315A	Où avez-vous appris comment utiliser les méthodes du collier/rythme/MAMA ?	(PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET 21 PRIVÉ 22 PHARMACIE 23 MÉDECIN PRIVÉ 24 DISPENSAIRE RELIG 25 AUTRE MEDICAL PRIVÉ 26	
	INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINEZ SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT.	AUTRE SOURCE BOUTIQUE 31 ÉGLISE 32 PARENTS/AMIS 33	
	(NOM DE L'ENDROIT)	AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	
316	VÉRIFIEZ 304 : ENCERCLEZ LE CODE DE LA MÉTHODE : S'IL Y A PLUS D'UN CODE ENCERCLÉ À 304, ENCERCLEZ LE CODE DE LA PREMIÈRE DES MÉTHODES DE LA LISTE.	DIU 03 INJECTABLES 04 IMPLANTS 05 PILULE 06 CONDOM 07 CONDOM FÉMININ 08 DIAPHRAGME 09 MOUSSE/GELÉE 10 MAMA 11 METHODE DU COLLIER 12 RYTHME 13	→ 323 → 320 → 326
317	À ce moment-là, vous a-t-on parlé d'effets secondaires ou de problèmes que vous pourriez avoir en utilisant cette méthode ?	OUI	→ 319
317A	Quand vous avez été stérilisée, vous a-t-on parlé d'effets secondaires ou de problèmes que vous pourriez avoir à cause de la méthode ?		
318	Est-ce qu'un agent de santé ou de planification familiale vous a parlé des effets secondaires ou des problèmes que vous pourriez avoir à cause de l'utilisation de la méthode ?	OUI	→ 320
319	Vous a-t-on dit ce qu'il fallait faire si vous aviez ces effets secondaires ou ces problèmes ?	OUI 1 NON 2	

N ^o .	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
320	VÉRIFIEZ 317 :		
	CODE '1' ENCERCLÉ CODE '1' NON ENCERCLÉ		
	À ce moment-là, vous a-t-on parlé d'autres méthodes de planification familiale que vous pourriez utiliser? Quand vous avez obtenu (MÉTHODE ACTUELLE DE 314) de (ENDROIT DE 307 OU 315), vous a-t-on parlé d'autres méthodes de PF que vous pouviez utiliser?	OUI	→ 322
321	Est-ce qu'un agent de santé ou de planification familiale vous a parlé d'autres méthodes de planification familiale que vous pouviez utiliser ?	OUI	
322	VÉRIFIEZ 304 : ENCERCLEZ LE CODE DE LA MÉTHODE : S'IL Y A PLUS D'UN CODE ENCERCLÉ À 304, ENCERCLEZ LE CODE DE LA PREMIÈRE DES MÉTHODES DE LA LISTE.	STÉRILISATION FÉMININE 01 STÉRILISATION MASCULINE 02 DIU 03 INJECTABLES 04 IMPLANTS 05 PILULE 06 CONDOM 07 CONDOM FÉMININ 08 DIAPHRAGME 09 MOUSSE/GELÉE 10 MAMA 11 METHODE DU COLLIER 12 RYTHME 13 RETRAIT 14 AUTRE MÉTHODE MODERNE 95 AUTRE METHODE TRADITION 96	→ 326 → 326
323	Où avez-vous obtenu (MÉTHODE ACTUELLE) la dernière fois ?	AUTRE METHODE TRADITION 96	<u> </u>
	INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT.	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. 11 CENTRE SANTÉ GOUV. 12 POSTE SANTÉ 13 CENTRE DE PF GOUV. 14 MATERNITÉ RURALE 15 CASE DE SANTÉ 16 PHARMACIE COMMUNAUTAIRE 17 STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE 18	
	(NOM DE L'ENDROIT)	AUTRE PUBLIC 19	
		(PRÉCISER) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET 21 PRIVÉ 22 PHARMACIE 23 MÉDECIN PRIVÉ 24 DISPENSAIRE RELIG 25 AUTRE MEDICAL PRIVÉ 26 (PRÉCISER) AUTRE SOURCE BOUTIQUE 31 ÉGLISE 32 PARENTS/AMIS 33 BAR 34 AUTRE 96	326
		(PRÉCISER)	Γ

N^0 .	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
324	Connaissez-vous un endroit où vous pouvez vous procurer une méthode de planification familiale ?	OUI	→ 326
325	Où est cet endroit ? Pas d'autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER CHAQUE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/NOM DES ENDROITS)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE G STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I (PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ J PHARMACIE K MÉDECIN PRIVÉ L DISPENSAIRE RELIG M AUTRE MEDICAL PRIVÉ N (PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE BOUTIQUE O ÉGLISE P PARENTS/AMIS Q BAR R	
326	Au cours des12 derniers mois, est-ce que vous avez reçu la visite d'un agent de santé qui vous a parlé de planification familiale ?	(PRÉCISEZ) OUI	
327	Au cours des 12 derniers mois, êtes-vous allée dans un établissement de santé pour recevoir des soins pour vous-même (ou pour vos enfants) ?	OUI	→ 401
328	Est-ce qu'un membre du personnel de l'établissement de santé vous a parlé de méthodes de planification familiale ?	OUI 1 NON 2	

SECTION 4. GROSSESSE ET SOINS POSTNATALS

401	VÉRIFIEZ 224 : UNE NAISSANCE OU PLUS EN 2009 OU PLUS TARD	AUCUN NAISSANC EN 200 OU PLUS TAR	E9	→ 556
402	VÉRIFIEZ 215 : INSCRIVEZ DANS L NOM ET L'ÉTAT DE SURVIE DE CH TOUTES CES NAISSANCES, EN CO SANCES, UTILISEZ LES 2 DERNIÈI Je voudrais maintenant vous poser d fois).	HAQUE NAISSANCE EN 2009 (DMMENÇANT PAR LA DERNIÈ RES COLONNES DE QUESTIO	DU PLUS TARD. POSEZ LES Q RE NAISSANCE. (S'IL Y A PLU NNAIRES SUPPLÉMENTAIRES	UESTIONS SUR S DE 3 NAIS- S).
403	NUMÉRO DE LIGNE DE 212 DANS L'HISTORIQUE DES NAISSANCES.	DERNIÈRE NAISSANCE NUMÉRO HISTORIQUE NAIS.	AVANT-DERNIÈRE NAIS. NUMÉRO HISTORIQUE NAIS.	AVANT-AVANT DER. NAIS. NUMÉRO HISTORIQUE NAIS.
404	À PARTIR DES QUESTIONS 212 ET 216	NOM DÉCÉ DÉ	NOM DÉCÉ DÉ DÉ	NOM DÉCÉ
405	Quand vous êtes tombée enceinte de (NOM), vouliez-vous être enceinte à ce moment-là ?	OUI	OUI	OUI
406	Est-ce que vous vouliez avoir un enfant plus tard ou est-ce que vous ne vouliez pas (ou plus) d'enfant ?	PLUS TARD 1 PLUS D'ENFANT 2 (PASSEZ À 408) ← J	PLUS TARD 1 PLUS D'ENFANT 2 (PASSEZ À 430) ← J	PLUS TARD 1 PLUS D'ENFANT 2 (PASSEZ À 430) ← J
407	Combien de temps de plus vouliez- vous attendre ?	MOIS 1	MOIS 1	MOIS 1
408	Avez-vous consulté quelqu'un pour des soins prénatals pour cette grossesse ?	OUI		
409	Qui avez-vous consulté ? Quelqu'un d'autre ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE DE PERSONNE ET ENREGISTREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	PROF. DE LA SANTÉ MÉDECIN A SAGE-FEMME B INFIRMIÈRE/ICP C AUTRE PERSONEL MATRONNE D ACCOUCHEUSE TRADITION E AUTRE X (PRÉCISEZ)		

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NAISSANCE NOM	NAISSANCE NOM
410	Où avez-vous reçu les soins prénatals pour cette naissance ? Pas d'autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LES TYPES D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/NOM DES ENDROITS)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT		
411	De combien de mois étiez-vous enceinte quand vous avez eu votre première consultation prénatale pour cette grossesse ?	MOIS NE SAIT PAS98		
412	Durant cette grossesse, combien de fois avez-vous eu de consultation prénatale ?	NOMBRE DE FOIS98		
413	Est-ce qu'au cours des visites prénatales durant cette grossesse, les examens suivants ont été effectués au moins une fois :	OUI NON		
	Vous a-t-on pris la tension ? Vous a-t-on prélevé de l'urine ? Vous a-t-on prélevé du sang ?	TENSION 1 2 URINE 1 2 SANG 1 2		
414	Au cours de l'une de ces visites prénatales, vous a-t-on parlé de choses qui peuvent être le signe de problèmes de la grossesse ?	OUI		
415	Durant cette grossesse, vous a-t-on fait une injection dans le bras pour éviter au bébé d'avoir le tétanos, c'est-à-dire des convulsions après la naissance ?	OUI		

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NAISSANCE NOM	NAISSANCE NOM
416	Durant cette grossesse,combien de fois vous a-t-on fait une injection contre le tétanos ?	FOIS		
		NE SAIT PAS 8		
417	VÉRIFIEZ 416 :	2 FOIS OU AUTRE PLUS		
418	À n'importe quel moment avant cette grossesse, vous a-t-on fait des injections contre le tétanos ?	OUI		
419	Avant cette grossesse, combien de fois avez-vous eu des injections contre le tétanos ?	FOIS		
	SI 7 FOIS OU PLUS, INSCRIVEZ '7'.	NE SAIT PAS 8		
420	Avant cette grossesse, il y a combien d'années que vous avez reçu la dernière injection contre le tétanos?	IL Y A ANNÉES		
421	Durant cette grossesse, vous a-t-on donné ou avez-vous acheté des comprimés de fer ou du sirop contenant du fer ? MONTREZ COMP./SIROP.	OUI		
421A	Où les comprimés de fer ou du sirop contenant du fer ont été achetés ou donnés? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LES TYPES D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/NOM DES ENDROITS)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT		
422	Pendant toute la grossesse, pendant combien de jours avezvous pris des comprimés ou du sirop? SI LA RÉPONSE N'EST PAS NUMÉRIQUE, INSISTEZ POUR OBTENIR UN NOMBRE APPROXIMATIF DE JOURS.	JOURS 998		

			DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE	
	N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NOM	NOM	
	423	Durant cette grossesse, avez-vous pris des médicaments contre les vers intestinaux ?	OUI			
	424	Durant cette grossesse, avez-vous pris des médicaments pour éviter le paludisme ?	OUI			
	425	Quels médicaments avez-vous pris ? ENREGISTREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ. SI LE TYPE DE MÉDICAMENT N'EST PAS DÉTERMINÉ, MONTREZ DES ANTIPALUDÉENS COURANTS À L'ENQUÊTÉE.	SP/FANSIDAR A ACT B AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z			
	426	VÉRIFIEZ 425 : SP/FANSIDAR PRIS À TITRE PRÉVENTIF CONTRE LE PALUDISME.	CODE 'A' CODE ENCERCLÉ A' NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 430)			
	427	Durant cette grossesse, combien de fois avez-vous pris de la (SP/Fansidar) ?	FOIS			
	427A	Est-ce que, pendant cette gros- sesse, vous avez reçu une moustiquaire gratuitement pendant une visite CPN?	OUI			
	428	VÉRIFIEZ 409 : SOINS PRÉNATALS PAR DU PERSONNEL DE SANTÉ DURANT CETTE GROSSESSE.	CODE 'A', AUTRE 'B' OU 'C' ENCERCLÉ (PASSEZ À 430)			
	429	Vous a-t-on donné la (SP/Fansidar) durant une visite prénatale, durant une autre visite dans un établissement de santé ou l'avezvous obtenue d'une autre source ? source ?	VISITE PRÉNATALE 1 AUTRE VISITE MÉDICALE 2 AUTRE ENDROIT 6			
	430	Quand (NOM) est né, était-il/elle très gros, plus gros que la moyenne, moyen, plus petit que la moyenne ou très petit ?	TRÈS GROS 1 PLUS GROS QUE 2 LA MOYENNE 2 MOYEN 3 PLUS PETIT QUE 4 LA MOYENNE 4 TRÈS PETIT 5 NE SAIT PAS 8	TRÈS GROS 1 PLUS GROS QUE LA MOYENNE 2 MOYEN 3 PLUS PETIT QUE LA MOYENNE 4 TRÈS PETIT 5 NE SAIT PAS 8	TRÈS GROS 1 PLUS GROS QUE LA MOYENNE 2 MOYEN 3 PLUS PETIT QUE LA MOYENNE 4 TRÈS PETIT 5 NE SAIT PAS 8	
	431	(NOM) a t-il /elle été pesé à la naissance ?	OUI	OUI	OUI	
•	432	Combien (NOM) pesait-il/elle ? INSCRIVEZ LE POIDS EN KILOGRAMMES À PARTIR DU CARNET DE SANTÉ, SI	KG DU CARNET	KG DU CARNET	KG DU CARNET	
		DISPONIBLE.	KG DE MÉMOIRE 2	KG DE MÉMOIRE 2	KG DE MÉMOIRE 2	
				1		

N°	QUESTIONS ET FILTRES	DERNIÈRE NAISSANCE	NAISSANCE	
432A	La naissance de (NOM) a t-elle été déclarée ?	OUI	OUI	OUI
433	Qui vous a assisté durant l'accouchement de (NOM) ? Quelqu'un d'autre ?	PROF. DE LA SANTÉ MÉDECIN A SAGE-FEMME B INFIRMIÈRE/ICP C	PROF. DE LA SANTÉ MÉDECIN A SAGE-FEMME B INFIRMIÈRE/ICP C	PROF. DE LA SANTÉ MÉDECIN A SAGE-FEMME B INFIRMIÈRE/ICP C
	INSISTEZ POUR LES TYPES DE PERSONNES ET ENREGIS- TREZ TOUT CE QUI EST MEN- TIONNÉ. SI L'ENQUÊTÉE DIT QUE	AUTRE PERSONEL MATRONNE D ACCOUCHEUSE TRADITION E	AUTRE PERSONEL MATRONNE D ACCOUCHEUSE TRADITION E	AUTRE PERSONEL MATRONNE D ACCOUCHEUSE TRADITION E
	PERSONNE NE L'A ASSISTÉE, INSISTEZ POUR DÉTERMINER SI DES ADULTES ÉTAIENT PRÉSENTS À L'ACCOUCHE- MENT.	AUTRE X (PRÉCISEZ) PERSONNE Y	AUTREX (PRÉCISEZ) PERSONNE Y	AUTRE X (PRÉCISEZ) PERSONNE Y
434	Où avez-vous accouché de (NOM) ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER	MAISON VOTRE MAISON 11 (PASSEZ À 438) ← AUTRE MAISON 12	MAISON VOTRE MAISON 11 (PASSEZ À 448) ← AUTRE MAISON 12	MAISON VOTRE MAISON 11 (PASSEZ À 448) ← AUTRE MAISON 12
	LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ DÉTER- MINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT.	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. 21 CENTRE DE SANTÉ/ MATERNITÉ 22 POSTE DE SANTÉ GOUVT 23 CASE DE SANTE 24	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. 21 CENTRE DE SANTÉ/ MATERNITÉ 22 POSTE DE SANTÉ GOUVT 23 CASE DE SANTE 24	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. 21 CENTRE DE SANTÉ/ MATERNITÉ 22 POSTE DE SANTÉ GOUVT 23 CASE DE SANTE 24
	(NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	AUTRE SECTEUR PUBLIC (PRÉCISEZ) 26	AUTRE SECTEUR PUBLIC (PRÉCISEZ) 26	AUTRE SECTEUR PUBLIC (PRÉCISEZ) 26
		SECTEUR MED. PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ	SECTEUR MED. PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ	SECTEUR MED. PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ
		AUTRE96 (PRÉCISEZ) (PASSEZ À 438) ←	AUTRE96 (PRÉCISEZ) (PASSEZ À 448) ←	AUTRE96 (PRÉCISEZ) (PASSEZ À 448) ←
435	Avez-vous accouché de (NOM) par césarienne, c'est-à-dire que l'on vous a ouvert le ventre pour faire sortir le bébé ?	OUI	OUI	OUI

N°	QUESTIONS ET FILTRES	DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE NOM	AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE NOM
436	Après l'accouchement de (NOM), est-ce que quelqu'un a examiné votre état de santé pendant que vous étiez dans l'établissement ?	OUI		
437	Est-ce que quelqu'un a examiné votre état de santé après que vous ayez quitté l'établissement ?	OUI		
438	Après l'accouchement de (NOM), est-ce que quelqu'un a examiné votre état de santé ?	OUI		
439	Qui a examiné votre état de santé à ce moment-là ? INSISTEZ POUR OBTENIR LA PERSONNE LA PLUS QUALIFIÉE.	PROF. DE LA SANTÉ MÉDECIN		
440	Combien de temps après l'accouchement a eu lieu le premier examen ? SI MOINS D'UN JOUR, ENREGIS- TREZ EN HEURES. SI MOINS D'UNE SEMAINE, ENREGISTREZ EN JOURS.	HEURES 1 JOURS 2 SEMAINES 3 NE SAIT PAS 998		
441	VÉRIFIEZ 437 :	OUI PAS POSÉ (PASSEZ À 446)		
442	Dans les deux mois qui ont suivi la naissance de (NOM), est-ce qu'un professionnel de la santé ou une accoucheuse traditionnelle a examiné son état de santé ?	OUI		
443	Combien d'heures, de jours ou de semaines après la naissance de (NOM), le premier examen a-t-il eu lieu ? SI MOINS D'UN JOUR, ENREGISTREZ EN HEURES. SI MOINS D'UNE SEMAINE, ENREGISTREZ EN JOURS.	HRS APRES NAIS 1 JRS APRÈS NAIS 2 SEM.APRÈS NAIS 3 NE SAIT PAS 998		
444	Qui a examiné l'état de santé de (NOM) à ce moment-là ? INSISTEZ POUR OBTENIR LA PERSONNE LA PLUS QUALIFIÉE.	PROF. DE LA SANTÉ MÉDECIN		

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NAISSANCE NOM	NAISSANCE NOM
445	Où ce premier examen de (NOM) a- t-il eu lieu ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT ET ENCER- CLEZ LE CODE APPROPRIÉ. SI VOUS NE POUVEZ DÉTER- MINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	MAISON VOTRE MAISON 11 AUTRE MAISON 12 SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT 21 CENTRE DE SANTÉ/ MATERNITÉ 22 POSTE DE SANTÉ GOUVT 23 AUTRE PUBLIC (PRÉCISEZ) SECTEUR MED. PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ 31 AUTRE MÉDICAL PRIVÉ 36 (PRÉCISEZ) AUTRE 96 (PRÉCISEZ)		
446	Dans les deux premiers mois qui ont suivi l'accouchement, avez-vous reçu une dose de vitamine A comme (celle-ci/l'une de celles-ci) ? MONTREZ DES MODÈLES COURANTS D'AMPOULES/ GÉLULES/SIROP.	OUI		
447	Vos règles sont-elles revenues depuis la naissance de (NOM) ?	OUI		
448	Est-ce que vos règles sont revenues entre la naissance de (NOM) et votre grossesse suivante ?		OUI	OUI
449	Pendant combien de mois après la naissance de (NOM) n'avez-vous pas eu vos règles ?	MOIS 98	MOIS 98	MOIS 98
450	VÉRIFIEZ 226 : L'ENQUÊTÉE EST-ELLE ENCEINTE ?	PAS ENCEINTE OU CEINTE PAS SÛRE (PASSEZ À 452)		
451	Avez-vous eu des rapports sexuels depuis la naissance de (NOM) ?	OUI		

N°	QUESTIONS ET FILTRES	DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE NOM	AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE NOM
452	Pendant combien de mois après la naissance de (NOM) n'avez-vous pas eu de rapports sexuels ?	MOIS 98	MOIS 98	MOIS 98
453	Avez-vous allaité (NOM) ?	OUI	OUI 1 NON 2	OUI 1 NON 2
454	VÉRIFIEZ 404 : L'ENFANT EST-IL VIVANT ?	VIVANT DÉCÉDÉ (PASSEZ À 460) (RETOURNEZ À 405 À LA COLONNE SUIVANTE; OU SI PLUS DE NAISSANCES, ALLEZ À 501)		
455	Combien de temps après la naissance avez-vous mis (NOM) au sein pour la première fois ? SI MOINS D'UNE HEURE, INSCRIVEZ '00' HEURE. SI MOINS DE 24 HEURES, ENREGISTREZ EN HEURES. SINON, ENREGISTREZ EN JOURS.	IMMÉDIATEMENT 000 HEURES 1 JOURS 2		
456	Dans les trois premiers jours après la naissance est-ce que (NOM) a reçu autre chose à boire que le lait maternel ?	OUI		
457	Qu'a t-on donné a boire à (NOM) ? Rien d'autre ? ENREGISTREZ TOUS LES LIQUIDES MENTIONNÉS.	LAIT (AUTRE QUE LE LAIT MATERNEL) A EAU BÉNITE		
458	VÉRIFIEZ 404 : L'ENFANT EST-IL EN VIE ?	EN VIE DÉCÉDÉ (PASSEZ À 459A)	EN VIE DÉCÉDÉ (PASSEZ À 459A)	EN VIE DÉCÉDÉ (PASSEZ À 459A)

N°	QUESTIONS ET FILTRES	DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE NOM	AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE NOM
459	Allaitez-vous encore (NOM) ?	OUI	OUI	OUI
459A	Pendant combien de mois avez- vous allaité (NOM) ?	MOIS 98	MOIS 98	MOIS 98
459B	VÉRIFIEZ 404 : L'ENFANT EST-IL EN VIE ?	EN VIE DÉCÉDÉ (RETOURNEZ À 405 À LA COLONNE SUIVANTE; OU, SI PLUS DE NAISS. ALLEZ À 501)	EN VIE DÉCÉDÉ (RETOURNEZ À 405 À LA COLONNE SUIVANTE; OU, SI PLUS DE NAISS. ALLEZ À 501)	EN VIE DÉCÉDÉ (RETOURNEZ À 405 À L'AVANT- DERNIÈRE COL. DU NOUVEAU QUEST. OU SI PLUS DE NAIS. 4LLEZ À 501)
460	(NOM) a-t-il bu quelque chose au biberon hier ou la nuit dernière ?	OUI	OUI	OUI
461		(RETOURNEZ À 405 À LA COLONNE SUIVANTE ; OU, SI PLUS DE NAISS. ALLEZ À 501)	(RETOURNEZ À 405 À LA COLONNE SUIVANTE ; OU, SI PLUS DE NAISS. ALLEZ À 501)	(RETOURNEZ À 405 À L'AVANT-DER. COLONNE DU NOUVEAU QUEST. OU SI PLUS DE NAIS. ALLEZ À 501)

SECTION 5. VACCINATIONS DES ENFANTS, SANTÉ ET NUTRITION

501	SURVIE DE CHAQUE I POSEZ LES QUESTIO	TABLEAU LE NUMÉRO DE LIGNE DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES, LE NOM ET L'ÉTAT DE NAISSANCE SURVENUE EN 2009 OU PLUS TARD. NS SUR TOUTES CES NAISSANCES, EN COMMENÇANT PAR LA DERNIÈRE NAISSANCE. AISSANCES, UTILISEZ LES 2 DERNIÈRES COLONNES DE QUESTIONNAIRES					
502	N° DE LIGNE DE 212	DERNIÈRE NA	ISSANCE	AVANT-DERNI	ÈRE NAISSANCE	AVANT-AVANT NAISSA	
	DANS L'HISTORIQUE DES NAISSANCES	N° HISTORIQUE		N° HISTORIQU	E	N° HISTORIQUE	
503	À DARTID DE 040	NOM		NOM		NOM	
	À PARTIR DE 212 ET 216	À LA CO	CÉDÉ (ALLEZ À 503 DL.SUIVANTE I'Y A PLUS DE ANCE, ALLEZ	OU S'IL NAIS	(ALLEZ À 503 COL.SUIVANTE N'Y A PLUS DE SANCE, ALLEZ 553)	À L'AVA DU NOUN OU S'IL N'Y	(ALLEZ À 503 INT-DER.COL. /EAU QUEST. A PLUS DE ALLEZ À 553)
504	Avez-vous un carnet où les vaccinations de (NOM) sont inscrites ? SI OUI: Puis-je le voir?	(PASSEZ OUI, PAS VU	ZÀ 509) ← □	(PASS OUI, PAS VU (PASS		OUI, PAS VU	Z À 506) ← ↓ 2 Z À 509) ← ↓
505	Avez-vous déjà eu un carnet de vaccination pour (NOM) ? (2)	OUI		OUI (PASSE	Z À 509) ←	OUI (PASSEZ À NON	√ 509) ←
506	(1) COPIEZ LES DAT (2) INSCRIVEZ '44' À DATE N'A PAS ÉT			AVANT-D		NNÉE MAIS QUE LA AVANT-AVANT NAISS JOUR MOIS	
	BCG		В	cg		BCG	
	POLIO 0 (POLIO À LA NAISSANCE)			Р0		P0	
	POLIO 1			P1		P1	
	POLIO 2			P2		P2	
	POLIO 3			P3		P3	
	Penta1		F	Pe1		Pe1	
	Penta2		F	Pe2		Pe2	
	Penta3		F	Pe3		Pe3	
	ROUGEOLE		R	OU		ROU	
	Fiévre jaune VITAMINE A			F		F	
	(LA PLUS RÉCENTE)		VI	TA		VIT A	
507	VÉRIFIEZ 506 :	BCG À ROUGEOI TOUT ENREGIST (ALLEZ À 511)		BCG À ROUGE TOUT ENREG (ALLEZ À 511)		BCG À ROUGEOL TOUT ENREGISTI (ALLEZ À 511)	

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES		NAISSANCE	NAISSANCE NOM
IN		NOM	NOM	NOM
508	(NOM) a-t-il/elle eu des vaccins qui ne sont pas inscrits sur le carnet, y compris des vaccins reçus le jour d'une campagne nationale de vaccination? ENREGISTREZ 'OUI' SEULE-MENT SI L'ENQUÊTÉE MENTIONNE AU MOINS UN DES VACCINS DE 506 QUI N'A PAS ÉTÉ ENREGISTRÉ COMME	OUI	OUI	OUI
	AYANT ÉTÉ DONNÉ.	NE SAIT PAS 8	NE SAIT PAS 8	NE SAIT PAS 8
509	(NOM) a t-il/elle déjà eu des vaccins pour lui éviter de contracter des maladies, y compris des vaccins reçus le jour d'une campagne nationale de vaccination?	OUI	OUI	OUI
510	Dites-moi si (NOM) a eu l'un des vaccins suivants :			
510A	Le vaccin du BCG contre la tuberculose, c'est-à-dire une injection dans le bras ou à l'épaule qui laisse habituellement une cicatrice ?	OUI	OUI	OUI
510B	Le vaccin de la polio, c'est-à-dire des gouttes dans la bouche ?	OUI	OUI	OUI
510C	Le premier vaccin de la polio a-t-il été donné dans les 2 premières semaines après la naissance ou plus tard ?	DEUX 1 ^{res} SEMAINES 1 PLUS TARD 2	DEUX 1 ^{res} SEMAINES 1 PLUS TARD 2	DEUX 1 ^{res} SEMAINES 1 PLUS TARD 2
510D	Combien de fois le vaccin de la polio a-t-il été donné ?	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS
510E	Le vaccin du pentavalent, c'est-à- dire une injection faite à la cuisse ou à la fesse, parfois donné en même temps que les gouttes pour la polio?	OUI	OUI	OUI
510F	Combien de fois le vaccin du pentavalent, a t-il été donné ?	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS
510G	Le vaccin contre la rougeole ou le ROR, c'est-à-dire une injection dans le bras à l'âge de 9 mois ou plus tard, pour lui éviter la rougeole ?	OUI	OUI	OUI
510H	Le vaccin contre la fievre jaune	OUI	OUI	OUI

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NAISSANCE NOM	NAISSANCE NOM
511	Au cours des six derniers mois, a-t- on donné à (NOM) une dose de vitamine A comme (celle-ci/l'une de celles-ci) ? MONTREZ DES MODÈLES COURANTS D'AMPOULES/ GÉLULES/SIROP.	OUI	OUI	OUI
512	Au cours des sept derniers jours, a-t- on donné à (NOM) des comprimés de fer, des granules avec du fer ou du sirop contenant du fer comme (celui-ci/l'un de ceux-ci)? MONTREZ DES MODÈLES COURANTS DE COMPRIMÉS, GRANULES OU SIROP.	OUI	OUI	OUI
513	Au cours des six derniers mois, a-t- on donné à (NOM) des médicaments contre les vers intestinaux ?	OUI	OUI	OUI
514	(NOM) a-t-il eu la diarrhée au cours des deux dernières semaines ?	OUI	OUI	OUI
515	Y avait-il du sang dans les selles ?	OUI	OUI	OUI
516	Je voudrais maintenant savoir quelle quantité de liquides a été donnée à (NOM) pendant la diarrhée (y compris le lait maternel). Lui a-t-on donné à boire moins que d'habitude, environ la même quantité ou plus que d'habitude? SI MOINS, INSISTEZ : Lui a-t-on donné à boire beaucoup moins que d'habitude ou un peu moins ?	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ 3 PLUS 4 RIEN À BOIRE 5	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME 3 QUANTITÉ PLUS	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME 3 QUANTITÉ PLUS 4 RIEN À BOIRE 5
517	Quand (NOM) avait la diarrhée, lui at-on donné à manger moins que d'habitude, environ la même quantité, plus que d'habitude ou rien à manger ? SI MOINS, INSISTEZ: Lui a-t-on donné à manger beaucoup moins que d'habitude ou un peu moins ?	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ 3 PLUS 4 A STOPPÉ NOURRITURE 5 N'A JAMAIS DONNÉ À MANGER 6 NE SAIT PAS 8	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS . 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ . 3 PLUS 4 A STOPPÉ NOURRITURE 5 N'A JAMAIS DONNÉ À MANGER 6 NE SAIT PAS 8	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ 3 PLUS 4 A STOPPÉ NOURRITURE 5 N'A JAMAIS DONNÉ À MANGER 6 NE SAIT PAS 8
518	Avez-vous recherché des conseils ou un traitement pour la diarrhée ?	OUI	OUI	OUI

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NAISSANCE NOM	NAISSANCE NOM
519	Où êtes-vous allée pour rechercher des conseils ou un traitement ? Quelque part ailleurs ? INSISTEZ POUR DÉTERMINEZ LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ DÉTERMINER SI L'ÉTABLISSEMENT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT.	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT B POSTE DE SANTÉ GOUVT C CASE DE SANTÉ D CLINIQUE MOBILE E AGENT DE SANTÉ F AUTRE SECTEUR PUBLIC G (PRÉCISEZ)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT B POSTE DE SANTÉ GOUVT C CASE DE SANTÉ D CLINIQUE MOBILE E AGENT DE SANTÉ F AUTRE SECTEUR PUBLIC G (PRÉCISEZ)
	(NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ H PHARMACIE I MÉDECIN PRIVÉ J CLINIQUE MOBILE K AGENT DE SANTÉ L AUTRE SECTEUR MED. PRIVÉ M(PRÉCISEZ) AUTRE ENDROIT BOUTIQUE N PRATICIEN TRADITIONNEL O MARCHÉ P AGENT COMMUNAUT. Q	SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ H PHARMACIE I MÉDECIN PRIVÉ J CLINIQUE MOBILE K AGENT DE SANTÉ L AUTRE SECTEUR MED. PRIVÉ M (PRÉCISEZ) AUTRE ENDROIT BOUTIQUE N PRATICIEN TRADITIONNEL O MARCHÉ P AGENT COMMUNAUT. Q	SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ H PHARMACIE I MÉDECIN PRIVÉ J CLINIQUE MOBILE K AGENT DE SANTÉ L AUTRE SECTEUR MED. PRIVÉ M (PRÉCISEZ) AUTRE ENDROIT BOUTIQUE N PRATICIEN TRADITIONNEL O MARCHÉ P AGENT COMMUNAUT. Q
		AUTRE X (PRÉCISEZ)	AUTRE X (PRÉCISEZ)	AUTRE X (PRÉCISEZ)
520	VÉRIFIEZ 519 :	2 CODES UN SEUL OU CODE PLUS ENCER- ENCERCLÉS CLÉ (PASSEZ À 522) ←	2 CODES UN SEUL OU CODE PLUS ENCER- ENCERCLÉS CLÉ (PASSEZ À 522)	2 CODES UN SEUL OU CODE PLUS ENCER- ENCERCLÉS CLÉ (PASSEZ À 522)
521	Où êtes-vous allée en premier pour rechercher des conseils ou un traitement ? UTILISEZ LES CODES LETTRES DE 519.	1er ENDROIT	1er ENDROIT	1er ENDROIT
522	Lui avez-vous donné les choses suivantes à boire à n'importe quel moment dès qu'il/elle a commencé à avoir la diarrhée : a) Un liquide préparé à partir d'un sachet spécial appelé [NOM LOCAL POUR LE SACHET SRO] ? b) Un liquide SRO préconditionné ?	OUI NON NSP SACHET SRO 1 2 8 LIQUIDE SRO 1 2 8	OUI NON NSP SACHET SRO 1 2 8 LIQUIDE SRO 1 2 8	OUI NON NSP SACHET SRO 1 2 8 LIQUIDE SRO 1 2 8
	c) Un liquide maison recommandé par le gouvernement ?	LIQUIDE MAISON 1 2 8	LIQUIDE MAISON 1 2 8	LIQUIDE MAISON 1 2 8

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NOM	NOM
523	A-t-on donné quelque chose (d'autre) pour traiter la diarrhée ?	OUI	OUI	OUI
524	Qu'a-t-on donné (d'autre) pour traiter la diarrhée ? Rien d'autre ? ENREGISTREZ TOUS LES TRAITEMENTS DONNÉS.	COMPRIMÉ OU SIROP ANTIBIOTIQUE A ANTIMOTILITÉ B ZINC C AUTRE (PAS ANTI- BIOTIQUE, ANTI- MOTILITÉ OU ZINC) D COMPRIMÉ OU SIROP INCONNU E INJECTION ANTIBIOTIQUE F	COMPRIMÉ OU SIROP ANTIBIOTIQUE A ANTIMOTILITÉ B ZINC C AUTRE (PAS ANTI- BIOTIQUE, ANTI- MOTILITÉ OU ZINC) D COMPRIMÉ OU SIROP INCONNU E INJECTION ANTIBIOTIQUE F	COMPRIMÉ OU SIROP ANTIBIOTIQUE A ANTIMOTILITÉ B ZINC C AUTRE (PAS ANTIBIOTIQUE, ANTIBIOTIQUE, ANTIBIOTIQUE, ANTIBIOTIQUE D COMPRIMÉ OU SIROP INCONNU E INJECTION ANTIBIOTIQUE F
		NON ANTIBIOT G INJECTION INCONNUE H (IV) INTRAVEINEUSE I	NON ANTIBIOT G INJECTION INCONNUE H (IV) INTRAVEINEUSE I	NON ANTIBIOT G INJECTION INCONNUE H (IV) INTRAVEINEUSE I
		REMÈDE MAISON/ HERBES MEDI- CINALES J AUTRE X	REMÈDE MAISON/ HERBES MEDI- CINALES J AUTRE X	REMÈDE MAISON/ HERBES MEDI- CINALES J AUTRE X
524A	Si votre enfant avait de la diarrhée,	(PRÉCISEZ) RECHERCHER DU	(PRÉCISEZ) RECHERCHER DU	(PRÉCISEZ) RECHERCHER DU
	qu'auriez- vous fait ? ENREGISTREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	TRAIT. AUPRÈS STRUCT. SANTÉ A DONNER SRO/ZINC B AUTRE X (PRÉCISEZ) RIEN Y	TRAIT. AUPRÈS STRUCT. SANTÉ A DONNER SRO/ZINC B AUTRE X (PRÉCISEZ) RIEN Y	TRAIT. AUPRÈS STRUCT. SANTÉ A DONNER SRO/ZINC B AUTRE X (PRÉCISEZ) RIEN Y
524B	Pouvez vous citer les avantages de l'utilisation du SRO/ZINC pour le traitement de la diarrhée? ENREGISTREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	RÉDUIRE SEVERITÉ DE LA DIARRHÉE A RÉDUIRE DURÉE DE LA DIARRHÉE B RÉDUIRE SURVENUE DE LA DIARRHÉE C AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z	RÉDUIRE SEVERITÉ DE LA DIARRHÉE A RÉDUIRE DURÉE DE LA DIARRHÉE B RÉDUIRE SURVENUE DE LA DIARRHÉE C AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z	RÉDUIRE SEVERITÉ DE LA DIARRHÉE A RÉDUIRE DURÉE DE LA DIARRHÉE B RÉDUIRE SURVENUE DE LA DIARRHÉE C AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z
525	Est-ce que (NOM) a été malade avec de la fièvre à n'importe quel moment au cours des 2 dernières semaines ?	OUI	OUI	OUI
527	Est-ce que (NOM) a été malade avec de la toux à n'importe quel moment au cours des 2 dernières semaines ?	OUI	OUI	OUI
528	Quand (NOM) a été malade avec de la toux, est-ce qu'il/elle respirait plus vite que d'habitude, avec un souffle court et rapide ou avait-il/elle des difficultés pour respirer ?	OUI	OUI	OUI
529	Ces difficultés pour respirer étaient- elles dues à un problème de bronche ou à un nez bouché ou qui coulait ?	BRONCHES SEULES 1 7 NEZ SEUL 2 7 LES DEUX 3 7 AUTRE 6 7 (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 8 7 (PASSEZ À 531)	BRONCHES SEULES 1 7 NEZ SEUL 2 - LES DEUX 3 - AUTRE 6 - (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 8 - (PASSEZ À 531)	BRONCHES SEULES 1 — NEZ SEUL 2 — LES DEUX 3 — AUTRE 6 — (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 8 — (PASSEZ À 531)

N°	QUESTIONS ET FILTRES	DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE NOM	AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE NOM
530	VÉRIFIEZ 525 : A-T-IL EU DE LA FIÈVRE ?	OUI NON OU NSP (RETOURNEZ À 503 À LA COLONNE SUIVANTE OU, SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553)	OUI NON OU NSP (RETOURNEZ À 503 À LA COLONNE SUIVANTE OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553)	OUI NON OU NSP (ALLEZ À 503 À L'AVANT-DERNIÈRE COL. DU NOUVEAU QUESTIONNAIRE OU, SI PLUS DE NAISSANCE ALLEZ À 553)
531	Je voudrais savoir maintenant quelle quantité de boisson a été donné à (NOM) (y compris le lait maternel) pendant sa maladie avec (de la fièvre et de la toux). Lui a-t-on donné à boire moins que d'habitude, environ la même quantité ou plus que d'habitude? SI MOINS, INSISTEZ: Lui en a-t-on donné beaucoup moins que d'habitude, ou un peu moins?	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ 3 PLUS 4 RIEN À BOIRE 5 NE SAIT PAS 8	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ 3 PLUS 4 RIEN À BOIRE 5 NE SAIT PAS 8	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS . 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ . 3 PLUS 4 RIEN À BOIRE 5 NE SAIT PAS 8
532	Quand (NOM) a eu de la (fièvre/toux), lui a-t-on donné à manger moins que d'habitude, environ la même quantité, plus que d'habitude ou ne lui a-t-on rien donné à manger ? SI MOINS, INSISTEZ : Lui en a-t-on donné beaucoup moins que d'habitude, ou un peu moins ?	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS . 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ . 3 PLUS 4 A STOPPÉ NOURRITURE 5 N'A JAMAIS DONNÉ À MANGER 6 NE SAIT PAS 8	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ 3 PLUS 4 A STOPPÉ NOURRITURE 5 N'A JAMAIS DONNÉ À MANGER 6 NE SAIT PAS 8	BEAUCOUP MOINS 1 UN PEU MOINS 2 ENVIRON LA MÊME QUANTITÉ 3 PLUS 4 A STOPPÉ NOURRITURE 5 N'A JAMAIS DONNÉ À MANGER 6 NE SAIT PAS 8
533	Avez-vous recherché des conseils ou un traitement pour la maladie ?	OUI	OUI	OUI

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NAISSANCE NOM	NAISSANCE NOM
534	Où êtes-vous allée pour rechercher des conseils ou un traitement ? Quelque part ailleurs ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINEZ SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT B POSTE DE SANTÉ GOUVT C CASE DE SANTÉ D CLINIQUE MOBILE E AGENT DE SANTÉ F AUTRE SECTEUR PUBLIC G	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT B POSTE DE SANTÉ GOUVT C CASE DE SANTÉ D CLINIQUE MOBILE E AGENT DE SANTÉ F AUTRE SECTEUR PUBLIC G	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUVT. A CENTRE DE SANTÉ GOUVT B POSTE DE SANTÉ GOUVT C CASE DE SANTÉ D CLINIQUE MOBILE E AGENT DE SANTÉ F AUTRE SECTEUR PUBLIC G
	DE L'ENDROIT.	(PRÉCISEZ)	(PRÉCISEZ)	(PRÉCISEZ)
	(NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ H PHARMACIE I MÉDECIN PRIVÉ J CLINIQUE MOBILE K AGENT DE SANTÉ L AUTRE SECTEUR MED. PRIVÉ M (PRÉCISEZ)	SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ H PHARMACIE I MÉDECIN PRIVÉ J CLINIQUE MOBILE K AGENT DE SANTÉ L AUTRE SECTEUR MED. PRIVÉ M (PRÉCISEZ)	SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE PRIVÉ H PHARMACIE I MÉDECIN PRIVÉ J CLINIQUE MOBILE K AGENT DE SANTÉ L AUTRE SECTEUR MED. PRIVÉ M (PRÉCISEZ)
		AUTRE ENDROIT BOUTIQUE N PRATICIEN TRADITIONNEL O MARCHÉ P AGENT COMMUNAUT. Q AUTRE X (PRÉCISEZ)	AUTRE ENDROIT BOUTIQUE N PRATICIEN TRADITIONNEL O MARCHÉ P AGENT COMMUNAUT. Q AUTRE X (PRÉCISEZ)	AUTRE ENDROIT BOUTIQUE N PRATICIEN TRADITIONNEL O MARCHÉ P AGENT COMMUNAUT. Q AUTRE X (PRÉCISEZ)
535	VÉRIFIEZ 534 :	2 CODES 1 SEUL OU CODE PLUS EN- ENCER- CERCLÉ CLÉS (PASSEZ À 536A)	2 CODES 1 SEUL OU CODE PLUS EN- ENCER- CERCLÉ CLÉS (PASSEZ À 53A)	2 CODES 1 SEUL OU CODE PLUS EN- ENCER- CERCLÉ CLÉS (PASSEZ À 536A)
536	Où êtes-vous allée en premier pour rechercher des conseils ou un traitement ? UTILISEZ LES CODES DE 534.	1er ENDROIT	1er ENDROIT	1er ENDROIT
536A	À n'importe quel moment au cours de sa maladie, est-ce qu'on a pris à (NOM) du sang de son doigt ou de son talon ?	OUI	OUI	OUI
536B	Est-ce qu'on a fait à (NOM) un test diagnostique pour le paludisme?	OUI	OUI	OUI
536C	Quelle était le résultat ?	POSITIF	POSITIF	POSITIF
537	Est-ce qu'à n'importe quel moment au cours de la maladie, (NOM) a pris des médicaments pour la maladie ?	OUI	OUI	OUI

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-AVANT DERNIÈRE NAISSANCE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NOM	NOM
538	Quels médicaments (NOM) a-t-il/elle pris ? Aucun autre médicament ? ENREGISTREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	ANTIPALUDÉENS ACT	ANTIPALUDÉENS ACT A QUININE B AMODIAQUINE C SP/FANSIDAR D AUTRE ANTI- PALUDÉEN (PRÉCISEZ)	ANTIPALUDÉENS ACT
		ANTIBIOTIQUES COMPRIMÉS/ SIROP F INJECTION G	ANTIBIOTIQUES COMPRIMÉS/ SIROP F INJECTION G	ANTIBIOTIQUES COMPRIMÉS/ SIROP F INJECTION G
		AUTRE MÉDICAMENT ASPIRINE H ACETA- MINOPHEN I IBUPROFEN J	AUTRE MÉDICAMENT ASPIRINE H ACETA- MINOPHEN I IBUPROFEN J	AUTRE MÉDICAMENT ASPIRINE H ACETA- MINOPHEN I IBUPROFEN J
		AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z	AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z	AUTRE X (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z
539	VÉRIFIEZ 538 : Y A-T-IL UN CODE A-E ENCERCLÉ ?	OUI NON (RETOURNEZ À 503 À COL.SUIVANTE OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553).	OUI NON (RETOURNEZ À 503 À COL. SUIVANTE OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553)	OUI NON (ALLEZ À 503 À L'AVANT-DERNIÈRE COL. DU NOUVEAU QUESTIONNAIRE; OU SI PLUS DE NAISSANCE ALLEZ À 553)
540	VÉRIFIEZ 538 : ACT ('A') DONNÉE	CODE 'A' CODE 'A' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 542)	CODE 'A' CODE 'A' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 542)	CODE 'A' CODE 'A' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 542)
541	Combien de temps après le début de la fièvre, (NOM) a-t-il/elle commencé à prendre des ACT ?	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8

		DERNIÈRE NAISSANCE	AVANT-DERNIÈRE	AVANT-AVANT DERNIÈRE
N°	QUESTIONS ET FILTRES	NOM	NAISSANCE NOM	NAISSANCE NOM
542	VÉRIFIEZ 538 : QUININE ('B') DONNÉE	CODE 'B' CODE 'B' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 544)	CODE 'B' CODE 'B' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 544)	CODE 'B' CODE 'B' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 544)
543	Combien de temps après le début de la fièvre, (NOM) a-t-il/elle commencé à prendre le la quinine ?	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8
544	VÉRIFIEZ 538 : AMODIAQUINE ('C') DONNÉE	CODE 'C' CODE 'C' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 546)	CODE 'C' CODE 'C' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 546)	CODE 'C' CODE 'C' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 546)
545	Combien de temps après le début de la fièvre, (NOM) a-t-il/elle commencé à prendre de l'amodiaquine ?	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8
546	VÉRIFIEZ 538 : SP/FANSIDAR ('D') DONNÉE	CODE 'D' CODE 'D' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 550)	CODE 'D' CODE 'D' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 550)	CODE 'D' CODE 'D' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (PASSEZ À 550)
547	Combien de temps après le début de la fièvre, (NOM) a-t-il/elle commencé à prendre de la SP/Fansidar ?	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8
550	VÉRIFIEZ 538 : AUTRE ANTIPALUDÉEN ('E') DONNÉ	CODE 'E' CODE 'E' ENCERCLÉ NON ENCERCLÉ (RETOURNEZ À 503 À COL.SUIVANTE OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553)	CODE 'E' CODE 'E' ENCERCLÉ (RETOURNEZ À 503 À COL.SUIVANTE OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553)	CODE 'E' CODE 'E' ENCERCLÉ (RETOURNEZ À 503 À L'AVANT-DER. COL. DU NOUVEAU QUEST. OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553)
551	Combien de temps après le début de la fièvre, (NOM) a-t-il/elle commencé à prendre (AUTRE ANTIPALUDÉEN) ?	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8	JOUR MÊME 0 JOUR SUIVANT 1 2 JOURS APRÈS LA FIÈVRE 2 3 JOURS OU PLUS APRÈS LA FIÈVRE 3 NE SAIT PAS 8
552		RETOURNEZ À 503 À COL.SUIVANTE OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553.	RETOURNEZ À 503 À COL.SUIVANTE OU SI PLUS DE NAISSANCE, ALLEZ À 553.	ALLEZ À 503 À L'AVANT- DERNIÈRE COL. DU NOUVEAU QUESTION- NAIRE OU SI PLUS DE NAISSANCE. ALLEZ À 553.

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
553	VÉRIFIEZ 215 ET 218, TOUTES LES LIGNES :		
	NOMBRE D'ENFANTS NÉS EN 2009 OU PLUS TARD VIVANT AVEC	C L'ENQUÊTÉE	
	UN OU PLUS AUCUN		→ 556
	INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENFANT LE PLUS JEUNE VIVANT AVEC ELLE ET CONTINUEZ AVEC 554		
	(NOM)		
554	La dernière fois que (NOM DE 553) est allé aux toilettes, qu'avezvous fait des excréments ?	ENFANT A UTILISÉ TOILETTES OU LATRINES	
555	VÉRIFIEZ 522(a) ET 522(b), TOUTES LES COLONNES :		
	DE SACHET SRO OU DE SA DE LIQUIDE SRO V DU	UN ENFANT CU DU LIQUIDE CHET SRO OU U LIQUIDE SRO CONDITIONNÉ	→ 557
556	Avez-vous déjà entendu parler d'un produit spécial appelé [NOM LOCAL DES SACHETS SRO OU DU SRO PRÉCONDITIONNÉ] que vous pouvez obtenir pour le traitement de la diarrhée ?	OUI	
557	VÉRIFIEZ 215 ET 218, TOUTES LES LIGNES :		
	NOMBRE D'ENFANTS NÉS EN 2012 OU PLUS TARD VIVANT AVEC	CL'ENQUÊTÉE 	
	UN OU PLUS AUCUN		→ 601
	INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENFANT LE PLUS JEUNE VIVANT AVEC ELLE ET CONTINUEZ AVEC 558		
	(NOM)		

1 º		QUESTIONS ET FILTRES	CODES					PASSEZ À
558	pend	oudrais maintenant vous poser des questions sur les liquides et ali dant le jour ou la nuit. J'aimerais, en particulier, savoir si votre enfa ne s'il était mélangé avec d'autres nourritures.						
	Est-	ce que (NOM DE 557) (a bu ou mangé) :			N IUO	NON	NSP	
	a)	De l'eau ?	í	a)	1	2	8	
	b)	Des jus ou des boissons à base de jus ?		b)	1	2	8	
	c)	De la soupe ?	(c)	1	2	8	
	d)	Du lait tel que du lait en boite, en poudre ou du lait frais d'animal '	?	d)	1	2	8	
		SI OUI : Combien de fois (NOM) a -t-il/elle bu du lait ? SI 7 FOIS OU PLUS, INSCRIVEZ '7'.	NOMBF QU'IL/ELLE A					
	e)	Du lait en poudre pour bébé ?		e)	1	2	8	
		SI OUI : Combien de fois (NOM) a-t-il/elle bu du lait en poudre pour bébé ?		ELLE A	A BU			
)	SI 7 FOIS OU PLUS, INSCRIVEZ '7'.	DU LAIT	EN PO	JUDF	KE		1
	f)	D'autres liquides ?		f)	1	2	8	
	g)	Du yaourt ?		g)	1	2	8	
		SI OUI : Combien de fois (NOM) a-t-il/elle mangé du yaourt ? SI 7 FOIS OU PLUS, INSCRIVEZ '7'.	NOMBF QU'IL/EI MANGÉ	LLE A		T L		
	h)	Une préparation [NOM D'UNE MARQUE COMMERCIALE D'ALIN POUR BÉBÉS COMME Cerelac] ?	IENTS ENRICHIS	h)	1	2	8	
	i)	Du pain, du riz, des pates, bouillie d'avoine ou autres préparations céréales ?	s à base de	i)	1	2	8	
	j)	Des citrouilles, carrottes, courges ou pommes de terre douces qu oranges a l'intérieur ?	i sont jaunes ou	j)	1	2	8	
	k)	Des pommes de terre, ignames blanches, manioc, cassava, ou p tubercules ?	réparations à base de	k)	1	2	8	
	l)	Des légumes à feuilles vert foncé ?		I)	1	2	8	
	m)	Des mangues, papayes mûres ou [INSÉREZ D'AUTRES FRUITS RICHES EN VITAMINE A ET QUI SONT DISPONIBLES] ?	LOCAUX r	n)	1	2	8	
	n)	D'autres fruits ou légumes ?		n)	1	2	8	
	0)	Du foie, rognons, coeur ou autres abats ?		0)	1	2	8	
	p)	De la viande de boeuf, de porc, d'agneau, de chèvre, du poulet ou		p)	1	2	8	
	q)	Des oeufs ?		q)	1	2	8	
	r)	Du poisson frais ou séché ou des crustacés ?		r)	1	2	8	
	s)	N'importe quelle préparation à base de haricots, pois, lentilles ou	noix ?	s)	1	2	8	
	t)	Du fromage ou d'autres aliments à base de lait ?		t)	1	2	8	
	u)	N'importe quelle préparation à base d'aliments solides, semi solid	les, ou mous ?	u)	1	2	8	
	-			_	_	_	_	

IN	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ A
559	VÉRIFIEZ 558 (CATÉGORIES "g" À "u") : AU MOINS UN 'OUI' PAS UN SEUL "OUI" OU TOUT NE SAIT PAS		→ 561
560	Est-ce que hier durant le jour ou la nuit (NOM) a mangé des aliments solides, semi solides ou mous ? SI 'OUI' INSISTEZ : Quel type d'aliments solide, semi solide ou mou (NOM DE 557) a-t-il/elle mangé hier durant le jour ou la nuit ?	OUI	→ 601
561	Combien de fois (NOM DE 557) a-t-il mangé des aliments solides, semi solides ou mous hier durant le jour ou la nuit ?	NOMBRE DE FOIS	
	SI 7 FOIS OU PLUS, INSCRIVEZ '7'.	NE SAIT PAS 8	

SECTION 6. MARIAGE ET ACTIVITÉ SEXUELLE

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
601	Êtes-vous actuellement mariée ou vivez-vous avec un homme comme si vous êtiez mariés ?	OUI, ACTUELLEMENT MARIÉE 1 OUI, VIT AVEC UN HOMME 2 NON, PAS EN UNION	→ 604
602	Avez-vous déjà été mariée ou avez-vous déjà vécu avec un homme comme si vous étiez mariés ?	OUI, A ÉTÉ MARIÉE	→ 612
603	Quel est votre état matrimonial actuel : êtes-vous veuve, divorcée ou séparée ?	VEUVE 1 DIVORCÉE 2 SÉPARÉE 3	609
604	Est-ce que votre (mari/partenaire) vit actuellement avec vous ou vit-il ailleurs ?	VIT AVEC ELLE 1 VIT AILLEURS 2	
605	ENREGISTRER LE NOM ET N° DE LIGNE DU MARI/PARTENAIRE DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE. S'IL N'EST PAS LISTÉ DANS LE QUESTIONNAIRE MÉNAGE, ENREGISTREZ '00'.	NOM	
606	Est-ce que votre (mari/partenaire) a d'autres épouses ou vit-il avec d'autres femmes comme s'il était marié ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	609
607	En tout, y compris vous-même, combien a-t-il d'épouses ou de partenaires avec qui il vit comme s'il était marié ?	NOMBRE TOTAL D'ÉPOUSES ET DE FEMMES AVEC QUI IL VIT COMME MARIÉ	
		NE SAIT PAS 98	
608	Êtes-vous la première, deuxième,épouse ?	RANG	
609	Avez-vous été mariée ou avez-vous vécu avec un homme une seule fois ou plus d'une fois ?	SEULEMENT UNE FOIS	
610	VÉRIFIEZ 609 :		
	MARIÉE/A VÉCU AVEC UN HOMME UNE SEULE FOIS MARIÉE/A VÉCU AVEC UN HOMME PLUS D'UNE FOIS	MOIS	
	En quel mois et quelle année avez-vous commencé à vivre avec votre (mari/partenaire) ? Je voudrais maintenant vous parler de votre premier (mari/partenaire). En quel mois et quelle année avez-vous	NE CONNAÎT PAS LE MOIS 98	
	commencé à vivre avec lui ?	ANNÉE	→ 612
		NE CONNAIT FAS EANNEE 9990	
611	Quel âge aviez-vous quand vous avez commencé à vivre avec lui pour la première fois ?	ÂGE	
612	VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES. AVANT DE COI POUR VOUS TROUVER EN PRIVÉ.	NTINUER, FAITES TOUT VOTRE POSSIBLE	
613	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur votre activité sexuelle pour mieux comprendre certains aspects importants de la vie.	N'A JAMAIS EU DE RAPPORTS SEXUELS	→ 628
	Quel âge aviez-vous quand vous avez eu, pour la première fois, des rapports sexuels ?	ÂGE EN ANNÉES	
		1 ^{ere} FOIS EN COMMENÇANT À VIVRE AVEC (PREMIER) MARI/PARTENAIRE	
613A	Quel âge avait ton partenaire?	ÂGE EN ANNÉES	
		NE SAIT PAS 98	
613B	Aviez-vous utilisé un préservatif (masculin ou féminin)?	OUI	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
614	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur votre activité sez vos réponse sont absolument confidentielles et qu'elles ne seront divu laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le moi et je passerai à la q	Iguées à personne. S'il arrivait que je pose une que	
615	Quand avez-vous eu des rapports sexuels pour la <u>dernière</u> fois ? S'IL Y A MOINS DE 12 MOIS, LA RÉPONSE DOIT ÊTRE ENREGISTRÉE EN JOURS, SEMAINES OU MOIS. S'IL Y A 12 MOIS (UN AN) OU PLUS, LA RÉPONSE DOIT ÊTRE ENREGISTRÉE EN ANNÉES.	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINES 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4	→ 627

		DERNIER PARTENAIRE SEXUEL	AVANT-DERNIER PARTENAIRE SEXUEL	AVANT AVANT-DERNIER PARTENAIRE SEXUEL
616	Quand avez-vous eu des rapports sexuels avec cette personne pour la dernière fois ?		IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3
617	La dernière fois que vous avez eu des rapports sexuels (avec cette seconde/troisième personne), un condom a t-il été utilisé ?	OUI	OUI	OUI
618	Un condom a-t-il été utilisé chaque fois que vous avez eu des rap-ports sexuels avec cette personne au cours des 12 derniers mois ?	OUI	OUI	OUI
619	Quelle était votre relation avec cette personne avec qui vous avez eu des rapports sexuels ? SI PETIT AMI: Viviez-vous ensemble comme si vous étiez mariés ? SI OUI, ENCERCLER '2' SI NON, ENCERCLER '3'	MARI	MARI	MARI
620	VÉRIFIEZ 609 :	MARIÉE MARIÉE UNE PLUS SEULE D'UNE FOIS FOIS (PASSEZ) À 622)	MARIÉE MARIÉE UNE PLUS SEULE D'UNE FOIS FOIS (PASSEZ) À 622)	MARIÉE MARIÉE UNE PLUS SEULE D'UNE FOIS FOIS (PASSEZ) À 622)
621	VÉRIFIEZ 613 :	1 ^{re} FOIS QUAND ELLE A COMMENCÉ À VIVRE AVEC 1 ^{er} MARI AUTRE (PASSEZ À 623)	1 ^{re} FOIS QUAND ELLE A COMMENCÉ À VIVRE AVEC 1 ^{er} MARI AUTRE (PASSEZ À 623)	1 ^{re} FOIS QUAND ELLE A COMMENCÉ À VIVRE AVEC 1 ^{er} MARI AUTRE (PASSEZ À 623)
622	Il y a combien de temps que vous avez eu vos premiers rapports sexuels avec cette (seconde/troisième) personne?	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4
623	Aucours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu des rapports sexuels avec cette personne?	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS
624	Quel âge a cette personne ?	ÂGE DU PARTENAIRE NE SAIT PAS 98	ÂGE DU PARTENAIRE NE SAIT PAS 98	ÂGE DU PARTENAIRE NE SAIT PAS 98
625	À part (cette personne/ces deux personnes), avez-vous eu des rapports sexuels avec une autre personne au cours des 12 derniers mois?	OUI	OUI	
626	En tout, avec combien de personnes différentes avez-vous eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois ? SI LA RÉPONSE N'EST PAS NUMÉRIQUE, INSISTEZ POUR OBTENIR UNE UNE ESTIMATION. SI LE NBRE DE PARTENAIRE EST 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'.			NOMBRE DE PARTENAIRE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS NE SAIT PAS 98

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
627	En tout, durant votre vie, avec combien de personnes différentes avez-vous eu des rapports sexuels ?	NOMBRE DE PARTENAIRES SUR LA DURÉE DE VIE	
	SI LA RÉPONSE EST NON NUMÉRIQUE, INSISTEZ POUR OBTENIR UNE ESTIMATION. SI LE NOMBRE DE PARTENIARES EST 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'.	NE SAIT PAS98	
628	PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES DANS CETTE SECTION	OUI NON ENFANTS < 10	
629	Connaissez-vous un endroit où une personne peut se procurer des condoms masculins?	OUI	→ 632
630	Où est-ce ? Pas d'autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER CHAQUE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/NOM DES ENDROITS)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE G STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I (PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ J PHARMACIE K MÉDECIN PRIVÉ L DISPENSAIRE RELIG M AUTRE MEDICAL PRIVÉ N (PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE BOUTIQUE O ÉGLISE P PARENTS/AMIS Q BAR R AUTRE X (PRÉCISEZ)	
631	Est-ce que vous pouvez vous procurer des condoms masculins si vous le souhaitez ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS/PAS SÛRE 8	
632	Connaissez-vous un endroit où une personne peut se procurer des condoms féminins ?	OUI	→ 701

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
633	Où est-ce ? Pas d'autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER CHAQUE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT.	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE G STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I	
	(NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	(PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ J PHARMACIE K MÉDECIN PRIVÉ L DISPENSAIRE RELIG M AUTRE MEDICAL PRIVÉ N (PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE BOUTIQUE O ÉGLISE PARENTS/AMIS Q BAR R AUTRE AUTRE (PRÉCISEZ)	
634	Est-ce que vous pouvez vous procurer des condoms féminins si vous le souhaitez ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS/PAS SÛRE 8	

SECTION 7. PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
701	VÉRIFIEZ 304 : NI LUI, NI ELLE STÉRILISÉ STÉRILISÉ STÉRILISÉ		712
702	VÉRIFIEZ 226 : PAS ENCEINTE OU PAS SÛRE		> 704
703	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l'avenir. Après l'enfant que vous attendez maintenant, souhaiteriez-vous un autre enfant ou préféreriez-vous ne plus avoir d'enfants ?	AVOIR UN AUTRE ENFANT	705 711
704	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l'avenir. Voudriez-vous avoir (un/un autre) enfant ou préféreriez-vous ne pas (plus) avoir d'enfant ?	AVOIR (UN/UN AUTRE) ENFANT	→ 707 → 712 → 710
705	VÉRIFIEZ 226 : PAS ENCEINTE OU PAS SÛRE Combien de temps voudriez- vous attendre à partir de maintenant avant la naissance (d'un/un autre) enfant ? ENCEINTE Après la naissance de l'enfant que vous attendez, combien de temps voudriez-vous attendre avant la naissance d'un autre enfant ?	MOIS	→ 710 → 712 → 710
706	VÉRIFIEZ 226 : PAS ENCEINTE OU PAS SÛRE ENCEINTE		→ 711
707	VÉRIFIEZ 303 : UTILISE UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE ? N'UTILISE PAS ACTUELLEMENT ACTUELLEMENT		→ 712
708	VÉRIFIEZ 705 : PAS POSÉE OU 02 ANS OU PLUS OU 02 ANS OU PLUS	00-23 MOIS OU 00-01 AN	→ 711

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
709	VÉRIFIEZ 703 ET 704 :	PAS MARIÉE A	
	VEUT UN/UN AUTRE ENFANT Vous avez dit que dans l'immédiat, vous ne souhaitiez pas (un/un autre) enfant. Pouvez-vous me dire pourquoi vous n'utilisez pas une méthode pour éviter une grossesse ? NE VEUT PLUS D'ENFANT/AUCUN Vous avez dit que vous ne vouliez pas (plus) d'enfant. Pouvez-vous me dire pourquoi vous n'utilisez pas une méthode pour éviter une grossesse ?	RAISONS RELATIVES À LA FÉCONDITÉ PAS DE RAPPORTS SEXUELS B RAP. SEXUELS PEU FRÉQUENTS C MÉNOPAUSEL/HYSTÉRECTOMIE D NE PEUT PAS TOMBER ENCEINTE E PAS DE RÉGLES DEPUIS DERNIÈRE NAISSANCE F ALLAITE G FATALISTE H	
	Y a-t-il une autre raison? Y a-t-il une autre raison?	ENQUÊTÉE OPPOSÉE I MARI/PARTENAIRE OPPOSÉ J AUTRES OPPOSÉS K INTERDITS RELIGIEUX L	
	ENREGISTREZ TOUTES LES RAISONS MENTIONNÉES.	MANQUE DE CONNAISSANCE NE CONNAÎT AUCUNE MÉTHODE M NE CONNAÎT AUCUNE SOURCE N	
		RAISONS LIÉES AUX MÉTHODES EFFETS SECONDAIRES/PROBLÈMES DE SANTÉ	
		(PRÉCISEZ) NE SAIT PAS Z	
710	VÉRIFIEZ 303 : UTILISE UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE ? PAS POSÉE PAS ACTUELLEMENT AC	OUI, UTILISE CTUELLEMENT	→ 712
711	Pensez-vous que vous utiliserez, à un certain moment dans le futur, une méthode contraceptive pour retarder ou éviter une grossesse ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
712	VÉRIFIEZ 216 : A DES ENFANTS VIVANTS Si vous pouviez revenir à l'époque où vous n'aviez pas d'enfant et que vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien auriez-vous voulu en avoir ? PAS D'ENFANTS VIVANTS Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien en voudriez-vous ?	AUCUN	→ 714 → 714
	INSISTEZ POUR OBTENIR UNE RÉPONSE NUMÉRIQUE.		

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
713	Parmi ces enfants, combien souhaiteriez-vous de garçons, combien souhaiteriez-vous de filles et pour combien d'entre eux, le sexe n'aurait-il pas d'importance ?	NOMBRE GARÇONS FILLES N'IMPORTE AUTRE (PRÉCISEZ) GARÇONS FILLES N'IMPORTE (PRÉCISEZ)	
714	Au cours des derniers mois, avez-vous : Entendu parler de la planification familiale à la radio ? Vu quelque chose sur la planification familiale à la télévision ? Lu quelque chose sur la planification familiale dans les journaux ou magazines ?	OUI NON RADIO	
715	QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU PAYS SUR LES MESSAGES SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE DANS LES MÉDIA		
716	VÉRIFIEZ 601 : OUI, ACTUELLEMENT MARIÉE VIT AVEC PAS EN UN HOMME VÉRIFIEZ 303 : UTILISE UNE MÉTHODE CONTRACEPTIVE ? N'UTILISE PAS ACTUELLEMENT OU PAS POSÉE		→ 801 → 720
718	Diriez-vous que l'utilisation de la contraception est principalement votre décision, principalement celle de votre (mari/partenaire) ou est-ce une décision commune que vous avez prise ensemble ?	DÉCISION DE L'ENQUÊTÉE	
719	VÉRIFIEZ 304 : NI LUI, NI ELLE STÉRILISÉ STÉRILISÉ STÉRILISÉ		→ 801
720	Est-ce que votre (mari/partenaire) veut le même nombre d'enfants que vous ou en veut-il plus ou moins que vous ?	MÊME NOMBRE 1 PLUS D'ENFANTS 2 MOINS D'ENFANTS 3 NE SAIT PAS 8	

SECTION 8. CARACTÉRISTIQUES DU MARI ET TRAVAIL DE LA FEMME

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
801	VÉRIFIEZ 601 ET 602 : ACTUELLEMENT A ÉTÉ		903
	MARIÉE/ MARIÉE/	JAMAIS MARIÉE	803
	VIVANT AVEC A VÉCU AVEC UN HOMME UN HOMME	ET N'A JAMAIS VÉCU L	807
802	Quel âge avait votre (mari/partenaire) à son dernier anniversaire ?		
803	Est-ce que votre (dernier) (mari/partenaire) a fréquenté l'école ?	OUI	→ 806
804	Quel est le plus haut niveau d'étude qu'il a atteint: élémentaire, secondaire ou supérieur ?	ELEMENTAIRE 1 MOYEN 2 SECONDAIRE 3 SUPÉRIEUR 4 NE SAIT PAS 8	> 806
805	Quelle est la (classe/année) la plus élevée qu'il a achevée à ce niveau ?	CLASSE	
	SI MOINS D'1 CLASSE/ANNÉE A ÉTÉ ACHEVÉE À CE NIVEAU, INSCRIVEZ '00'.	NE SAIT PAS	
806	VÉRIFIEZ 801 :		
	ACTUELLEMENT A ÉTÉ MARIÉE/ MARIÉE/VIT AVEC UN A VÉCU AVEC UN HOMME HOMME		
	Quelle est l'occupation de votre (dernier) (dernier) (mari/ partenaire) ? C'est-à-dire quel genre de travail fait-il principalement ? Quelle était l'occupation de votre (dernier) (mari/ partenaire) ? C'est-à-dire quel genre de travail faisait-il principalement ?		
807	En dehors de votre travail domestique, avez-vous travaillé au cours des sept derniers jours ?	OUI	→ 811
808	Comme vous le savez, certaines femmes font un travail pour lequel elles sont payées en argent ou en nature. Certaines ont un petit commerce ou une petite affaire ou travaillent sur les terres ou dans l'affaire de la famille. Au cours des sept derniers jours, avez-vous fait quelque chose de ce genre ou un autre travail ?	OUI	→ 811
809	Bien que vous n'ayez pas travaillé au cours des sept derniers jours, est- ce que vous avez un travail ou une affaire dont vous avez dû vous absenter pour vacances, maladie, maternité ou pour une autre raison?	OUI	→ 811
810	Avez-vous fait un travail quelconque au cours des 12 derniers mois ?	OUI	→ 815
811	Quelle est votre occupation, c'est-à-dire quel genre de travail faites- vous principalement ?		
812	Faites-vous ce travail pour un membre de votre famille, pour quelqu'un d'autre ou êtes-vous à votre compte ?	MEMBRE DE LA FAMILLE 1 QUELQU'UN D'AUTRE 2 A SON COMPTE 3	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
813	Travaillez-vous habituellement toute l'année, ou de manière saisonnière ou travaillez-vous seulement de temps en temps ?	TOUTE L'ANNÉE	
814	Êtes-vous payée en argent ou en nature pour ce travail ou n'êtes-vous pas payée du tout ?	ARGENT SEULEMENT 1 ARGENT ET NATURE 2 NATURE SEULEMENT 3 PAS PAYÉE 4	
815	VÉRIFIEZ 601 : ACTUELLEMENT MARIÉE/VIVANT PAS EN UNION AVEC UN HOMME↓	-	823
816	VÉRIFIEZ 814 : CODE 1 OU 2 ENCERCLÉ AUTRE	-	819
817	Habituellement, qui décide comment l'argent que vous gagnez va être utilisé : c'est vous, votre (mari/partenaire), ou conjointement vous et votre (mari/partenaire) ?	ENQUÊTÉE 1 MARI/PARTENAIRE 2 CONJOINTEMENT ENQUÊTÉE ET MARI/PARTENAIRE 3 AUTRE 6 (PRÉCISEZ)	
818	Diriez-vous que vous gagnez plus que votre (mari/partenaire), moins ou à peu prés la même chose ?	PLUS QUE LUI 1 MOINS QUE LUI 2 À PEU PRÉS LA MÊME CHOSE 3 MARI/PARTENAIRE NE RAPPORTE PAS D'ARGENT 4 NE SAIT PAS 8	→ 820
819	Habituellement, qui décide comment l'argent que votre (mari/partenaire) gagne va être utilisé: vous, votre (mari/partenaire), ou conjointement vous et votre (mari/partenaire) ?	ENQUÊTÉE 1 MARI/PARTENAIRE 2 CONJOINTEMENT ENQUÊTÉE 3 ET MARI/PARTENAIRE 3 MARI/PARTENAIRE NE RAPPORTE 4 PAS D'ARGENT 4 AUTRE (PRÉCISEZ)	
820	Habituellement, qui prend les décisions en ce qui concerne vos propres soins de santé: vous, votre (mari/partenaire), conjointement vous et votre (mari/partenaire) ou quelqu'un d'autre ?	ENQUÊTÉE1MARI/PARTENAIRE2CONJOINTEMENT ENQUÊTÉE3ET MARI/PARTENAIRE3QUELQU'UN D'AUTRE4AUTRE6	
821	Qui prend habituellement les décisions concernant les achats importants pour le ménage ?	ENQUÊTÉE 1 MARI/PARTENAIRE 2 CONJOINTEMENT ENQUÊTÉE ET MARI/PARTENAIRE 3 QUELQU'UN D'AUTRE 4 AUTRE 6	
822	Qui prend habituellement les décisions concernant les visites à votre famille ou parents ?	ENQUÊTÉE 1 MARI/PARTENAIRE 2 CONJOINTEMENT QUELQU'UN D'AUTRE ET MARI/PARTENAIRE 3 QUELQU'UN D'AUTRE 4 AUTRE 6	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
823	Est-ce que vous possédez cette maison ou une autre maison seule ou conjointement avec quelqu'un d'autre ?	SEULE 1 CONJOINTEMENT 2 SEULE ET CONJOINTEMENT 3 N'EN POSSÈDE PAS 4	
824	Est-ce que vous possédez de la terre, seule ou conjointement avec quelqu'un d'autre ?	SEULE 1 CONJOINTEMENT 2 SEULE ET CONJOINTEMENT 3 N'EN POSSÈDE PAS 4	
825	PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES À CE POINT DE L'INTERVIEW (PERSONNES PRÉSENTES ET QUI ÉCOUTENT, PERSONNES PRÉSENTES MAIS QUI N'ÉCOUTENT PAS OU PAS PRÉSENTES).	PRES./ PRES./ PAS ÉCOUTE ÉCOUTE PRES PAS ENFANTS < 10	
826	Selon vous, est-il justifié qu'un mari frappe ou batte sa femme dans les situations suivantes : Si elle sort sans le lui dire ? Si elle néglige les enfants ? Si elle argumente avec lui ?	OUI NON NSP SORT SANS LUI DIRE 1 2 8 NÉGLIGE ENFANTS 1 2 8 ARGUMENTE 1 2 8	
	Si elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui ? Si elle brûle la nourriture ?	REFUSES RAPP. SEX 1 2 8 BRÛLE NOURRITURE 1 2 8	

SECTION 9. VIH/SIDA

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Å
901	Je voudrais maintenant que nous parlions d'un autre sujet. Avez- vous délà entendu parler d'une maladie appelée sida ?	OUI	→ 937
902	Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en ayant juste un seul partenaire sexuel qui n'est pas infecté et qui n'a aucun autre partenaire sexuel ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
903	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida par les piqûres de moustiques ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
904	Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en utilisant des condoms au cours de chaque rapport sexuel ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
905	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida en partageant la nourriture avec une personne qui a le sida ?	OUI	
906	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida par sorcellerie ou par des moyens surnaturels ?	OUI	
907	Est-il possible qu'une personne paraissant en bonne santé ait, en fait, le virus du sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
908	Est-ce que le virus qui cause le sida peut être transmis de la mère à son enfant :	OUI NON NSP	
	Pendant la grossesse ? Au cours de l'accouchement ? Pendant l'allaitement ?	GROSSESSE 1 2 8 ACCOUCHEMENT 1 2 8 ALLAITEMENT 1 2 8	
909	VÉRIFIEZ 908 : AU MOINS	JTRE	911
910	Y a-t-il des médicaments spéciaux qu'un médecin ou une infirmière peut donner à une femme infectée par le virus du sida pour réduire le risque de transmission à son enfant ?	OUI	
911	VÉRIFIEZ 208 ET 215 : AUCUNE NAISSA	NCE	926
	DERNIÈRE NAISSANCE DERNIÈRE NAISSANCE DEPUIS JANVIER 2011 AVANT JANVIER	I I	→ 926
912	VÉRIFIEZ 408 POUR DERNIÈRE NAISSANCE : A EU DES AU	CUN	
	SOINS PRÉNATALS PRÉNA	SOIN ATAL	920
913	VÉRIFIER S'IL Y A D'AUTRE PERSONNES. AVANT DE CONTINUI ÊTRE EN PRIVÉ.	ER, FAITES TOUT VOTRE POSSIBLE POUR	
914	Au cours de l'une de ces visites prénatales pour votre dernière naissance, est-ce que l'on a parlé des sujets suivants ?	OUI NON NSP	
	Des bébés qui contractent le virus du sida de leur mère ?	SIDA DE LA MÈRE 1 2 8	
	Des choses qu'on peut faire pour ne pas contracter le sida ?	CHOSES À FAIRE 1 2 8	
	Effectuer un test du virus du sida ?	TEST 1 2 8	
915	Dans le cadre des visites prénatales, est-ce que l'on vous a proposé d'effectuer un test du virus du sida ?	OUI	
916	Avez-vous effectué un test du virus du sida dans le cadre de vos soins prénatals ?	OUI	→ 920
917	Où le test a t-il été fait ?	SECTEUR PUBLIC	
	INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT.	HÔPITAL GOUV. 11 CENTRE SANTÉ GOUV. 12 POSTE SANTÉ 13	
	SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT	CENTRE DE PF GOUV 14 MATERNITÉ RURALE 15	
	EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT.	CASE DE SANTÉ	
	(NOM DE L'ENDROIT)	STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE . 18	
	(Now BE EENBROTT)	AUTRE PUBLIC 19	
		(PRÉCISER)	
		SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET	
		PRIVÉ	
		MÉDECIN PRIVÉ 23 DISPENSAIRE RELIG 24	
		AUTRE MEDICAL PRIVÉ 25	
		(PRÉCISER)	
		AUTRE SOURCE	
		BOUTIQUE	
		PARENTS/AMIS	
		AUTRE 96	
		(PRÉCISER)	

918	Avez-vous reçu les résultats du test ?	OUI	→ 924
919	Toutes les femmes sont censées recevoir des conseils après avoir effectué le test. Après avoir effectué votre test, avez-vous reçu des conseils ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	924
920	VÉRIFIEZ 434 POUR DERNIÈRE NAISSANCE : N'IMPORTE QUEL CODE AUTRE 21-36 ENCERCLÉ		926
921	Entre le moment où vous arrivée pour accoucher et le moment où l'enfant est né, vous a-t-on proposé de faire un test du virus du sida ?	OUI	
922	Je ne veux pas connaître les résultats mais vous a-t-on fait un test du virus du sida à ce moment-là ?	OUI	→ 926
923	Je ne veux pas connaître les résultats mais avez-vous reçu les résultats du test ?	OUI	
924	Avez-vous effectué un test du virus du sida depuis ce moment où vous avez fait un test durant votre grossesse ?	OUI	→ 927
925	Il y a combien de mois que vous avez effectué votre test du VIH le plus récent ?	IL Y A MOIS DEUX ANNÉES OU PLUS 95	932
926	Je ne veux pas connaître les résultats mais avez-vous déjà fait un test pour savoir si vous avez le virus du sida ?	OUI	→ 930
927	Il y a combien de mois que vous avez effectué votre test du VIH le plus récent ?	IL Y A MOIS	
928	Je ne veux pas connaître les résultats mais avez-vous reçu les résultats du test ?	OUI	
929	Où le test a-t-il été fait ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT)	SECTEUR PUBLIC HÓPITAL GOUV. 11 CENTRE SANTÉ GOUV. 12 POSTE SANTÉ . 13 CENTRE DE PF GOUV. 14 MATERNITÉ RURALE . 15 CASE DE SANTÉ . 16 PHARMACIE COMMUNAUTAIRE . 17 STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE . 18 AUTRE PUBLIC . 19 (PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ	
		## AUTRE ##	932

930	Connaissez-vous un endroit où l'on peut se rendre pour faire un test	OUI 1
	du virus du sida ?	NON 2 → 93
931	du virus du sida ? Où est-ce ? Pas d'autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/NOM DES ENDROITS)	NON
		AUTRE MEDICAL PRIVÉ N
		(PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE BOUTIQUE O ÉGLISE P PARENTS/AMIS Q BAR R
		AUTRE X (PRÉCISEZ)
932	Est-ce que vous achèteriez des légumes frais à un marchand ou à un vendeur si vous saviez que cette personne a le virus du sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8
933	Si un membre de votre famille contractait le virus du sida, souhaiteriez-vous que son état reste secret ou non ?	OUI, RESTE SECRET 1 NON 2 NSP/PAS SÜRE/CELA DÉPEND 8
934	Si un membre de votre famille tombait malade avec le sida, seriez- vous prête à prendre soin de lui/elle dans votre propre ménage ?	OUI
935	Si une enseignante a le virus du sida mais qu'elle n'est pas malade, est-ce que, à votre avis, elle devrait être autorisée à continuer à enseigner à l'école ?	DEVRAIT ÊTRE AUTORISÉE 1 NE DEVRAIT PAS ÊTRE AUTORISÉE 2 NSP/PAS SÛRE/CELA DÉPEND 8
936	Est-ce qu'on devrait éduquer les enfants de 12-14 ans sur l'utilisation de condoms pour éviter de contracter le sida ?	OUI
937	VÉRIFIEZ 901 : A ENTENDU PARLER DU SIDA Mis à part le sida, avez- vous entendu parler d'autres infections qui peuvent se transmettre par contact sexuel ?	OUI
938	VÉRIFIEZ 613 : A EU DES RAPPORTS SEXUELS N'A JAMAIS EU DE RAPPORTS SEXUELS	94
939	VÉRIFIEZ 937 : A ENTENDU PARLER D'AUTRES INFECTIONS SE:	XUELLEMENT TRANSMISSIBLES ? NON

950	Pourriez-vous demander à votre mari/partenaire d'utiliser un condom si vous vouliez qu'il en utilise un ?	OUI 1 NON 2 CELA DÉPEND/PAS SÛRE 8	
949	Pouvez-vous refuser d'avoir des rapports sexuels avec votre mari/partenaire quand vous ne souhaitez pas en avoir ?	OUI 1 NON 2 CELA DÉPEND/PAS SÛRE 8	
948	VÉRIFIEZ 601 : ACTUELLEMENT MARIÉE/ VIVANT AVEC UN HOMME PAS EN UNION		1001
947	Est-ce que vous pensez qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari quand elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
946	Si une femme sait que son mari est atteint d'une maladie qu'elle peut contracter au cours de rapports sexuels, pensez-vous qu'il est justifié qu'elle lui demande qu'ils utilisent des condoms quand ils ont des rapports sexuels ?	OUI	
		BOUTIQUE O	
		(PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE	
		HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ J PHARMACIE K MÉDECIN PRIVÉ L DISPENSAIRE RELIGIEUX M AUTRE MEDICAL PRIVÉ N	
	(NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	(PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ	
	SI VOUS NE POUVEZ DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT.	MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE O STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I	
340	Pas d'autre endroit ? INSISTER POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT.	HÓPITAL GOUVERNEMENTAL A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D	
945	940/941/942), avez-vous recherché des conseils ou un traitement ? Où êtes-vous allée ?	NON	→ 946
943	VÉRIFIEZ 940, 941, ET 942 : A EU UNE INFECTION (AU MOINS UN 'OUI') La dernière fois que vous avez eu (PROBLEME DÉCLARÉ À	OUI 1	946
942	Il arrive parfois que les femmes aient une plaie ou un ulcère génital. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu une plaie ou un ulcère génital ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
941	Il arrive parfois que les femmes aient des pertes vaginales, anormales et malodorantes. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu des pertes vaginales anormales et malodorantes ?	OUI	
940	J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre santé au cours des 12 derniers mois. Durant les 12 derniers mois, avez-vous eu une maladie que vous avez contractée par contact sexuel ?	OUI	

SECTION 10. EXCISION

N [∽] .	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
1001	Avez-vous déjà entendu parler de l'excision ?	OUI	→ 1003
1002	Dans certains pays, il existe une pratique qui consiste à couper une partie des organes génitaux externes des filles. Avez-vous déjà entendu parler de cette pratique ?	OUI	→ FIN INTERVIEV
1003	Vous-même, avez-vous été excisée ?	OUI	→ 1009
1004	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur ce qui vous a été fait à ce moment-là. Vous a-t-on retiré des chairs de la zone génitale ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	→ 1006
1005	Vous a-t-on seulement entaillé les parties génitales sans enlever de chairs ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
1006	Vous a-t-on fermé la zone génitale par une couture ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
1007	Quel âge aviez-vous quand on vous a excisée ? SI L'ENQUÊTÉE NE CONNAÎT PAS L'ÂGE EXACT, ESSAYEZ D'EN OBTENIR UNE ESTIMATION.	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES EN TANT QUE BÉBÉ/ PENDANT L'ENFANCE	
1008	Qui a procédé à votre excision ?	EXCISEUSE TRADITIONNELLE 11 MATRONE/ACCOUCHEUSE TRAD. 12 AUTRE TRADITIONNEL 16 (PRÉCISEZ)	
1009	VÉRIFIEZ 213, 215 ET 216 : A AU MOINS UNE FILLE VIVANTE NÉE EN 1999 OU PLUS TARD OU PLUS TARD	,	1016

	VÉRIFIEZ 213, 215 ET 216: INSCRIVEZ DANS LE TABLEAU LE NUMÉRO DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES ET LE NOM DE CHAQUE FILLE VIVANTE NÉE EN 1999 OU PLUS TARD. POSEZ LES QUESTIONS POUR TOUTES CES FILLES . COMMENCEZ PAR LA PLUS JEUNE. (S'IL Y A PLUS DE 6 FILLES, UTILISEZ DES QUESTIONNAIRES SUPPLÉMENTAIRES). Je voudrais maintenant vous poser des questions sur (votre/vos filles) .				
1010	NUMÉRO DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES ET NOM DE CHAQUE FILLE VIVANTE NÉE EN 1999 OU PLUS TARD.	FILLE VIVANTE LA PLUS JEUNE (1 ^{ere} FILLE LA PLUS JEUNE) NUMÉRO HISTORIQUE NAISSANCES NOM	AVANT-DERNIÈRE FILLE VIVANTE LA PLUS JEUNE (2° FILLE LA PLUS JEUNE) NUMÉRO HISTORIQUE NAISSANCES NOM	AVANT AVANT-DERNIÈRE FILLE VIVANTE LA PLUS JEUNE (3° FILLE LA PLUS JEUNE) NUMÉRO HISTORIQUE NAISSANCES NOM	
1011	Est-ce que (NOM DE LA FILLE) est excisée ?	OUI	OUI	OUI	
1012	Quel âge avait (NOM DE LA FILLE) quand elle a été excisée ? SI L'ENQUÊTÉE NE CONNAÎT PAS L'ÂGE, ESSAYEZ D'EN OBTENIR UNE ESTIMATION.	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES NE SAIT PAS 98	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES	
1013	Lui a-t-on fermé la zone génitale par une couture ? INSISTEZ : la zone génitale a-t-été fermée ?	OUI	OUI	OUI	
1014	Qui a procédé à l'excision de votre fille ?	EXCISEUSE TRADITION 11 MATRONE/ ACCOUCHEUSE TRADITION 12 AUTRE TRAD. (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 98	EXCISEUSE TRADITION 11 MATRONE/ ACCOUCHEUSE TRADITION 12 AUTRE TRAD. (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 98	EXCISEUSE TRADITION 11 MATRONE/ ACCOUCHEUSE TRADITION 12 AUTRE TRAD. 16 (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 98	
1015		RETOURNEZ À 1011 À LA COLONNE SUIVANTE OU S'IL N'Y A PLUS DE FILLES, ALLEZ À 1016.	RETOURNEZ À 1011 À LA COLONNE SUIVANTE OU S'IL N'Y A PLUS DE FILLES, ALLEZ À 1016.	RETOURNEZ À 1011 À LA COLONNE SUIVANTE DE LA PAGE SUIVANTE OU S'IL N'Y A PLUS DE FILLES, ALLEZ À 1016.	

1010	NUMÉRO DE L'HISTORIQUE DES NAISSANCES ET NOM DE CHAQUE FILLE VIVANTE NÉE EN 1999 OU PLUS TARD.	AVANT AVANT AVANT-DERNIÈRE FILLE VIVANTE LA PLUS JEUNE (4° FILLE LA PLUS JEUNE) NUMÉRO HISTORIQUE NAISSANCES	AVANT AVANT AVANT AVANT-DERNIÈRE FILLE VIVANTE LA PLUS JEUNE (5° FILLE LA PLUS JEUNE) NUMÉRO HISTORIQUE NAISSANCES	AVANT AVANT AVANT AVANT AVANT-DERNIÈRE FILLE VIVANTE LA PLUS JEUNE (6° FILLE LA PLUS JEUNE) NUMÉRO HISTORIQUE NAISSANCES	
4044	F. AIOM DE LA			OUI 1	
1011	Est-ce que (NOM DE LA FILLE) est excisée ?	OUI	OUI	NON	
1012	Quel âge avait (NOM DE LA FILLE) quand elle a été excisée ?	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES .	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES .	
	SI L'ENQUÊTÉE NE CONNAÎT PAS L'ÂGE, ESSAYEZ D'EN OBTENIR UNE ESTIMATION.	NE SAIT PAS 98	NE SAIT PAS 98	NE SAIT PAS 98	
1013	Lui a-t-on fermé la zone génitale par une couture ? INSISTEZ : la zone génitale a-t-été fermée ?	OUI	OUI	OUI	
1014	Qui a procédé à l'excision de votre fille ?	EXCISEUSE TRADITION 11 MATRONE/ ACCOUCHEUSE TRADITION 12 AUTRE TRAD. (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 98	EXCISEUSE TRADITION 11 MATRONE/ ACCOUCHEUSE TRADITION 12 AUTRE TRAD. (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS 98	EXCISEUSE TRADITION11 MATRONE/ ACCOUCHEUSE TRADITION12 AUTRE TRAD. (PRÉCISEZ) NE SAIT PAS98	
1015		RETOURNEZ À 1011 À LA COLONNE SUIVANTE DE CETTE PAGE OU S'IL N'Y A PLUS DE FILLES, ALLEZ À 1016.	RETOURNEZ À 1011 À LA COLONNE SUIVANTE DE CETTE PAGE OU S'IL N'Y A PLUS DE FILLES, ALLEZ À 1016.	RETOURNEZ À 1011 À LA PREMIÈRE COLONNE DU NOUVEAU QUESTIONNAIRE OU S'IL N'Y A PLUS DE FILLES, ALLEZ À 1116.	
1016	Pensez-vous que l'excision est exigée par votre religion ?		OUI NON NE SAIT PAS		
1017	Pensez-vous que l'excision est une pratique qui doit continuer ou qui doit être abandonnée ?		ABANDONNER		
1018	ENREGISTRER L'HEURE		HEURES . MINUTES .		

OBSERVATIONS DE L'ENQUÊTRICE

À REMPLIR UNE FOIS L'INTERVIEW TERMINÉE

COMMENTAIRES CONCERNANT L'ENQUÊTÉE		
COMMENTAIRES SUR DES QUESTIONS PART	TICULIÈRES	
AUTRES COMMENTAIRES		
	OBSERVATION DU CHEF D'ÉQUIPE	
		_
NOM DU CHEF D''EQUIPE :	DATE :	
	OBSERVATION DE LA CONTRÔLEUSE	
		_
NOM DE LA CONTRÔLEUSE :	DATE :	

INSTRUCTIONS:

INSTRUCTIONS:				4	•	
	1 1 2 0 0 0 1 0 0 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2 DEC 1 NOV 0 OCT 9 SEP 8 AOUT 7 JUILLET 6 JUIN 5 MAI 4 AVRIL 3 MARS 2 FEV 1 JAN	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11	1	2	2 0 1 4 *
0 AUCUNE MÉTHODE 1 STÉRILISATION FÉMININE 2 STÉRILISATION MASCULINE 3 DIU 4 INJECTABLES 5 IMPLANTS 6 PILULE 7 CONDOM 8 CONDOM FÉMININ 9 DIAPHRAGME J MOUSSE OU GELÉE K MAMA	1 0 2 0 0 0 1 0 3 0 * 0 0	2 DEC 1 NOV 0 OCT 9 SEP 8 AOUT 7 JUILLET 6 JUIN 5 MAI 4 AVRIL 3 MARS 2 FEV 1 JAN	13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24			2 0 1 3 *
L METHODE DU COLLIER M RYTHME P RETRAIT X AUTRE MÉTHODE MODERNE Y AUTRE MÉTHODE TRADITIONNELLE COLUMN 2: DISCONTINUATION OU UTILIS, CONTRACEPTIVE 0 RAPPORTS SEX. PEU FRÉQUENTS/MARI ABSENT 1 TOMBÉE ENCEINTE ALORS QU'ELLE UTILISAIT 2 SOUHAITAIT TOMBER ENCEINTE 3 MARI/PARTENAIRE DÉSAPPROUVE 4 VOULAIT MÉTHODE PLUS EFFICACE 5 PEUR DES EFFETS SECONDAIRES 6 MANQUE D'ACCESSIBILITÉ/TROP ÉLOIGNÉ	1 0 2 0 0 0 1 0 2 0 * 0	2 DEC 1 NOV 0 OCT 9 SEP 8 AOUT 7 JUILLET 6 JUIN 5 MAI 4 AVRIL 3 MARS 2 FEV 1 JAN	25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36			2 0 1 2 *
7 COÛTE TROP CHER 8 PAS PRATIQUE À UTILISER F FATALISTE A DIFFICULTÉS POUR TOMBER ENCEINTE/MÉNOPAUSE D DISSOLUTION DU MARIAGE/SÉPARATION X AUTRE (PRÉCISEZ) Z NE SAIT PAS	1 0 2 0 0 0 1 0 1 0 * 0 0	O OCT 9 SEP 8 AOUT 7 JUILLET 6 JUIN 5 MAI 4 AVRIL 3 MARS 2 FEV	37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48			2 0 1 1 1 *
	1 0 2 0 0 0 1 0 0 0 * 0	9 SEP 8 AOUT 7 JUILLET 6 JUIN 5 MAI 4 AVRIL 3 MARS 2 FEV	49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60			2 0 1 0 *
	1 0 2 0 0 0 0 0 9 0 * 0	O OCT SEP AOUT JUILLET JUIN MAI AVRIL MARS FEV	61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72			2 0 0 9 *

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET DE SANTÉ CONTINUE (EDS-Continue 2014) QUESTIONNAIRE HOMME

République du Sénégal Ministère du Plan

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

ICF International

IDENTIFICATION					
NOM DE LA LOCALITÉ					
NOM DU CHEF DE MÉNA	MÉNAGE				
NUMÉRO DE CONCESSI	ON			CONCESION	
NUMÉRO DE GRAPPE				GRAPPE	
RÉGION				RÉGION	
DEPARTEMENT				DEPARTEMENT	
DISTRICT SANITAIRE				DISTRICT	
URBAIN/RURAL (URBAIN	I=1, RURAL=2)			MILIEU	
DAKAR/CAPITALE RÉGIC (DAKAR=1, CAPITALE RÉ				MILIEU (DÉTAILLÉ)	
NOM ET NUMÉRO DE LIC	GNE DE L' HOMME			N ^o DE LIGNE	
		VISITES D'ENQUÊTRIC	E		
	1	2	3	VISITE FINALE	
DATE				JOUR MOIS	
NOM DE				ANNÉE. 2 0 1	
L'ENQUÊTRICE				CODE ENQUÊTE	
RÉSULTAT*				CODE RÉSULTAT	
PROCHAINE DATE VISITE HEURE				NOMBRE TOTAL DE VISITES	
*CODES RÉSULTAT : 1 REMPLI 4 REFUSÉ 2 PAS À LA MAISON 5 REMPLI PARTIELLEMENT 7 AUTRE 3 DIFFÉRÉ 6 INCAPACITÉ (PRÉCISER)					
LANGUE DE QUESTIONNAIRE**	1	LANGUE DE L'INTERVIEW**		INTERPRÈTE (OUI=1, NON=2)	
**CODES LANGUE: 1 FRANÇAIS 4 SERER 8 AUTRES					
2 WOLOF 5 MANDINGUE 3 POULAR 6 DIOLA					
		CHEF D'ÉQI	JIPE		
	NOM				
	DATE				

SECTION 1. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'ENQUÊTÉ

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT INFORMÉ

Bonjour sur la sa ménage vous no d'enquê très imp suivante. Si vous à votre la Avez-vous SIGNAT	anté uu SENEGAL. Les informations que nous collectons aideront votre à été sélectionné pour cette enquête. Les questions prennent habitue us donnerez sont strictement confidentielles et elles ne seront transmiste. Vous n'êtes pas obligée de participer à cette enquête mais nous es ortante. S'il arrivait que je pose une question à laquelle vous ne voulez ; vous pouvez également interrompre l'interview à n'importe quel mor souhaitez plus d'informations sur l'enquête, vous pouvez contacter la prénage. "us des questions? Puis-je commencer l'interview maintenant?" "URE DE L'ENQUÊTEUR:	Ilement entre 30 et 60 minutes. Toutes les informationses à personne d'autre que les membres de l'équipe pérons que vous accepterez d'y participer car votre de passerai à la question ent.	otre ons que opinion est on é donnée
N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
101	ENREGISTREZ L'HEURE.	HEURE	PASSEZ A
102	En quel mois et en quelle année êtes-vous né ?	MOIS NE CONNAÎT PAS LE MOIS ANNÉE NE CONNAÎT PAS L'ANNÉE 9998	
103	Quel âge aviez-vous à votre dernier anniversaire ? COMPAREZ ET CORRIGEZ 102 ET/OU 103 SI INCOHÉRENT.	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES	
104	Êtes-vous allée à l'école ?	OUI	→ 108
105	Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint : primaire, secondaire ou supérieur ?	ELEMENTAIRE 1 MOYEN 2 SECONDAIRE 3 SUPÉRIEUR 4 AUTRE 6 (PRÉCISEZ)	
106	Quel est (l'année/classe) la plus élevée que vous avez achevée à ce niveau ? SI MOINS D'UNE ANNÉE A ÉTÉ ACHEVÉE À CE NIVEAU, INSCRIVEZ '00'.	CLASSE/ANNÉE	
107	VÉRIFIEZ 105: MOYEN ELEMENTAIRE SECONDAIRE OU SUPÉRIEUR		→ 110

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
108	Je voudrais maintenant que vous me lisiez cette phrase. MONTREZ LA CARTE À L'ENQUÊTÉ. SI L'ENQUÊTÉE NE PEUT LIRE TOUTE LA PHRASE, INSISTEZ: Pouvez-vous lire une partie de la phrase ?	NE PEUT PAS LIRE DU TOUT 1 PEUT SEULEMENT LIRE DES PARTIES DE LA PHRASE 2 PEUT LIRE TOUTE LA PHRASE 3 PAS DE CARTE DANS LA LANGUE DE L'ENQUÊTÉ 4 (PRÉCISEZ LA LANGUE) AVEUGLE/PROBLÈMES DE VUE 5	
108A	Avez-vous déjà participé à un programme d'alphabétisation ou à un autre programme qui comprenait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (non compris l'école primaire) ?	OUI	→ 109
108B	Dans quelles langues étaient donnés les programmes d'alphabétisation auxquels vous avez participé ? INSISTER: Aucun autre? ENREGISTRER TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	ARABE/MEDERSA A WOLOF B POULAR C SERER D DIOLA E MANDINGUE F SONINKE G AUTRE X (PRÉCISEZ LANGUE)	
109	VÉRIFIEZ 108: CODE '2', '3' OU '4' ENCERCLÉ CODE '1' OU '5' ENCERCLÉ ENCERCLÉ CODE '1' OU '5'		-> 111
110	Lisez-vous un journal,l'internet ou un magazine au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 1 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 2 PAS DU TOUT 3	
111	Écoutez-vous la radio au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 1 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 2 PAS DU TOUT	
112	Regardez-vous la télévision au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 1 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 2 PAS DU TOUT	
113	Quelle est votre religion?	MUSULMAN 1 CHRÉTIEN 2 ANIMISTE 3 SANS RELIGION 4 AUTRE 5 (PRÉCISEZ)	
114A	Etes-vous sénégalais ?	OUI	115
114	Quelle est votre ethnie?	WOLOF 01 POULAR 02 SERER 03 MANDINGUE 04 DIOLA 05 SONINKÉ 06 AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	
115	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous dormi ailleurs que chez vous pour une ou plusieurs nuits?	NOMBRE DE FOIS	→ 201
116	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été absent de chez vous pendant plus d'un mois d'affilée ?	OUI	

SECTION 2. REPRODUCTION

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
201	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur tous les enfants que vous avez eus durant votre vie. Je m'intéresse à tous vos enfants biologiques, même s'ils ne sont pas légalement les votres ou s'ils ne portent pas votre nom. Avez-vous ou avez-vous eu des enfants que vous avez engendrés '	OUI	206
202	Avez-vous des fils ou des filles dont vous êtes le père et qui vivent actuellement avec vous ?	OUI	→ 204
203	Combien de fils vivent avec vous ? Et combien de filles vivent avec vous ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.	FILS À LA MAISON	
204	Avez-vous des fils ou filles dont vous êtes le père qui sont toujours en vie mais qui ne vivent pas avec vous ?	OUI	→ 206
205	Combien de fils sont vivants mais qui ne vivent pas avec vous ? Combien de filles sont vivantes mais qui ne vivent pas avec vous ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.	FILS AILLEURS	
206	Avez-vous eu une fille ou un garçon qui est né vivant mais qui est décédé par la suite ? SI NON, INSISTEZ : aucun bébé qui a crié ou montré un signe de vie mais qui n'a pas survécu ?	OUI	208
207	Combien de garçons sont décédés ? Combien de filles sont décédées ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.	GARÇONS DÉCÉDÉS	
208	FAITES LA SOMME DES RÉPONSES À 203, 205, ET 207, ET INSCRIVEZ LE TOTAL. SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.	TOTAL DES ENFANTS	
209	VÉRIFIEZ 208 : A EU PLUS D'UN ENFANT SEULEMENT UN ENFANT N'A EU AI ENFANT	UCUN	→ 212 → 301
210	Est-ce que tous les enfants dont vous êtes le père ont tous la même mère biologique ?	OUI	→ 212
211	En tout, avec combien de femmes avez-vous eu des enfants ?	NOMBRE DE FEMMES	
212	Quel âge aviez-vous quand est né votre (premier) enfant ?	ÂGE EN ANNÉES	
213	VÉRIFIEZ 203 ET 205 : AU MOINS UN AUCUN ENF ENFANT VIVANT VIV	FANT //ANT	>301
214	Quel âge a votre (plus jeune) enfant ?	ÂGE EN ANNÉES	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
215	VÉRIFIEZ 214 : (PLUS JEUNE) ENFANT A 0-2 ANS		→ 301
216	Quel est le nom de votre (plus jeune) enfant ? INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENFANT (LE PLUS JEUNE) (NOM DU (PLUS JEUNE) ENFANT)		
217	Quand la mère de (NOM) était enceinte de (NOM), a-t-elle eu des examens prénatals ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	219
218	Est-ce que vous étiez présent pendant l'un de ces examens prénatals ?	PRÉSENT 1 PAS PRÉSENT 2	
219	Est-ce que (NOM) est né dans un hôpital ou un établissement de santé ?	HÔPITAL/ÉTABLISSEMENT SANTI 1 AUTRE 2	
220	Quand un enfant a la diarrhée, quelle quantité de liquides doit-on lui donné à boire : plus que d'habitude, environ la même quantité que d'habitude, moins que d'habitude ou rien à boire du tout ?	PLUS QUE D'HABITUDE 1 MÊME QUANTITÉ 2 MOINS QUE D'HABITUDE 3 RIEN À BOIRE 4 NE SAIT PAS 8	

SECTION 3. CONTRACEPTION

301	Je voudrais maintenant que nous parlions de planification familiale, o utiliser pour retarder ou éviter une grossesse. De quelle MÉTHODE avez-vous déjà entendu parler?	c'est-à-dire des différents moyens ou méthodes qu'un couple peut
01	Stérilisation féminine. INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir une opération pour ne plus avoir d'enfants.	OUI
02	Stérilisation masculine. INSISTEZ : Les hommes peuvent avoir une opération pour ne plus avoir d'enfants.	OUI
03	DIU. INSISTEZ : Les femmes peuvent avoir un stérilet qu'un médecin ou une infirmière leur place dans l'utérus.	OUI
04	Injectables. INSISTEZ: Les femmes peuvent avoir une injection faite par du personnel de santé qui les empêche de tomber enceinte pendant un mois ou plus.	OUI
05	Implants. INSISTEZ: Les femmes peuvent se faire insérer par un médecin ou une infirmière un batonnet ou plus sous la peau du haut du bras pour les empêcher de tomber enceinte, pendant une année ou plus.	OUI
06	Pilule. INSISTEZ : Les femmes peuvent prendre une pilule chaque jour pour éviter de tomber enceinte.	OUI
07	Condom. INSISTEZ : Les hommes peuvent mettre une capote en caoutchouc sur leur pénis avant les rapports sexuels.	OUI
08	Condom féminin. INSISTEZ : Les femmes peuvent placer un fourreau dans leur vagin avant les rapports sexuels.	OUI
09	Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée (MAMA)	OUI
10	Méthode du collier . INSISTEZ : Les femmes peuvent éviter une grossesse en utilisant un collier/chapelet qui leur permet de repèrer les jours où elles ont le plus de chances de tomber enceintes.	OUI
11	Méthode du rythme . INSISTEZ : Les femmes peuvent éviter une grossesse en évitant d'avoir des rapports sexuels les jours du mois où elles ont le plus de chances de tomber enceintes.	OUI
12	Retrait. INSISTEZ : Les hommes peuvent faire attention et se retirer avant l'éjaculation.	OUI
13	Pilule du lendemain. INSISTEZ : Les femmes peuvent prendre pendant trois jours après des rapports sexuels non protégés des pilules spéciales qui les empêchent de tomber enceintes.	OUI
14	Avez-vous entendu parler d'autres moyens ou méthodes qu'une femme ou un homme peut utiliser pour éviter une grossesse ?	OUI1
		(PRÉCISEZ)
		(PRÉCISEZ)
		NON 2

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
302	Au cours des derniers mois, avez-vous : Entendu parler de planification familiale à la radio ? Vu quelque chose sur la planification familiale à la télévision ? Lu quelque chose sur la planification familiale dans un journal ou un magazine ?	RADIO 1 2 TÉLÉVISION 1 2 JOURNAL OU MAGAZINE 1 2	
303	Au cours des derniers mois, avez-vous discuté de planification familiale avec un agent de santé ou un professionnel de la santé?	OUI	
304	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur les risques de grossesse. Entre la période des règles et les régles suivantes, y a-t-il certains jours où les femmes ont plus de chances de tomber enceintes que d'autres quand elles ont des rapports sexuels ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	306
305	Est-ce que cette période se situe juste avant que les régles ne commencent, pendant la période des régles, juste après que les régles soient terminées ou bien au milieu de deux périodes de régles ?	JUSTE AVANT QUE LES RÉGLES	
306	Je vais maintenant vous lire des déclarations sur la contraception. Dites-moi, s'il vous plaît, si vous êtes d'accord ou pas avec chacune de ces déclarations. a) La contraception est l'affaire des femmes à laquelle les hommes ne devraient pas s'intéresser.	D'ACCORD PAS ACCORD NSP CONTRACEPTION AFFAIRE DES FEMMES 1 2 8	
	 b) Les femmes qui utilisent la contraception peuvent devenir de moeurs légères. 	FEMME PEUT DEVENIR LÉGÈRE 1 2 8	
307	VÉRIFIEZ 301 (07) : CONNAÎT CONDOM MASCULIN OUI NON NON		→ 311
308	Connaissez-vous un endroit où une personne peut se procurer des condoms ?	OUI	→ 311
309	Où est-ce ? Pas d'autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER CHAQUE TYPE D'ENDROIT SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE G STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I	
	L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	(PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ J PHARMACIE K MÉDECIN PRIVÉ L DISPENSAIRE RELIG M AUTRE MEDICAL PRIVÉ N (PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE BOUTIQUE O ÉGLISE P PARENTS/AMIS Q BAR R AUTRE X (PRÉCISEZ)	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
310	Est-ce que vous pouvez vous procurer des condoms si vous le souhaitez ?	OUI	
311	VÉRIFIEZ 301 (08) : CONNAÎT CONDOM FÉMININ OUI NON		401
312	Connaissez-vous un endroit où une personne peut se procurer des condoms féminins ?	OUI 1 NON 2	→ 401
313	Où est-ce? Pas d'autre endroit? INSISTEZ POUR DÉTERMINER CHAQUE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE G STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I	
	(NOM DE L'ENDROIT/ NOM DES ENDROITS)	SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ	
314	Est-ce que vous pouvez vous procurer des condoms féminins si vous le souhaitez ?	OUI 1 NON 2	

SECTION 4. MARIAGE ET ACTIVITÉ SEXUELLE

N°	QUESTIONS ET F	FILTRES	CODES	3		PASSEZ Á
401	Êtes-vous actuellement mariée ou comme si vous êtiez marié ?	vivez-vous avec une femme	OUI, ACTUELLEM OUI, VIT AVEC UI NON, PAS EN UN	NE FEMME	2	404
402	Avez-vous déjà été marié ou avez- comme si vous étiez marié ?	vous déjà vécu avec une femme	OUI, A ÉTÉ MARII OUI, A VÉCU AVE NON		ME 2	→ 413
403	Quel est votre état matrimonial act séparé ?	ruel : êtes-vous veuf, divorcé ou	DIVORCÉ		2	410
404	Est-ce que votre (épouse/partenai vit-elle ailleurs ?	re) vit actuellement avec vous ou				
405	Avez-vous d'autres épouses ou viv comme si vous êtiez marié ?	ez-vous avec d'autres femmes	OUI (PLUS D'UNE NON (SEULEMEN	•	1 2	→ 407
406	En tout, combien avez-vous d'épo vivez comme si vous êtiez marié ?	•	NOMBRE TOTAL ET DE FEMMES A IL VIT COMME MA	AVEC QUI		
407	VÉRIFIEZ 405 : UNE ÉPOUSE/ PARTENAIRE Pouvez-vous me donner le nom de (votre épouse/femme avec qui vous vivez comme si vous êtiez marié) ? ENREGISTREZ LE NOM ET LE N QUESTIONNAIRE MÉNAGE POU ET FEMMES AVEC QUI IL VIT CO SI UNE FEMME N'EST PAS LIST INSCRIVEZ '00'.	IR CHACUNE DES ÉPOUSES DMME S'IL ÉTAIT MARIÉ.	NOM	N° DE LIGNE	408 Quel âge avait (NOM) à son dernier anniver- saire ? ÂGE	
408	POSEZ 408 POUR CHAQUE PER	SONNE.	[
409	VÉRIFIEZ 407 :	DI 110 DII 111				
	UNE ÉPOUSE/ PARTENAIRE	I I				→ 411A
410	Avez-vous été marié ou avez-vous seulement une fois ou plus d'une f		SEULEMENT UNE PLUS D'UNE FOIS		1 2	— → 411A

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
411 411A	En quel mois et en quelle année avez-vous commencé à vivre avec votre (épouse/partenaire) ? Je voudrais maintenant vous poser une question sur votre première (épouse/partenaire). En quel mois et quelle année avez-vous commencé à vivre avec elle ?	MOIS	→ 413
412	Quel âge aviez-vous quand vous avez commencé à vivre avec elle pour la première fois ?	ÂGE	
413	VÉRIFIEZ LA PRÉSENCE D'AUTRES PERSONNES. AVANT DE CONTINUER, FAITES TOUT VOTRE POSSIBLE POUR	VOUS TROUVER EN PRIVÉ.	
414	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur votre activité sexuelle pour mieux comprendre certains aspects importants de la vie. Quel âge aviez-vous quand vous avez eu, pour la première fois, des rapports sexuels ?	N'A JAMAIS EU DE RAPPORTS SEXUELS	→ 501
415	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur votre activité se toutes vos réponse sont absolument confidentielles et qu'elles ne ser question à laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le moi et je pa	ont divulguées à personne. S'il arrivait que je pose	
416	Quand avez-vous eu des rapports sexuels pour la <u>dernière</u> fois ? S'IL Y A MOINS DE 12 MOIS, LA RÉPONSE DOIT ÊTRE ENREGISTRÉE EN JOURS, SEMAINES OU MOIS. S'IL Y A 12 MOIS (UN AN) OU PLUS, LA RÉPONSE DOIT ÊTRE ENREGISTRÉE EN ANNÉES.	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINES 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4	→ 430

		DERNIÈRE PARTENAIRE SEXUELLE	AVANT-DERNIÈRE PART. SEXUELLE	AVANT-AVANT DERNIÈRE PART.SEXUELLE
417	Quand avez-vous eu des rapports sexuels avec cette personne pour la dernière fois ?		IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINES 2 IL Y A MOIS 3	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINES 2 IL Y A MOIS 3
418	La dernière fois que vous avez eu des rapports sexuels avec cette (seconde/troisième) personne, un condom a-t-il été utilisé ?	OUI	OUI	OUI
419	Un condom a-t-il été utilisé chaque fois que vous avez eu des rapports sexuels avec cette personne au cours des 12 derniers mois ?	OUI	OUI	OUI
420	Quelle était votre relation avec cette personne avec qui vous avez eu des rapports sexuels ? SI PETITE AMIE : Viviez-vous ensemble comme si vous êtiez marié ?	ÉPOUSE	ÉPOUSE	ÉPOUSE
	SI OUI, ENCERCLEZ '2'. SI NON, ENCERCLEZ '3'.	(PRÉCISEZ) (PASSEZ À 423) ◀	(PRÉCISEZ) (PASSEZ À 423) ←	(PRÉCISEZ) (PASSEZ À 423) ←
421	VÉRIFIEZ 410 :	MARIÉ MARIÉ UNE PLUS SEULE D'UNE FOIS FOIS (PASSEZ À 423)	MARIÉ MARIÉ UNE PLUS SEULE D'UNE FOIS FOIS (PASSEZ À 423)	MARIÉ MARIÉ UNE PLUS SEULE D'UNE FOIS FOIS (PASSEZ4 À 423)
422	VÉRIFIEZ 414 :	1 ^{re} FOIS QUAND IL A COMMENCÉ À VIVRE AUTRE AVEC 1 ^{re} FEMME (PASSEZ À 424)	1 ^{re} FOIS QUAND IL A COMMENCÉ À VIVRE AUTRE AVEC 1 ^{re} FEMME (PASSEZ À 424)	1 ^{re} FOIS QUAND IL A COMMENCÉ À VIVRE AVEC 1 ^{re} FEMME (PASSEZ À 424)
423	Il y a combien de temps que vous avez eu vos premiers rapports sexuels avec cette (seconde/troisième) personne ?	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4	IL Y A JOURS 1 IL Y A SEMAINE 2 IL Y A MOIS 3 IL Y A ANNÉES 4
424	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu des rapports sexuels avec cette personne ?	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS	NOMBRE DE FOIS
425	Quel âge a cette personne ?	ÂGE DE LA PERSONNE	ÂGE DE LA PERSONNE	ÂGE DE LA PERSONNE
		NE SAIT PAS 98	NE SAIT PAS 98	NE SAIT PAS 98

		DERNIÈRE PARTENAIRE SEXUELLE	AVANT-DERNIÈRE PART. SEXUELLE	AVANT-AVANT DERNIÈRE PART.SEXUELLE
426	À part (cette personne/ces 2 personnes), avez-vous eu des rapports sexuels avec une autre personne au cours des 12 derniers mois ?	OUI	OUI	
427	En tout, avec combien de personnes différentes avez-vous eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois ? SI LA RÉPONSE N'EST PAS NUMÉRIQUE, INSISTEZ POUR OBTENIR UNE ESTIMATION. SI LE NOMBRE DE PARTENAIRES EST 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'.			NOMBRE DE PARTENAI- RES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS 98

N۲	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ A
428	VÉRIFIEZ 420 (TOUTES LES COLONNES) :		
	AU MOINS UNE PARTENAIRE AUCUNE PARTEI EST UNE PROSTITUÉE N'EST UNE PROS	I I	→ 430
429	VÉRIFIEZ 420 ET 418 (TOUTES LES COLONNES) : CONDOM UTILIS CHAQUE PROST		→ 433
	AUTRE		→ 434
430	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous payé quelqu'un en échange de rapports sexuels ?	OUI	→ 432
431	Avez-vous déjà payé quelqu'un en échange de rapports sexuels ?	OUI	<u>1</u> 434
432	La dernière fois que vous avez payé quelqu'un en échange de rapports sexuels, un condom a-t-il été utilisé ?	OUI	→ 434
433	Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'un condom a été utilisé chaque fois que vous avez eu des rapports sexuels avec quelqu'un que vous aviez payé ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
434	En tout, durant votre vie, avec combien de personnes différentes avez-vous eu des rapports sexuels ? SI LA RÉPONSE EST NON NUMÉRIQUE, INSISTEZ POUR OBTENIR UNE ESTIMATION. SI LE NOMBRE DE PARTENAIRES EST 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'.	NOMBRE DE PARTENAIRES SUR LA DURÉE DE VIE NE SAIT PAS	
435	VÉRIFIEZ 418, PARTENAIRE LA PLUS RÉCENTE (PREMIÈRE COI	LONNE) :	
	CONDOM POSÉE UTILISÉ PAS DE CONDOM UTILISÉ		→ 438 → 438
436	Quelle est la marque de condom que vous utilisez actuellement ? SI LA MARQUE N'EST PAS CONNUE, DEMANDEZ À VOIR LA BOITE.	PROTEC 01 FAGAROU 02 VISA 03 MANIX 04 PRESA 05 KAMA SUTRA 06 PROTEX 07 INNOTEX 08 CASANOVA 09 INTIMY 10 CONTEX 11 STAR 12 TROJAM 13 AUTRTE 96 (PRÉCISEZ) NSP 98	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ A
437	Où vous êtes-vous procuré le condom la dernière fois ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER CHAQUE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. 11 CENTRE SANTÉ GOUV. 12 POSTE SANTÉ 13 CENTRE DE PF GOUV. 14 MATERNITÉ RURALE 15 CASE DE SANTÉ 16 PHARMACIE COMMUNAUTAIRE 17 STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE 18 AUTRE PUBLIC 19 (PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ 21 PHARMACIE 22 MÉDECIN PRIVÉ 23 DISPENSAIRE RELIG 24 AUTRE MEDICAL PRIVÉ 26 (PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE BOUTIQUE 31 ÉGLISE 32 PARENTS/AMIS 33 BAR 34 AUTRE 96	
438	La dernière fois que vous avez eu des rapports sexuels, est-ce que vous ou votre partenaire avez utilisé une méthode (autre que le condom) pour éviter une grossesse ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	501
439	Quelle méthode vous, ou votre partenaire, avez utilisé ? INSISTEZ: Est-ce que vous, ou votre partenaire, avez utilisé une autre méthode pour prévenir une grossesse ? ENREGISTREZ TOUT CE QUI EST MENTIONNÉ.	STÉRILISATION FÉMININE A STÉRILISATION MASCULINE B DIU	

SECTION 5. PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
501	VÉRIFIEZ 401 : ACTUELLEMENT MARIÉ OU NON MARIÉ ACTUE VIVANT AVEC UNE PARTENAIRE PAS AVEC UNE PAR	VIVANT	→ 509
502	VÉRIFIEZ 439 : HOMME NON ☐ HOMME STÉRILISÉ STÉRILISÉ ☐		→ 509
503	Est-ce que (votre épouse/partenaire)/(certaines de vos (épouses/partenaires)) sont actuellement enceintes ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	505
504	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l'avenir. Après (l'enfant/les enfants) que vous et (votre (épouse/partenaire)/vos (épouses/partenaires) attendez maintenant, souhaiteriez-vous un autre enfant ou préféreriez-vous ne plus avoir d'enfants ?	AVOIR UN AUTRE ENFANT	506 509
505	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur l'avenir. Voudriez-vous avoir (un/un autre) enfant ou préféreriez-vous ne pas (plus) avoir d'enfant ?	AVOIR (UN/UN AUTRE) ENFANT	509
506	VÉRIFIEZ 407 : UNE FEMME/ PARTENAIRE PARTENAIRE PARTENAIR	E/	→ 508
507	VÉRIFIEZ 503 : FEMME/PARTENAIRE NON ENCEINTE OU NE SAIT PAS Combien de temps voudriez- vous attendre à partir de maintenant avant la naissance (d'un/d'un autre) enfant ? FEMME/PARTENAIRE ENCEINTE Après la naissance de l'enfant que vous attendez, combien de temps voudriez-vous attendre avant d'avoir un autre enfant ?	MOIS	_ ▶ 509
508	Combien de temps voudriez-vous attendre à partir de maintenant avant d'avoir (un/un autre) enfant ?	MOIS	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
509	VÉRIFIEZ 203 ET 205 : A DES ENFANTS PAS D'ENFANT VIVANT VIVANT	AUCUN00	→ 601
	Si vous pouviez revenir à Si vous pouviez choisir l'époque où vous n'aviez pas exactement le nombre d'enfants d'enfant et que vous pouviez à avoir dans toute votre vie, choisir exactement le nombre combien en voudriez-vous ? d'enfants à avoir dans votre vie, combien auriez-vous voulu en avoir ? INSISTEZ POUR OBTENIR UNE RÉPONSE NUMÉRIQUE	NOMBRE	→ 601
510	Parmi ces enfants, combien souhaiteriez-vous de garçons, combien souhaiteriez-vous de filles et pour combien d'entre eux, le sexe n'aurait-il pas d'importance ?	AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	

SECTION 6. EMPLOI ET RÔLE DES SEXES

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
601	Avez-vous fait un travail quelconque au cours des sept derniers jours ?	OUI	→ 604
602	Bien que vous n'ayez pas travaillé au cours des sept derniers jours, est-ce que vous avez un travail ou une affaire dont vous avez dû vous absenter pour congé, maladie, vacances, ou pour une autre raison?	OUI	604
603	Avez-vous fait un travail quelconque au cours des 12 derniers mois ?	OUI	→ 610
604	Quelle est votre occupation, c'est-à-dire quel genre de travail faites- vous principalement ?		
605	Travaillez-vous habituellement toute l'année, de manière saisonnière ou travaillez-vous seulement de temps en temps ?	TOUTE L'ANNÉE 1 SAISONNIER/PARTIE DE L'ANNÉE 2 DE TEMPS EN TEMPS 3	
606	Êtes-vous payé en argent ou en nature pour ce travail ou n'êtes- vous pas payé du tout ?	ARGENT SEULEMENT 1 ARGENT ET NATURE 2 NATURE SEULEMENT 3 PAS PAYÉ 4	
607	VÉRIFIEZ 401 : ACTUELLEMENT MARIÉ OU NON MARIÉ ACTUE VIVANT AVEC UNE PARTENAIRE PAS AVEC UNE PAR	EVIVANT LL	→ 612
608	VÉRIFIEZ 606 : CODE 1 OU 2 ENCERCLÉ AUTRE AUTRE		→610
609	Habituellement, qui décide comment l'argent que vous gagnez va être utilisé : c'est vous, votre (épouse/partenaire), ou vous et votre (épouse/partenaire) ensemble ?	ENQUÊTÉ 1 ÉPOUSE/PARTENAIRE 2 ENQUÊTÉ ET ÉPOUSE/ PARTENAIRE ENSEMBLE 3 AUTRE 6 PRÉCISEZ	
610	Habituellement, qui prend les décisions en ce qui concerne vos propres soins de santé: vous-même, votre (épouse/partenaire), vous et votre (épouse/partenaire) ensemble ou quelqu'un d'autre ?	ENQUÊTÉ 1 ÉPOUSE/PARTENAIRE 2 ENQUÊTÉ ET ÉPOUSE/ PARTENAIRE ENSEMBLE 3 QUELQU'UN D'AUTRE 4 AUTRE 6 PRÉCISEZ	
611	Qui prend habituellement les décisions concernant les achats importants pour le ménage ?	ENQUÊTÉ 1 ÉPOUSE/PARTENAIRE 2 ENQUÊTÉ ET ÉPOUSE/ PARTENAIRE ENSEMBLE 3 QUELQU'UN D'AUTRE 4 AUTRE 6 PRÉCISEZ	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
612	Est-ce que vous possédez cette maison ou une autre maison seul ou conjointement avec quelqu'un d'autre ?	SEUL 1 CONJOINTEMENT 2 SEUL ET CONJOINTEMENT 3 N'EN POSSÈDE PAS 4	
613	Est-ce que vous possédez de la terre, seul ou conjointement avec quelqu'un d'autre ?	SEUL 1 CONJOINTEMENT 2 SEUL ET CONJOINTEMENT 3 N'EN POSSÈDE PAS 4	
614	Selon vous, est-il justifié qu'un mari frappe ou batte sa femme dans les situations suivantes : Si elle sort sans le lui dire ? Si elle néglige les enfants ? Si elle argumente avec lui ? Si elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui ? Si elle brûle la nourriture ?	OUI NON NSP SORT SANS LUI DIRE 1 2 8 NÉGLIGE ENFANTS 1 2 8 ARGUMENTE 1 2 8 REFUSES RAPP. SEX 1 2 8 BRÛLE NOURRITURE 1 2 8	

SECTION 7. VIH/SIDA

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
701	Je voudrais maintenant que nous parlions d'un autre sujet. Avezvous déjà entendu parler d'une maladie appelée sida ?	OUI	→ 723
702	Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en ayant juste un seul partenaire sexuel qui n'est pas infecté et qui n'a aucun autre partenaire sexuel ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
703	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida par les piqûres de moustiques ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
704	Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en utilisant un condom au cours de chaque rapport sexuel ?	OUI	
705	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida en partageant la nourriture avec une personne qui a le sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
706	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida par sorcellerie ou par des moyens surnaturels ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
707	Est-il possible qu'une personne paraissant en bonne santé ait, en fait, le virus du sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
708	Est-ce que le virus qui cause le sida peut être transmis de la mère à son enfant :	OUI NON NSP	
	Pendant la grossesse ? Au cours de l'accouchement ? Pendant l'allaitement ?	GROSSESSE 1 2 8 ACCOUCHEMENT 1 2 8 ALLAITEMENT 1 2 8	
709	VÉRIFIEZ 708 : AU MOINS	JTRE	→ 711
710	Y a-t-il des médicaments spéciaux qu'un médecin ou une infirmière peut donner à une femme infectée par le virus pour réduire le risque de transmission à son enfant ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
711	VÉRIFIER S'IL Y A D'AUTRE PERSONNES. AVANT DE CONTINUER, FAITES TOUT VOTRE POSSIBLE POUR ÊTRE EN PRIVÉ.		
712	Avez-vous déjà fait un test pour savoir si vous avez le virus du sida ?	OUI	→ 716
713	Il y a combien de mois que vous avez effectué votre test du VIH le plus récent ?	IL Y AMOIS DEUX ANNÉES OU PLUS96	
714	Avez-vous reçu les résultats du test ?	OUI	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ A
715	Où le test a-t-il été fait ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. CENTRE SANTÉ GOUV	
		SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ 21 PHARMACIE 22 MÉDECIN PRIVÉ 23 DISPENSAIRE RELIG 24 25 AUTRE MEDICAL PRIVÉ (PRÉCISEZ) 26	→ 718
		AUTRE SOURCE BOUTIQUE 31 ÉGLISE 32 PARENTS/AMIS 33 BAR 34	
		AUTRE96 (PRÉCISEZ)	
716	Connaissez-vous un endroit où l'on peut se rendre pour faire un test du virus du sida ?	OUI	— → 718
717	Où est-ce ? Pas d'autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ PAS DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/NOM DES ENDROITS)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE G STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I (PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ J PHARMACIE K MÉDECIN PRIVÉ L DISPENSAIRE RELIG M AUTRE MEDICAL PRIVÉ N (PRÉCISEZ)	
		AUTRE SOURCE BOUTIQUE O ÉGLISE P PARENTS/AMIS Q BAR R AUTRE X (PRÉCISEZ)	

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ A
718	Est-ce que vous achèteriez des légumes frais à un marchand ou à un vendeur si vous saviez que cette personne a le virus du sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
719	Si un membre de votre famille contractait le virus du sida, souhaiteriez-vous que son état reste secret ou non?	OUI, RESTE SECRET 1 NON 2 NSP/PAS SÛR/CELA DÉPEND 8	
720	Si un membre de votre famille tombait malade avec le sida, seriez- vous prête à prendre soin de lui/elle dans votre propre ménage ?	OUI 1 NON 2 NSP/PAS SÛR/CELA DÉPEND 8	
721	Si une enseignante a le virus du sida mais qu'elle n'est pas malade, est-ce que, à votre avis, elle devrait être autorisée à continuer à enseigner à l'école ?	DEVRAIT ÊTRE AUTORISÉE 1 NE DEVRAIT PAS ÊTRE AUTORISÉE 2 NSP/PAS SÛR/CELA DÉPEND 8	
722	Est-ce qu'on devrait éduquer les enfants de 12-14 ans sur l'utilisation de condoms pour éviter de contracter le sida ?	OUI 1 NON 2 NSP/PAS SÛR/CELA DÉPEND 8	
723	VÉRIFIEZ 701 : A ENTENDU N'A PAS ENTENDU		
	PARLER DU SIDA PARLER DU SIDA Mis à part le sida, avez- Avez-vous entendu parler		
	vous entendu parler d'infections qui peuvent se transmettre par contact sexuel ?	OUI	
724	VÉRIFIEZ 414 : A EU DES RAPPORTS N'A PAS EU DE SEXUELS RAPPORTS SEXUELS		→ 732
725	VÉRIFIEZ 723 : A ENTENDU PARLER D'AUTRES INFECTIONS SE	XUELLEMENT TRANSMISSIBLES ?	
	oui 🖵	NON .	→ 727
726	J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre santé au cours des 12 derniers mois. Durant les 12 derniers mois, avez-vous eu une maladie que vous avez contractée par contact sexuel ?	OUI	
727	Il arrive parfois que les hommes aient un écoulement du pénis qui n'est pas normal. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu un écoulement du pénis ?	OUI	
728	Il arrive parfois que les hommes aient une plaie ou un ulcère dans la zone du pénis. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu une plaie ou un ulcère dans la zone du pénis ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	
729	VÉRIFIEZ 726, 727, ET 728 : A EU UNE INFECTION (AU MOINS UN 'OUI') N'A PAS EU D'INFECTION OU NE SAIT PAS		→ 732
730	La dernière fois que vous avez eu (PROBLEME DÉCLARÉ À 726/727/728), avez-vous recherché des conseils ou un traitement ?	OUI	→ 732

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ A
731	Où êtes-vous allé ? Un autre endroit ? INSISTEZ POUR DÉTERMINER LE TYPE D'ENDROIT. SI VOUS NE POUVEZ DÉTERMINER SI L'ENDROIT EST DU SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ, INSCRIVEZ LE NOM DE L'ENDROIT. (NOM DE L'ENDROIT/NOM DES ENDROITS)	SECTEUR PUBLIC HÔPITAL GOUV. A CENTRE SANTÉ GOUV. B POSTE SANTÉ C CENTRE DE PF GOUV. D MATERNITÉ RURALE E CASE DE SANTÉ F PHARMACIE COMMUNAUTAIRE G STRAT. AVANCÉE/EQU. MOBILE H AUTRE PUBLIC I (PRÉCISEZ) SECTEUR MÉDICAL PRIVÉ HÔPITAL/CLINIQUE/CABINET PRIVÉ J PHARMACIE K MÉDECIN PRIVÉ L DISPENSAIRE RELIG M AUTRE MEDICAL PRIVÉ (PRÉCISEZ) AUTRE SOURCE BOUTIQUE O ÉGLISE P PARENTS/AMIS Q BAR R AUTRE AVANCE X (PRÉCISEZ)	
732	Si une femme sait que son mari est atteint d'une maladie qu'elle peut contracter au cours de rapports sexuels, pensez-vous qu'il est justifié qu'elle lui demande qu'ils utilisent des condoms quand ils ont des rapports sexuels ?	OUI	
733	Est-ce que vous pensez qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari quand elle sait qu'il a des relations sexuelles avec d'autres femmes ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8	

SECTION 8. EXCISION

N~.	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ Á
801	Avez-vous déjà entendu parler de l'excision ?	OUI	→ 803
802	Dans certains pays, il existe une pratique qui consiste à couper une partie des organes génitaux externes des filles. Avez-vous déjà entendu parler de cette pratique ?	OUI	→ FIN INTERVIEW
803	Pensez-vous que l'excision est exigée par votre religion ?	OUI 1 NON 2 PAS DE RELIGION 3 NE SAIT PAS 8	
804	Pensez-vous que la pratique de l'excision doit continuer ou qu'elle doit être abandonnée ?	CONTINUER 1 ABANDONNER 2 CELA DÉPEND 3 NE SAIT PAS 8	

OBSERVATIONS DE L'ENQUÊTEUR

À REMPLIR APRÈS AVOIR TERMINÉ L'INTERVIEW

COMMENTAIRES CONCERNANT L'ENQUETE:	
COMMENTAIRES SUR DES QUESTIONS PARTICULIÈRES :	
AUTRES COMMENTAIRES :	
OBSERVATION DU CHEF	<u>D'ÉQUIPE</u>
NOM DU CHEF D'ÉQUIPE :	DATE:
OBSERVATION DU CON	<u>TRÔLEUR</u>
NOM DU CONTRÔLEUR :	DATE: